



GUIDE DES DÉMARCHES DE LABELLISATION POUR **UN TOURISME DURABLE**

VERSION ENRICHIE SEPTEMBRE 2023 - 50 DÉMARCHES

SOMMAIRE

ÉDITO	4
AUTEURS DU GUIDE	5
REMERCIEMENTS.....	6
MÉTHODOLOGIE.....	7
LEXIQUE	16
LÉGENDES	19
QUELQUES BONNES PRATIQUES	22
DÉMARCHES DE LABELLISATION : LAQUELLE EST FAITE POUR MOI	24
FICHES DES DÉMARCHES À DESTINATION DES SOCIOPROFESSIONNELS	
Démarches généralistes	
Affichage Environnemental.....	27
Agir pour un Tourisme Responsable	33
B Corp.....	39
Bistrot de Pays	45
Camping Qualité.....	49
Clef Verte	55
Divertissement Durable	61
Écogîte	67
Écolabel européen	73
Écotable	79
Engagé RSE.....	85
Esprit Parc National.....	91
Événement éco-engagé.....	97
Food Index for Good	103
Gîte Panda.....	109
Green Food	115
Green Globe.....	121
Hôtels au Naturel	127
ISO 14001.....	133
ISO 20121.....	137
Label Événement à Ambition Durable.....	141
LUCIE 26000.....	147
NF Environnement Sites de Visite	153
Tourisme Équitable	159
Valeurs Parc Naturel Régional.....	168
Démarches spécifiques	
Accueil Paysan.....	175
Accueil Vélo.....	181
Bienvenue à la Ferme.....	187
Bon pour le Climat	193
Numérique Responsable	197
Qualité Tourisme.....	203
Rando Accueil.....	209
Site Remarquable du Goût	215
Tourisme et Handicap	219
RÉCAPITULATIF	225

FICHES DES DÉMARCHES À DESTINATION DES TERRITOIRES

Démarches généralistes

Cittaslow	227
Destination Innovante Durable	233
Famille Plus	239
Flocon Vert	245
GDS-Index	251
Green Destination	257
Passeport Vert	263
Pavillon Bleu	267
Petites Cités de Caractère	273
Station Verte	277
Village de Neige	283
Village Étape	289
Villes et Villages Fleuris	293

Démarches spécifiques

Destination Pour Tous	300
Territoire Vélo	306
Vignobles et Découvertes	312

ÉDITO

La prise de conscience et la nécessité de s'engager pour un tourisme responsable incitent les acteurs du tourisme à s'informer, se former et repositionner leurs services et leurs actions afin de répondre aux enjeux de la transition écologique et sociale du secteur.

Que ce soit dans les domaines de l'hébergement, de la restauration, du voyage, des loisirs ou de la gestion des destinations, les professionnels souhaitant définir ou approfondir leur positionnement en matière de tourisme durable se tournent bien souvent vers des démarches de labellisation.

Gages d'engagement, mais aussi outils de progression indéniables, ces démarches sont essentielles pour accompagner l'évolution des activités. Toutefois, entre notoriété, similitudes, coût, investissement humain ainsi que niveau d'engagement, il est parfois difficile de se retrouver parmi toutes ces démarches dont le nombre peut brouiller la lisibilité et constituer un frein à leur utilisation.

C'est pourquoi il nous est apparu important d'aider les territoires et professionnels du tourisme dans la compréhension et le choix de ces démarches de labellisation selon les spécificités de leurs activités et leur niveau de maturité par rapport aux enjeux du développement durable.

Le présent guide a pour objectif de répondre à cette ambition en proposant un regard global, à la fois pratique et analytique. ADN Tourisme s'est attelé à la présentation des différentes démarches, leurs modalités d'obtention ainsi que l'organisation nécessaire aux structures candidates et accompagnatrices, tandis qu'Acteurs du Tourisme Durable a analysé les critères et niveaux d'exigences de ces démarches au regard des Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Organisation des Nations Unies (ONU) dans le but de mettre en évidence leurs particularités et complémentarités.

Nous espérons que cette réalisation commune permettra d'aider et d'encourager les territoires et les professionnels à s'engager dans une labellisation adaptée à leurs activités et ainsi de créer, auprès des acteurs touristiques, l'effet d'entraînement nécessaire à la transition du secteur que nous appelons de nos vœux.



François DE CANSON
Président d'ADN Tourisme



Caroline MIGNON
Présidente d'ATD – Acteurs du Tourisme Durable

AUTEURS DU GUIDE



ADN Tourisme est né le 11 mars 2020 du regroupement des trois fédérations historiques des acteurs institutionnels du tourisme, Offices de Tourisme de France, Tourisme & Territoires et Destination Régions. Elle fédère les représentants des trois échelons territoriaux, métropolitains et ultramarins (offices de tourisme, comités départementaux et régionaux du tourisme) et représente, au niveau national, les forces conjuguées de près de 1 200 structures et 12 700 salariés.

Tout en tenant compte des compétences partagées et des activités propres à chaque échelon territorial et dans le respect du Code du Tourisme, ADN Tourisme a pour objectif de proposer à ses adhérents une offre de services innovante et une expertise de qualité. Elle a également pour ambition de développer des partenariats forts avec l'État et ses opérateurs, ainsi qu'avec les acteurs privés, dans la perspective d'inscrire son action dans un tourisme responsable et de qualité.

Créée en 2011, l'association Acteurs du Tourisme Durable – ATD est le premier réseau national de professionnels engagés pour un tourisme plus responsable. Elle compte près de 300 structures membres, représentant tous les métiers de la chaîne touristique (territoires, voyageurs, hébergements, prestataires de loisirs, cabinets de conseil, écoles, médias...).



Parce que le tourisme ne sera pas durable sans une évolution de tous les métiers, la mission d'ATD est de fédérer toutes les parties prenantes du secteur autour de la transformation des modèles touristiques, pour qu'ils intègrent les dimensions environnementales et sociales du développement durable. Pour cela, ATD mène une réflexion continue et alerte sur les grands enjeux par la diffusion de son expertise, aiguille les décideurs, sensibilise et forme les professionnels du tourisme et leur fournit des solutions concrètes, bonnes pratiques et outils.

REMERCIEMENTS

ADN Tourisme et ATD souhaitent remercier leurs adhérents qui ont participé aux travaux lancés au printemps 2021 et consacrés à l'élaboration de ce guide. Les adhérents ont orienté les réflexions sur les engagements en matière de développement durable pour les démarches de labellisation. ADN Tourisme et ATD tiennent à remercier particulièrement le Comité Régional du Tourisme et des Loisirs (CRTL) Occitanie d'avoir autorisé la reprise d'éléments issus de son *Guide des labels du tourisme* publié en octobre 2020. ADN Tourisme et ATD remercient également les propriétaires et gestionnaires de démarches, les adhérents des réseaux, les cabinets auditeurs et les structures labellisées d'avoir pris le temps de répondre aux entretiens menés par les membres des groupes de travail et pour leur riche contribution au guide.

ADN Tourisme

Au sein d'ADN Tourisme, l'équipe ayant participé à ce projet est composée de :

- Marie GUIGNON – Chargée de mission tourisme responsable, itinérances et ingénierie touristique
- Benoît ARTIGE – Responsable communication
- Sylvain PAIX, Lou DELVA et Louise THOMAS – Stagiaires chargés de tourisme responsable dans le cadre de leur Master Tourisme « Aménagement Touristique et Développement des Destinations » à l'ESTHUA – Université d'Angers

ADN Tourisme remercie les membres du groupe de travail pour leur investissement sur le sujet, leur participation active aux entretiens et leur réflexion générale pour l'élaboration de ce guide : Catherine DEMOLY (Bourgogne-Franche-Comté Tourisme), Marion DE SAINT-MARTIN (CRTL Occitanie), Karine TRAMIER (Provence Tourisme), Carole HEILIGENSTEIN (Alsace Destination Tourisme), Pierre LABADIE (ADT Marne), Roseline ROUILLARD, Fanny BOURRIAUX, Léa BULINSKY, Hélène GAIGNON et Nolwenn CONAN (Ille-et-Vilaine Tourisme), Elisabeth VUILLET (Gironde Tourisme), Vincent BOUSSIN (Mayenne Tourisme), Ségolène MAZET (Attitude Manche), Bruno BOURDAT (OT Sources du Lac d'Annecy), Fabienne BARRERE-ELLUL (OT Salon-de-Provence), Sandra CANTAIX et Faustine CARIMALI (Le Havre Étretat Normandie Tourisme), Sophie DUPRAT-CAOURE et Chloé BONHOURE (MONA) et Romane MOREAU (OTN).

ATD – Acteurs du Tourisme Durable

L'équipe d'ATD ayant travaillé à ce projet est composée de :

- Juliette RUEL – Animatrice du réseau ATD
- Clémence PEROCHON – Alternante chargée de mission dans le cadre de son Master Développement et Aménagement Touristique des Territoires à l'IREST - Paris 1 Panthéon - Sorbonne
- Audrey BARBIER - Chargée de mission Expertise et Etude
- Anne-Lise OLIVIER – Directrice

Le comité de pilotage de ce projet est constitué d'administrateurs et membres actifs d'ATD, qui se sont engagés à la plus grande objectivité par rapport aux démarches étudiées : Julien BUOT (admin. ATD - ATR), Elsa MIROUX (admin. ATD - ATES), Hubert VENDEVILLE (admin. ATD - Betterfly Tourism), Grégoire MALLET (admin. ATD - VVF Villages), Philippe BERNEZ (FFSVVN), Nathalie BEL BAUSSANT (Teragir), Marion SAINT-MARTIN (CRTL Occitanie) et Julia THIBAUT (Hållbar bureau d'études).

Le comité final, composé de représentants de têtes de réseau et d'experts du secteur, a proposé des adaptations méthodologiques et a apporté son regard objectif aux travaux réalisés. Pour le volume 1 : Caroline MIGNON (Présidente d'ATD), Marie GUIGNON (ADN Tourisme), Simon THIROT (UNAT), Céline SCHEUER (ADEME), Betty RECH (MEAE), Corinne LESPINASSE TABARA (Atout France), Céleste FRANCOIS (DGE sous l'autorité du MEFSIN) et Christophe BONNAFOUS (Tourisme & Développement – T&D). Pour le volume 2 : Caroline MIGNON (Présidente d'ATD), Marie GUIGNON (ADN Tourisme), Betty RECH (Atout France), Céleste FRANCOIS et Pauline BLANCHARD (DGE sous l'autorité du MEFSIN).

MÉTHODOLOGIE

L'ajout de nouvelles démarches à la version enrichie du guide en 2023 a contraint les auteurs à préciser la méthodologie à venir et à faire de minimes modifications sur l'analyse de certaines démarches parues dans le guide 2022, dans un souci d'harmonisation. De plus, du fait de l'évolution rapide de ces démarches, ce guide sera actualisé régulièrement et sur demande des propriétaires de démarches en cas d'évolution majeure.

Ressources

- [Labels environnementaux recommandés par l'ADEME pour les hébergements touristiques](#) – ADEME (2019)
- [Guide International des Labels de Commerce Équitable](#) – Commerce Equitable France (2020)
- [Transforming our world: the 2030 Agenda for Sustainable Development](#) – ONU (2015)
- [Tourism and the Sustainable Development Goals – Journey to 2030](#) – OMT et PNUD (2017)
- [Le tourisme dans le programme 2030](#) – OMT (2017)
- [Comment la Clef Verte répond aux objectifs de développement durable de l'ONU](#) – Teragir (2020)
- [Guide des labels en tourisme](#) – CRTL Occitanie (2020)
- Entretiens menés par les groupes de travail
- Sites internet des démarches étudiées

Sélection des démarches

A l'appui de l'état de l'art ci-dessus et face au nombre important de démarches sur le sujet, ADN Tourisme et ATD ont élaboré des filtres pour établir une sélection selon :

- **La thématique** : en lien direct ou non avec le tourisme,
- **Les piliers du développement durable** : en lien avec un ou plusieurs piliers (économique, social, environnemental),
- **Le soutien financier** : possibilité de financements par l'État, lien avec le Fonds Tourisme Durable (FTD) de l'ADEME ou autres subventions,
- **L'application territoriale** : nationale plutôt que localisée (régionale, départementale...),
- **La notoriété** : démarches les plus développées et reconnues, les plus souvent questionnées ou demandées au sein de nos réseaux...

Ces filtres ont permis d'aboutir à une version enrichie en 2023 comportant au total des 50 démarches ci-après. Seront distinguées dans ce guide les démarches dites généralistes des démarches dites spécifiques. D'un côté, les démarches généralistes sont celles qui abordent de manière transversale le développement durable, sous de multiples enjeux sans se concentrer sur une seule thématique. De l'autre, les démarches spécifiques sont spécialisées sur une thématique particulière (accessibilité, qualité de service, gastronomie...) et en ce sens elles n'abordent que très peu les autres aspects du développement durable.

Chacune des fiches de démarche comporte deux parties principales :

1. Identité et obtention des démarches
2. Analyse des référentiels selon les Objectifs de Développement Durable (ODD)



Accueil Paysan



Accueil Vélo

Affichage
environnementalAgir pour un Tourisme
Responsable

B Corp



Bienvenue à la Ferme



Bistrot de Pays



Bon pour le Climat



Camping Qualité



Cittaslow



Clef Verte

Destination Innovante
Durable

Destination Pour Tous



Divertissement Durable



Écogîte



Ecolabel Européen



Écotable



Engagé RSE



Esprit Parc National



Événement éco-engagé



Famille Plus



Flocon Vert



Food Index for Good

Global Destination
Sustainability Index

Gîtes Panda



Green Destinations



Green Food



Green Globe



Hôtels au Naturel



ISO 14001



ISO 20121

Label Événement à
Ambition Durable

Lucie 26000

NF Environnement Sites
de Visite

Numérique Responsable



Passeport Vert



Pavillon Bleu

Petites Cités de
Caractère

Qualité Tourisme



Rando Accueil

Site Remarquable du
Goût

Station Verte



Territoire Vélo



Tourisme Équitable



Tourisme & Handicap

Valeurs Parc Naturel
RégionalVignobles et
Découvertes

Village de Neige



Village Étape



Villes et Villages Fleuris

Méthodologie : Identité et obtention des démarches

Outre une présentation générale de la démarche, cette partie a pour but d'apporter des compléments d'information sur les modalités d'obtention et l'organisation nécessaire dans les structures candidates et/ou accompagnatrices : temps à prévoir pour une candidature, pour un renouvellement, nombre d'équivalents temps plein (ETP), formations nécessaires aux candidats, budget initial et annexe, subventions nationales...

Le présent guide comporte donc des éléments descriptifs sur chacune des démarches puis des informations plus subjectives, issues d'entretiens, relatives à l'organisation et l'accompagnement nécessaires à leur déploiement. Des **entretiens qualitatifs** ont donc été réalisés avec :

- **Chacun des propriétaires ou gestionnaires de démarche** pour bien connaître l'intégralité du processus de la démarche : préparation et accompagnement en amont, déroulé de l'audit, accompagnement et poursuite en aval, animation d'un réseau de labellisés, temps à consacrer, budget à prévoir entre les coûts directs et indirects, aides financières disponibles, éventuelles évolutions à venir, participation d'ADN Tourisme et d'ATD ou de leurs membres à la gouvernance, l'accompagnement ou la promotion de la démarche, autres parties prenantes...
- **Des organismes institutionnels du tourisme** qui accompagnent la mise en place de ces démarches : description de l'engagement de la structure, collecte de retours d'expérience, personnel nécessaire et temps à consacrer au lancement ou au suivi des démarches, sensibilisation ou formation éventuelles, mise en place de process et exemples de bonnes pratiques d'accompagnement et d'animation, autres parties prenantes...
- **Quelques professionnels candidats ou labellisés** afin de recueillir des retours « terrain » : raison de l'engagement, personnel nécessaire et temps à consacrer au lancement ou au suivi des démarches, durée et complexité du processus de qualification, sensibilisation ou formation éventuelles, accompagnement reçu, leviers d'actions, résultats obtenus et autres compléments aux informations recueillies auprès des propriétaires/gestionnaires de démarche et des organismes institutionnels du tourisme.

Concernant les prérequis, l'engagement et les modalités de contrôle, les auteurs ont défini les **éléments d'exigence** suivants, qui peuvent être validés (✓) ou non (✗) :

- **L'impartialité de l'audit** : est-il effectué par une tierce partie (éviction du « juge et partie ») ?
- **La typologie des audits** : y a-t-il des audits terrain, si oui, à quelle fréquence ? Y a-t-il des audits documentaires (envoi de pièces justificatives telles que des factures, des relevés...), si oui, à quelle fréquence ?
- **L'identité de l'organisme de validation** : existe-il un jury externe ?
- **Prévision de sanction** : des sanctions, pouvant aller jusqu'au retrait du label, sont-elles envisagées sous certaines conditions ?
- **Suivi d'amélioration continu** : y a-t-il une incitation franche (via un suivi ou un accompagnement) pour encourager les structures labellisées à se perfectionner d'année en année ?

Méthodologie : Analyse des référentiels selon les Objectifs de Développement Durable

Selon l'ONU, le tourisme a le potentiel de contribuer, directement ou indirectement, à la totalité des 17 ODD définis en 2015 et est notamment ciblé dans les objectifs 8, 12 et 14. Le tourisme durable étant fortement présent dans le Programme 2030, il nous a semblé pertinent d'utiliser cette référence universelle et internationale pour conduire nos travaux.

Tableau d'analyse

L'analyse croise les critères des référentiels des différentes démarches avec chacun des 17 ODD. L'objectif de cette partie est ainsi de mettre en lumière la manière dont sont traités ces ODD dans les référentiels. Pour cela, 2 ou 3 indicateurs clés en matière de tourisme ont été identifiés pour chaque ODD.

ODD	Description ONU appliquée au tourisme	Indicateurs définis par le groupe de travail
 1 PAS DE PAUVRETÉ Mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes partout dans le monde	Le tourisme fournit des revenus grâce à la création d'emplois aux niveaux local et communautaire. Cela peut être lié aux stratégies nationales de réduction de la pauvreté et à l'esprit d'entreprise. Le faible niveau d'exigence en matière de compétences et le recrutement local peuvent autonomiser les groupes défavorisés, en particulier les jeunes et les femmes.	Emploi non précaire : recrutement responsable, formation en continu, mesures de protection sociale Accès équitable aux services touristiques : prestation dédiée ou réduction pour les familles ou publics défavorisés Favoriser les commerces et structures locales
 2 FAIM «ZÉRO» Mettre fin à la faim, assurer la sécurité alimentaire et la nutrition, promouvoir une agriculture durable	Le tourisme peut stimuler l'agriculture durable et la vente de produits locaux aux touristes. L'agriculture durable peut générer des revenus supplémentaires tout en valorisant l'expérience touristique.	Achats alimentaires responsables de produits "bon, propres et justes" : bons en termes de qualité gustative, propres par rapport au respect des normes d'hygiène et sans pression environnementale et payé au juste prix aux producteurs en éliminant le plus possible les intermédiaires (définition de Carlo PETRINI) Favoriser/Promouvoir l'agriculture durable Lutte contre le gaspiillage alimentaire : sensibilisation, formation, action
 3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE Assurer une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tout âge	Les recettes générées par le tourisme peuvent être réinvesties dans les soins et les services de santé, l'amélioration de la santé maternelle, la réduction de la mortalité infantile et la prévention des maladies.	Santé des clients et employés Sécurité des clients et employés
 4 ÉDUCATION DE QUALITÉ Assurer une éducation de qualité, inclusive et équitable et promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie pour tous	Le secteur du tourisme offre des possibilités d'emplois directs et indirects aux jeunes, aux femmes et aux personnes ayant des besoins spécifiques, qui devraient en bénéficier par des moyens de formation. Le tourisme a le potentiel de promouvoir l'inclusion.	Formation aux compétences techniques et professionnelles du tourisme : accueil, hospitalité, communication, commerce... Sensibilisation à la culture et au patrimoine local Sensibilisation au développement durable du tourisme

ODD	Description ONU appliquée au tourisme	Indicateurs définis par le groupe de travail
 Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles	Le tourisme peut être un outil permettant aux femmes de s'engager pleinement et de jouer un rôle de premier plan dans tous les aspects de la société. Il peut autonomiser les femmes en particulier grâce à la création d'emplois.	Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité Parité H/F dans le recrutement
 Assurer la disponibilité et la gestion durable de l'eau et de l'assainissement	Les investissements touristiques peuvent améliorer les services publics tel que l'accès à l'eau, l'hygiène et l'assainissement pour tous. L'utilisation mesurée de l'eau dans le tourisme, le contrôle de la pollution et l'efficacité technologique peuvent être essentiels à la sauvegarde de cette ressource précieuse.	Amélioration et contrôle de la qualité de l'eau : assainissement, lutte contre la pollution Mesure de la consommation d'eau et suivi Limitation de consommation d'eau
 Assurer l'accès à une énergie abordable, fiable, durable et moderne pour tous	En tant que secteur à forte intensité énergétique, le tourisme peut accélérer la transition vers une part accrue des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique mondial. En encourageant les investissements dans les sources d'énergie propres, le tourisme peut contribuer à réduire les gaz à effet de serre, à atténuer le changement climatique et à favoriser l'accès de tous à l'énergie.	Favoriser l'usage des énergies renouvelables ou propres Mesure de consommation d'énergie et suivi Actions de réduction de la consommation d'énergie
 Promouvoir un soutien, une inclusion et une durabilité, la croissance économique, l'emploi et un travail décent pour tous	Le tourisme, en tant que commerce de services, est l'une des quatre principales recettes d'exportation dans le monde, fournissant actuellement un emploi sur dix. Le secteur offre des possibilités de travail décent dans le tourisme, en particulier pour les jeunes et les femmes et des politiques qui favorisent une meilleure diversification.	Egalité d'accès au travail Inclusion et respect de la population et culture locale Formation continue des collaborateurs ou renforcement des capacités
 Construire des infrastructures résilientes, promouvoir une industrialisation inclusive et durable et favoriser l'innovation	Le développement du tourisme repose sur les infrastructures publiques et privées. Le secteur peut influencer la mise à niveau des politiques publiques et la modernisation des infrastructures, en les rendant plus durables, innovantes et économes en ressources. Il s'oriente vers une croissance à faible émission de carbone, attirant ainsi les touristes et d'autres sources d'investissement étranger.	Eco-conception/rénovation énergétique des bâtiments et infrastructures Installation d'équipements/infrastructures et promotion des mobilités douces Installation de matériaux et d'équipements pour la gestion (recyclage et la réduction) des déchets
 Réduire les inégalités au sein des pays et entre eux	Le tourisme peut être un outil puissant pour réduire les inégalités, s'il implique les populations locales et toutes les parties prenantes clés dans son développement. Il peut contribuer à la rénovation urbaine et au développement rural en donnant aux gens la possibilité de prospérer dans leur lieu d'origine. C'est un moyen efficace d'intégration et de diversification économique.	Soutien des initiatives de tourisme social et solidaire Actions pour permettre la résilience des professionnels du tourisme en cas de crise et de choc Assurer des valeurs de non-discrimination et d'égalité des chances dans le recrutement

ODD	Description ONU appliquée au tourisme	Indicateurs définis par le groupe de travail
 11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES Rendre les villes et établissements humains inclusifs, sûrs, résilients et durables	Le tourisme peut permettre d'améliorer les infrastructures et l'accessibilité urbaine, tout en préservant le patrimoine culturel et naturel. Les investissements dans des infrastructures vertueuses (transports plus efficaces, réduction de la pollution atmosphérique...) devraient se traduire par des villes plus intelligentes et plus vertes, non seulement pour les résidents mais aussi pour les touristes.	Favoriser l'accessibilité : au minimum adapté au handicap moteur Infrastructures et collectivités inclusives Préservation et promotion du patrimoine naturel et culturel
 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES Assurer les modes de consommation et de production durables	Le secteur du tourisme doit adopter des modes de consommation et de production durable. Les outils de suivi des impacts sur le développement durable pour les touristes (y compris l'énergie, l'eau, les déchets, la biodiversité et la création d'emplois) permettront d'améliorer les résultats économiques, sociaux et environnementaux.	Favoriser les achats, fournisseurs, investissements locaux et entreprises locales : circuits courts, Economie Sociale et Solidaire Outil de suivi de la consommation et contrôle des impacts sur le développement durable Favoriser la réduction et gestion (recyclage, réutilisation ou le traitement) des déchets
 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES Prendre des mesures pour lutter contre le réchauffement climatique	Le tourisme contribue au changement climatique et est affecté par celui-ci. Les acteurs du tourisme doivent jouer un rôle de premier plan dans la réponse mondiale aux changements climatiques. En réduisant son empreinte carbone, dans le secteur des transports et de l'hébergement, le tourisme peut bénéficier d'une croissance à faibles émissions de carbone et aider à relever l'un des défis les plus urgents de notre époque.	Encourager la mobilité alternative non carbonée Mesures et/ou réduction et/ou compensation des émissions de gaz à effet de serre Adaptation aux changements climatiques : stratégie ou plan d'adaptation
 14 VIE AQUATIQUE Conserver et utiliser durablement les océans et les mers et les ressources marines pour le développement durable	Le tourisme côtier et maritime repose sur des écosystèmes marins sains. Le développement du tourisme doit faire partie de la gestion intégrée des zones côtières afin de contribuer à la conservation et à la préservation des écosystèmes marins. Le tourisme doit avoir la capacité de promouvoir une économie bleue, contribuant à l'utilisation durable des ressources marines.	Actions de réduction de la pollution de l'eau Achats écologiques (pêche durable, produits d'entretien non toxiques...) qui permettent de préserver la faune et la flore marine Informations, sensibilisations ou actions de protection de la biodiversité marine
 15 VIE TERRESTRE Protéger, restaurer et promouvoir l'utilisation durable des écosystèmes terrestres et enrayer la perte de la biodiversité	La riche biodiversité et le patrimoine naturel sont souvent les principales raisons pour lesquelles les touristes visitent une destination. Le tourisme peut jouer un rôle majeur s'il est géré de manière durable dans les zones fragiles, non seulement dans la conservation et la préservation de la biodiversité, mais aussi dans la génération de revenus en tant que moyen de subsistance alternatif pour les communautés locales.	Actions de protection de la faune et de la flore : lutte contre l'usage des pesticides et produits chimiques... Sensibilisation à la faune et la flore locale Promouvoir ou proposer une offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne
 16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES Promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives, assurer l'accès à la justice pour tous et mettre en place des institutions inclusives	Alors que le tourisme contribue à des milliards de rencontres entre des personnes d'origines culturelles diverses, le secteur peut favoriser la tolérance et la compréhension multiculturelles et interconfessionnelles, jetant les bases de sociétés plus pacifiques. Le tourisme, qui profite aux communautés locales et les fait participer, peut également consolider la paix dans les sociétés sortant d'un conflit.	Relations transparentes et responsables avec les fournisseurs et les employés Prise de décisions basées sur l'ouverture, la concertation et l'écoute de toutes les parties prenantes Garantir l'accès public à l'information

ODD	Description ONU appliquée au tourisme	Indicateurs définis par le groupe de travail
 Renforcer les moyens de mise en œuvre et revitaliser le partenariat mondial pour le développement durable	En raison de sa nature intersectorielle, le tourisme a la capacité de renforcer les partenariats public-privé et d'engager de multiples parties prenantes – internationales, nationales, régionales et locales – à travailler ensemble pour atteindre les ODD et d'autres objectifs communs. Les politiques publiques et le financement innovant sont au cœur de la réalisation du Programme 2030.	Favoriser la coopération avec les professionnels du tourisme du territoire
		Participation citoyenne auprès de la communauté locale

A partir des indicateurs définis ci-dessus, trois éléments caractéristiques sont pris en compte de manière croisée dans l'analyse, à savoir l'impact du critère sur l'ODD, son importance et son objectif.

	Typologie des caractéristiques	
	D = Direct	I = Indirect
	O = Obligatoire	R = Recommandé (ou nombre de points)
	R = objectif de Résultat	M = objectif de Moyen

L'objectif du critère est relatif au niveau d'exigence demandé pour le valider. Un critère est à objectif de **résultat** si un résultat est constaté et/ou qu'une preuve justificative (ex. facture d'achat) est demandée pour le valider. Un critère est à objectif de **moyen** lorsque la mise en place d'action est encouragée sans preuve de résultat (ex. déclaration sur l'honneur d'engagement).

Ces caractéristiques, ainsi que les indicateurs, permettent d'atteindre quatre niveaux de traitement de l'ODD :

Correspondance entre indicateurs et caractéristiques des critères	Traitement de l'ODD	Lecture
Au minimum 3 critères renseignés avec au moins 2 critères à impact direct et à objectif de résultat, si possible avec plus de 50% de critère obligatoire	Principal	L'ODD est abordé de manière principale dans le référentiel
Au minimum 2 critères renseignés, avec au moins 2 critères à impact direct, si possible à objectif de résultats	Modéré	L'ODD est abordé de manière modérée dans le référentiel
Au minimum 1 critère renseigné	Partiel	L'ODD est abordé de manière partielle dans le référentiel
Aucun critère renseigné	Non abordé	L'ODD n'est pas abordé dans le référentiel

Un critère peut être associé à plusieurs indicateurs, sans nombre de répétition limité, tant qu'il est en lien avec la thématique. De plus, un référentiel peut aborder de manière principale un nombre illimité d'ODD, tant que les résultats de l'analyse respectent le barème. Enfin, le comité final s'est réservé le droit de réévaluer, de façon exceptionnelle, le niveau de traitement attribué à certains ODD, s'il juge que le niveau obtenu avec la correspondance théorique ci-dessus n'était pas représentatif.

Cas particuliers :

- Pour une même démarche, quand il existe plusieurs référentiels adaptés à différents métiers, l'ensemble des référentiels ont été étudiés pour l'analyse et tous les critères sont rassemblés dans l'étude, sans distinction particulière. Cependant, si les référentiels sont très différents, alors dans ce cas très particulier, plusieurs analyses sont réalisées (ex : Tourisme Équitable).

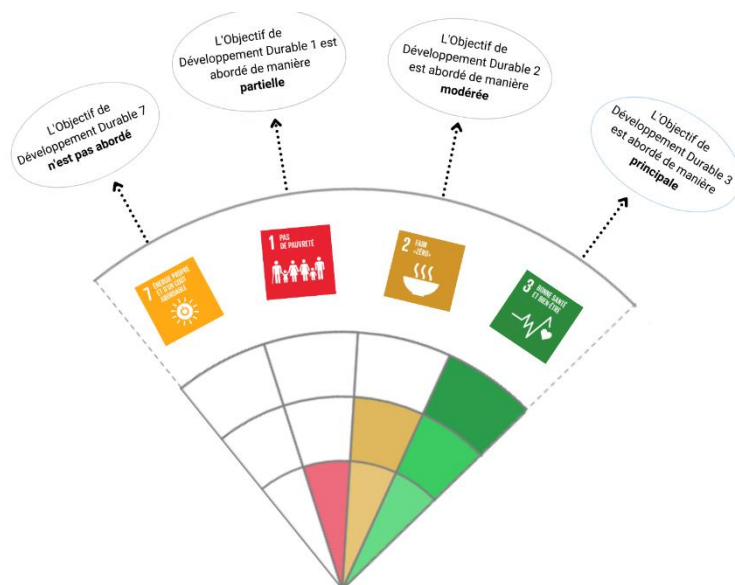
- Si, pour sa labellisation, une démarche B exige l'obtention d'une première démarche A également étudiée dans le guide, alors l'analyse pourra intégrer les deux référentiels (ex : Village de Neige, qui dépend de Station Verte).

Diagramme et commentaire

Pour chaque fiche, le diagramme permet de conclure le tableau qui le précède et ainsi de visualiser la répartition de traitement des ODD par la démarche. Il est découpé en fonction des trois grands piliers du développement durable et constitue une conclusion visuelle du tableau. Il doit être impérativement lu, compris et communiqué avec celui-ci.

Le but de l'analyse est de mettre en évidence les ODD pour lesquels chacune des démarches sont engagées. Une démarche n'a donc pas vocation à aborder de manière principale tous les ODD. Un niveau de traitement moindre ne signifie pas un désengagement de la démarche sur ces ODD qui peuvent être considérés comme des thématiques de progression pour les évolutions des référentiels.

A la suite du diagramme, un commentaire non exhaustif permet de revenir sur les points les plus importants des résultats de l'analyse ainsi que, de manière globale, sur les aspects généraux et différenciants de la démarche.



Cas particuliers : analyse alternative

Pour certaines démarches sans référentiel de critères définis ou pour lesquelles le référentiel ne peut être communiqué, une analyse alternative du traitement des ODD a été réalisée, prenant la forme d'un texte explicatif. Elle se base sur le cahier des charges et/ou les grandes orientations ou valeurs des démarches concernées afin de faire ressortir 3 à 4 ODD principalement abordés. Ceci concerne Bistrot de Pays, Bon pour le Climat, ISO 14001, ISO 20121, Passeport Vert, Petites Cités de Caractère, Site Remarquable du Goût, Vignobles et Découvertes et Village Étape.

Points de vigilance

ADN Tourisme et ATD attirent l'attention des lecteurs et utilisateurs de ce guide sur :

- **La terminologie :**
 - Les démarches peuvent avoir des fonctionnements différents entre critères obligatoires ou recommandés, critères à points ou encore des grandes valeurs et orientations. A des fins de compréhension, le terme de « critère » uniquement sera utilisé dans ce guide pour regrouper tous ces éléments.
 - De plus, nous utiliserons le terme « critère obligatoire » pour désigner les critères impératifs imposés aux labellisés. A l'inverse, le terme « critère optionnel » s'appliquera aux critères recommandés ou facultatifs non imposés aux labellisés.

- Enfin, nous employons le terme « audit » pour désigner de manière globale tout acte de contrôle qui serait fait durant le processus de labellisation : audits, visites d'évaluation, diagnostic, inspection de contrôle...
- **Les référentiels :**
 - L'analyse porte sur l'ensemble des critères des différents référentiels. Pour les démarches proposant un niveau de progression, cela correspond au niveau maximum d'exigence. Pour les démarches ayant des référentiels adaptés à différentes typologies de métiers, l'analyse a été faite sur l'ensemble des critères des référentiels, sauf cas particulier (ex. ATES).
 - Les niveaux de détail des référentiels ne sont pas équivalents d'une démarche à l'autre. Malgré une analyse approfondie pour associer critères et ODD, celle-ci dépend du volume et de la précision des critères proposés (chapitre/critères/sous-critères).
 - Les référentiels ne sont pas toujours en libre accès au grand public. Ils nous ont parfois été transmis sous réserve de confidentialité de la part des propriétaires ou gestionnaires des démarches. Sans accès à ces référentiels, nous avons étudié les grandes valeurs.
 - Certains référentiels ont été élaborés ou révisés en prenant en compte les ODD. Le résultat de l'analyse peut s'en trouver valorisé.
- **L'impartialité :** Par leur position d'associations représentant un large réseau d'acteurs du tourisme, les auteurs ne valoriseront pas une démarche plutôt qu'une autre sur des critères subjectifs.
- **Le choix du périmètre :** Pour cette première édition, le guide ne couvre pas l'intégralité des démarches identifiées. Une seconde sélection fera l'objet d'une analyse ultérieure et d'un complément de publication à ce guide.
- **La subjectivité :** La méthodologie de ce guide est basée sur des éléments déclaratifs provenant d'entretiens et d'auto-déclarations de chacun des propriétaires ou gestionnaires des démarches à l'appui des référentiels.
- **La transparence :** Les propriétaires ou gestionnaires des démarches ont été informés avant publication de la teneur et des résultats de nos travaux.

Pour une compréhension optimale d'une démarche, il est nécessaire de considérer :

- La notoriété de la démarche : ancienneté, nombre de labellisés, typologie du propriétaire (public/privé), implantation géographique (locale/nationale/internationale)
- Les prérequis et le process de candidature : classement ou appartenance préalable à un réseau, audit en milieu avec actions correctives ou en fin de procédure...
- Les modalités de contrôle : fréquence des audits, externalisation des audits et/ou des jurys...
- La gouvernance et l'adaptation des référentiels aux différentes activités : parties prenantes, nombre et modalités de révisions des référentiels...

Nous attirons votre attention sur cette analyse.

Les diagrammes de conclusion ne doivent pas être vus comme une étude du gage de qualité d'une démarche mais bel et bien de l'intégration des 17 ODD dans les référentiels. Il ne faut donc pas interpréter une démarche ayant une roue "très colorée" comme meilleure, ou ayant une roue "peu colorée" comme peu qualitative.

LEXIQUE

Dans le langage courant, le mot « label » est employé pour englober toutes les démarches de labellisation. En réalité, il existe de nombreux termes tels que norme, certification, marque, charte... Dans le domaine du tourisme, il s'avère que les termes sont souvent employés les uns à la place des autres. Ainsi, les auteurs du guide ont jugé nécessaire de définir les principaux termes des démarches étudiées ici et se sont accordés sur les définitions suivantes.

Norme

Une norme est un document établi par consensus et approuvé par un organisme reconnu, qui fournit :

- Pour des usages communs et répétés des règles, des lignes directrices ou des caractéristiques,
- Pour des activités ou leurs résultats garantissant un niveau d'ordre optimal dans un contexte donné¹.

La norme doit impérativement lister les méthodes pour reproduire un produit ou un service et être reconnue par les professionnels du milieu concerné. Les établissements qui rédigent les normes sont appelés organisme de normalisation. A l'international, il s'agit de l'International Organization for Standardization (ISO) dont l'Association Française de Normalisation (AFNOR) est membre. La norme n'est pas un règlement, elle est majoritairement d'application volontaire et une minorité est obligatoire. Une norme n'est pas obligatoirement certifiable. Ainsi, sur les quelques 60 000 normes ISO, seules 3% ont des décrets d'application d'état (certification). Les normes ISO finissant par les chiffres 1, 2, 3, 4 ou 5 sont certifiables et celles finissant par 6, 7, 8, 9 ou 0 ne le sont pas.

⇒ Exemples : ISO 9001, ISO 14001, ISO 20121, ISO 26000

Certification

La certification est une procédure par laquelle une tierce partie donne une assurance écrite qu'un produit, un processus ou un service est conforme à des exigences spécifiques (référentiel de critères)². Elle est délivrée par des organismes certificateurs indépendants ainsi que des pouvoirs publics. La conformité peut parfois être valorisée par l'octroi du droit d'usage d'une marque de garantie.

⇒ Exemples : ISO 9001, ISO 14001, ISO 20121, NF Environnement, Ecolabel Européen

Marque

Une marque est un signe distinctif qui peut-être un mot, un nom, un slogan, un logo, un dessin ou la combinaison de plusieurs ou l'intégralité de ces éléments. Il en existe plusieurs types.

Marque individuelle

« Au sens de la propriété industrielle, une marque [individuelle] est un signe permettant de distinguer précisément les produits et services d'une entreprise de ceux [de même nature] de ses concurrents. [...] En déposant sa marque à l'Institut national de la propriété industrielle (INPI), le propriétaire obtient un monopole d'exploitation sur le

¹ Définition de ISO

² Définitions de la norme ISO/CEI 17000:2004 (article 5) et du Code de la Consommation (article L115-27)

territoire français pour 10 ans, renouvelable indéfiniment. Il est ainsi le seul à pouvoir l'utiliser et peut se défendre en poursuivant en justice toute personne qui imiterait ou utiliserait aussi sa marque »³.

⇒ *Exemples : marques de constructeurs automobiles, de prêt-à-porter, d'opérateurs téléphoniques*

Marque collective / partagée / de réseau

Une marque collective distingue des produits ou services d'acteurs présentant des caractéristiques propres, sans validation de critères particuliers et sans processus d'évaluation indépendant. Elle permet de revendiquer une fierté d'appartenance (à un territoire, à un réseau d'acteurs...) et l'adhésion à des valeurs communes.

⇒ *Exemples : marque Bretagne, marque Vigneron Indépendant, marque France Relance, Accueil Vélo*

Marque de garantie

Une marque de garantie est une distinction destinée à être utilisée par tous les producteurs et fournisseurs de produits ou services dont certaines caractéristiques ont objectivement été attestées par une démarche de labellisation et dont les spécificités sont donc uniformisées. La marque de garantie est déposée pour sa propriété intellectuelle par le propriétaire de la démarche et est accompagnée d'un droit d'usage.

⇒ *Exemples : Accueil Vélo, Tourisme & Handicap, Fairtrade, AB Agriculture Biologique*

Label

Le terme de « label » est un emprunt à l'anglais "label", signifiant marque/étiquette. Outre la promotion, la version française y ajoute toutefois une notion de qualité et de garantie dans le processus de production ou de servuction. « Le label doit être réservé à des dispositifs visant à offrir à leurs cibles une garantie objective de conformité à des caractéristiques établies dans un référentiel ou cahier des charges »⁴. Un label est constitué de trois critères :

- Un usage collectif,
- Un dispositif de candidature et de sélection (référentiel) associé à un signe (dite marque de garantie),
- Une promesse de garantie.

Un label se base sur une candidature volontaire de l'entité qui souhaite en bénéficier et est évalué par une entité indépendante. Si les critères fixés dans un cahier des charges sont respectés, alors la candidature est validée et « une marque [de garantie] vient matérialiser l'attribution [du label] afin de rendre visibles et identifiables les produits et services qui en bénéficient »⁴. La marque n'est donc que la partie visible d'une démarche. Un label peut être créé et géré par un organisme professionnel privé ou par des autorités publiques, auquel cas il a pour finalité l'intérêt général. Enfin, par son caractère volontaire, le label peut parfois venir en complément d'un socle législatif existant car il a une démarche incitative qui vise à encourager des pratiques vertueuses sur un marché et qu'il distingue des structures aux pratiques exemplaires.

⇒ *Exemples : Accueil Vélo, Tourisme & Handicap, Clef Verte, Ecocert*

Écolabel

Un label est dit « écolabel » lorsqu'il est en conformité avec l'ISO 14024. L'ADEME⁵ définit ainsi 4 conditions nécessaires pour utiliser ce terme :

- Disposer d'un référentiel accessible gratuitement sur les sites internet des écolabels,
- Avoir une certification réalisée par une tierce partie indépendante,
- Avoir des critères environnementaux qui portent sur l'ensemble du cycle de vie du produit ou du service,
- Avoir des critères environnementaux qui portent sur les différents impacts environnementaux que peut générer le produit ou le service.

⇒ *Exemples (liste exhaustive) : Écolabel européen, Écolabel Nordique, Ange Bleu*

³ INSEE et INPI

⁴ [Le label public : enjeux, définitions et méthodologie](#) – Direction des affaires juridiques du MEFSIN – Juin 2021

⁵ [Les avis de l'ADEME – Les labels environnementaux](#) – ADEME – Novembre 2018

Affichage / Étiquette

L'affichage est une note calculée sur l'ensemble du cycle de vie d'un produit ou d'un service sur la base d'un référentiel qui permet une évaluation régulière dans l'optique d'une démarche de progrès sans validation de critères obligatoires.

⇒ Exemples : *Affichage Environnemental, Nutri-Score, Étiquette Énergie*

Charte

La charte est un texte juridique ou une règle fondamentale censée s'appliquer à tous, ayant pour but de garantir des libertés, des droits ou des devoirs. Elle n'est pas vérifiée par un auditeur interne ou externe à la démarche et repose sur un principe d'engagement volontaire, généralement ratifié par une signature.

⇒ Exemples : *Charte du voyageur (Vannes Golfe du Morbihan Tourisme), Charte des 15 engagements écoresponsables (Ministère des Sports)*

LÉGENDES

Pictogrammes



Description de la démarche

N
N+...

Année de candidature
Année de suivi après obtention



Propriétaire de la démarche



Candidats cibles de la démarche



Date de création



Zone géographique éligible



Nombre de labellisés + année de référence



Niveau de progression



Contact du propriétaire/gestionnaire de la démarche



Site internet



Référentiel de critères sur demande



Référentiel de critères en libre accès



Durée de validité de la démarche



Formation nécessaire/conseillée



Équivalent Temps Plein nécessaire au sein de la structure candidate



Temps à prévoir pour monter et instruire le dossier (depuis la décision de se lancer à l'octroi de la démarche)



Détail des coûts obligatoires non transparent



Détail des coûts obligatoires transparent



Coûts facultatifs supplémentaires à prévoir



Subventions et financements



Processus de candidature soumis à un calendrier strict dans l'année

Abréviations et acronymes

ACV : Analyse du Cycle de Vie	DROM-COM : Département et Région d'Outre-Mer – Collectivité d'Outre-Mer
ADEME : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie	DSP : Délégation de Service Public
AFNOR : Association Française de Normalisation	ECS : Eau Chaude Solaire
AG : Assemblée Générale	EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale
AMAP : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysane	ESAT : Établissement et Service d'Aide par le Travail
AMI : Appel à Manifestation d'Intérêt	ESN : Entreprises de Services du Numérique
APB : Aire de Protection Biotope	ESS : Économie Sociale et Solidaire
APCA : Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture	ETP : Équivalent Temps Plein
ATD : Acteurs du Tourisme Durable	FEE : Foundation for Environmental Education – <i>Fondation pour l'Éducation à l'Environnement</i>
ATES : Association pour le Tourisme Équitable et Solidaire	FFCC : Fédération Française des Campeurs-caravaniers et Camping-caristes
ATH : Association Tourisme et Handicaps	FNBP : Fédération Nationale des Bistrots de Pays
ATR : Agir pour un Tourisme Responsable	FTD : Fonds Tourisme Durable
BEGES : Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre	GERES : Groupement pour l'Exploitation Rationnelle de l'Énergie Solaire
BIT : Bureau d'Information Touristique	GES : Gaz à Effet de Serre
BSPCE : Bons de Souscription de Parts de Créateur d'Entreprise	GIEC : Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat
CA : Conseil d'Administration	GPS : Géo-Positionnement par Satellite
CAUE : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement	GR : Grande Randonnée
CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie	GRI : Global Reporting Initiative
CDNPS : Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites	GSTC : Global Sustainable Tourism Council – <i>Conseil Mondial du Tourisme Durable</i>
CDT : Comité Départemental du Tourisme	GT : Groupe de Travail
CE : Commission Européenne	H/F : Homme / Femme
CHSCT : ex-Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail – <i>actuellement CSE</i>	HLL : Habitation Légère de Loisirs
CIR : Crédit d'Impôts Recherche	HPA : Hôtellerie de Plein Air
CIVAM : Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural	HT : Hors Taxes
CN... : Commission/Conseil/Comité National(e) ...	ICPE : Installations Classées Protection de l'Environnement
COFRAC : Comité Français d'Accréditation	IGEDD : Inspection Générale de l'Environnement et du Développement Durable
CRT : Comité Régional du Tourisme	INC : Institut National de la Consommation
CSE : Comité Social et Économique	INPI : Institut National de Propriété Intellectuelle
CSSPP : Commission Supérieure des Sites, Perspectives et Paysages	INR : Institut du Numérique Responsable
CTN : Conseiller Technique National	INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économiques
DD : Développement Durable	ISO : International Organization for Standardization – <i>Organisation Internationale de Normalisation</i>
DDPP : Direction Départementale de la Protection des Populations	JEI : Jeune Entreprise Innovante
DDT(M) : Direction Départementale des Territoires (et de la Mer)	JO : Journal Officiel
DGE : Direction Générale des Entreprises	LPO : Ligue de Protection des Oiseaux
DMA : Délégation Ministérielle à l'Accessibilité	MASA : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
DPEF : Déclaration de Performance Extra-Financière	MEAE : Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères

MEFSIN : Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique

MICE : Meetings, Incentives, Conferencing & Exhibitions – *Réunions, Congrès, Conférences & Expositions*

MTE : Ministère de la Transition Énergétique

MTECT : Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires

ODD : Objectif de Développement Durable

OFB : Office Français de la Biodiversité

OGM : Organisme Génétiquement Modifié

OMT : Organisation Mondiale du Tourisme

ONF : Office National des Forêts

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ONU : Organisation des Nations Unies

OPCO : Opérateurs de Compétences

OT : Office de Tourisme

PME : Petites et Moyennes Entreprises

PMR : Personne à Mobilité Réduite

PN : Parc National

PNR : Parc Naturel Régional

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PNUE : Programme des Nations Unies pour l'Environnement

RD : Recherche & Développement

RSE : Responsabilité Sociale/Sociétale des Entreprises

RSO : Responsabilité Sociale/Sociétale des Organisations

SD3V : Schéma Départemental des Véloroutes et Voies Vertes

SETO : Syndicat des Entreprises du Tour Operating

SME : Système de Management Environnemental

SNELAC : Syndicat National des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels

SN3V : Schéma National des Véloroutes et Voies Vertes

SR3V : Schéma Régional des Véloroutes et Voies Vertes

TO : Tour-Opérateur

TPE : Très Petites Entreprises

TTC : Toutes Taxes Comprises

UE : Union Européenne

UMIH : Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie

UNAT : Union Nationale des Associations de Tourisme

UNESCO : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization – *Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture*

VACAF : Vacances Caisse d'Allocations Familiales

VAE : Vélo à Assistance Électrique

VTC : Voiture de Transport avec Chauffeur

VV : Voie Verte

WWF : World Wide Fund for Nature – *Fonds Mondial pour la Nature*

ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique

QUELQUES BONNES PRATIQUES

COMMENT BIEN APPRÉHENDER UNE DÉMARCHE DE LABELLISATION ?



AVANT – Pour quelles raisons se lancer vers une labellisation de sa structure ou de son territoire ?

- Valoriser officiellement, avec validation d'un tiers à l'appui, **son engagement et ses actions en faveur du développement durable** et d'un tourisme plus responsable
- **Faire preuve d'éco-exemplarité**, afficher la politique durable du fonctionnement de sa structure
- **Fédérer ses équipes** et créer une émulation en interne autour d'un projet commun et valorisant
- **Faire évoluer sa structure/son territoire** autour de bonnes pratiques
- **Comprendre les problématiques et répondre aux attentes des parties prenantes** : fournisseurs, clients, visiteurs, partenaires, employés...
- **Faire diminuer l'impact environnemental** des activités touristiques et réduire les coûts de fonctionnement de l'établissement
- **Anticiper les réglementations** : de nombreux critères présents dans les cahiers des charges des démarches préfigurent très souvent des évolutions réglementaires quelques années plus tard
- **Bénéficier d'un cadre méthodologique** pour être en accord avec ses ambitions
- **Être cohérent avec la volonté globale de son projet** et parfois sa raison d'être

APRÈS – Valoriser l'obtention de sa reconnaissance : quelques suggestions de communication

- **S'approprier la démarche** : la communication n'incombe pas qu'au porteur, elle appartient aussi à la structure ou au territoire labellisé(e)
- **Mentionner l'octroi de la démarche** sur tous les supports de communication dans le respect des règles d'utilisation propres à la démarche

- **Dédier une page sur son site internet** aux démarches et aux actions internes liées
- **Renvoyer vers les pages internet** des porteurs de démarche
- **Communiquer** sur les réseaux sociaux, newsletters et autres supports

Points d'attention

- Chaque démarche de labellisation doit s'inscrire dans une stratégie globale. Avant de se lancer, il est important de :
 - Faire un état des lieux pour analyser la situation actuelle de la structure,
 - Identifier ses objectifs (internes, externes, court terme et long terme),
 - Définir les moyens disponibles et ceux nécessaires à allouer (budget, ressources humaines, logistique).
- Les audits de contrôle ne sont pas à voir comme des visites de sanction, ils permettent d'identifier des pistes de progrès grâce à un regard indépendant et impartial avec un expert et d'améliorer continuellement la démarche.
- De plus, la labellisation n'est pas une fin en soi, il s'agit d'amélioration continue de l'offre. Qu'elle valide des moyens ou un résultat, il faut continuer de faire vivre la démarche en interne et auprès des parties prenantes de la structure.
- Les démarches de labellisation ont généralement une cible double :
 - Les professionnels ou les territoires en tant que distinction de qualité, permettant de répondre aux demandes des clientèles, parfois spécifiques,
 - Le grand public en tant que critère de choix, comme garantie de la qualité.

DÉMARCHES DE LABELLISATION : LAQUELLE EST FAITE POUR MOI

Démarches à destination des socioprofessionnels

CIBLE	Organismes institutionnels du tourisme		Structures touristiques			
	OT	CDT/CRT	Hébergement	Restauration	Sites de visite et de loisirs	Autres
Démarches généralistes						
Affichage Environnemental			X			
Agir pour un Tourisme Responsable						X <i>Voyagistes</i>
B Corp	X	X	X	X	X	X <i>Multiples</i>
Bistrot de Pays				X		
Camping Qualité			X			
Clef Verte			X	X		
Divertissement Durable					X	
Écogîte			X			
Écolabel européen			X			
Écotable				X		
Engagé RSE	X	X	X	X	X	X <i>Multiples</i>
Esprit parc national			X	X	X	
Événement éco-engagé						X <i>Évènementiel</i>
Food index for Good				X		
Gîtes Panda			X			
Green Food				X		
Green Globe	X	X	X	X	X	X <i>Multiples</i>
Hôtels au Naturel			X			
ISO 14001	X	X	X	X	X	X <i>Multiples</i>
ISO 20121	X	X			X	X <i>Évènementiel</i>
Label Événement à Ambition Durable						X <i>Évènementiel</i>
Lucie 26000	X	X	X	X	X	X <i>Multiples</i>

NF Environnement Sites de Visite					X	
Tourisme Équitable	X	X	X	X	X	X Voyagistes
Valeurs Parc Naturel Régional			X	X	X	
Démarches spécifiques						
Accueil Paysan			X	X	X	X Produits
Accueil Vélo	X		X	X	X	X Vélocistes
Bienvenue à la Ferme			X	X	X	X Produits
Bon pour le Climat				X		
Numérique Responsable	X	X	X	X	X	X Multiples
Qualité Tourisme	X		X	X	X	X Multiples
Rando Accueil			X	X	X	
Site Remarquable du Goût				X		
Tourisme et Handicap	X		X	X	X	X

Démarches à destination des territoires

THEMATIQUE	Cadre de vie	Culture et patrimoine	Urbain / MICE	Rural / Campagne	Balnéaire / Nautique	Montagne
Démarches généralistes						
Cittaslow	X			X		
Destination Innovante Durable			X			
Famille Plus	X					
Flocon Vert						X
Global Destination Sustainability Index			X			
Green Destination	X		X	X		
Passeport Vert	X					
Pavillon Bleu					X	
Petites Cités de Caractère		X				
Station Verte	X			X	X	X
Village de Neige						X
Village Étape	X	X		X		
Villes et Villages Fleuris	X					
Démarches spécifiques						
Destination Pour Tous	X					
Territoire Vélo	X					
Vignobles et Découvertes		X		X		

FICHES DES DÉMARCHES À DESTINATION DES SOCIOPROFESSIONNELS

Démarches généralistes



Fiche d'identité de l'affichage



Mesure de l'impact environnemental d'une nuitée, petit-déjeuner compris, dans un hôtel à l'aide de 4 indicateurs environnementaux.



Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires (MTECT) via l'ADEME



Hôtels

*HPA : en phase de test

*Meublés de tourisme : lancement fin 2021 de la [Note touristique](#) qui vise à se rapprocher du socle de l'AE



2010



France



2022

200 hôtels environ ont calculé et validé leur note d'impact environnemental



Note entre A et E (A étant la meilleure note)



affichage.environnemental@ademe.fr



[ADEME](#)

Référentiel



4 indicateurs portant sur :

- Consommation d'eau
- Consommation d'énergies non renouvelable
- Impact sur le climat
- Part des produits issus de l'agriculture biologique ou écolabellisés dans les approvisionnements

Organisation structure



5 ans



Pas de formation obligatoire



100 % d'1 ETP sur 3 jours



3 – 6 mois si l'hôtel a déjà une bonne maturité des sujets environnementaux

Prérequis et engagement

Prérequis

- Aucun

Candidature et obtention

1. Consulter le [site](#) de l'ADEME dédié à la démarche et télécharger le cadre technique (gratuit)
2. S'adresser à son [contact local ADEME](#) pour des informations sur le dispositif : accompagnements possibles, structures évaluatrices...
3. Effectuer ou faire effectuer l'évaluation environnementale et le calcul des notes à l'aide d'un outil spécifique validé par la DSP de l'ADEME
4. Validation des données
5. Attribution de la note environnementale avec proposition d'un plan d'actions

Modalités de contrôle



Audit tierce partie



Audit terrain : Optionnel



Audit documentaire : Tous les 5 ans mise à disposition obligatoire des documents de preuves pour justifier le bon calcul de l'étiquette environnementale



Jury externe : ADEME via une DSP à des cabinets d'audit : AFNOR Certification, AMVALOR et CD2e



Prévision de sanction



Suivi d'amélioration continue : Webinaires pour les porteurs de l'étiquette

Budget



- **Gratuit** : Pas de droit d'entrée
- Coût d'audit de vérification des notes :
 - **4 800 € HT** (primo-audit)
 - **2 400 € HT** (audit pour évolution ou renouvellement)

Possibilité de tarif dégressif en cas de groupement hôtelier ou territorial

Réflexion en cours de l'ADEME sur une évolution des coûts d'audit



- Accompagnement par cabinets d'audit
- Coûts de travaux éventuels



[Aides Tremplin](#), Fonds Tourisme Durable jusqu'à 3 000 € sur les coûts d'audit

Gouvernance

Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- ADEME se charge des évolutions du processus de vérification des étiquettes environnementales

Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- **Le contenu du cahier des charges et ses évolutions dans le temps** : Cahier des charges rédigé à partir de travaux sur plusieurs années et un groupe de travail (syndicats de professionnels, ADEME, MTECT, CCI France, destinations touristiques). Les référentiels sont ensuite validés par l'ADEME via une DSP à des cabinets : RDC Environnement, AMVALOR et CD2e
- **La stratégie de développement de l'affichage** : Réunion du GT tous les 5 ans pour faire évoluer le cahier des charges

Construction et évolution du référentiel

- Référentiel élaboré à partir de travaux d'analyses de cycle de vie et basé sur les règles du cadre général de l'affichage environnemental le BPX-30-323
- Expérimentation en vue d'une mise en œuvre obligatoire de l'Affichage Environnemental est inscrite dans l'article 2 de la loi Climat et Résilience

Accompagnement

- ✕ **Propriétaire / gestionnaire**
- ✓ **Organismes institutionnels du tourisme** : CRT ou CDT selon les territoires
- ✓ **Autres structures** : Cabinets d'audit (ex : Betterfly Tourism a développé un outil de calcul de l'étiquette « Winggy » et propose de l'animation de réseau)

Contacts et financements locaux

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
1 PAS DE PAUVRETÉ 	Emploi non précaire	-				Partiel
	Accès équitable aux services touristiques	-				
	Commerces et structures locales	Pour chaque achat de l'hôtel, il est demandé la provenance si local, national ou import de ses consommables. Ainsi, l'hôtel est invité à relocaliser ses achats pour réduire ses impacts et pour augmenter les retombées économiques locales	D	O	R	
2 FAIM «ZÉRO» 	Achats alimentaires responsables	Provenance des achats alimentaires : local, national ou import	D	O	R	Principal
	Agriculture durable	Qualité des produits alimentaires : biologiques, certifiés	D	O	R	
	Gaspillage alimentaire	Quantité des produits alimentaires : les hôtels détaillent les quantités de produits alimentaires achetés pour estimer les déchets alimentaires pour réduire les pertes alimentaires	D	R	R	
3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	Santé	Quantité des produits alimentaires : achats alimentaires, produits d'accueil, produits d'entretiens et textiles	D	O	R	Partiel
	Sécurité	-				
4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	Compétences techniques et professionnelles du tourisme	-				Partiel
	Sensibilisation à la culture et au patrimoine local	-				
	Sensibilisation au développement durable	Sensibilisation des équipes : chaque hébergeur est formé à la notion d'impact environnemental en cycle de vie avec l'affichage environnemental. Il est proposé de sensibiliser les équipes	D	R	R	
5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité	-				Non Abordé
	Parité H/F dans le recrutement	-				
6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 	Qualité de l'eau	-				Modéré
	Mesure de la consommation d'eau	Indicateur consommation d'eau en cycle de vie : mise en place d'un plan d'action pour réduire les consommations d'eau directes	D	O	R	
	Limitation de consommation d'eau	Indicateur consommation d'eau en cycle de vie	D	O	R	
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE 	Énergies renouvelables	Production d'électricité d'origine renouvelable : existence de production d'électricité sur site	D	O	R	Principal
	Mesure de consommation d'énergie	Indicateur consommation de ressources énergétiques : l'étiquette environnementale calcule la consommation d'énergie sur site à partir de la facture d'énergie	D	O	R	
	Réduction de consommation d'énergie	Existence de production d'eau chaude sanitaire et indication de son rendement : décrire le système de production d'eau chaude et si existence d'ECS solaire	D	O	R	
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	Égalité d'accès au travail	-				Partiel
	Population et culture locale	-				
	Formation continue des collaborateurs	Sensibilisation des équipes : meilleure connaissance des impacts environnementaux et de la RSE des responsables d'hôtels et de leurs équipes	D	R	R	
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	Éco-conception / rénovation énergétique	Équipements de l'hôtel ; chaque équipement doit être décrit pour calculer les impacts environnementaux : supprimer l'équipement / optimiser son utilisation / remplacer l'équipement par un équipement plus performant	D	O	R	Partiel
	Infrastructures / promotion de mobilité douce	-				
	Équipements pour la gestion des déchets	-				

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	Tourisme social et solidaire	-				Non Abordé
	Résilience des professionnels du tourisme	-				
	Non-discrimination et égalité des chances	-				
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	Accessibilité	-				Non Abordé
	Infrastructures et collectivités inclusives	-				
	Patrimoine naturel et culturel	-				
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	Entreprises locales	Provenances des achats : local, national ou import	D	O	R	Principal
	Suivi des impacts développement durable	Indicateur consommation de ressources énergétiques	D	O	R	
	Réduction et gestion des déchets	Indicateur déchets : réduction significative des déchets, consommations d'eau et d'énergie sur site et achats responsables	D	R	R	
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	Mobilité alternative	Impact du transport de marchandise et des navettes clients	D	O	R	Principal
	Gaz à effet de serre	Indicateur impact sur le changement climatique : calcul de l'impact carbone de l'établissement à l'aide de toutes les données d'achats et de consommations, plan d'action pour réduire l'impact carbone	D	O	R	
	Adaptation aux changements climatiques	Indicateur impact sur le changement climatique : prise en compte de ressources directes et indirectes, indication totale, par nuitée et par poste	D	O	R	
14 VIE AQUATIQUE 	Réduction de la pollution de l'eau	Mesure des produits chimiques, notamment les produits d'entretiens espace verts, piscine pouvant avoir un gros impact sur l'eau	D	O	R	Principal
	Achats écologiques	Qualité des achats (biologiques / certifiés) : pour chaque achat il est demandé la caractéristique issue de l'agriculture biologique ou écolabellisé. Un produit certifié nécessite pas ou peu de produits chimiques qui détériorent la qualité de l'écosystème marin	D	O	R	
	Préservation de la biodiversité marine	Indicateur biodiversité : calcul d'un ratio sur tous les achats	D	O	R	
15 VIE TERRESTRE 	Protection de la faune et de la flore	Indicateur biodiversité	D	O	R	Principal
	Sensibilisation à la faune et la flore locale	Mise en place de questionnaire dédié à la gestion des espaces verts avec une note sur les pratiques de biodiversité	D	O	R	
	Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne	Nature des produits alimentaires : réduire la quantité de produits carnés ou laitiers dans les hôtels	D	O	R	
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	Relations transparentes	-				Partiel
	Concertation et écoute	-				
	Accès public à l'information	Format de l'étiquette environnementale : changement de pratiques des clients (achat des hôtels les mieux notés) et des hébergements (choix des pratiques les plus vertueuses) à l'aide des indicateurs fournis et de la note consolidée A,B	D	O	R	
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	Coopération avec les professionnels du tourisme	Description des achats : recherche d'optimisation des impacts des achats implique de se renseigner auprès des fournisseurs et de rechercher des solutions en partenariat avec eux	I	O	R	Partiel
	Participation citoyenne	-				

Diagramme de synthèse



Commentaire des auteurs

L’Affichage Environnemental est un format d’étiquette avec un référentiel accessible à tous. Le dispositif permet une mesure de base des objectifs de développement durable, incitant à l’amélioration continue.



Fiche d'identité du label



Garantie que les opérateurs de voyages impliquent les voyageurs et les acteurs du tourisme dans une démarche de tourisme responsable, de la conception du voyage jusqu'à sa réalisation sur place.



Association Agir pour un Tourisme Responsable (ATR)



Opérateurs de voyage



2015



Pays francophones



12 structures : [liste des membres](#)
+ 10 en cours de labellisation



Pas de graduation



contact@tourisme-responsable.org



[Agir pour un Tourisme Responsable](#)

Référentiel



42 indicateurs regroupés en **16 critères d'exigence** et **13 de bonnes pratiques**, autour de 3 axes :

- Cohérence
- Partenariat
- Transparence et sensibilisation client

Organisation structure



1 an



Pas de formation obligatoire mais ATR en recommande avec Travel Pro Formations



20 % d'1 ETP



6 mois

Prérequis et engagement

Prérequis

- Être adhérent à l'association Agir pour un Tourisme Responsable
- Être immatriculé sur le registre des opérateurs de voyage Atout France

Candidature et obtention

1. Prendre contact avec ATR pour obtenir les documents nécessaires à la candidature
2. Formuler une demande de labellisation à retourner à Écocert Environnement pour devis
3. Accompagnement dans la démarche de labellisation avec ATR
4. Audit d'habilitation
5. Analyse du rapport d'audit et attribution du label

Modalités de contrôle

- ✓ **Audit tierce partie** : Auditeurs d'Écocert Environnement
- ✓ **Audit terrain** : Tous les ans
- ✓ **Audit documentaire** : Tous les ans
- ✓ **Jury externe** : Auditeur délivre ou non l'attestation de conformité au label, signée par le directeur général d'Écocert Environnement
- ✓ **Prévision de sanction** : Retrait du label en cas de non-respect du référentiel
- ✓ **Suivi d'amélioration continue** : Certains critères de progrès sont proposés pour aller au-delà des critères d'exigence

Budget



- 100 € – 3 000 € HT : Coût d'adhésion
- 1 000 € – 3 000 € HT : Coûts de labellisation par Écocert Environnement



- 500 € – 1 000 € HT : Séminaire
- 500 € – 1 000 € HT : Formation
- **Compensation carbone** : absorption à 100 % sur le périmètre entreprise et client à partir de 2023 (5 - 20 € / tonne)

Gouvernance

Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- Comité annuel de suivi du label composé d'ATR, d'Écocert Environnement et diverses parties prenantes : bilan sur le fond et la forme des audits, préparation des évolutions du cahier des charges et du plan de contrôle. Mise à jour des documents soumise à l'approbation du comité exécutif et de l'AG d'ATR.

Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- **Le contenu du cahier des charges et ses évolutions dans le temps** : Membres et représentants d'ATR, représentants d'Écocert Environnement et invités temporaires : MEAE, SETO, INC, ATD...
- **La stratégie de développement du label** : ATR et Écocert Environnement

Construction et perspectives d'évolution du référentiel

- Entre 2006 et 2014, la première version du cahier des charges du plan de contrôle avait été pilotée avec AFNOR Certification. Depuis 2017, les passerelles ont été mises en place avec la plateforme internationale Travelife TO, reconnue par le GSTC.

Accompagnement

- ✓ **Propriétaire / gestionnaire**
- ✗ **Organismes institutionnels du tourisme**
- ✓ **Autres structures** : Écocert Environnement



Contacts et financements locaux

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
1 PAS DE PAUVRETÉ 	Emploi non précaire	Mettre en place des actions sociales pour les salariés, qui vont au-delà de la réglementation nationale : sondages réguliers sur le bien-être au travail, politique de communication interne comme outil de management, salle de détente mise à la disposition des salariés	D	O	R	Modéré
	Accès équitable aux services touristiques	-				
	Commerces et structures locales	Participation au développement local : participer à minima sur un site visité à des actions de développement de populations locales	D	O	R	
2 FAIM «ZÉRO» 	Achats alimentaires responsables	-				Non abordé
	Agriculture durable	-				
	Gaspillage alimentaire	-				
3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	Santé	-				Non abordé
	Sécurité	-				
4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	Compétences techniques et professionnelles du tourisme	Faire un bilan annuel avec les réceptifs pour aborder les thématiques du tourisme responsable et la qualité de la relation partenariale	D	O	R	Modéré
	Sensibilisation à la culture et au patrimoine local	Informier le client sur les enjeux liés à la destination	D	O	M	
	Sensibilisation au développement durable	Éducation et plaidoyer : s'engager localement pour promouvoir le tourisme responsable auprès des plus jeunes, des dirigeants et du grand public	D	R	R	
5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité	-				Non abordé
	Parité H/F dans le recrutement	-				
6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 	Qualité de l'eau	-				Partiel
	Mesure de la consommation d'eau	-				
	Limitation de consommation d'eau	Gestion de l'eau : utilisation de réducteurs de débit d'eau, utilisation de robinets temporisés, réutilisation de l'eau de pluie	D	O	R	
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE 	Énergies renouvelables	-				Modéré
	Mesure de consommation d'énergie	Gestion de l'énergie : audit énergétique	D	O	R	
	Réduction de consommation d'énergie	Gestion de l'énergie : éclairage de bureau éteint après les heures de bureau, éclairage basse consommation	D	O	R	
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	Égalité d'accès au travail	-				Modéré
	Population et culture locale	Participation au développement local : participer à minima sur un site visité à des actions de développement de populations locales	D	O	R	
	Formation continue des collaborateurs	Les formations avec les prestataires prioritaires doivent être privilégiées. Assurer un suivi des formations dans un but d'amélioration continue	D	O	R	
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	Éco-conception / rénovation énergétique	Gestion environnementale : écoconstruction	D	O	R	Modéré
	Infrastructures / promotion de mobilité douce	Transports alternatifs clients : encourager le client à utiliser : des vols directs ou des modes de transport alternatifs à l'avion, des modes de transport alternatifs à la route afin de limiter les émissions de CO ₂	D	R	R	
	Équipements pour la gestion des déchets	-				

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	Tourisme social et solidaire	-				Partiel
	Résilience des professionnels du tourisme	Fonds d'urgence et prévoyance	D	R	R	
	Non-discrimination et égalité des chances	-				
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	Accessibilité	-				Partiel
	Infrastructures et collectivités inclusives	Développement territorial : recours à des fournisseurs de proximité engagés dans l'économie sociale et solidaire	D	R	R	
	Patrimoine naturel et culturel	Informar le client sur les enjeux liés à la destination : des us et coutumes locales, des informations nécessaires au client pour une bonne application de la charte éthique	D	O	M	
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	Entreprises locales	Participation au développement local : participer à minima sur un site visité à des actions de développement de populations locales	D	O	R	Modéré
	Suivi impacts développement durable	Faire un bilan annuel avec les réceptifs, pour aborder les thématiques du tourisme responsable et la qualité de la relation partenariale	D	O	R	
	Gestion et réduction des déchets	Échanges de bonnes pratiques structure : les bonnes pratiques environnementales (gestion de l'eau, gestion des déchets, gestion de l'énergie...)	D	O	M	
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	Mobilité alternative	Transports alternatifs clients : encourager le client à utiliser : des vols directs ou des modes de transport alternatifs à l'avion, des modes de transport alternatifs à la route afin de limiter les émissions de CO ₂	D	R	M	Principal
	Gaz à effet de serre	Mise en place d'au moins 5 actions pour la gestion environnementale dont deux obligatoires sur l'évaluation carbone de l'entreprise (bilan carbone) puis la compensation carbone	D	O	R	
	Adaptation aux changements climatiques	Développer et diffuser une politique de gestion environnementale au sein de l'entreprise intégrant une stratégie de réduction de l'empreinte carbone de l'entreprise	D	O	R	
14 VIE AQUATIQUE 	Réduction de la pollution de l'eau	-				Non abordé
	Achats écologiques	-				
	Préservation de la biodiversité marine	-				
15 VIE TERRESTRE 	Protection de la faune et de la flore	-				Partiel
	Sensibilisation à la faune et la flore locale	Échanges de bonnes pratiques structure : les bonnes pratiques environnementales (gestion de l'eau, gestion des déchets, gestion de l'énergie...)	I	O	M	
	Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne	-				
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	Relations transparentes	Être transparent sur la répartition du prix de la prestation	D	O	M	Modéré
	Concertation et écoute	Prendre des dispositions pour optimiser le taux de retour des enquêtes de satisfaction : solliciter les voyageurs dès le retour, adresser un questionnaire par participant	D	O	R	
	Accès public à l'information	Bonnes pratiques des destinations fragiles : information sur les supports de communication des problématiques identifiées et des bonnes pratiques associées	D	O	R	
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	Coopération avec les professionnels du tourisme	Mettre en place une convention de partenariat avec ses réceptifs et ses TO	D	O	R	Modéré
	Participation citoyenne	Éducation et plaidoyer : mise en place de partenariats locaux avec des écoles, centres de formation universités	D	R	M	

Diagramme de synthèse



Commentaire des auteurs

ATR engage au déploiement d'un tourisme positif en incitant à l'échange et la mise en place de bonnes pratiques. La démarche met en avant les aspects sociaux et la décarbonation dans la gestion de l'activité touristique, essentiels à la transition vers un tourisme plus responsable.



Fiche d'identité du label



S'aligne sur la norme ISO 26000 pour impulser un modèle d'entreprise plus responsable et plus transparent, afin d'attester son engagement et ses impacts sociétaux et environnementaux positifs.



Association B Lab



Entreprises



Créé aux États-Unis en 2006
Lancé en France en 2014



International



777 structures en France : [liste des labellisés](#)
Plus de 7 000 labellisés dans le monde



Pas de graduation



contact@bcorporation.fr
[Formulaire de contact](#)



[B Corporation](#) (France)

Référentiel



200 questions valant 1 point chacune réparties en **5 chapitres** :

- Environnement
- Collaborateurs
- Collectivité
- Clients
- Gouvernance

Validation à partir de 80 points sur les 200 maximum

Organisation structure



3 ans



Formation à l'outil BIA avant la labellisation



15 % d'1 ETP



1 an

Prérequis et engagement

Prérequis

- DPEF concernant les performances sociales et environnementales de l'entreprise

Candidature et obtention

1. Prendre contact et se former au [B Impact Assessment](#) (BIA : outil numérique mesurant l'impact positif des entreprises sur l'environnement)
2. S'auto-évaluer sur le BIA
3. Transmettre les documents relatifs à l'auto-évaluation (si plus de 80 points au BIA)
4. Audit documentaire par B Lab
5. Modifier ses statuts juridiques pour intégrer des engagements envers les parties prenantes, la société et l'environnement
6. Signature du contrat (déclaration d'interdépendance) avec B Lab

Modalités de contrôle



Audit tierce partie : Auditeurs externes formés par le cabinet d'audit Standard Trust



Audit terrain



Audit documentaire : Tous les 3 ans



Jury externe : Validation par les actionnaires et administrateurs en AG



Prévision de sanction : Retrait du droit d'usage en cas de non-respect du référentiel



Suivi d'amélioration continue

Budget



- 250 € – 900 € HT : Coûts de soumission en fonction du chiffre d'affaires
- 2 000 € – 50 000 € HT : Coûts de certification annuels en fonction du chiffre d'affaires



Gouvernance

Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- Décisions prises par le Conseil national d'évolution des normes (CNEN) et le CA de B Lab (composé de 16 personnes)

Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- **Le contenu du cahier des charges et ses évolutions dans le temps** : Régie de manière indépendante par le CNEN et le CA de B Lab, avec la contribution d'intervenants externes et de GT
- **La stratégie de développement du label** : Régie de manière indépendante par le CNEN et le CA de B Lab, avec la contribution d'intervenants externes et de GT

Construction et perspectives d'évolution du référentiel

- Évolution du référentiel tous les 3 ans pour que les exigences restent en adéquation avec la conjoncture

Accompagnement

- ✓ **Propriétaire / gestionnaire** : Organisation de groupes de travail et de réflexion pour améliorer les pratiques
- ✗ **Organismes institutionnels du tourisme**
- ✓ **Autres structures** : B Leader (consultants indépendants), B-Corp Way (plateforme qui référence les cabinets de conseil)



Contacts et financements locaux



ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
1 PAS DE PAUVRETÉ 	Emploi non précaire	Collaborateurs : Rémunération	D	R	M	Modéré
	Accès équitable aux services touristiques	Clients : Produits et services pour population en difficulté	D	R	M	
	Commerces et structures locales	Collectivité : Développement économique local	D	R	M	
2 FAIM «ZÉRO» 	Achats alimentaires responsables	-				Non abordé
	Agriculture durable	-				
	Gaspillage alimentaire	-				
3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	Santé	Collaborateurs - Clients : Santé et Bien être	D	R	M	Modéré
	Sécurité	Environnement : (Terre et vie) Élimination des déchets dangereux	D	R	M	
4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	Compétences techniques et professionnelles du tourisme	Collaborateurs : Développement et formation	D	R	M	Modéré
	Sensibilisation à la culture et au patrimoine local	Collaborateurs : Développement et formation	D	R	M	
	Sensibilisation au développement durable	Environnement : Éducation environnementale	D	R	M	
5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité	Collectivité : Diversité et inclusion	D	R	M	Modéré
	Parité H/F dans le recrutement	Diversité, équité et inclusion - Femmes à des postes de management	D	R	M	
6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 	Qualité de l'eau	Environnement : Réduction de toxines et pollution	D	R	M	Modéré
	Mesure de la consommation d'eau	Environnement : (Eau) Suivi et gestion de l'utilisation de l'eau	D	R	M	
	Limitation de consommation d'eau	Environnement : (Eau) Pratiques permettant de limiter l'usage de l'eau	D	R	M	
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE 	Énergies renouvelables	Environnement : Produits et services d'énergie renouvelable	D	R	M	Modéré
	Mesure de consommation d'énergie	Environnement : (Air et climat) Suivi de la consommation d'énergie	D	R	M	
	Réduction de consommation d'énergie	Environnement : (Air et climat) Suivi de la consommation d'énergie	D	R	M	
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	Égalité d'accès au travail	Collaborateurs : Emploi de personnes éloignées de l'emploi	D	R	M	Modéré
	Population et culture locale	Collectivité : Développement économique local	D	R	M	
	Formation continue des collaborateurs	Collaborateurs : Développement et formation	D	R	M	
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	Éco-conception / rénovation énergétique	Environnement : (Gestion environnementale) Norme de construction écologique	D	R	M	Modéré
	Infrastructures / promotion de mobilité douce	Environnement : (Air et climat) Réduire l'impact des déplacements et des trajets domicile travail	D	R	M	
	Équipements pour la gestion des déchets	Environnement : (Terre et vie) Programmes de recyclage	D	R	M	



ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	Tourisme social et solidaire	Clients : Produits et services pour population en difficulté	D	R	M	Partiel
	Résilience des professionnels du tourisme	-				
	Non-discrimination et égalité des chances	Collaborateurs : Emploi de personnes éloignées de l'emploi	D	R	M	
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	Accessibilité	Clients : Produits et services pour population en difficulté	I	R	M	Modéré
	Infrastructures et collectivités inclusives	Collectivité : Diversité et inclusion	D	R	M	
	Patrimoine naturel et culturel	Clients : Soutien à l'art aux médias et à la culture	D	R	M	
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	Entreprises locales	Collectivité : Développement économique local	D	R	M	Modéré
	Suivi impacts développement durable	Clients : Aide de l'amélioration de l'impact	D	R	M	
	Gestion et réduction des déchets	Environnement : (Terre et vie) Surveillance et reporting des déchets non dangereux	D	R	M	
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	Mobilité alternative	Environnement : (Air et climat) Réduire l'impact des déplacements et des trajets domicile travail	D	R	M	Modéré
	Gaz à effet de serre	Environnement : (Air et climat) Surveillance des émissions GES	D	R	M	
	Adaptation aux changements climatiques	-				
14 VIE AQUATIQUE 	Réduction de la pollution de l'eau	Environnement : (Eau) Réduction de toxines et pollution	D	R	M	Partiel
	Achats écologiques	-				
	Préservation de la biodiversité marine	-				
15 VIE TERRESTRE 	Protection de la faune et de la flore	Environnement : (Terre et vie) Sauvegarde du sol et de la faune	D	R	M	Modéré
	Sensibilisation à la faune et la flore locale	Environnement : (Terre et vie) Sauvegarde du sol et de la faune	D	R	M	
	Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne	-				
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	Relations transparentes	Gouvernance : Éthique et transparence	D	R	M	Modéré
	Concertation et écoute	Collaborateurs : Actionnariat salarié et modèle coopératif	D	R	M	
	Accès public à l'information	Gouvernance : Éthique et transparence	D	R	M	
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	Coopération avec les professionnels du tourisme	-				Partiel
	Participation citoyenne	Collectivité : Engagement civique	D	R	M	



Attention, l'analyse porte sur le référentiel SDG Action Manager qui se croise avec le B impact Assessment.

Diagramme de synthèse



Commentaire des auteurs

Non spécifique au secteur du tourisme, B-Corp aborde tous les aspects de la RSE internes aux entreprises. Un des points forts de B-Corp est son outil gratuit d'autodiagnostic BIA, qui prend directement en compte les ODD dans les catégories évaluées.



Fiche d'identité du label



Préserve le tissu économique et social en milieu rural par le maintien, dans des lieux de vie, de services de proximité valorisant l'esprit convivial et authentique du lieu.



Fédération Nationale des Bistrots de Pays (FNBP)



Restaurants traditionnels et établissements de débit de boissons



1993



France



131 bistrots : [carte interactive](#)



Pas de graduation



contact@bistrotdepays.com



[Bistrot de Pays](#)

Il est possible de candidater simultanément aux démarches Bistrot de Pays et Qualité Tourisme avec 14 critères communs.

- Si **candidature simultanée**, c'est le process d'obtention de Qualité Tourisme qui prime. En cas de conformité aux 14 critères communs, et donc de validation, le candidat obtient alors une double délivrance des démarches de Qualité Tourisme et de Bistrot de Pays simultanément.
- Si **candidature simple à Bistrot de Pays**, alors il faut respecter le process de Bistrot de Pays.

Référentiel



5 axes

- Conditions de durabilité
- Situation géographique
- Tissu commercial
- Horaires d'ouverture
- Services concernant le débit de boisson, la restauration et les autres services

Organisation structure



5 ans



Pas de formation obligatoire



Candidature simultanée à QT : 30 % d'1 ETP
Candidature simple : 20 % d'1 ETP



Candidature simultanée à QT : 1 an
Candidature simple : 10 mois

Prérequis et engagement

Prérequis

- Être situé dans une commune rurale de moins de 2 000 habitants

Candidature et obtention simple *[Pour une candidature simultanée à QT, se référer aux pages 203-208 du présent guide]*

- Remplir le formulaire d'autodiagnostic en ligne :
 - [Formulaire avec projet d'ouverture d'un bistrot](#)
 - [Formulaire avec bistrot déjà en activité](#)
- Constituer le dossier de candidature
- Audit terrain et débrief à chaud
- Validation du dossier et octroi du droit d'usage de la marque
- Création d'un plan d'actions personnalisé

Modalités de contrôle

- ✓ **Audit tierce partie** : Auditeurs indépendants
- ✓ **Audit terrain** : Tous les 5 ans
- ✓ **Audit documentaire** : Tous les ans
- ✗ **Jury externe**
 - Candidature simultanée à QT** : Validation simultanée par le jury de QT
 - Candidature simple** : Membres du CA et de l'équipe de la FNBP (4 personnes)
- ✓ **Prévision de sanction**
- ✓ **Suivi d'amélioration continue** : A la demande des bistrotiers

Budget



- 1 500 € HT** : Coûts d'entrée comprenant l'accompagnement au dossier, l'audit, le plan d'actions et la cotisation année N (peuvent être pris en charge à 100 % dans le cadre de partenariats territoriaux ou nationaux)
- 300 € – 600 € HT** : Cotisation annuelle à partir de N+1

Gouvernance

Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- Propositions de l'équipe salariée FNBP pour validation en CA

Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- Le contenu du cahier des charges et ses évolutions dans le temps : CA de la FNBP
- La stratégie de développement du label : CA de la FNBP

Construction et perspectives d'évolution du référentiel

- Référentiel construit selon le contexte conjoncturel et juridique et prise en compte des suggestions des bistrotiers labellisés

Accompagnement

- ✓ **Propriétaire / gestionnaire** : Webinaires, formations, fiches pratiques, appui technique personnalisé
- ✓ **Organismes institutionnels du tourisme** : Conventions de développement avec Oise Tourisme et Ardèche Tourisme
- ✓ **Autres structures** : Cabinets d'audit, CCI, UMIH...



Contacts et financements locaux

Analyse alternative

Le label Bistrot de Pays aborde la **lutte contre la pauvreté** (ODD 1) car il soutient la création d'emplois en zone rurale et contrôle une occupation non précaire de l'établissement. Il répond également à des objectifs de **sécurité alimentaire** (ODD 2) en privilégiant l'utilisation de produits locaux et de saison dans l'offre de plats, majoritairement faits maison, reflétant autant que possible le patrimoine culinaire régional. Favorisant les circuits courts par des achats alimentaires responsables, le label encourage également des **modes de consommation et de production durables** (ODD 12).

ODD abordés



Commentaire des auteurs

Bistrot de Pays soutient activement les bistrots, en tant que lieux d'accueil et d'hospitalité. Ces établissements contribuent à redynamiser les communes rurales durant au moins 9 mois de l'année et favorisent le lien social au niveau local. Ce réseau fédérateur prône des valeurs d'entraide et de solidarité auprès des bistrotiers indépendants qui le composent.



Fiche d'identité du label



Garantit une expérience d'hôtellerie de plein air dans un établissement qui répond à des normes élevées en matière d'hébergement et de services.



Association Camping Qualité



Campings



1999



France



2023

300 campings : [carte interactive](#)



Pas de graduation



info@campingqualite.com



[Camping Qualité](#)

Référentiel



302 critères, dont 209 fondamentaux, 46 d'amélioration et 47 d'excellence, répartis en 6 engagements :

- Accueil chaleureux
- Propreté irréprochable
- Information précise et vraie
- Emplacement privatif soigné
- Environnement valorisé et respecté
- Éco-responsabilité affirmée

Validation à partir de **85 % des critères fondamentaux respectés**

Organisation structure



5 ans



Pas de formation obligatoire



3 % d'1 ETP



5 mois à 1 an

Prérequis et engagement

Prérequis

- Aucun



Candidature et obtention

1. Avant le 30 avril : Prendre contact avec l'association nationale et déposer sa candidature
2. Mai – juin : Pré-audit (sur le terrain ou en ligne)
3. Mi-juin – Mi-septembre : Audit terrain par un client mystère
4. Septembre : Validation par la commission
5. Octobre : Attribution du label « Camping Qualité »

Modalités de contrôle

- ✓ **Audit tierce partie** : Cabinets d'audit MLV ou Évolution Tourisme
- ✓ **Audit terrain** : Tous les 5 ans (ou N+1 si changement de propriétaire ou si problème)
- ✓ **Audit documentaire** : Tous les 5 ans
- ✓ **Jury externe** : Commission d'attribution du label composée d'1/3 de représentants institutionnels, d'1/3 de représentants de la FFCC et d'1/3 de professionnels
- ✓ **Prévision de sanction** : Retrait en cas de non-respect des critères du référentiel
- ✓ **Suivi d'amélioration continue** : Diagnostic interne gratuit au cours des 5 ans pour améliorer le management, la communication et la stratégie du camping

Budget



- Cotisation annuelle
 - **12 € HT / emplacement** : si adhérents FNHPA
 - **14 € HT / emplacement** : si non-adhérents FNHPA
- **700 € HT** : Audit d'entrée et de suivi



- Accompagnement pour préparer l'audit d'entrée (déductible du prix de l'audit final)
 - **200 € HT** : en visio
 - **600 € HT** : sur place

Gouvernance

Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- Propositions faites par un GT (4 salariés) puis validation par le CA (5 professionnels et 5 consommateurs)

Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- Le contenu du cahier des charges et ses évolutions dans le temps : Propositions du GT puis validation en CA
- La stratégie de développement du label : Propositions du GT puis validation en CA

Construction et perspectives d'évolution du référentiel

- Changements selon les besoins et les constats effectués chaque année par les auditeurs, les gérants de camping, l'équipe et l'évolution du contexte global

Accompagnement

- ✓ **Propriétaire / gestionnaire** : Webinaires, formations, diagnostic interne, mise en réseau des labellisés
- ✗ **Organismes institutionnels du tourisme**
- ✓ **Autres structures** : CCI, AFDAS (opérateur de compétences)



Contacts et financements locaux

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
1 PAS DE PAUVRETÉ 	Emploi non précaire	-				Partiel
	Accès équitable aux services touristiques	-				
	Commerces et structures locales	Le gestionnaire fait appel au savoir-faire local pour les prestations de travaux, d'entretien...	D	O	R	
2 FAIM «ZÉRO» 	Achats alimentaires responsables	Priorité aux circuits courts pour les approvisionnements (producteurs locaux, AMAP, entreprises locales...)	D	O	M	Partiel
	Agriculture durable	-				
	Gaspillage alimentaire	-				
3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	Santé	Démarches engagées pour atténuer les nuisances extérieures	I	R	M	Partiel
	Sécurité	Facilité et sécurité d'accès	D	O	R	
4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	Compétences techniques et professionnelles du tourisme	-				Modéré
	Sensibilisation à la culture et au patrimoine local	Information touristique complète sur le territoire et disponible, présentée de manière attractive (au choix : écrans, affichages, prospectus)	D	O	R	
	Sensibilisation au développement durable	Transmission des écogestes ou charte développement durable (affichage ou autre)	D	R	R	
5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité	-				Non abordé
	Parité H/F dans le recrutement	-				
6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 	Qualité de l'eau	Production d'eau non traitée (sources, réserve naturelle, eaux pluviales...) pour un usage autre que sanitaire et alimentaire	D	O	R	Principal
	Mesure de la consommation d'eau	Gestion des eaux en conformité avec système de contrôle des fuites	D	O	R	
	Limitation de consommation d'eau	Système de régulation de débit d'eau dans les hébergements et sanitaires	D	O	R	
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE 	Énergies renouvelables	Sélection de mode d'énergies alternatifs (énergie verte...)	D	R	R	Modéré
	Mesure de consommation d'énergie	Suivi des indicateurs de consommation des énergies	D	O	R	
	Réduction de consommation d'énergie	Équipements ou aménagements favorisant les économies en énergie (pompe à chaleur, production interne...)	D	R	R	
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	Égalité d'accès au travail	-				Partiel
	Population et culture locale	-				
	Formation continue des collaborateurs	Il y a une identification des besoins de formation et des compétences	D	R	R	
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	Éco-conception / rénovation énergétique	Hébergements équipés de matériel électroménager de Classe A+++	I	O	R	Modéré
	Infrastructures / promotion de mobilité douce	Valorisation des modes de déplacements doux (pour venir sur place...)	D	O	M	
	Équipements pour la gestion des déchets	Effort de gestion des déchets à la source	D	R	M	

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	Tourisme social et solidaire	-				Partiel
	Résilience des professionnels du tourisme	Lien avec les institutions touristiques locales	D	O	M	
	Non-discrimination et égalité des chances	-				
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	Accessibilité	L'établissement est adapté pour l'accueil des personnes en situation de handicap	D	O	R	Partiel
	Infrastructures et collectivités inclusives	L'établissement est adapté pour l'accueil des personnes en situation de handicap	D	O	R	
	Patrimoine naturel et culturel	-				
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	Entreprises locales	Le gestionnaire fait appel au savoir-faire local pour les prestations de travaux, d'entretien...	D	O	R	Modéré
	Suivi impacts développement durable	Prévention des clients sur la consommation énergétique et impact environnemental	I	R	M	
	Gestion et réduction des déchets	Effort de gestion des déchets à la source	D	R	M	
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	Mobilité alternative	Valorisation des modes de déplacements doux (pour venir sur place...)	D	O	M	Partiel
	Gaz à effet de serre	-				
	Adaptation aux changements climatiques	-				
14 VIE AQUATIQUE 	Réduction de la pollution de l'eau	Limitation de l'usage de pesticides ou produits chimiques	I	O	M	Partiel
	Achats écologiques	Politique d'achat de produits présentant une faible nocivité pour l'environnement	D	O	R	
	Préservation de la biodiversité marine	-				
15 VIE TERRESTRE 	Protection de la faune et de la flore	-				Non abordé
	Sensibilisation à la faune et la flore locale	-				
	Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne	-				
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	Relations transparentes	-				Partiel
	Concertation et écoute	-				
	Accès public à l'information	Information touristique complète sur le territoire et disponible, présentée de manière attractive (au choix : écrans, affichages, prospectus)	I	O	R	
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	Coopération avec les professionnels du tourisme	Lien avec les institutions touristiques locales	D	O	M	Partiel
	Participation citoyenne	-				

Diagramme de synthèse



Commentaire des auteurs

Camping Qualité incite les hébergeurs à assurer une qualité de service continue. Avec une partie du référentiel dédiée à l'éco-responsabilité, Camping Qualité met en avant son engagement en faveur de vacances respectueuses de l'environnement.



Fiche d'identité du label

Reconnu par le GSTC



Distingue les hébergements touristiques et des restaurants qui choisissent de réduire leur impact environnemental et d'affirmer leur responsabilité sociale.



Teragir en France
Foundation for Environmental Education (FEE) à l'international



Hébergements et restaurants



Créé au Danemark en 1994
Lancé en France en 1998



International (Green Key)



1 060 hébergements et 17 restaurants en France : [carte interactive](#)
3 700 établissements dans 60 pays



Pas de graduation



01 45 49 05 80 - infos@laclefverte.org



[Teragir](#) – [Clef Verte](#)

Référentiel



Environ 60 critères impératifs (CI) et conseillés (CC) portant sur :

- Achats responsables
- Cadre de vie
- Gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie
- Politique environnementale
- Sensibilisation à l'environnement

Organisation structure



1 an



Formation obligatoire du responsable environnement de la structure



Année N : 20 % d'ETP sur 6 mois
Année N+ : 10 % d'ETP



1 an comprenant travail en amont du dépôt du dossier + process de candidature

Prérequis et engagement

Prérequis

- Aucun



Candidature et obtention

- Jusqu'à mi-avril : S'inscrire sur [l'espace pro](#) en ligne (gratuit) pour les établissements avec audit dans l'année (jusqu'à fin juin si absence d'audit)
- Mai – juin : Remplir la grille de critères de son activité et accepter les conditions générales de participation
- Juin – août : Audit terrain
- Septembre – octobre : Accompagnement post audit par l'équipe Clef Verte/CDT-OT pour progresser dans la démarche, rattraper des critères et présenter un dossier qualitatif au jury
- Octobre – novembre : Avis du jury

Modalités de contrôle

- ✓ **Audit tierce partie** : Auditeurs formés dans les CCI (et pour quelques audits, des auditeurs internes)
- ✓ **Audit terrain** : Année N, N+1, puis tous les 3 ans
- ✓ **Audit documentaire** : Année N, N+1, puis tous les 3 ans
- ✓ **Jury externe** : [Jury](#) dont ADN Tourisme et ATD font partie
- ✓ **Prévision de sanction** : Possible au moment du jury
- ✓ **Suivi d'amélioration continue**

Budget



- 390 € – 490 € HT** : Coûts d'audit terrain
- 160 € – 1 700 € HT*** : Coûts annuels de participation comprenant étude du dossier, accompagnement et valorisation du label

*Pas de TVA applicable



- Coûts de formation du responsable environnement (financement possible par les OPCO)
- Coûts de travaux éventuels

Gouvernance

Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- Décision au sein du comité de pilotage international Green Key puis adaptation dans chaque pays

Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- **Le contenu des cahiers des charges et leurs évolutions dans le temps** : Les équipes des structures responsables du déploiement du label dans chaque pays (Teragir en France), des experts de l'environnement, des fédérations professionnelles du tourisme, des structures qui déploient des innovations technologiques en faveur du développement durable
- **La stratégie de développement du label** : Teragir pour la France

Construction et évolution du référentiel

- Évolution quinquennale du référentiel définie par FEE puis adaptation en France par Teragir

Accompagnement

- ✓ **Propriétaire / gestionnaire** : Webinaires de présentation de la démarche, accompagnement aux critères et amélioration continue
- ✓ **Organismes institutionnels du tourisme** : Conventions de développement avec l'Office de Tourisme de Marseille, l'Office de Tourisme et des Congrès Tours Val de Loire, la Métropole et Bordeaux Tourisme et Congrès, Only Lyon Tourisme et Congrès, Nice Côte-d'Azur Tourisme, Poitiers Tourisme, Provence Tourisme, le CDT Haute-Garonne, Hérault Tourisme, Jura Tourisme, Val-de-Marne Tourisme et la Région Sud.
- ✗ **Autres structures**



Contacts et financements locaux

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
1 PAS DE PAUVRETÉ 	Emploi non précaire	Mise en œuvre d'au moins 2 initiatives sociales pour les employés et/ou clients	D	R	R	Modéré
	Accès équitable aux services touristiques	-				
	Commerces et structures locales	Sur les cartes, au moins 5 types de produits alimentaires ou boissons produits localement et/ou issus du commerce équitable	D	O	R	
2 FAIM «ZÉRO» 	Achats alimentaires responsables	Sur les cartes, au moins 5 types de produits alimentaires ou boissons produits localement et/ou issus du commerce équitable	D	O	R	Principal
	Agriculture durable	L'établissement dispose d'un espace vente pour des produits locaux respectueux de l'environnement ou issus de l'agriculture biologique	D	R	R	
	Gaspillage alimentaire	Mise en place des initiatives pour limiter le gaspillage alimentaire constaté au sein de l'établissement	D	O	R	
3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	Santé	Formation des employés de manière à pouvoir mettre en œuvre dans leur poste respectif les engagements environnementaux de l'établissement : la formation à la bonne utilisation des produits d'entretien, réduit les risques d'erreur de manipulation ou de surexpositions aux produits chimiques dangereux pour la santé	D	O	R	Principal
	Sécurité	Les déchets dangereux sont gérés de façon appropriée et sécurisée : tri, stockage, transport et élimination	D	O	R	
4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	Compétences techniques et professionnelles du tourisme	Envoi au personnel chaque année d'une information sur la démarche de tourisme durable de l'établissement et dispose de la possibilité de partager ses idées la concernant	D	O	R	Principal
	Sensibilisation à la culture et au patrimoine local	Mise à disposition des clients des informations sur la faune, la flore et les sites naturels des alentours et sur les comportements appropriés pour préserver les espèces et espaces protégés	D	O	R	
	Sensibilisation au développement durable	L'établissement dispose d'une charte environnementale formulée par écrit et diffusée auprès de ses clients et salariés	D	O	R	
5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité	-				Non Abordé
	Parité H/F dans le recrutement	-				
6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 	Qualité de l'eau	Établissement conforme à la réglementation sur la distribution, la collecte et le traitement de l'eau	D	O	R	Principal
	Mesure de la consommation d'eau	Mise en place d'une procédure permettant de déceler les fuites d'eau sur l'ensemble des robinetteries, des tuyauteries, des WC et le cas échéant des piscines de l'établissement	D	O	R	
	Limitation de consommation d'eau	Au moins 75 % des robinets ont un débit inférieur à 8 L/min, et lors du remplacement des installations, les nouveaux robinets ont un débit inférieur à 8 L/min	D	O	R	
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE 	Énergies renouvelables	Utilisation ou achats de 100 % d'énergies renouvelables ou éco labellisées	D	R	R	Principal
	Mesure de consommation d'énergie	Tableau de suivi mensuel des consommations d'énergie (électricité, gaz) dans la rubrique "Mes indicateurs" et bilan comparatif annuel	D	O	R	
	Réduction de consommation d'énergie	Interdiction d'utilisation de système de chauffage et de climatisation en extérieur	D	O	R	
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	Égalité d'accès au travail	Animations ou activités dont le contenu porte sur le tourisme durable et l'agriculture biologique et locale, au sein de l'établissement et/ou en collaboration avec des organismes de la région	I	R	R	Principal
	Population et culture locale	Collaboration active avec des associations et acteurs du territoire pour soutenir des projets locaux liés au développement durable ou à la solidarité	D	O	R	
	Formation continue des collaborateurs	Responsable environnement formé sur les enjeux environnementaux	D	O	R	
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	Éco-conception / rénovation énergétique	Au moins 75 % des fenêtres des bâtiments chauffés sont équipées de double ou triple vitrage	D	O	R	Modéré
	Infrastructures / promotion de mobilité douce	Facilitation de l'usage d'autres types de mobilité moins impactant pour les clients et employés : covoiturage ou bornes de recharge pour véhicule électrique ou circulation douce	D	R	M	
	Équipements pour la gestion des déchets	Mise en place de tri pour toutes ces catégories de déchets : verre, plastiques, métal, papier, carton et bois	D	O	R	

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	Tourisme social et solidaire	Facilitation de l'accès aux personnes en situation de handicap pour au moins 2 handicaps	D	R	R	Partiel
	Résilience des professionnels du tourisme	-				
	Non-discrimination et égalité des chances	-				
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	Accessibilité	Facilitation de l'accès aux personnes en situation de handicap pour au moins 2 handicaps	D	R	R	Modéré
	Infrastructures et collectivités inclusives	-				
	Patrimoine naturel et culturel	Au moins deux initiatives pour protéger la biodiversité locale au sein de l'établissement	D	O	R	
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	Entreprises locales	Les produits d'accueil (hygiène et alimentaire) sont des produits locaux respectueux de l'environnement	D	O	R	Principal
	Suivi impacts développement durable	Mesure ou estimation du poids/volume total des déchets	D	O	R	
	Réduction et gestion des déchets	Suppression des produits d'accueil en conditionnement individuel ou proposition de produits aux emballages recyclés ou recyclables	D	O	R	
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	Mobilité alternative	Clients informés sur les possibilités de prêt ou location de bicyclettes au sein de l'établissement ou à proximité	D	O	M	Modéré
	Gaz à effet de serre	Établissement neutre en carbone selon les périmètres 1 et 2 du Bilan carbone® de l'ADEME ou du protocole sur les GES	D	R	R	
	Adaptation aux changements climatiques	Plan d'actions listant les objectifs d'amélioration et les projets environnementaux pour les prochaines années établi par écrit	D	O	R	
14 VIE AQUATIQUE 	Réduction de la pollution de l'eau	Les produits piscine et d'entretien sont stockés dans des conditions ne permettant aucun dommage pour l'environnement et la santé : système de rétention et local sécurisé	D	O	R	Principal
	Achats écologiques	Interdiction d'usage de pesticides (insecticides, herbicides) et engrais chimiques	D	O	R	
	Préservation de la biodiversité marine	Les cartes sont exemptes de produits issus d'espèces menacées : produits carnés, poisson, crustacés...	D	O	R	
15 VIE TERRESTRE 	Protection de la faune et de la flore	Au moins deux initiatives pour protéger la biodiversité locale sont mises en place au sein de l'établissement	D	O	R	Principal
	Sensibilisation à la faune et la flore locale	Mise à disposition des clients des informations sur la faune, la flore et les sites naturels des alentours et sur les comportements appropriés pour préserver les espèces et espaces protégés	D	O	R	
	Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne	Proposition d'au moins un menu végétarien/végétalien à la carte	D	O	R	
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	Relations transparentes	L'ensemble du personnel reçoit chaque année une information sur la démarche de tourisme durable de l'établissement et dispose de la possibilité de partager ses idées la concernant	D	O	M	Modéré
	Concertation et écoute	Collaboration avec des associations et acteurs du territoire pour soutenir des projets liés au développement durable	D	O	R	
	Accès public à l'information	Établissement dispose d'une charte environnementale formulée par écrit et diffusée auprès de ses clients et salariés	D	O	R	
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	Coopération avec les professionnels du tourisme	Proposition d'animations ou d'activités dont le contenu porte sur le tourisme durable et l'agriculture biologique et locale	I	O	R	Principal
	Participation citoyenne	Collaboration active avec des associations et acteurs du territoire pour soutenir des projets locaux liés au développement	D	O	R	

Diagramme de synthèse



Commentaire des auteurs

De reconnaissance internationale (Green Key), Clef Verte couvre les principaux aspects écologiques des ODD et cherche à faire progresser son réseau via un système de management environnemental continu. L'exigence du référentiel incite donc les hébergeurs à s'améliorer en répondant chaque année à davantage de critères « recommandés ».

Divertissement Durable



Fiche d'identité du label



Engage une prise de conscience des enjeux environnementaux et sociaux dans le secteur des loisirs et de la culture en accompagnant les professionnels du divertissement.



Syndicat National des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels (SNELAC)



Sites de visite et de loisirs



2020



France



2023

8 structures : [carte interactive](#)



Sensibilisé : de 80 à 142 points

Engagé : de 143 à 199 points

Expérimenté : de 200 à 240 points



contact@divertissement-durable.fr



[Divertissement durable](#)

Référentiel



120 critères, pouvant être réalisés (2 points) ou en cours de réalisation (1 point) et portant sur 18 indicateurs :

- Intégration d'une politique RSE
- Initiatives durables
- Gouvernance et éthique
- Accessibilité
- Conditions de travail et protection des employés
- Sensibilisation et formation du personnel
- Satisfaction visiteurs
- Ancrage local
- Politique d'achat respectueuse
- Plan de gestion des déchets
- Consommation d'eau
- Consommation d'énergie
- Éco-conception des projets et aménagements
- Préservation de l'environnement
- Prévention de la pollution
- Espaces verts
- Restauration
- Boutique

Validation à partir de 80 points et un critère réalisé dans chacun des 18 indicateurs

Organisation structure



2 ans



Pas de formation obligatoire



15 % d'1 ETP



6 mois à 1 an

Prérequis et engagement

Prérequis

- Aucun

Candidature et obtention

1. Prendre contact avec le SNELAC
2. Signer la charte d'engagement
3. Accéder au centre de ressources du label et au référentiel
4. Accompagnement global ou personnalisé à la mise en place des critères
5. Audits terrain et documentaire
6. Commission de validation
7. Accord du droit d'usage du label et kit de communication

Modalités de contrôle

- ✓ **Audit tierce partie** : Auditeurs formés au sein des cabinets d'audits Vertuel, Amarilis et Groupe Y
- ✓ **Audit terrain** : Tous les 2 ans
- ✓ **Audit documentaire** : Tous les ans
- ✓ **Jury externe** : Commission de labellisation composée d'un membre de l'équipe Divertissement Durable et de deux sites membres du Copil (deux membres différents à chaque commission)
- ✓ **Prévision de sanction** : Sanction en cas de baisse du nombre de points au moment du renouvellement, en cas de non-conformité, ou en l'absence du rapport d'amélioration continue
- ✓ **Suivi d'amélioration continue** : Rapport d'amélioration continue à fournir annuellement afin d'avoir un suivi des actions et des indicateurs de performance

Budget



- Coûts d'entrée au label
 - 1 500 € HT
 - Gratuit pour les adhérents SNELAC
- 840 € – 1 200 € HT / jour : Audit



- Accompagnement sur site
 - 600 € HT / jour : Pour les adhérents SNELAC
 - 1 200 € HT / jour : Pour les non-adhérents



Gouvernance

Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- Copil annuel composé des 10 créateurs de sites de loisirs labellisés

Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- Le contenu du cahier des charges et ses évolutions dans le temps : Copil
- La stratégie de développement du label : Copil

Construction et perspectives d'évolution du référentiel

- Référentiel élaboré à partir de la réglementation en vigueur et en projet, des normes ISO 26000 et 50001 (management de l'énergie) et des spécificités du secteur d'activités

Accompagnement

- ✓ **Propriétaire / gestionnaire** : Accompagnement en présentiel et/ou à distance
- ✗ **Organismes institutionnels du tourisme**
- ✓ **Autres structures** : Cabinets d'audit



Contacts et financements locaux



ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
1 PAS DE PAUVRETÉ 	Emploi non précaire	Conditions de travail et protection des employés	D	R	R	Modéré
	Accès équitable aux services touristiques	-				
	Commerces et structures locales	Privilégier des achats de produits durables - Approvisionnement à une échelle kilométrique locale déterminée	D	R	R	
2 FAIM «ZÉRO» 	Achats alimentaires responsables	Engager la restauration dans la démarche de développement durable du site - Favoriser des fournisseurs aux engagements durables	D	R	R	Principal
	Agriculture durable	Interdire la consommation des espèces menacées, leurs produits ou des produits issus de pratiques non durables	D	R	R	
	Gaspillage alimentaire	Engager la restauration dans la démarche de développement durable du site - Engagement dans la politique RSE du site	D	R	R	
3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	Santé	Conditions de travail et protection des employés - Santé et sécurité au travail	D	R	R	Principal
	Sécurité	Conditions de travail et protection des employés - Santé et sécurité au travail	D	R	R	
4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	Compétences techniques et professionnelles du tourisme	Sensibilisation et formation du personnel	D	R	R	Principal
	Sensibilisation à la culture et au patrimoine local	Soutenir des initiatives visant à protéger la faune et l'habitat local et promouvoir des programmes de tourisme dédiés à la sensibilisation du public	D	R	R	
	Sensibilisation au développement durable	Sensibilisation et formation du personnel - Programmes d'éducation et de sensibilisation environnementale	D	R	R	
5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité	Gouvernance - Le site ne pratique ou soutient aucune discrimination sociale, raciale ou de genre quelle qu'elle soit	D	O	R	Principal
	Parité H/F dans le recrutement	Gouvernance - Embauche du personnel équitable et sans discrimination à tous les niveaux de postes	D	O	R	
6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 	Qualité de l'eau	Valorisation de la ressource en eau	D	R	R	Principal
	Mesure de la consommation d'eau	Consommation d'eau - Installation de compteurs et sous-compteurs pour évaluer la consommation de manière précise et régulière	D	R	R	
	Limitation de consommation d'eau	Intégration de systèmes de récupération d'eau de pluie et réutilisation	D	R	R	
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE 	Énergies renouvelables	Intégration de techniques photovoltaïques, solaires, géothermiques [...] sur site, utilisées dans l'approvisionnement en énergie	D	R	R	Principal
	Mesure de consommation d'énergie	Consommation d'énergie - Installation de compteurs et sous-compteurs pour évaluer la consommation de manière précise et régulière	D	R	R	
	Réduction de consommation d'énergie	Consommation d'énergie - Intégration de systèmes d'optimisation des consommations	D	R	R	
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	Égalité d'accès au travail	Gouvernance - Embauche du personnel équitable et sans discrimination à tous les niveaux de postes	D	O	R	Principal
	Population et culture locale	Ancrage local - Soutenir les acteurs locaux	D	R	R	
	Formation continue des collaborateurs	Sensibilisation et formation du personnel	D	R	R	
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	Éco-conception / rénovation énergétique	Écoconception des projets (bâti, services, produits) en développement et des aménagements sur site	D	R	R	Principal
	Infrastructures / promotion de mobilité douce	Développer un plan de déplacement pour l'accueil des visiteurs afin d'encourager une mobilité plus vertueuse	D	R	R	
	Équipements pour la gestion des déchets	Mise en place d'un plan de gestion des déchets	D	R	R	



ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	Tourisme social et solidaire	Mise en place d'actions spécifiques en faveur des visiteurs à besoins spécifiques	D	R	R	Modéré
	Résilience des professionnels du tourisme	-				
	Non-discrimination et égalité des chances	Gouvernance - L'embauche du personnel est équitable et sans discrimination à tous les niveaux de postes	D	O	R	
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	Accessibilité	Accessibilité du site	D	R	R	Principal
	Infrastructures et collectivités inclusives	Mise en place d'actions spécifiques en faveur des visiteurs à besoins spécifiques	D	R	R	
	Patrimoine naturel et culturel	Soutenir des initiatives visant à protéger la faune et l'habitat local et promouvoir des programmes de tourisme dédiés à la sensibilisation du public	D	R	R	
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	Entreprises locales	Ancrage local - Soutenir les acteurs locaux	D	R	R	Principal
	Suivi impacts développement durable	Suivi de la démarche RSE - le site met en œuvre les outils nécessaires afin d'assurer sa conformité environnementale et maintient une liste à jour des exigences environnementales (ICPE, eau, déchets...)	D	O	R	
	Réduction et gestion des déchets	Réduction et traitement des déchets - Mise en place d'un plan de gestion des déchets	D	R	R	
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	Mobilité alternative	Développer un plan de déplacement pour l'accueil des visiteurs afin d'encourager une mobilité plus vertueuse	D	R	R	Principal
	Gaz à effet de serre	Mesurer et contrôler les émissions de GES	D	R	R	
	Adaptation aux changements climatiques	Mettre en place une stratégie de décarbonation	D	R	R	
14 VIE AQUATIQUE 	Réduction de la pollution de l'eau	Valorisation de la ressource en eau	D	R	R	Principal
	Achats écologiques	Interdire la consommation des espèces menacées, leurs produits ou des produits issus de pratiques non durables	D	R	R	
	Préservation de la biodiversité marine	Interdire la consommation des espèces menacées, leurs produits ou des produits issus de pratiques non durables	D	R	R	
15 VIE TERRESTRE 	Protection de la faune et de la flore	Protéger la faune et la flore locale	D	R	R	Principal
	Sensibilisation à la faune et la flore locale	Soutenir des initiatives visant à protéger la faune et l'habitat local et promouvoir des programmes de tourisme dédiés à la sensibilisation du public	D	R	R	
	Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne	Conception de l'offre de restauration avec une offre diversifiée	D	R	R	
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	Relations transparentes	Faire connaître la politique aux différentes parties prenantes (fournisseurs, prestataires...)	D	R	R	Principal
	Concertation et écoute	Dialogue social : présence de mécanismes de négociation, consultation, échanges d'informations entre les équipes et la direction	D	R	R	
	Accès public à l'information	Informar les visiteurs des politiques, programmes et initiatives durables du site	D	R	R	
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	Coopération avec les professionnels du tourisme	-				Modéré
	Participation citoyenne	Ancrage local - Soutenir les acteurs locaux	D	R	R	

Diagramme de synthèse



Commentaire des auteurs

Divertissement Durable s'inscrit dans une démarche spécifique aux sites de loisirs et culturels avec un référentiel exigeant qui couvre l'ensemble des ODD. Il permet aux acteurs ayant obtenu le label de s'engager au quotidien notamment dans la préservation du patrimoine et de la biodiversité locale.



Fiche d'identité du label



Répond à des exigences d'intégration paysagère de l'architecture des hébergements en cohérence globale avec les pratiques éco-responsables.



Gîtes de France



Gîtes, chambres d'hôtes ou campings



2005



France



425 hébergements : [carte interactive](#)



- **Bronze** : de 140 à 192 points
- **Argent** : de 193 à 245 points
- **Or** : à partir de 246 points



info@gites-de-france.fr
[Formulaire de contact](#)



[Gîtes de France](#)

Référentiel



176 critères, dont 84 obligatoires, répartis en 9 chapitres :

- Relation avec le territoire et le site
- Biodiversité
- Matériaux locaux et sains
- Énergie
- Eau
- Confort et santé
- Déchets et consommables
- Mobilités
- Gouvernance, solidarité, pédagogie

Organisation structure



5 ans



Pas de formation obligatoire



Non communiqué



1 mois

Prérequis et engagement

Prérequis

- Être membre du réseau Gîtes de France

Candidature et obtention

- Prendre contact avec l'antenne Gîtes de France départementale
- Réunion pour échanger autour du projet
- Remise d'un questionnaire initial à remplir
- Audit terrain pour compléter le questionnaire
- Commission

Modalités de contrôle

- Audit tierce partie** : Techniciens formés en interne par la Fédération
- Audit terrain** : Tous les 3 ans
- Audit documentaire** : Tous les 3 ans
- Jury externe** : Commission départementale ou interdépartementale
- Prévision de sanction**
- Suivi d'amélioration continue** : Mise en place d'une démarche de progrès par des rencontres régulières

Budget



- 150 € – 350 € TTC : Cotisation annuelle
- 60 € TTC : Audit



- Coûts d'aménagement éventuels

Gouvernance

Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- Décisions prises par le CA national, composé de 15 membres (hébergeurs représentant des structures départementales et conseillers techniques)

Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- Le contenu du cahier des charges et ses évolutions dans le temps : Validation par le CA
- La stratégie de développement du label : Validation par le CA

Construction et perspectives d'évolution du référentiel

- Construction par rapport aux thématiques liées à la performance énergétique de l'hébergement qui évolue en fonction des remontées du réseau et des experts, des pratiques nouvelles et du cadre réglementaire

Accompagnement

- ✓ **Propriétaire / gestionnaire** : Accompagnement aux critères afin d'évoluer dans la démarche
- ✗ **Organismes institutionnels du tourisme**
- ✗ **Autres structures**



Contacts et financements locaux

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
1 PAS DE PAUVRETÉ 	Emploi non précaire	-				Partiel
	Accès équitable aux services touristiques	-				
	Commerces et structures locales	Soutien à l'économie écologique, sociale et solidaire et aux entreprises locales	D	R	R	
2 FAIM «ZÉRO» 	Achats alimentaires responsables	Alimentation et couverts – Aliments proposés sont d'origine biologique et locale	D	R	R	Modéré
	Agriculture durable	Alimentation et couverts – 20 à 80 % des aliments proposés sont produits sur le site	D	R	R	
	Gaspillage alimentaire	-				
3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	Santé	Confort et santé – Qualité de l'air	I	O	M	Partiel
	Sécurité	-				
4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	Compétences techniques et professionnelles du tourisme	-				Modéré
	Sensibilisation à la culture et au patrimoine local	Sensibilisation à l'environnement naturel - Information quant aux potentialités de sa région et aux dynamiques locales de la protection de l'environnement naturel	D	O	R	
	Sensibilisation au développement durable	Documentation à disposition informant les occupants : sur la conception écologique globale, sur les mesures de limitation des consommations d'eau et d'énergie, sur le choix et l'usage des produits d'entretien respectueux de l'environnement, sur le traitement des déchets mis en place (tri sélectif, lagunage)	D	O	M	
5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité	-				Non abordé
	Parité H/F dans le recrutement	-				
6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 	Qualité de l'eau	Assainissement, filtration et valorisation des eaux usées	D	O	R	Principal
	Mesure de la consommation d'eau	Comptage des consommations d'eau	D	O	R	
	Limitation de consommation d'eau	Réducteur de pression aux points de puisage et détection des fuites d'eau potable	D	R	R	
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE 	Énergies renouvelables	Utilisation des énergies renouvelables pour la production de chauffage et d'eau chaude sanitaire	D	R	R	Principal
	Mesure de consommation d'énergie	Tous comptages énergétiques	D	R	R	
	Réduction de consommation d'énergie	Éclairages – Plus de 90 % de LED	D	O	R	
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	Égalité d'accès au travail	-				Partiel
	Population et culture locale	Partenariat actif et opérationnel avec des organismes locaux et régionaux de type : offices du tourisme, associations de défense de l'environnement, du patrimoine, PNR...	D	R	R	
	Formation continue des collaborateurs	-				
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	Éco-conception / rénovation énergétique	Soutien partenarial actif à des filières locales de construction écologiques contribuant à leur développement	D	R	R	Principal
	Infrastructures / promotion de mobilité douce	Déplacements doux depuis l'hébergement (vélo, VAE, roller, cheval)	D	O	R	
	Équipements pour la gestion des déchets	Compostage in situ des déchets organiques accessible aux occupants et entretenu	D	R	R	

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	Tourisme social et solidaire	Soutien à l'économie écologique, sociale et solidaire et aux entreprises locales	D	R	R	Modéré
	Résilience des professionnels du tourisme	Partenariat actif et opérationnel avec des organismes locaux et régionaux de type : offices du tourisme, associations de défense de l'environnement, du patrimoine, PNR...	D	R	R	
	Non-discrimination et égalité des chances	-				
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	Accessibilité	Mixité sociale et évolution - Respect strict de la réglementation handicapés dans les gîtes neufs	D	O	R	Modéré
	Infrastructures et collectivités inclusives	-				
	Patrimoine naturel et culturel	Documentation sur les écosystèmes et sur le patrimoine naturel et culturel	D	R	M	
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	Entreprises locales	Soutien à l'économie écologique, sociale et solidaire et aux entreprises locales	D	R	R	Modéré
	Suivi impacts développement durable	Impact sur le site	D	R	R	
	Réduction et gestion des déchets	Tri des déchets	D	O	R	
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	Mobilité alternative	Accès à l'hébergement en mode doux	D	R	M	Modéré
	Gaz à effet de serre	Compensation carbone	D	R	M	
	Adaptation aux changements climatiques	-				
14 VIE AQUATIQUE 	Réduction de la pollution de l'eau	Assainissement, filtration et valorisation des eaux usées	D	O	R	Modéré
	Achats écologiques	Tous les produits d'entretien fournis dans l'hébergement sont écolabellisés et biodégradables	D	O	R	
	Préservation de la biodiversité marine	-				
15 VIE TERRESTRE 	Protection de la faune et de la flore	Pratiques de gestion favorables à la biodiversité	D	R	M	Modéré
	Sensibilisation à la faune et la flore locale	Sensibilisation à l'environnement naturel	D	O	R	
	Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne	-				
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	Relations transparentes	-				Modéré
	Concertation et écoute	Questionnaires remis aux occupants	D	O	R	
	Accès public à l'information	Documentation à disposition informant les occupants : sur la conception écologique globale, sur les mesures de limitation des consommations d'eau et d'énergie, sur le choix et l'usage des produits d'entretien respectueux de l'environnement, sur le traitement des déchets mis en place (tri sélectif, lagunage)	D	O	R	
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	Coopération avec les professionnels du tourisme	Partenariat actif et opérationnel avec des organismes locaux et régionaux de type : offices du tourisme, associations de défense de l'environnement, du patrimoine, PNR...	D	R	R	Principal
	Participation citoyenne	Partenariat actif et opérationnel avec des organismes locaux et régionaux de type : offices du tourisme, associations de défense de l'environnement, du patrimoine, PNR...	D	R	R	

Diagramme de synthèse



Commentaire des auteurs

Ecogîte valorise des prestations d'accueil chez l'habitant en milieu rural dans un habitat préservé et respectueux de l'environnement et des paysages. L'économie d'énergie, la construction bioclimatique et l'évolution thermique des bâtiments sont abordés dans le référentiel, participant à l'adaptation des hébergements aux changements climatiques. La qualification veille donc à évaluer les hébergements en fonction des 3 piliers du développement durable : l'environnement, la rentabilité économique et le facteur social.



Fiche d'identité de l'écolabel



Valorise les produits et services plus respectueux de l'environnement. Seul label écologique officiel européen utilisable dans tous les pays membres de l'Union Européenne.



Commission Européenne avec mise en application en France par le Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires (MTECT) via l'ADEME



Hébergements



2017 pour les hébergements touristiques (1992 pour le 1^{er} référentiel)



Européen



2022

179 hébergements



Pas de graduation



02 41 20 43 26 – [Formulaire de contact](#)



[ADEME](#)

Référentiel



67 critères, dont 22 obligatoires et 45 critères optionnels, répartis en 5 catégories :

- Déchets et eaux usées
- Eau
- Énergie
- Gestion générale
- Autres critères

Organisation structure



2 ans



Formation conseillée du responsable de la structure



30 % d'1 ETP



6 mois à compter du dépôt de dossier

Prérequis et engagement

Prérequis

- Consulter [la boîte à outils de l'ADEME](#) pour accompagner à l'obtention de l'Écolabel européen

Candidature et obtention

1. Prendre contact avec [l'AFNOR local](#) pour recevoir les référentiels, la démarche et les tarifs
2. Constituer le dossier et le soumettre à l'AFNOR
3. Audits terrain et documentaire
4. Rapport d'audit
5. Délivrance du certificat

Modalités de contrôle



Audit tierce partie : AFNOR Certification



Audit terrain : Tous les 2 ans (*hébergements ≥ 10 chambres*)



Audit documentaire : Tous les 2 ans (*hébergements ≥ 10 chambres*)



Jury externe : AFNOR Certification



Prévision de sanction : Retrait pour sanction ou en cas d'abandon du droit d'usage par le titulaire.



Suivi d'amélioration continue : Programme d'actions précis qui définit, au moins une fois tous les deux ans, des objectifs de performance environnementale.

Budget



Hébergements ≥ 10 chambres

- 200 € – 1 200 € : Admission et instruction du dossier
- 665 € – 1 635 € : Audit terrain
- 200 € – 750 € : Droit d'usage (TPE ou PME)

N : Admission + audit + droit d'usage

N+1 : Droit d'usage uniquement

N+2 : Audit de suivi + droit d'usage



- Accompagnement par des cabinets d'audit
- Coûts de travaux éventuels
- Coûts de formation du responsable environnement (financement possible par les OPCO)

Hébergements < 10 chambres

- 500 € : Admission et instruction du dossier + audit terrain
- 200 € : Suivi documentaire
- 200 € : Droit d'usage

N : Admission + audit + droit d'usage

N+1 : Droit d'usage uniquement

N+2 : Suivi documentaire + droit d'usage



[Aides Tremplin, FTD](#)

Gouvernance

Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- Concertation entre la Commission Européenne (CE), les États Membres, les organismes chargés de la vérification des critères ou toute partie prenante intéressée (industriels, associations de protection de l'environnement et les certifiés Écolabel européen)

Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- Le contenu des cahiers des charges et leurs évolutions dans le temps : Non communiqué
- La stratégie de développement de l'écolabel : Non communiqué

Construction et évolution du référentiel

- Référentiels déjà existants valables environ 5 ans
- Passé ce délai, la CE s'interroge sur leur mise à jour, leur révision voire l'arrêt du référentiel selon le niveau de succès atteint

Accompagnement

- ✓ **Propriétaire / gestionnaire** : Mise à disposition de la boîte à outils [Toolbox écolabel européen](#) et renseignements auprès des antennes ADEME régionales
- ✓ **Organismes institutionnels du tourisme** : CRT ou CDT selon les territoires, notamment dans le cadre de l'AMI du FTD
- ✓ **Autres structures** : Cabinets d'audit



Contacts et financements locaux

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
1 PAS DE PAUVRETÉ 	Emploi non précaire	Politique social : l'hébergement touristique doit disposer d'une prestation sociale	D	R - 2 points	R	Modéré
	Accès équitable aux services touristiques	-				
	Commerces et structures locales	Produits locaux et issus de l'agriculture biologique : au moins deux produits alimentaires locaux et de saison	D	R - 4 points	R	
2 FAIM «ZÉRO» 	Achats alimentaires responsables	Produits locaux et biologiques : l'hébergement touristique choisit délibérément des fournisseurs locaux de produits et de services	D	R - 4 points	R	Principal
	Agriculture durable	Agriculture sans pesticides	I	R - 2 points	R	
	Gaspillage alimentaire	Réduction des déchets : plan de réduction des déchets générés par les services de restauration	D	O	R	
3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	Santé	Formation au personnel : mesures de recours minimal aux produits chimiques pour le nettoyage, la vaisselle, la désinfection, le blanchissage et d'autres nettoyages spécifiques	D	O	R	Principal
	Sécurité	Formation du personnel	D	O	R	
4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	Compétences techniques et professionnelles du tourisme	Formation du personnel	D	O	R	Principal
	Sensibilisation à la culture et au patrimoine local	Information à la clientèle : l'hébergement touristique doit fournir aux clients des informations relatives aux lieux d'intérêts touristiques, aux guides, aux restaurants, aux marchés et à l'artisanat des environs	D	O	R	
	Sensibilisation au développement durable	Formation du personnel : l'hébergement touristique doit fournir à son personnel des informations et des formations, afin de garantir des mesures environnementales et de sensibiliser à un comportement respectueux de l'environnement	D	O	R	
5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité	-				Non Abordé
	Parité H/F dans le recrutement	-				
6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 	Qualité de l'eau	Réduction de la quantité de linge à laver grâce à la réutilisation des serviettes de toilettes et du linge	D	O	R	Principal
	Mesure de la consommation d'eau	Suivi de la consommation d'eau : compteurs divisionnaires d'eau	D	R - 2 points	R	
	Limitation de consommation d'eau	Sanitaires économes en eau : robinetterie des salles de bains et douches	D	O	R	
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE 	Énergies renouvelables	Approvisionnement en électricité auprès d'un fournisseur d'électricité d'origine renouvelable	D	O	R	Principal
	Mesure de consommation d'énergie	Suivi de la consommation : l'hébergement touristique doit disposer de procédures pour l'énergie renouvelable produite sur place	D	O	R	
	Réduction de consommation d'énergie	Dispositifs de conditionnement d'air et pompes à air économes en énergie	D	O	R	
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	Égalité d'accès au travail	-				Partiel
	Population et culture locale	-				
	Formation continue des collaborateurs	Formation du personnel	D	O	R	
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	Éco-conception / rénovation énergétique	Dispositifs de chauffage des locaux et de production d'eau chaude économes en énergie	D	O	R	Principal
	Infrastructures / promotion de mobilité douce	Promotion de moyens de transport préférables du point de vue environnemental : si existantes, offres spéciales ou accords avec les agences de transport à proximité	D	O	R	
	Équipements pour la gestion des déchets	Réduction des déchets : plan de réduction des déchets générés par les services de restauration	D	O	R	

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	Tourisme social et solidaire	-				Non Abordé
	Résilience des professionnels du tourisme	-				
	Non-discrimination et égalité des chances	-				
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	Accessibilité	-				Partiel
	Infrastructures et collectivités inclusives	-				
	Patrimoine naturel et culturel	Information à la clientèle relatives aux lieux d'intérêt touristique, aux guides, aux restaurants, aux marchés et à l'artisanat	D	O	M	
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	Entreprises locales	Produits locaux et issus de l'agriculture biologique	D	R – 4points	R	Principal
	Suivi impacts développement durable	Suivi de la consommation	D	O	R	
	Réduction, et gestion des déchets	Tri des déchets et envoi au recyclage	D	O	R	
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	Mobilité alternative	Promotion de moyens de transport préférables du point de vue environnemental	D	O	M	Modéré
	Gaz à effet de serre	Entretien général : prise en compte des GES	D	O	R	
	Adaptation aux changements climatiques	Base d'un système de management environnemental	D	O	R	
14 VIE AQUATIQUE 	Réduction de la pollution de l'eau	Traitement des eaux usées	D	R – 3 points	R	Principal
	Achats écologiques	Détergents et produits de toilette : au minimum 80 % en volume ou en poids à l'achat des détergents et produits doivent avoir obtenu un label environnemental	D	R – 2 points	R	
	Préservation de la biodiversité marine	Agriculture sans pesticides	I	R – 2 points	R	
15 VIE TERRESTRE 	Protection de la faune et de la flore	Utilisation d'espèces indigènes ou d'espèces exotiques non envahissantes dans les plantations extérieures	D	R – 2 points	R	Modéré
	Sensibilisation à la faune et la flore locale	Communication et éducation sociale et environnementale	D	R – 2 points	R	
	Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne	-				
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	Relations transparentes	-				Partiel
	Concertation et écoute	-				
	Accès public à l'information	Information à la clientèle	D	O	R	
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	Coopération avec les professionnels du tourisme	-				Non Abordé
	Participation citoyenne	-				

Diagramme de synthèse



Commentaire des auteurs

L'Écolabel européen est une démarche européenne reposant sur des éléments de preuves exigeants. En mettant l'accent sur de nombreux critères énergétiques de manière prioritaire, la labellisation permet un impact important sur l'adaptation au changement climatique et la prise en compte de l'épuisement des ressources en eau et énergie.



Fiche d'identité du label



Accompagne le secteur de la restauration dans la réduction de son impact environnemental



Écotable



Restaurants



2019



France



250 restaurants : [carte interactive](#)



Note entre 1 et 3 (3 étant la meilleure note)



06 80 24 32 72 - contact@ecotable.fr



[Écotable](#)

Référentiel



200 critères dont **15 obligatoires** répartis en 8 catégories :

- Approvisionnement
- Carte du restaurant
- Communication
- Consommations d'eau et d'énergie
- Éthique et social
- Non alimentaire
- Recyclage et gaspillage
- Santé



Organisation structure



1 an



Pas de formation obligatoire



5 % d'1 ETP



3 mois

Prérequis et engagement

Prérequis

- Aucun

Candidature et obtention

1. Créer un compte sur la [plateforme Impact](#) par Écotable
2. Choisir la formule d'adhésion adaptée à ses besoins
3. Répondre au [questionnaire d'autodiagnostic](#) (gratuit et sans engagement) et envoyer un dossier comprenant les factures d'approvisionnement, produits d'entretiens, justificatifs si déclaration d'usage d'énergies vertes
4. Retour d'Écotable via un bilan de la mesure d'impact environnemental mettant en avant les points forts et les axes d'amélioration du restaurant, et proposant un accompagnement personnalisé
5. Mise à disposition de ressources pour progresser : tableau de bord, annuaire des prestataires, ressources pédagogiques, feuille de route

Modalités de contrôle

- ✗ **Audit tierce partie** : Auditeurs internes aux profils d'ingénieurs agronomes
- ✗ **Audit terrain** : Si nécessaire pour assurer la validité de l'autodiagnostic, ou si demandé par le restaurateur
- ✓ **Audit documentaire** : Tous les ans
- ✗ **Jury externe**
- ✓ **Prévision de sanction** : Retrait du label si non-respect de la charte
- ✓ **Suivi d'amélioration continue** : Tout au long de son abonnement à la plateforme Impact qui permet d'être continuellement accompagné par Ecotable à des pratiques plus durables

Budget



À partir de 500 € HT / an



- Accompagnement personnalisé
- Formation
- Mesure d'impact carbone



Gouvernance

Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- Entreprise de l'ESS, Écotable a une gouvernance horizontale, avec une assemblée annuelle des salariés pour les prises de décisions stratégiques. Tout salarié d'Écotable a la possibilité d'en devenir actionnaire (plan de BSPCE pour tous). Démarche R&D continue validée par le Crédit d'Impôts Recherche (CIR) et le statut Jeune Entreprise Innovante (JEI)

Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- Le contenu du cahier des charges et ses évolutions dans le temps : Équipe d'Écotable (ingénieurs agronomes), un panel de restaurateurs et clients Écotable
- La stratégie de développement du label : Assemblée annuelle des salariés

Construction et perspectives d'évolution du référentiel

- Evolutions selon les études sur l'impact environnemental de notre alimentation, veille sectorielle et scientifique
- La plateforme Impact propose des axes de progression et propose des outils pour couvrir les besoins de tout type de restauration : traiteur, foodtruck, traditionnelle, collective... et ce sur tout le territoire

Accompagnement



Propriétaire / gestionnaire : Mise en place de pratiques plus durables, quel que soit le niveau de départ et les objectifs



Organismes institutionnels du tourisme



Autres structures

Dans la lignée de la loi Climat et résilience du 22 août 2021 imposant un affichage environnemental des biens et services, Écotable souhaite permettre aux restaurateurs d'évaluer leurs pratiques en matière d'écoresponsabilité et offrir aux consommateurs plus de transparence. Évaluant les pratiques des restaurateurs sur plus de 150 critères touchant la santé humaine, la santé des animaux et la santé environnementale, l'idée du [Resto-Score](#) est d'être un outil de déploiement de cet affichage en France en reprenant les codes visuels (notation du « A vert » au « E rouge ») auxquels les consommateurs sont désormais habitués.



Contacts et financements locaux



ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
1 PAS DE PAUVRETÉ 	Emploi non précaire	Emploi de personnes en difficulté sociale ou professionnelle	D	R	R	Modéré
	Accès équitable aux services touristiques	Partenariat associatif	I	R	R	
	Commerces et structures locales	Part des produits issus de circuits courts	D	R	R	
2 FAIM «ZÉRO» 	Achats alimentaires responsables	Part de produits certifiés par un label de commerce équitable	D	R	R	Principal
	Agriculture durable	Part de produits issus de l'agriculture biologique	D	O	R	
	Gaspillage alimentaire	Recette zéro-gaspillage	D	R	R	
3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	Santé	Mise en place d'actions favorisant le bien-être des employés	D	R	R	Modéré
	Sécurité	Consignes de manipulation des produits ménagers dangereux indiquées à l'ensemble du personnel	D	R	R	
4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	Compétences techniques et professionnelles du tourisme	Formation des employés	D	R	R	Partiel
	Sensibilisation à la culture et au patrimoine local	-				
	Sensibilisation au développement durable	Personnel formé ou sensibilisé aux pratiques écologiques de base	D	R	M	
5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité	Sensibilisation sur le harcèlement moral et sexuel en cuisine et au travail	D	R	M	Modéré
	Parité H/F dans le recrutement	Politique de recrutement de l'établissement non discriminatoire et inclusive	D	R	R	
6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 	Qualité de l'eau	Utilisation de produits d'entretien écolabellisés	I	R	R	Modéré
	Mesure de la consommation d'eau	Consommation en eau de l'établissement	D	R	R	
	Limitation de consommation d'eau	Installation de matériel économe en eau	D	R	R	
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE 	Énergies renouvelables	Énergie verte	D	O	R	Principal
	Mesure de consommation d'énergie	Consommation énergétique de l'établissement	D	R	R	
	Réduction de sa consommation d'énergie	Appareil basse consommation	D	R	R	
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	Égalité d'accès au travail	Emploi de personnes en difficulté sociale ou professionnelle	D	R	R	Modéré
	Population et culture locale	Mise en avant de producteurs avec lesquels l'établissement travaille	D	R	R	
	Formation continue des collaborateurs	Personnel formé ou sensibilisé aux pratiques écologiques de base	D	R	M	
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	Éco-conception / rénovation énergétique	Rénovation énergétique ou écoconception	D	R	R	Modéré
	Infrastructures / promotion de mobilité douce	Actions liées à l'ecomobilité des employés : indemnités kilométriques pour l'usage du vélo, du covoiturage, remboursement au-delà de 50 % des frais de transports en commun	D	R	R	
	Équipements pour la gestion des déchets	Installation d'un bac à graisses	I	R	R	



ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	Tourisme social et solidaire	-				Partiel
	Résilience des professionnels du tourisme	Emploi de personnes en difficulté sociale ou professionnelle	D	R	R	
	Non-discrimination et égalité des chances	Politique de recrutement de l'établissement non discriminatoire et inclusive	D	R	M	
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	Accessibilité	-				Modéré
	Infrastructures et collectivités inclusives	Personnel à même de répondre à la clientèle sur la provenance des produits	D	R	M	
	Patrimoine naturel et culturel	Mobilier ou vaisselle issue de l'artisanat local	D	R	R	
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	Entreprises locales	Part de produits issus d'une agriculture locale	D	R	R	Modéré
	Suivi impacts développement durable	Diagnostic de performance énergétique	D	R	R	
	Gestion et réduction des déchets	Utilisation d'ustensiles, meubles, textiles... de seconde main ou issus de matériaux de récupération	D	R	R	
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	Mobilité alternative	Actions liées à l'écomobilité des employés : indemnités kilométriques pour l'usage du vélo, du covoiturage, remboursement au-delà de 50 % des frais de transports en commun	D	R	R	Modéré
	Gaz à effet de serre	Équivalent CO ₂ des achats	D	R	M	
	Adaptation aux changements climatiques	Respect de la saisonnalité	I	O	R	
14 VIE AQUATIQUE 	Réduction de la pollution de l'eau	Utilisation de produits d'entretien écolabellisés	I	R	R	Modéré
	Achats écologiques	Label de pêche	D	R	R	
	Préservation de la biodiversité marine	Interdiction de présence d'espèces marines menacées	D	O	R	
15 VIE TERRESTRE 	Protection de la faune et de la flore	Interdiction d'utilisation œufs issus de poules élevées en cage	D	O	R	Principal
	Sensibilisation à la faune et la flore locale	Rencontre régulière avec les producteurs et fournisseurs	I	R	R	
	Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne	Choix végétarien dans l'assiette	D	O	R	
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	Relations transparentes	-				Modéré
	Concertation et écoute	Réunions avec le personnel	D	R	R	
	Accès public à l'information	Information sur place des clients	D	R	R	
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	Coopération avec les professionnels du tourisme	Rencontre régulière avec les producteurs et fournisseurs	D	R	R	Modéré
	Participation citoyenne	Partenariat associatif	D	R	R	

Diagramme de synthèse



Commentaire des auteurs

Écotable accompagne le secteur de la restauration dans la transition écologique. Comportant trois niveaux de graduation, la démarche impose une amélioration continue et un plan d'actions autant sur l'aspect social qu'environnemental.



Fiche d'identité du label



Évalue la maturité des démarches RSE des organisations sur la base de [l'ISO 26000](#).



AFNOR Certification



Tous types d'établissements



2010



France



300 structures : [liste à télécharger](#)



Initial : de 1 à 300 points
Progression : de 301 à 500 points
Confirmé : de 501 à 700 points
Exemplaire : de 701 à 1 000 points



alain.jounot@afnor.org



[Engagé RSE](#)

Référentiel



54 critères répartis en **5 chapitres** :

- Ancrage territorial : communautés et développement local
- Déploiement de la démarche RSE
- Gouvernance
- Mode de production et de consommation durables
- Ressources Humaines, relations et conditions de travail

3 chapitres de résultats RSE :

- Indicateurs économiques
- Indicateurs environnementaux
- Indicateurs sociaux

Organisation structure



3 ans



Pas de formation obligatoire



20 % d'1 ETP



3 mois

Prérequis et engagement

Prérequis

- Aucun

Candidature et obtention

1. **Ouverture de l'espace client** : clarification des objectifs, recueil et première analyse des données d'entrée, identification des parties prenantes internes et externes à contacter, détermination d'un plan d'évaluation
2. **Audit terrain** : réunion d'ouverture, évaluation de la pertinence des pratiques stratégiques, opérationnelles et managériales, interview des différentes parties prenantes, audit terrain, identification des points forts et d'amélioration, réunion de clôture avec restitution des grandes tendances
3. **Rapport d'évaluation et émission de l'attestation** : présentation des points à pérenniser et à améliorer, obtention du score global et du niveau de maturité, établissement d'un plan d'actions
4. **Accès au logo et kit de communication**

Modalités de contrôle

- ☒ **Audit tierce partie**
- ☒ **Audit terrain** : Tous les 18 mois
- ☒ **Audit documentaire** : Tous les 18 mois, en complément de l'audit terrain
- ☒ **Jury externe** : Expert, voire comité d'experts, d'AFNOR Certification
- ☒ **Prévision de sanction** : Retrait du label si dégradation du niveau obtenu mettant en cause la démarche RSE.
- ☒ **Suivi d'amélioration continue** : Le rapport d'évaluation précise toutes les notes obtenues pour chacun des critères et identifie les points à pérenniser et les pistes de progrès permettant ainsi de définir sa feuille de route pour améliorer sa performance.

Budget



Coûts de certification triennaux comprenant audits, suivi, rapports d'évaluation et animation du réseau :

- 5 000 € – 7 000 € : ≤ 10 employés
- 7 000 € – 10 000 € : 11 – 50 employés
- 10 000 € – 13 000 € : > 50 employés



195 € TTC : Coût de la norme ISO 26000



Gouvernance

Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- Experts RSE au sein d'AFNOR Certification

Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- Le contenu du cahier des charges et ses évolutions dans le temps : Département RSE d'AFNOR Certification
- La stratégie de développement du label : Département RSE d'AFNOR Certification

Construction et perspectives d'évolution du référentiel

- Référentiel Engagé RSE s'appuie sur la norme ISO 26000 et les principaux standards internationaux (GRI, Global Compact et les 17 ODD définis par l'ONU)
- Actualisation en fonction de l'évolution des pratiques, de la réglementation, des attentes des parties prenantes. En 2021, de nouveaux aspects comme l'économie circulaire ou encore la notion de raison d'être ont été intégrés

Accompagnement

- ✓ **Propriétaire / gestionnaire** : Formations, pré-évaluation, définition de la raison d'être, matrice de la matérialité
- ✗ **Organismes institutionnels du tourisme**
- ✗ **Autres structures**



Contacts et financements locaux



ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
1 PAS DE PAUVRETÉ 	Emploi non précaire	Dialogue social : mise en place d'un comité social de sécurité et des conditions de travail (selon la taille de l'entreprise)	D	R	R	Modéré
	Accès équitable aux services touristiques	-				
	Commerces et structures locales	Innovation et conception vers une production durable : l'organisation intègre à ses modes de production et de consommation les domaines d'action de l'économie circulaire	D	R	R	
2 FAIM «ZÉRO» 	Achats alimentaires responsables	-				Non abordé
	Agriculture durable	-				
	Gaspillage alimentaire	-				
3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	Santé	Qualité de vie au travail : l'organisation assure à l'ensemble des salariés des conditions de travail valorisant sa santé et son bien-être	D	R	R	Principal
	Sécurité	Santé et sécurité au travail et qualité de vie au travail : gérer les aspects de santé et de sécurité au travail, incluant la prévention des risques, auprès de l'ensemble des salariés	D	R	R	
4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	Compétences techniques et professionnelles du tourisme	Formation et compétences : le développement de l'employabilité des salariés et l'amélioration des compétences internes sont garanties par des démarches	D	R	R	Modéré
	Sensibilisation à la culture et au patrimoine local	-				
	Sensibilisation au développement durable	Formation et compétences : la formation et la montée en compétences des collaborateurs, concernant les principes généraux de la RSE et les impacts de l'entreprise, sont assurées	D	R	R	
5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité	Égalité, diversité et lutte contre les discriminations : les ressources humaines sont gérées en tenant compte des diversités culturelles, sociales et en respectant l'équité et les droits de l'Homme à tous les niveaux	D	R	R	Principal
	Parité H/F dans le recrutement	Diversité, équité et égalité des chances : suivi chiffré des recrutements, promotions, actions de formation permettant la comparaison de la situation des hommes et des femmes	D	R	R	
6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 	Qualité de l'eau	Utilisation de l'eau : indicateur suivi des rejets et des volumes d'effluents	D	R	R	Modéré
	Mesure de la consommation d'eau	-				
	Limitation de consommation d'eau	Utilisation de l'eau : indicateur taux d'efficacité des investissements sur la consommation en eau	D	R	R	
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE 	Énergies renouvelables	-				Partiel
	Mesure de consommation d'énergie	Énergie et gaz à effet de serre : indicateur concernant la consommation d'énergie, les transports et les émissions de GES	D	R	M	
	Réduction de sa consommation d'énergie	-				
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	Égalité d'accès au travail	Égalité, diversité et lutte contre les discriminations : obtenir un label Égalité et Diversité	D	R	R	Modéré
	Population et culture locale	Connaissance des enjeux et contribution au développement social du ou des territoires	D	R	R	
	Formation continue des collaborateurs	Formation et compétences : la gestion des compétences des collaborateurs d'une manière générale	D	R	R	
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	Éco-conception / rénovation énergétique	Innovation et conception vers une production durable : l'organisation intègre à ses modes de production [...] (approvisionnement durable, écoconception, économie de la fonctionnalité, écologie industrielle et territoriale)	D	R	R	Modéré
	Infrastructures / promotion de mobilité douce	-				
	Équipements pour la gestion des déchets	Effluents et déchets : efficacité et disponibilité des installations de traitement	D	R	R	



ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	Tourisme social et solidaire	-				Modéré
	Résilience des professionnels du tourisme	Loyauté des pratiques : organisme doit identifier les risques liés à la corruption et adopter une approche proactive et éthique sur ce sujet	I	R	R	
	Non-discrimination et égalité des chances	Diversité, équité et égalité des chances : suivi chiffré des recrutements, promotions, actions de formation permettant la comparaison de la situation des hommes et des femmes	D	R	R	
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	Accessibilité	-				Modéré
	Infrastructures et collectivités inclusives	Connaissance des enjeux et contribution au développement environnemental et à l'aménagement du ou des territoires	D	R	M	
	Patrimoine naturel et culturel	Connaissance des enjeux et contribution au développement environnemental et à l'aménagement du ou des territoires	D	R	M	
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	Entreprises locales	Innovation et conception vers une production durable : l'organisation intègre à ses modes de production et de consommation les domaines d'action de l'économie circulaire	D	R	R	Modéré
	Suivi impacts développement durable	Priorisation des enjeux RSE : capacité de l'entreprise à savoir identifier et prioriser ses impacts et enjeux RSE (impacts environnementaux, sociaux, économiques...)	D	R	R	
	Réduction et gestion des déchets	Prévention de la pollution (eau, air, sol) : gestion des déchets pour éviter la pollution de l'eau, de l'air et du sol	D	R	R	
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	Mobilité alternative	Énergie et gaz à effet de serre : indicateur concernant la consommation d'énergie, les transports et les émissions de GES	I	R	R	Modéré
	Gaz à effet de serre	Énergie et gaz à effet de serre : indicateur concernant la consommation d'énergie, les transports et les émissions de GES	D	R	R	
	Adaptation aux changements climatiques	Utilisation durable des ressources et lutte contre le réchauffement climatique	D	R	M	
14 VIE AQUATIQUE 	Réduction de la pollution de l'eau	Prévention de la pollution (eau, air, sol) : l'organisation identifie et maîtrise l'ensemble des impacts environnementaux de ses activités en termes de production d'effluents (solides, liquides, gazeux) et nuisances sur l'eau, l'air et le sol	D	R	R	Modéré
	Achats écologiques	-				
	Préservation de la biodiversité marine	Protection de l'environnement et de la biodiversité : l'organisation agit pour la diminution voire l'éradication de ses impacts et la réhabilitation des services écosystémiques qu'elle impacte	D	R	R	
15 VIE TERRESTRE 	Protection de la faune et de la flore	Protection de l'environnement et de la biodiversité : l'organisation agit pour la diminution voire l'éradication de ses impacts et la réhabilitation des services écosystémiques qu'elle impacte	D	R	R	Modéré
	Sensibilisation à la faune et la flore locale	Biodiversité : indicateurs du nombre d'actions en faveur de la biodiversité et du nombre d'espèce menacée	D	R	R	
	Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne	-				
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	Relations transparentes	Transparence et prise de décision : les instances de prise de décision de l'organisation doivent intégrer la transparence, un comportement éthique et le respect des intérêts des parties prenantes	D	R	R	Modéré
	Concertation et écoute	Dialogue social : les relations sociales sont fondées sur le dialogue avec les collaborateurs et instances représentatives du personnel et basées sur la concertation	D	R	R	
	Accès public à l'information	Communication interne et externe : existence, accessibilité et communication d'une politique présentant et expliquant les engagements de responsabilité sociale	D	R	R	
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	Coopération avec les professionnels du tourisme	Identification et dialogue parties prenantes : l'entreprise identifie ses parties prenantes et dialogue avec elles afin d'identifier leurs intérêts	I	R	R	Partiel
	Participation citoyenne	-				



Diagramme de synthèse



Commentaire des auteurs

Basé sur la norme internationale ISO 26000, Engagé RSE s'adresse à tous les types d'organisation et n'est pas propre au secteur du tourisme. C'est un outil de pilotage et de mobilisation interne qui labellise l'organisation de la structure et non l'activité proposée par celle-ci. Il permet de se structurer et de s'améliorer en s'intéressant prioritairement aux questions de santé, de bien-être au travail, de sensibilisation à l'égalité des sexes et au respect de la diversité.



Fiche d'identité de la marque



Fédère les différents acteurs de chaque parc national en valorisant leurs produits et services, et sensibilise le consommateur et les socioprofessionnels aux principes du développement durable.



Office Français de la Biodiversité (OFB)



Hébergements, restaurants, sites de visite et de loisirs, séjours clés en main, productions agricoles, artisanales...



2015



France



650 structures



Pas de graduation



contact@espritparcnational.com



[Esprit parc national](https://espritparcnational.com)

Référentiel



30 à 60 critères obligatoires ou facultatifs, selon les [référentiels](#) (règlement d'usage générique + règlement d'usage catégoriel) des 20 catégories, répartis autour de 4 piliers :

- Protection de l'environnement
- Contribution à l'économie locale
- Sensibilisation des clients
- Prise en compte du cadre de vie et des paysages

Organisation structure



5 ans



Pas de formation obligatoire



3 % d'1 ETP



4 à 6 mois

Prérequis et engagement

Prérequis

- L'activité doit avoir lieu dans le parc (cœur et/ou son aire d'adhésion), peu importe le lieu du siège social
- Pour un hébergement : être classé 2 étoiles ou équivalent
- Pour un site de visite : proposer une activité payante

Candidature et obtention

1. Contacter son Parc national
2. Déposer sa candidature
3. Audit terrain
4. Commission de validation de la candidature
5. Signature d'un contrat d'engagement
6. Réception d'un kit communication et participation à la vie du réseau

Modalités de contrôle

- ✗ **Audit tierce partie** : Agent du Parc national (ou cabinet d'audit mandaté)
- ✓ **Audit terrain** : Tous les 5 ans. En complément, des contrôles inopinés sont réalisés chaque année, sur un échantillon de produits ou services tirés au sort. Enfin, en cas de plainte ou possibilité de fraude, possibilité de réaliser des audits mystères, des analyses de produits...
- ✓ **Audit documentaire** : Tous les 5 ans
- ✓ **Jury externe** : Commission tourisme ou Commission marque du Conseil économique, social et culturel du Parc national, composée de représentants des chambres consulaires, des CDT, des OT et du CAUE, et qui se réunit 2 à 3 fois par an
- ✓ **Prévision de sanction** : Retrait en cas de non-conformité
- ✓ **Suivi d'amélioration continue** : Les bénéficiaires doivent avoir 1 à 2 contacts par an avec leur parc national

Budget



- 50 € – 400 € HT : Redevance annuelle calculée selon le chiffre d'affaires



Gouvernance

Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- Comité de Gestion de la Marque (CGM) composé de 10 représentants des labellisés, de 3 représentants de l'OFB, des directeurs et des présidents des CA des Parcs nationaux

Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- Le contenu des cahiers des charges et leurs évolutions dans le temps : CGM
- La stratégie de développement de la marque : CGM

Construction et perspectives d'évolution des référentiels

- Évolutions suivant le besoin de cohérence dans les niveaux d'exigence entre filières, les mises à jour réglementaires, la création de nouvelles filières ou de critères pour tenir compte des changements globaux...

Accompagnement

- ☒ Propriétaire / gestionnaire
- ☒ Organismes institutionnels du tourisme
- ☒ Autres structures : CAUE, Gîtes de France, EPCI...



Contacts et financements locaux

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
1 PAS DE PAUVRETÉ 	Emploi non précaire	L'utilisateur propose des formations à son personnel. Pour l'emploi de personnel temporaire, l'utilisateur facilite l'accueil des jeunes en formation ou en alternance. Il fidélise ses personnels	D	R	R	Modéré
	Accès équitable aux services touristiques	Le service d'hébergement a une politique tarifaire socialement responsable	D	R	R	
	Commerces et structures locales	L'utilisateur travaille en partenariat avec d'autres acteurs économiques locaux ou avec des structures d'insertion	D	R	R	
2 FAIM «ZÉRO» 	Achats alimentaires responsables	L'utilisateur utilise des produits locaux du territoire, de proximité ou issus du commerce équitable dans le petit déjeuner ou dans toute collation ou cadeau offerts aux hôtes	D	O	R	Modéré
	Agriculture durable	L'utilisateur travaille/propose des produits issus de l'agriculture biologique	D	R	R	
	Gaspillage alimentaire	L'utilisateur encourage à la réduction du gaspillage alimentaire	D	R	R	
3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	Santé	Pas de pesticides, pas d'engrais chimiques de synthèse pour les extérieurs sauf réglementation spécifique et/ou traitements obligatoires	I	O	M	Partiel
	Sécurité	-				
4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	Compétences techniques et professionnelles du tourisme	L'utilisateur propose des formations à son personnel. Pour l'emploi de personnel temporaire, l'utilisateur facilite l'accueil des jeunes en formation ou en alternance. Il fidélise ses personnels	D	R	R	Modéré
	Sensibilisation à la culture et au patrimoine local	L'utilisateur sensibilise ses clients à la protection des patrimoines et aux comportements responsables dans le milieu naturel, à la découverte des richesses des patrimoines et aux actions du label	D	O	R	
	Sensibilisation au développement durable	Le personnel est sensibilisé régulièrement aux comportements écoresponsables (tri des déchets, économie d'eau et d'énergie...)	D	R	R	
5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité	-				Non abordé
	Parité H/F dans le recrutement	-				
6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 	Qualité de l'eau	L'utilisateur privilégie l'usage de 3 produits d'entretien et produits ménagers « éco-certifiés » ou naturels	D	O	R	Principal
	Mesure de la consommation d'eau	L'utilisateur a un suivi annuel des consommations d'eau, si possible avec compteurs séparés	D	R	R	
	Limitation de consommation d'eau	L'utilisateur a au moins 2 dispositifs d'économie d'eau	D	O	R	
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE 	Énergies renouvelables	L'utilisateur a au moins une source d'énergie renouvelable ou a un fournisseur d'électricité certifié « énergie verte » ou garantissant qu'une partie de l'énergie provient de sources renouvelables	D	R	R	Modéré
	Mesure de consommation d'énergie	L'utilisateur a un suivi annuel des consommations d'énergies, qui prend en compte toutes les énergies consommées par le service d'hébergement	D	R	R	
	Réduction de sa consommation d'énergie	L'utilisateur a mis en place au moins 3 dispositifs d'économie d'énergie de l'hébergement	D	O	R	
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	Égalité d'accès au travail	-				Modéré
	Population et culture locale	L'hébergement s'inspire des registres de l'architecture locale par son implantation et son insertion dans le paysage, sa volumétrie et l'utilisation des matériaux traditionnels	D	O	R	
	Formation continue des collaborateurs	L'utilisateur propose des formations à son personnel. Pour l'emploi de personnel temporaire, l'utilisateur facilite l'accueil des jeunes en formation ou en alternance. Il fidélise ses personnels	D	R	R	
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	Éco-conception / rénovation énergétique	Au moins 50 % des emplacements du camping sont occupés par des mobil-homes et HLL écocertifiés ou fabriqués à partir de matériaux locaux des emplacements nus	D	O	R	Principal
	Infrastructures / promotion de mobilité douce	Lorsqu'ils existent, l'utilisateur fait la promotion de moyens de transport doux/collectifs (train, bus, co-voiturage) lors de ses contacts avec ses clients avant le séjour	D	R	R	
	Équipements pour la gestion des déchets	L'utilisateur met à disposition des clients un dispositif de tri des déchets	D	O	R	

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	Tourisme social et solidaire	Il existe un ensemble d'actions ou d'équipements favorisant l'attractivité de l'établissement pour les familles	D	R	R	Modéré
	Résilience des professionnels du tourisme	L'utilisateur est impliqué de manière particulière dans un réseau local ou dans une dynamique collective	D	R	R	
	Non-discrimination et égalité des chances	Au moins un outil de sensibilisation à disposition des clients prend en compte le handicap	D	R	R	
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	Accessibilité	L'hébergement dispose d'aménagements accessibles à différentes formes de handicap	D	R	R	Modéré
	Infrastructures et collectivités inclusives	Au moins un outil de sensibilisation à disposition des clients prend en compte le handicap	D	R	R	
	Patrimoine naturel et culturel	L'hébergement s'inspire des registres de l'architecture locale par son implantation et son insertion dans le paysage, sa volumétrie et l'utilisation des matériaux traditionnels. Les constructions contemporaines respectent le lieu, les volumes et l'intégration dans le paysage	D	O	R	
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	Entreprises locales	L'utilisateur travaille en partenariat avec d'autres acteurs économiques locaux ou travaille avec des structures d'insertion pour divers travaux quand elles existent	D	R	R	Modéré
	Suivi impacts développement durable	-				
	Réduction et gestion des déchets	L'utilisateur a mis en place le tri des déchets liés à son activité (déchets recyclables et non valorisables lorsque les filières adéquates existent)	D	O	R	
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	Mobilité alternative	Sur le lieu d'hébergement, le client doit trouver toute l'information sur les navettes, systèmes d'écomobilité, transports en commun, moyens alternatifs à la voiture, navettes d'accès aux départs de sentiers de randonnée...	D	R	R	Partiel
	Gaz à effet de serre	-				
	Adaptation aux changements climatiques	-				
14 VIE AQUATIQUE 	Réduction de la pollution de l'eau	[Sortie de découverte et d'observation des mammifères marins et de la faune marine] Limitation de la pollution due au navire	D	O	R	Principal
	Achats écologiques	L'utilisateur privilégie l'usage de 3 produits d'entretien et produits ménagers « éco-certifiés » ou naturels	D	O	R	
	Préservation de la biodiversité marine	[Sortie de découverte des milieux naturels sous-marins en plongée] L'opérateur adopte une démarche particulièrement respectueuse des milieux et préserve la tranquillité de la faune et de la flore lors de la navigation	D	R	R	
15 VIE TERRESTRE 	Protection de la faune et de la flore	L'utilisateur met en place une action en faveur de la biodiversité locale	D	R	R	Modéré
	Sensibilisation à la faune et la flore locale	L'utilisateur sensibilise ses clients à la protection des patrimoines et aux comportements responsables dans le milieu naturel, à la découverte des richesses des patrimoines et aux actions du Parc national	D	O	R	
	Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne	-				
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	Relations transparentes	[Séjours de découvertes] : L'utilisateur met à disposition d'une fiche descriptive informant le client d'une part sur le déroulement du séjour [...] et d'autre part une synthèse des patrimoines à découvrir	D	O	R	Partiel
	Concertation et écoute	-				
	Accès public à l'information	-				
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	Coopération avec les professionnels du tourisme	L'utilisateur est impliqué de manière particulière dans un réseau local ou dans une dynamique collective	D	R	R	Partiel
	Participation citoyenne	-				

Diagramme de synthèse



Commentaire des auteurs

Esprit parc national met l'accent sur la protection de la biodiversité et indirectement la non-détérioration des milieux naturels. La marque porte une attention particulière à la communication responsable de l'établissement (pas de promotion papier ou de panneaux publicitaires).



Fiche d'identité du label



Garantit qu'un événement intègre les enjeux environnementaux et sociétaux dans son organisation et dans ses relations avec ses parties prenantes.



Réseau éco-événement (REEVE)



Tous types d'événements



2019



France



100 événements environ chaque année



- **Initial** : de 30 à 54 engagements
- **En transition** : de 55 à 74 engagements
- **Soutenable** : de 75 à 100 engagements



label@reseau-ecoevenement.net



[Réseau éco-événement](#)

Référentiel



100 engagements, dont 18 à 49 incontournables (selon le niveau), relatifs à 8 enjeux :

- Organisation et progression
- Compréhension du site d'accueil
- Ressources et sobriété
- Déplacements plus vertueux
- Manger durable
- Vers le zéro déchet
- Événement pour tous
- Inviter les publics à la transition écologique

Validation à partir de 18 incontournables + 12 autres pour le niveau initial, 34 incontournables + 21 autres pour le niveau en transition et 49 incontournables + 26 autres pour le niveau soutenable.

Organisation structure



Une édition d'un événement



Formations proposées par REEVE



10 % d'1 ETP



6 mois (3 mois avant et 3 mois après l'événement)

Prérequis et engagement

Prérequis

- Aucun

Candidature et obtention :

1. Saisir son [autodiagnostic en ligne](#)
2. Réaliser l'entretien de qualification et de validation avec REEVE pour cadrer les engagements
3. Se préparer aux démarches de labellisation avec le module de formation
4. Audit documentaire en amont et préparation de l'audit terrain
5. Audit terrain pendant l'événement
6. Audit documentaire en aval (1 mois post événement) et réalisation du rapport d'évaluation
7. Attribution du label lors d'un comité label
8. Cérémonie publique de remise du label

Modalités de contrôle



Audit tierce partie :

- Par des « pairs » : organisateurs d'événements déjà labellisés Événement Éco-engagé
- Par des « experts » : consultants sélectionnés par REEVE, ayant une expertise dans l'écoresponsabilité événementielle
- Pour les « petits » événements : possibilité de réaliser une auto-évaluation tutorée par REEVE



Audit terrain : Pour chaque nouvel événement



Audit documentaire : Pour chaque nouvel événement



Jury externe : Comité du label composé d'organisateurs d'événements, de citoyens adhérents à REEVE, de collectivités et de « pairs » et « experts » (entre 6 à 15 personnes en moyenne)



Prévision de sanction



Suivi d'amélioration continue

Budget



200 € – 1 500 € TTC : Tarification définie selon différents critères (superficie du site, jauge des participants, durée de l'événement, mode d'évaluation...)



- **30 €** : Formation collective
- **300 €** : Formation individuelle

Gouvernance

Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- Comité du label pour validation par le CA de REEVE

Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- Le contenu du cahier des charges et ses évolutions dans le temps : Comité du label
- La stratégie de développement du label : Comité du label propose les objectifs et la stratégie du réseau pour validation par le CA de REEVE

Construction et perspectives d'évolution du référentiel

- Prise en compte des besoins et attentes des adhérents et du contexte actuel

Accompagnement

- ✓ Propriétaire / gestionnaire
- ✓ Organismes institutionnels du tourisme : Envisageable
- ✗ Autres structures



Contacts et financements locaux

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
1 PAS DE PAUVRETÉ 	Emploi non précaire	Mettre en place un partenariat avec des structures sociales d'aide - Organiser un partenariat avec elles permet l'inclusion de ces personnes	I	R	R	Modéré
	Accès équitable aux services touristiques	Mettre en place un partenariat avec structures sociales d'aide – Des structures existent destinées à accompagner les personnes en difficultés	D	R	R	
	Commerces et structures locales	Les denrées consommées par l'organisation, les équipes et/ou les artistes sont majoritairement d'origine locale / circuit court / saison / fermier. Cela implique les agriculteurs locaux afin de les accompagner dans la transition	I	O	M	
2 FAIM «ZÉRO» 	Achats alimentaires responsables	Une part significative des ingrédients est issue de l'agriculture biologique / raisonnée	D	R	M	Modéré
	Agriculture durable	Une part significative des ingrédients est issue de l'agriculture biologique / raisonnée	D	R	M	
	Gaspillage alimentaire	Avoir mis en place un système de redistribution / don des non consommés / invendus alimentaires	D	O	R	
3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	Santé	Mesurer le bien-être des équipes (salariés / bénévoles / stagiaires) à travers un ou plusieurs indicateurs pertinents	D	R	R	Modéré
	Sécurité	Dispositifs de prévention des comportements inappropriés déployés	D	R	R	
4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	Compétences techniques et professionnelles du tourisme	-				Partiel
	Sensibilisation à la culture et au patrimoine local	-				
	Sensibilisation au développement durable	Prévoir une animation sur les enjeux globaux du développement durable et leur compréhension	D	O	R	
5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité	Mettre en place au moins une action de lutte contre les discriminations (racisme, homophobie...), l'événement représente une occasion et/ou un lieu privilégié pour informer votre public	D	O	R	Modéré
	Parité H/F dans le recrutement	Une action significative de parité sur la scène / missions de représentation est mise en place	I	O	R	
6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 	Qualité de l'eau	Pas de toilettes chimiques pour éviter les produits chimiques et la pollution que cela implique	I	O	R	Partiel
	Mesure de la consommation d'eau	-				
	Limitation de consommation d'eau	Mettre en place une démarche d'économie d'eau	D	R	R	
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE 	Énergies renouvelables	Faire le choix d'une banque solidaire, la plupart des banques effectuent leurs placements dans les énergies fossiles, il en existe qui ont fait le choix d'investir dans les énergies renouvelables	I	R	R	Modéré
	Mesure de consommation d'énergie	Réaliser un diagnostic énergétique de l'événement - Mesure des consommations d'énergie des différents équipements en utilisation et en veille	D	R	R	
	Réduction de consommation d'énergie	Minimiser l'usage de groupes électrogènes à énergie fossile exclusive	D	O	R	
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	Égalité d'accès au travail	Mettre en place un partenariat avec des structures sociales d'aide - Des structures existent destinées à accompagner les personnes en difficultés	D	R	R	Partiel
	Population et culture locale	-				
	Formation continue des collaborateurs	-				
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	Éco-conception / rénovation énergétique	S'intégrer dans une dynamique collective d'écoconception afin de mettre en place une dynamique collective qui implique toutes les parties prenantes	I	R	M	Modéré
	Infrastructures / promotion de mobilité douce	Inciter le public à faire du covoiturage et lui proposer un outil pour se faire	D	O	M	
	Équipements pour la gestion des déchets	Mettre en place une équipe responsable du bon fonctionnement et de l'animation des points de tri ou avoir un prestataire dédié	D	O	R	

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	Tourisme social et solidaire	Mettre en place au moins une action favorisant l'accessibilité aux personnes âgées	D	O	R	Modéré
	Résilience des professionnels du tourisme	-				
	Non-discrimination et égalité des chances	Illustrer par les faits de la diversité dans les équipes, invités et publics	D	O	M	
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	Accessibilité	Vérifier / diagnostiquer l'accessibilité effective du site	D	O	R	Principal
	Infrastructures et collectivités inclusives	Mettre en place un partenariat avec structures sociales d'aide – Des structures existent destinées à accompagner les personnes en difficultés	D	R	R	
	Patrimoine naturel et culturel	Vérifier si le site fait l'objet d'une protection particulière : cette vérification en amont permet de prendre conscience des problématiques, mettre en place si besoin un plan d'actions et surtout de se prémunir de risques légaux, financiers, d'atteinte à la notoriété ou d'impact sur le vivant	I	O	R	
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	Entreprises locales	Intégration des critères de développement durable dans le cahier des charges	I	O	R	Modéré
	Suivi impacts développement durable	Tableau de bord environnemental complété sur plusieurs éditions avec plus de 5 indicateurs – Le tableau de bord complété sur plusieurs éditions permet de voir les progrès réalisés et aussi la marge de progression possible	D	O	R	
	Réduction et gestion des déchets	Faire une évaluation des quantités de déchets produits et valorisés afin d'avoir une vision globale et de comparer votre progression d'une édition sur l'autre	D	O	R	
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	Mobilité alternative	Informar le public sur les accès en transport en commun et leurs horaires	D	O	R	Principal
	Gaz à effet de serre	Proposer systématiquement à ses participants aériens de compenser leurs émissions	D	O	R	
	Adaptation aux changements climatiques	Prévoir une animation sur les solutions que le public peut mettre en place dans son quotidien	I	R	R	
14 VIE AQUATIQUE 	Réduction de la pollution de l'eau	-				Non abordé
	Achats écologiques	-				
	Préservation de la biodiversité marine	-				
15 VIE TERRESTRE 	Protection de la faune et de la flore	Penser à limiter l'impact environnemental de l'événement sur le milieu naturel et à faire les aménagements en conséquence. L'enjeu de cet engagement est de limiter ces impacts au seul moment de votre événement	D	O	M	Principal
	Sensibilisation à la faune et la flore locale	Réaliser un partenariat avec une association locale de préservation de la biodiversité	D	O	R	
	Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne	Proposer majoritairement de la nourriture végétarienne. Un menu bas carbone correspond à un menu dont les émissions de gaz à effet de serre restent compatibles avec les prévisions des spécialistes en matière de changement climatique	D	R	M	
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	Relations transparentes	L'événement rend public ses impacts environnementaux	D	O	R	Principal
	Concertation et écoute	Proposer au public un moyen de faire des propositions d'améliorations sur la démarche éco événement	D	O	M	
	Accès public à l'information	L'événement rend public ses impacts environnementaux afin de faire prendre conscience au public qu'un événement quel qu'il soit à un impact environnemental	D	O	R	
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	Coopération avec les professionnels du tourisme	-				Partiel
	Participation citoyenne	Mettre en place un partenariat avec des structures sociales d'aide – Des structures existent destinées à accompagner les personnes en difficultés	I	R	R	

Diagramme de synthèse



Commentaire des auteurs

Événement Éco-engagé permet le déploiement d'initiatives fortes en lien avec plusieurs ODD afin d'éco-concevoir différents types d'événements. La gestion des déchets, les mobilités douces, une meilleure compréhension de l'environnement des sites d'accueil et la réduction des émissions de gaz à effet de serre sont au cœur des préoccupations du label.



Fiche d'identité du label



Accompagne les restaurateurs vers plus d'écoresponsabilité et promeut une alimentation plus durable.



Association Food index for Good (FiG)



Restaurants



2019



France



230 restaurants : [carte interactive](#)



Pas de graduation



01 88 33 58 33 – contact@fig.eco



[Food Index for Good](#)

Référentiel



9 critères répartis sous 2 thèmes :

- Évaluation de l'impact des ingrédients
- Évaluation des actions déchets et énergie

Validation à partir de 25 points sur les 70 maximum

Organisation structure



1 an



Pas de formation non obligatoire



20 % d'1 ETP



1 à 6 mois

Prérequis et engagement

Prérequis

- Aucun

Candidature et obtention :

- Faire le [test d'éligibilité](#) et télécharger les justificatifs sur la plateforme
- Audit documentaire
- Envoi d'un plan d'actions et d'un rapport d'éligibilité au badge FiG
- Si éligible, mise en valeur grâce à l'autocollant en vitrine, sur l'application [Étiquetable](#) et sur [TheFork](#)

Modalités de contrôle

- ✓ **Audit tierce partie** : Auditeurs externes formés à la démarche
- ✗ **Audit terrain**
- ✓ **Audit documentaire** : Tous les ans
- ✗ **Jury externe**
- ✗ **Prévision de sanction**
- ✓ **Suivi d'amélioration continue** : Plan d'actions concret et amélioration possible grâce au système de points, progrès notamment demandé en N+1 aux restaurants entre 25 et 35 points

Budget



250 € HT : Cotisation annuelle



250 € – 650 € HT : Accompagnement

Gouvernance

Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- Association de loi 1901 donc toute personne qui le souhaite peut adhérer et ainsi participer à la gouvernance

Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- Le contenu du cahier des charges et ses évolutions dans le temps : Non communiqué
- La stratégie de développement du label : Non communiqué

Construction et perspectives d'évolution du référentiel

- Construit par une ingénieure après étude de la littérature scientifique sur l'alimentation durable, de bilans carbone de restaurants pour attribuer à chaque action écoresponsable du restaurant un nombre de points corrélé à son impact réel sur l'environnement
- Révision biennale même s'il n'a donc pas vocation à évoluer significativement, si ce n'est pour prendre en compte de nouvelles données

Accompagnement

-  **Propriétaire / gestionnaire** : Webinaires gratuits, plan d'actions individuel
-  **Organismes institutionnels du tourisme**
-  **Autres structures**

Contacts et financements locaux

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
1 PAS DE PAUVRETÉ 	Emploi non précaire	-				Partiel
	Accès équitable aux services touristiques	-				
	Commerces et structures locales	Ingrédients locaux : proportion de fruits et légumes provenant d'une ferme locale	D	R - 10 pts	R	
2 FAIM «ZERO» 	Achats alimentaires responsables	Achats de fruits et légumes issus de circuits courts	D	R - 10 pts	R	Principal
	Agriculture durable	Achats d'ingrédients issus de l'agriculture biologique et du commerce équitable	D	R - 10 pts	R	
	Gaspillage alimentaire	Limiter le gaspillage alimentaire	D	R - 2 pts	R	
3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	Santé	Achats d'ingrédients issus de l'agriculture biologique ou certifié	I	R - 10 pts	R	Partiel
	Sécurité	-				
4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	Compétences techniques et professionnelles du tourisme	-				Partiel
	Sensibilisation à la culture et au patrimoine local	-				
	Sensibilisation au développement durable	Personnel formé au tri	D	O	R	
5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité	-				Non Abordé
	Parité H/F dans le recrutement	-				
6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 	Qualité de l'eau	-				Non Abordé
	Mesure de la consommation d'eau	-				
	Limitation de consommation d'eau	-				
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE 	Énergies renouvelables	Énergie renouvelable	D	R - 2 pts	R	Modéré
	Mesure de consommation d'énergie	Tableau de suivi de consommation	D	R	R	
	Réduction de sa consommation d'énergie	-				
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	Égalité d'accès au travail	-				Partiel
	Population et culture locale	Proportion de fruits et légumes provenant d'une ferme locale	D	R - 10 pts	R	
	Formation continue des collaborateurs	-				
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	Éco-conception / rénovation énergétique	-				Partiel
	Infrastructures / promotion de mobilité douce	-				
	Équipements pour la gestion des déchets	Eau en bouteille de verre consignée	I	R - 2pts	R	

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	Tourisme social et solidaire	-				Non abordé
	Résilience des professionnels du tourisme	-				
	Non-discrimination et égalité des chances	-				
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	Accessibilité	-				Partiel
	Infrastructures et collectivités inclusives	Achats d'ingrédients issus de circuits courts	I	R	R	
	Patrimoine naturel et culturel	-				
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	Entreprises locales	Achats d'ingrédients issus de circuits courts	D	R	R	Modéré
	Suivi impacts développement durable	Tableau de suivi de consommation	D	R	R	
	Gestion et réduction des déchets	Les déchets sont triés en 5 flux pour le recyclage, selon les consignes locales	D	O	R	
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	Mobilité alternative	Mise en place d'actions de mobilité durable	D	R	M	Modéré
	Gaz à effet de serre	Empreinte carbone limitée pour viande et poisson	I	R - 30 pts	R	
	Adaptation aux changements climatiques	Proportion de fruits et légumes qui sont de saison	I	R - 10 pts	R	
14 VIE AQUATIQUE 	Réduction de la pollution de l'eau	Limitation du plastique à usage unique	D	R - 2 pts	R	Modéré
	Achats écologiques	Utilisation de produit d'entretien écolabellisé	D	R	R	
	Préservation de la biodiversité marine	Aucune espèce de poisson ou fruit de mer menacée ne doit être à la carte	D	O	R	
15 VIE TERRESTRE 	Protection de la faune et de la flore	Aucun plastique à usage unique	I	R - 2 pts	M	Partiel
	Sensibilisation à la faune et la flore locale	-				
	Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne	Offre végétarienne à la carte	D	O	R	
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	Relations transparentes	-				Partiel
	Concertation et écoute	-				
	Accès public à l'information	Les engagements sont indiqués sur le site internet et charte affichée sur les murs et en vitrine	D	R	R	
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	Coopération avec les professionnels du tourisme	-				Non abordé
	Participation citoyenne	-				

Diagramme de synthèse



Commentaire des auteurs

Food index for Good engage à des efforts sur la qualité des produits achetés, la gestion des déchets et la limitation de l'usage du plastique. La démarche encourage l'amélioration continue via un plan d'actions et d'accompagnement. Ce label récent permet de relayer l'engagement des restaurants en faveur de l'environnement.



Fiche d'identité du label



Promeut les pratiques écoresponsables des hébergements intégrés dans un environnement naturel protégé, tout en valorisant les circuits de randonnées et la préservation de la nature.



Gîtes de France



Gîtes, chambres d'hôtes ou campings



1993



France



185 hébergements : [carte interactive](#)



Pas de graduation



01 49 70 75 75 - [Formulaire de contact](#)



[Gîte Panda WWF](#)

Référentiel



49 critères valant entre 0 et 10 points portant sur :

- Préservation des milieux et de la biodiversité
- Écohabitat
- Écocitoyenneté

Validation à partir de 118 points sur les 277 points maximum

Organisation structure



3 ans



Formation conseillée du responsable de la structure



100 % d'1 ETP



15 jours

Prérequis et engagement

Prérequis

- Être membre du réseau Gîtes de France et ne pas avoir plus de 4 logements locatifs
- Être situé sur un territoire bénéficiant d'une mesure de protection environnementale (PNR, PN, Zone Natura 2000, ZNIEFF, APB, UNESCO...), sans nuisance (sonore, visuelle, olfactive) et dans un environnement de qualité (architecture, harmonie et qualité du paysage)
- Avoir un sentier pédestre accessible à maximum 500 m de l'hébergement
- Avoir des équipements d'observation de la nature et des documents d'informations spécifiques sur le patrimoine et la sensibilisation à la problématique environnementale

Candidature et obtention

1. Contacter son relais départemental Gîtes de France
2. Remplir une fiche d'autodiagnostic
3. Audit terrain
4. Constituer un projet personnel en fonction des préconisations
5. Signature de la convention

Modalités de contrôle

- Audit tierce partie** : Techniciens formés en interne par Gîte Panda
- Audit terrain** : Tous les 3 ans
- Audit documentaire** : Tous les 3 ans
- Jury externe** : Commission locale avec des techniciens Gîte Panda, d'autres hébergements labellisés Gîte Panda et des structures locales (représentants des espaces protégés, OT, autres)
- Prévision de sanction** : Pas de sanction mais retrait lors de changement de propriétaires
- Suivi d'amélioration continue** : Relation régulière pour une incitation aux écogestes

Budget



Gratuit : Pas de droit d'entrée (mais adhésion à Gîtes de France)



- Coûts éventuels d'aménagement du bâti
- Malle d'observation de la nature (kit pédagogique)

Gouvernance

Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- Non communiqué

Composition des instances des prises de décisions nationales

- Le contenu du cahier des charges et ses évolutions dans le temps : Antennes Gîtes de France départementales
- La stratégie de développement du label : Non communiqué

Construction et évolution du référentiel

- Non communiqué

Accompagnement

- Propriétaire / gestionnaire** : Webinaires de présentation de la démarche
- Organismes institutionnels du tourisme**
- Autres structures**



Contacts et financements locaux

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
1 PAS DE PAUVRETÉ 	Emploi non précaire	-				Partiel
	Accès équitable aux services touristiques	-				
	Commerces et structures locales	Produits alimentaires : le propriétaire privilégie les produits d'origine locale ou régionale	D	0 à 6 points	M	
2 FAIM «ZÉRO» 	Achats alimentaires responsables	Produits alimentaires : le propriétaire privilégie les circuits courts	D	0 à 6 points	M	Partiel
	Agriculture durable	Jardinage, culture de fruits et légumes : qualité environnementale du jardin ou potager	D	0 à 3 points	M	
	Gaspillage alimentaire	-				
3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	Santé	Démarche environnementale intégrée par l'hébergeur : agriculture naturelle, agriculture biologique, potager biologique, apiculture biologique, activité artisanale ou valorisation des produits locaux	I	0 à 6 points	M	Partiel
	Sécurité	-				
4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	Compétences techniques et professionnelles du tourisme	Exemplarité de l'hébergeur : mise en place de mesures incitatives vis-à-vis de ses hôtes pour l'adoption de comportement vertueux	D	3 à 6 points	M	Modéré
	Sensibilisation à la culture et au patrimoine local	Sensibilisation à la culture et aux savoir-faire régionaux	D	3 à 6 points	R	
	Sensibilisation au développement durable	Mise à disposition d'outils d'observation et d'étude : le propriétaire laisse à disposition de ses hôtes un équipement utile à l'observation de la nature et à la sensibilisation du public aux enjeux environnementaux	D	3 à 6 points	R	
5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité	-				Non Abordé
	Parité H/F dans le recrutement	-				
6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 	Qualité de l'eau	Traitement de l'eau : valorisation de la qualité de l'installation et de son caractère écologique	D	0 à 3 points	M	Modéré
	Mesure de la consommation d'eau	Évaluation : l'hébergeur met en place des dispositifs d'évaluations des consommations	D	2 à 6 points	R	
	Limitation de consommation d'eau	Gestion de la ressource en eau : présence d'équipements permettant de limiter la consommation	D	3 à 5 points	R	
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE 	Énergies renouvelables	Origine de l'énergie électrique : abonnement avec garantie d'origine renouvelable de l'énergie électrique dans l'hébergement	D	0 à 3 points	R	Modéré
	Mesure de consommation d'énergie	Évaluation : l'hébergeur met en place des dispositifs d'évaluations des consommations	D	2 à 6 points	R	
	Réduction de consommation d'énergie	Performance thermique des parois : performance d'isolation des sols, murs, plafonds	D	0 à 6 points	R	
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	Égalité d'accès au travail	-				Partiel
	Population et culture locale	Sensibilisation à la culture et aux savoir-faire régionaux	D	3 à 6 points	R	
	Formation continue des collaborateurs	-				
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	Éco-conception / rénovation énergétique	Équipements bioclimatiques du bâtiment	D	0 à 6 points	R	Modéré
	Infrastructures / promotion de mobilité douce	Un sentier pédestre doit pouvoir être accessible au départ ou à proximité du Gîte Panda	D	O	R	
	Équipements pour la gestion des déchets	-				

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	Tourisme social et solidaire	Accès tous publics : aménagement réalisé pour l'accueil de tous publics	D	0 à 3 points	R	Partiel
	Résilience des professionnels du tourisme	-				
	Non-discrimination et égalité des chances	-				
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	Accessibilité	Accès à tous publics : aménagement réalisé pour l'accueil de tous publics	D	0 à 3 points	R	Principal
	Infrastructures et collectivités inclusives	L'architecture doit être en harmonie avec le paysage (style, volumes, couleurs, matériaux, rapport au sol, abords)	D	O	R	
	Patrimoine naturel et culturel	L'hébergement se situe dans un environnement de qualité, le patrimoine naturel et architectural contribue harmonieusement à la qualité du paysage. Le paysage doit pouvoir être observé depuis les fenêtres de l'hébergement candidat	D	O	R	
12 CONSUMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	Entreprises locales	Démarche environnementale intégrée par l'hébergeur : le propriétaire privilégie les produits d'origine locale	D	0 à 6 points	M	Modéré
	Suivi impacts développement durable	Exemplarité de l'hébergeur : l'hébergeur est soucieux de limiter ses consommations, il adopte une attitude exemplaire en matière de consommation. Il met en place des mesures incitatives vis-à-vis de ses hôtes pour l'adoption de comportements vertueux en matière de consommation ou de déplacements	D	3 à 6 points	M	
	Réduction et gestion des déchets	Tri des déchets organisé dans l'hébergement avec bacs pour le verre et le papier, mise en place du compostage	D	3 à 6 points	R	
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	Mobilité alternative	Déplacement doux : le propriétaire privilégie les déplacements doux, met à disposition des vélos dans l'hébergement, délivre des informations sur les transports collectifs, le covoiturage, les transports publics et encourage leur pratique	D	3 à 6 points	M	Partiel
	Gaz à effet de serre	-				
	Adaptation aux changements climatiques	Production d'électricité sur le site : présence d'une installation photovoltaïque, éolienne, pico hydroélectrique	I	0 à 3 points	R	
14 VIE AQUATIQUE 	Réduction de la pollution de l'eau	Traitement de l'eau : valorisation de la qualité de l'installation et de son caractère écologique (phyto-épuration, lagunage...)	D	0 à 3 points	M	Partiel
	Achats écologiques	Consommables dans l'hébergement et produits d'entretien : achat de produits d'origine naturelle et label écologique des produits d'entretiens	D	5 à 9 points	R	
	Préservation de la biodiversité marine	-				
15 VIE TERRESTRE 	Protection de la faune et de la flore	Pratiques favorisant la biodiversité : actions pour le maintien ou le développement des continuités écologiques des prairies et des cours d'eau. Maintien ou développement des haies, suppression des clôtures ou pratique de la fauche tardive	D	0 à 9 points	R	Partiel
	Sensibilisation à la faune et la flore locale	Valorisation d'espèce ou variétés autochtone : valorisation des espèces ou variétés locales ou adaptées à la région aux abords de l'hébergement	D	3 à 9 points	M	
	Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne	-				
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	Relations transparentes	-				Partiel
	Concertation et écoute	-				
	Accès public à l'information	Affichage : information est mise à disposition dans l'hébergement pour sensibiliser le public aux efforts réalisés pour le respect de l'environnement et invite les hôtes à la pratique de gestes vertueux en matière de gestion environnementale	D	3 à 6 points	R	
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	Coopération avec les professionnels du tourisme	Partenariat pour la connaissance du milieu : partenariats avec des organismes locaux ou nationaux pour la valorisation de la connaissance sur les espèces locales et favorisant leur observation	D	2 à 8 points	R	Modéré
	Participation citoyenne	Démarche environnementale intégrée par l'hébergeur : adhésion à des réseaux, participation à des actions collectives de protection de l'environnement ou de valorisation de la culture régionale	D	0 à 3 points	R	

Diagramme de synthèse



Commentaire des auteurs

Gîte Panda valorise l'inscription d'un établissement dans son environnement local en mettant l'accent sur l'habitat responsable et le recours aux commerces locaux.



Fiche d'identité de la charte



Identifie les restaurants et chefs engagés dans les gestes de développement durable, afin d'encourager la production et la consommation d'aliments plus respectueux de l'environnement.



Green Food



Restaurants



2018



France



60 labellisés
+ environ 12 en cours



Confirmé : + 30 % de produits locaux et/ou bio
Ambassadeur : + 65 % de produits locaux et/ou bio



contact@greenfood-label.com



[Green Food](#)

Référentiel



10 critères :

- Utilisation de produits locaux et/ou bio pour la conception des plats (critère obligatoire)
- Mise en place du tri sélectif
- Utilisation de produits d'entretien naturels et/ou écologiques pour le nettoyage
- Revaloriser ses invendus par le don aux associations ou par la revente à moindre coût
- Revalorisation des déchets organiques
- Utilisation de produits frais par une gestion des stocks en flux tendus
- Réduction des dépenses d'eau et d'énergies
- Proposer un « doggy bag » pour le reste des repas (législatif donc obligatoire)
- Proposer au moins 1 menu végétarien
- S'approvisionner en énergie renouvelable

Validation à partir de 6 critères sur les 10 critères

Organisation structure



1 an



Pas de formation obligatoire



20 % d'1 ETP



3 mois

Prérequis et engagement

Prérequis

- Aucun

Candidature et obtention :

1. Prendre contact avec Green Food
2. S'auto-évaluer sur la [plateforme](#) dédiée
3. Analyse de l'auto-évaluation par Green Food
4. Présentation du dossier à la labellisation et traitement du dossier sous 2 semaines maximum
5. Attribution du label et envoi du kit de communication

Modalités de contrôle

- ☒ **Audit tierce partie**
- ☒ **Audit terrain** : Sur demande (non obligatoire)
- ☒ **Audit documentaire** : Tous les ans
- ☒ **Jury externe**
- ☒ **Prévision de sanction** : Retrait du droit d'usage en cas de non-conformité ou absence des justificatifs
- ☒ **Suivi d'amélioration continue** : Axes d'amélioration proposés dans le compte-rendu d'audit annuel

Budget



Gratuit : Pas de droit d'entrée



- Investissements éventuels, notamment liés aux critères sur l'énergie (achats de réducteur d'eau...)

Gouvernance

Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- Fondateur du label qui est seul salarié

Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- Le contenu du cahier des charges et ses évolutions dans le temps : Non communiqué
- La stratégie de développement de la charte : Non communiqué

Construction et perspectives d'évolution du référentiel

- Observations terrain auprès de restaurateurs déjà engagés et adaptation selon les évolutions de législation, de la société et des enjeux sociaux et environnementaux
- Volonté de se développer tout en gardant une communauté restreinte mais engagée

Accompagnement

- Propriétaire / gestionnaire**
- Organismes institutionnels du tourisme** : Convention de partenariat avec Only Lyon Tourisme et Congrès
- Autres structures**



Contacts et financements locaux

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
1 PAS DE PAUVRETÉ 	Emploi non précaire	-				Partiel
	Accès équitable aux services touristiques	-				
	Commerces et structures locales	Utilisation de produits locaux ou bio pour la conception des plats	D	O	R	
2 FAIM «ZÉRO» 	Achats alimentaires responsables	Utilisation de produits locaux ou bio pour la conception des plats	D	O	R	Principal
	Agriculture durable	Utilisation de produits locaux ou bio pour la conception des plats	I	O	R	
	Gaspillage alimentaire	Proposer un « doggy bag » pour le reste des repas afin de diminuer le gaspillage alimentaire	D	R	M	
3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	Santé	Utilisation de produits d'entretien naturels et/ou écologique - Au moins 50 % des produits utilisés pour le nettoyage et l'entretien sont écologiques	I	R	R	Partiel
	Sécurité	-				
4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	Compétences techniques et professionnelles du tourisme	-				Non abordé
	Sensibilisation à la culture et au patrimoine local	-				
	Sensibilisation au développement durable	-				
5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité	-				Non abordé
	Parité H/F dans le recrutement	-				
6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 	Qualité de l'eau	-				Partiel
	Mesure de la consommation d'eau	-				
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE 	Limitation de consommation d'eau	Réduction des dépenses d'eau (robinets équipés de mousseurs, aérateurs)	D	R	R	Modéré
	Énergies renouvelables	S'approvisionner en énergie renouvelable - L'électricité doit être issue des énergies renouvelables : éolien, panneaux solaires...	D	R	R	
	Mesure de consommation d'énergie	-				
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	Réduction de consommation d'énergie	Réduire ses dépenses énergétiques - Tous les gestes permettant de réduire la consommation d'énergie doivent être appliqués au maximum : allumer les fours au meilleur moment, éteindre les appareils électriques qui ne sont pas indispensables...	D	R	R	Non abordé
	Égalité d'accès au travail	-				
	Population et culture locale	-				
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	Formation continue des collaborateurs	-				Partiel
	Éco-conception / rénovation énergétique	-				
	Infrastructures / promotion de mobilité douce	-				
	Équipements pour la gestion des déchets	Gestion des déchets par le tri - Une poubelle pour les déchets ménagers non recyclables, une poubelle recyclable, le tri du verre	D	R	R	

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	Tourisme social et solidaire	-				Non abordé
	Résilience des professionnels du tourisme	-				
	Non-discrimination et égalité des chances	-				
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	Accessibilité	-				Non abordé
	Infrastructures et collectivités inclusives	-				
	Patrimoine naturel et culturel	-				
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	Entreprises locales	Utilisation de produits locaux ou bio pour la conception des plats	D	O	R	Modéré
	Suivi impacts développement durable	-				
	Réduction et gestion des déchets	Gestion des stocks en flux tendus - Réduire les stocks des matières premières, les produits secs peuvent au contraire être achetés en volume pour réduire les emballages et les transports	D	R	R	
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	Mobilité alternative	-				Partiel
	Gaz à effet de serre	S'approvisionner en énergie renouvelable - Le biogaz doit être privilégié, à défaut du gaz naturel compensé carbone (permet la compensation des émissions de GES par l'investissement dans des projets écologiques)	I	R	M	
	Adaptation aux changements climatiques	-				
14 VIE AQUATIQUE 	Réduction de la pollution de l'eau	-				Partiel
	Achats écologiques	Utilisation de produits d'entretien naturel et/ou écologique	D	R	R	
	Préservation de la biodiversité marine	-				
15 VIE TERRESTRE 	Protection de la faune et de la flore	-				Partiel
	Sensibilisation à la faune et la flore locale	-				
	Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne	Proposer un menu végétarien - Il n'est pas obligatoire d'avoir un menu spécial végétarien. L'objectif est de proposer au moins une entrée et un plat sans viande ni poisson	D	R	R	
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	Relations transparentes	-				Partiel
	Concertation et écoute	-				
	Accès public à l'information	La charte et les critères validés par les restaurants sont diffusés au grand public	D	O	R	
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	Coopération avec les professionnels du tourisme	-				Non abordé
	Participation citoyenne	-				

Diagramme de synthèse



Commentaire des auteurs

Green Food accompagne les restaurateurs français dans leur transition environnementale. C'est à travers leur charte composée de dix critères que la démarche se distingue. Il est obligatoire d'utiliser des produits locaux et / ou bio pour la conception des plats et une importance est accordée à la revalorisation des déchets organiques, à la limitation du gaspillage ou encore à la maîtrise des dépenses énergétiques.



Fiche d'identité du label

Reconnu par le GSTC



Intègre l'ensemble des principes du développement durable dans les projets et le fonctionnement de toutes les structures touristiques pour reconnaître les efforts réalisés et la performance atteinte, avec une démarche d'amélioration continue.



Green Globe Certification



Tous type de structures touristiques



1993



International



58 structures en France : [carte interactive](#)
Plus de 500 dans le monde



3 niveaux selon l'ancienneté :

- **Certifié**
- **Gold** (5 ans de certification)
- **Platinum** (10 ans de certification)



greenglobe@francoistourismeconsultants.com



[Green Globe](#)

Référentiel



Jusqu'à **385 indicateurs** répartis en **44 critères** portant sur 4 thèmes :

- Environnement
- Gestion durable
- Héritage culturel
- Social et économique

Validation à partir d'une centaine d'indicateurs obligatoires et près d'une centaine d'autres indicateurs, répartis **dans tous les critères**

Organisation structure



1 an



Pas de formation obligatoire



20 % d'1 ETP



4 – 6 mois pour les structures ayant une démarche durable avancée
1 an pour celles qui n'en ont pas encore

Prérequis et engagement

Prérequis

- Aucun

Candidature et obtention

1. Adhérer [en ligne](#)
2. Mettre les indicateurs en conformité
3. Envoyer le dossier de candidature sur la [plateforme](#) en ligne
4. Audit terrain
5. Remise des conclusions à Green Globe Certification
6. Décision sur l'obtention de la certification par un jury interne
7. Valorisation des structures engagées sur un [blog](#), une newsletter, les [réseaux sociaux](#) et le [site](#)

Modalités de contrôle



Audit tierce partie



Audit terrain : Tous les 2 ans, en alternance avec le documentaire → Années N, N+2, N+4...



Audit documentaire : Tous les 2 ans, en alternance avec le terrain → Année N+1, N+3...



Jury externe



Prévision de sanction : En cas de non-respect des conditions minimales suite à un audit annuel



Suivi d'amélioration continue : A chaque renouvellement, le candidat doit améliorer son score pour prétendre au maintien de sa labellisation

Budget



- **650 € – 4 500 € TTC** : Coûts d'adhésion selon le nombre de chambres pour un hôtel ou le nombre d'employés pour une entreprise

[Tarifs détaillés](#)



- Coûts de mise en place des équipements nécessaires à l'obtention de certains critères, notamment des facultatifs
- Audit

Gouvernance

Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- Validations par le siège de Green Globe Certification : société de moins de 10 salariés de droit américain

Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- Le contenu des cahiers des charges et leurs évolutions dans le temps : Propositions du GT animé par Green Globe Certification et composé d'auditeurs et de membres labellisés.
- La stratégie de développement du label : Green Globe Certification

Construction et perspectives d'évolution du référentiel

- Évolution périodique pour inclure de nouveaux critères proposés par le groupe de travail
- Respect des lignes directrices du GSTC qui servent de base de travail

Accompagnement

- ✓ **Propriétaire / gestionnaire** : Mise en place d'une académie, participation à des salons professionnels internationaux (ITB Berlin...), [chaîne YouTube](#), communication sur les réseaux sociaux, communiqués de presse...
- ✗ **Organismes institutionnels du tourisme** : Possible mais pas de cas en France (excepté la CCI PACA)
- ✓ **Autres structures** : Certaines chaînes hôtelières



Contacts et financements locaux

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
1 PAS DE PAUVRETÉ 	Emploi non précaire	La protection juridique internationale ou nationale des employés est respectée et les employés perçoivent un salaire décent	D	O	R	Modéré
	Accès équitable aux services touristiques	-				
	Commerces et structures locales	L'entreprise soutient activement les initiatives de développement communautaire	D	O	R	
2 FAIM «ZÉRO» 	Achats alimentaires responsables	Commerce équitable - Les services et biens locaux et équitables sont achetés par l'entreprise, si disponible (« Produits alimentaires : [...] locaux et de saison » - cf. étude ADEME)	D	R	R	Modéré
	Agriculture durable	Politique d'achat : au moins 50 % des achats alimentaires et boissons sont issues de l'agriculture biologique	D	R	R	
	Gaspillage alimentaire	Plan de gestion des déchets : au moins 3 mesures sont prises pour réduire le gaspillage alimentaire	D	R	R	
3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	Santé	Santé et sécurité : l'entreprise veille au respect de toutes les mesures de santé [...] pertinentes pour assurer le bien-être de ses clients, de son personnel et de la communauté locale	D	O	R	Principal
	Sécurité	Santé et sécurité : l'entreprise veille au respect de toutes les mesures de [...] sécurité pertinentes pour assurer le bien-être de ses clients, de son personnel et de la communauté locale	D	O	R	
4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	Compétences techniques et professionnelles du tourisme	Tout le personnel reçoit une formation périodique concernant son rôle dans la gestion des pratiques environnementales, socioculturelles, de santé et de sécurité	D	O	R	Principal
	Sensibilisation à la culture et au patrimoine local	Des informations et une interprétation de l'environnement naturel, de la culture locale et du patrimoine culturel sont fournies aux clients	D	O	R	
	Sensibilisation au développement durable	Mise en place d'une stratégie de communication pour informer les visiteurs et les invités de ses politiques, programmes et initiatives durables	D	O	R	
5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité	Lutte contre l'exploitation des êtres humains : l'entreprise a mis en place une politique contre l'exploitation commerciale, en particulier des enfants et des adolescents, y compris l'exploitation sexuelle	D	O	R	Principal
	Parité H/F dans le recrutement	L'entreprise est équitable dans l'embauche de femmes et de minorités locales	D	O	R	
6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 	Qualité de l'eau	Réduction des pollutions : les eaux usées [...] sont traitées efficacement et réutilisées	D	O	R	Principal
	Mesure de la consommation d'eau	La consommation d'eau doit être mesurée	D	O	R	
	Limitation de consommation d'eau	Consommation d'eau : des mesures visant à réduire la consommation globale doivent être adoptées	D	R	R	
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE 	Énergies renouvelables	Consommation d'énergie : utilisation des énergies renouvelables, si possible	D	R	R	Principal
	Mesure de consommation d'énergie	La consommation d'énergie doit être mesurée	D	O	R	
	Réduction de sa consommation d'énergie	Consommation d'énergie : des mesures visant à réduire la consommation globale doivent être adoptées	D	O	R	
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	Égalité d'accès au travail	L'entreprise est équitable dans l'embauche de femmes et de minorités locales	D	O	R	Principal
	Population et culture locale	Emploi local : des résidents locaux sont employés, y compris à des postes de direction	D	O	R	
	Formation continue des collaborateurs	Tout le personnel reçoit une formation périodique	D	O	R	
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	Éco-conception / rénovation énergétique	Conception et construction durables d'infrastructures : utiliser des principes [...] localement appropriés	D	O	R	Principal
	Infrastructures / promotion de mobilité douce	Conception et construction durables : infrastructure de transport et circulation favorisant la limitation de consommation de carburant fossile	D	R	R	
	Équipements pour la gestion des déchets	Réduire la pollution : un plan de gestion des déchets solides est mis en œuvre, avec des objectifs quantitatifs	D	O	R	

ODD	Indicateurs	Principaux Critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	Tourisme social et solidaire	L'entreprise soutient activement les initiatives de développement communautaire	D	R	R	Modéré
	Résilience des professionnels du tourisme	-				
	Non-discrimination et égalité des chances	L'entreprise est équitable dans l'embauche de femmes et de minorités locales	D	O	R	
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	Accessibilité	Conception et construction des bâtiments : les entreprises doivent assurer un accès universel à leurs installations et services aux personnes ayant des besoins particuliers	D	O	R	Principal
	Infrastructures et collectivités inclusives	Développement communautaire : l'entreprise soutient activement les initiatives de développement des communautés et des infrastructures	D	O	R	
	Patrimoine naturel et culturel	Valorisation de la culture : l'entreprise utilise des éléments de l'art, de l'architecture ou du patrimoine culturel local dans ses activités	D	O	R	
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	Entreprises locales	Commerce équitable : les services et biens locaux et équitables sont achetés par l'entreprise, si disponible	D	R	R	Principal
	Suivi impacts développement durable	Système de management durable : l'entreprise a mis en place un système de gestion du développement durable à long terme	D	O	R	
	Réduction et gestion des déchets	Réduire la pollution : un plan de gestion des déchets solides est mis en œuvre, avec des objectifs quantitatifs	D	O	R	
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	Mobilité alternative	Réduire la pollution (GES) : l'établissement et les clients sont incités à utiliser des véhicules à faible émissions	D	R	R	Modéré
	Gaz à effet de serre	Réduire la pollution : les GES émis par l'entreprise sont mesurés et des procédures sont mises en œuvre pour les réduire et les compenser	D	O	R	
	Adaptation aux changements climatiques	-				
14 VIE AQUATIQUE 	Réduction de la pollution de l'eau	Réduction des pollutions : les eaux usées, y compris les eaux grises, sont traitées efficacement et réutilisées dans la mesure du possible	D	O	R	Principal
	Achats écologiques	La politique d'achat privilégie les produits respectueux de l'environnement	D	O	R	
	Préservation de la biodiversité marine	L'entreprise contribue au soutien de la conservation de la biodiversité, notamment en soutenant les zones naturelles protégées	D	O	R	
15 VIE TERRESTRE 	Protection de la faune et de la flore	L'entreprise contribue au soutien de la conservation de la biodiversité, notamment en soutenant les zones naturelles protégées	D	O	R	Modéré
	Sensibilisation à la faune et la flore locale	Des informations et une interprétation de l'environnement naturel [...] explication du comportement approprié lors de la visite des zones naturelles	D	R	R	
	Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne	Nourritures & boissons : le restaurant propose au moins un plat végétarien et/ou végétalien	D	R	R	
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	Relations transparentes	Mettre en place un système de management DD : politiques et procédures transparentes et documentées	D	O	R	Principal
	Concertation et écoute	La satisfaction du client est mesurée et des mesures correctives sont prises le cas échéant	D	R	R	
	Accès public à l'information	Mettre en place un système de management DD : communiquer clairement sur les buts et objectifs de l'organisation en ce qui concerne les performances environnementales, socioculturelles et économiques de l'entreprise	D	O	R	
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	Coopération avec les professionnels du tourisme	Soutien aux entrepreneurs locaux : l'entreprise offre aux petits entrepreneurs locaux les moyens de développer et de vendre des produits durables	D	R	R	Modéré
	Participation citoyenne	Respect des communautés locales : un code de conduite pour les activités dans les communautés locales a été élaboré, avec le consentement et en collaboration avec la communauté	D	O	R	

Diagramme de synthèse



Commentaire des auteurs

Membre affilié de l'OMT, Green Globe s'applique autant aux socioprofessionnels qu'aux organismes de gestion de destination. Un système de management de développement durable est imposé aux labellisés et leur permet de s'améliorer. Les impacts environnementaux et sociétaux les plus importants sont couverts par le label.



Fiche d'identité du label



Promeut les pratiques écoresponsables des hébergements intégrés dans un environnement naturel protégé, tout en valorisant les circuits courts et le local.



Groupement « Hôtels au Naturel »



Hôtels et résidences de tourisme



1998



France



17 hébergements : [carte interactive](#)



Pas de graduation



07 87 52 47 92
animation@hotels-au-naturel.com



[Hôtels au Naturel](https://hotels-au-naturel.com)

Référentiel



106 critères dont 72 obligatoires et 34 recommandés portant sur :

- Accueil et information
- Démarche environnementale
- Équipement et confort
- Personnel et formation
- Petit-déjeuner
- Prestations et animations
- Promotion et commercialisation
- Qualité
- Relations avec le territoire
- Restauration

Organisation structure



5 ans



Formation possible par les CCI ou par le réseau des labellisés Hôtels au Naturel



20 % d'1 ETP



6 mois

Prérequis et engagement

Prérequis

- Être classé 2 étoiles ou équivalent
- Être situé sur un territoire bénéficiant d'une mesure de protection environnementale (PN, PNR, Géopark...)

Candidature et obtention

- Prendre contact avec l'animateur ou un hôtelier membre
- Faire sa demande d'adhésion
- Remplir le dossier de pré-sélection et remplir le dossier « Démarche de réflexions »
- Concertation du CA pour validation
- Audit terrain
- Attribution du label

Modalités de contrôle

- Audit tierce partie** : Audit interne réalisé par l'animateur du Groupement « Hôtels au Naturel »
- Audit terrain** : Tous les 5 ans
- Audit documentaire** : Tous les 5 ans
- Jury externe** : CA d'Hôtels au Naturel
- Prévision de sanction** : Avertissement écrit avant retrait du droit d'usage
- Suivi d'amélioration continue**

Budget



Cotisation annuelle composée de

- 250 € – 600 €** : Cotisation de base en fonction du nombre d'étoiles
- 250 € – 500 €** : Cotisation de base en fonction du nombre de chambres
- 15 € – 30 €** : Cotisation par chambre



Coûts de travaux éventuels

Détails tarifaires à l'article 9 de la [Charte d'adhésion](#)

Gouvernance

Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- CA composé du président, du vice-président, du trésorier et de 5 hôteliers

Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- **Le contenu du cahier des charges et ses évolutions dans le temps** : Rassemblement trimestriel du CA qui propose des évolutions du cahier des charges, ensuite soumises aux membres du groupement lors de l'AG
- **La stratégie de développement du label** : Groupement « Hôtels au Naturel »

Construction et évolution du référentiel

- Référentiel prend en compte les évolutions du cahier des charges d'Atout France, celles d'autres partenaires (Clef Verte), ainsi que les évolutions obligatoires en matière de sécurité, de normes d'hygiène et d'accessibilité

Accompagnement

- ✓ **Propriétaire / gestionnaire** : Webinaires de présentation, accompagnement aux critères, sollicitations à développer leurs démarches écoresponsables et mise en valeur du patrimoine et des partenaires
- ✗ **Organismes institutionnels du tourisme**
- ✗ **Autres structures**



Contacts et financements locaux

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
1 PAS DE PAUVRETÉ 	Emploi non précaire	Personnel et formation : participation et respect des évolutions du territoire et favorisation de l'emploi local	D	O	M	Modéré
	Accès équitable aux services touristiques	Équipements et confort : prise en charge et l'accueil des familles sont favorisés	D	O	M	
	Commerces et structures locales	Prestations et animations : sensibilisation de la clientèle aux prestations offertes par les acteurs du territoire	D	O	R	
2 FAIM «ZÉRO» 	Achats alimentaires responsables	Petit-déjeuner : approvisionnement en circuit court intégré au mode d'achat	D	O	M	Modéré
	Agriculture durable	Agriculture durable est favorisée	D	O	M	
	Gaspillage alimentaire	Restaurant a mis en place une politique de réduction des déchets [alimentaires]	D	O	R	
3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	Santé	Aspect réglementaire : personnel d'accueil peut indiquer clairement médecin, pharmacies...	D	O	M	Partiel
	Sécurité	-				
4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	Compétences techniques et professionnelles du tourisme	Personnel et formation : l'hôtelier et son personnel sont disposés dans la limite de leurs contraintes professionnelles et personnelles, à suivre le cycle de formation et d'information proposé par le territoire	D	R	M	Modéré
	Sensibilisation à la culture et au patrimoine local	Personnel et formation : l'hôtelier et son personnel sont capables de renseigner et d'informer les clients sur les données touristiques majeures et les patrimoines du territoire	D	O	M	
	Sensibilisation au développement durable	Personnel et formation : l'hôtelier a mis en place un livret d'accueil pour le personnel présentant le fonctionnement de l'hôtel, les engagements Hôtels au Naturel et les écogestes	D	O	R	
5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité	-				Non abordé
	Parité H/F dans le recrutement	-				
6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 	Qualité de l'eau	Gestion de l'eau : l'hôtel doit être correctement raccordé au réseau d'assainissement collectif ou équipé d'un système autonome conforme à la réglementation et correctement entretenu	D	O	R	Principal
	Mesure de la consommation d'eau	Gestion de l'eau : un système de contrôle des consommations d'eau est mis en place par des compteurs divisionnaires dans les secteurs à forte consommation avec relevé régulier ou par des relevés du compteur général	D	O	R	
	Limitation de consommation d'eau	Gestion de l'eau : des dispositifs économiseurs d'eau sont mis en place	D	O	R	
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE 	Énergies renouvelables	Gestion de l'énergie : l'hôtel utilise si possible des énergies renouvelables	D	R	M	Modéré
	Mesure de consommation d'énergie	Gestion de l'énergie : un système de contrôle des consommations d'électricité est mis en place	D	O	R	
	Réduction de consommation d'énergie	Gestion de l'énergie : des dispositifs de régulation thermique sont installés	D	O	R	
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	Égalité d'accès au travail	-				Partiel
	Population et culture locale	Prestations et animations : l'hôtelier encourage ses clients à rencontrer les producteurs et artisans afin de leur faire découvrir le terroir, les savoir-faire et les coutumes du territoire	D	O	M	
	Formation continue des collaborateurs	Informations et sensibilisation : les fournisseurs sont sensibilisés à la démarche environnementale de l'hôtel	D	R	M	
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	Éco-conception / rénovation énergétique	-				Partiel
	Infrastructures / promotion de mobilité douce	Accueil et information : l'hôtelier informe le client sur les possibilités de transports collectifs et les possibilités de mobilité douce. Possibilité d'existence de navette appartenant à l'établissement ou partenariat	D	O	M	
	Équipements pour la gestion des déchets	Gestion des déchets et tri : l'établissement a mis en place un système de tri à disposition des clients et du personnel	D	O	R	

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	Tourisme social et solidaire	Équipements et confort : politique tarifaire mise en place pour l'accueil des enfants	I	O	M	Partiel
	Résilience des professionnels du tourisme	Relations avec les gestionnaires du territoire : l'hôtelier s'engage avec l'appui des techniciens institutionnels à améliorer ses aménagements, ses équipements et ses prestations	D	R	M	
	Non-discrimination et égalité des chances	-				
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	Accessibilité	Restauration : des dispositions sont prises pour faciliter l'accès des personnes en situation de handicap	D	R	M	Partiel
	Infrastructures et collectivités inclusives	Prestations et animations : l'hôtelier encourage ses clients à rencontrer les producteurs et artisans afin de leur faire découvrir le terroir, les savoir-faire et les coutumes du territoire	D	O	M	
	Patrimoine naturel et culturel	Information et sensibilisation : l'hôtelier sensibilise ses clients au respect de l'environnement lors des randonnées et de ses déplacements	D	O	M	
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	Entreprises locales	Restauration : le restaurant propose des produits locaux et/ou des produits issus de l'agriculture biologique	D	O	R	Principal
	Suivi impacts développement durable	Un contrôle régulier des dispositifs d'énergie est effectué	D	O	R	
	Gestion et réduction des déchets	Petit-déjeuner : il n'est pas proposé de produits en dose individuelle	D	O	R	
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	Mobilité alternative	Prestations et animations : les loisirs motorisés type circuits quad, moto cross, karting... sont exclus de tous forfaits touristiques commercialisés par l'hôtel	D	O	M	Partiel
	Gaz à effet de serre	Gestion de l'énergie : l'isolation est améliorée autant que besoin afin de réduire les besoins énergétiques	I	O	M	
	Adaptation aux changements climatiques	-				
14 VIE AQUATIQUE 	Réduction de la pollution de l'eau	Qualité des aménagement extérieurs qui permet de réduire les pollutions physiques des nappes phréatiques	D	O	M	Modéré
	Achats écologiques	Gestion de l'eau : seuls les produits d'entretien et les lessives respectueux de l'environnement et écolabellisés sont utilisés pour le traitement en interne	D	O	R	
	Préservation de la biodiversité marine	Restauration : le restaurant propose des produits locaux et/ou des produits issus de l'agriculture biologique. Une attention est portée aux espèces menacées (poissons notamment)	D	O	R	
15 VIE TERRESTRE 	Protection de la faune et de la flore	Contribution à la biodiversité : pour l'entretien du parc l'hôtelier privilégie les végétaux locaux	D	O	M	Partiel
	Sensibilisation à la faune et la flore locale	Prestation et animation : une bibliothèque complète sur le territoire comprenant des livres sur la faune, la flore [...] est à disposition des clients	D	O	M	
	Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne	Le restaurant propose un menu végétarien ou peut le servir sur demande	D	R	M	
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	Relations transparentes	Informations et sensibilisation : les fournisseurs sont sensibilisés à la démarche environnementale de l'hôtel	D	R	R	Modéré
	Concertation et écoute	Équipements et confort : l'hôtel a mis en place un outil de satisfaction client qui permet de gérer les avis sollicités par l'hôtel et les avis sur les différents sites en ligne	D	O	R	
	Accès public à l'information	Accueil et information : les informations décrivant les services et prestations de l'établissement et les engagements Hôtels au Naturel sont à la disposition du client	D	O	M	
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	Coopération avec les professionnels du tourisme	Prestations et animations : l'hôtelier encourage ses clients à rencontrer les producteurs et artisans afin de leur faire découvrir le terroir, les savoir-faire et les coutumes du territoire	D	O	M	Partiel
	Participation citoyenne	-				

Diagramme de synthèse



Commentaire des auteurs

Hôtels au Naturel traite de nombreux sujets liés au développement durable reposant sur l'engagement de l'hébergeur. Des efforts sont entrepris pour valoriser les producteurs locaux, la restauration responsable et sensibiliser les clients.



Fiche d'identité de la certification



Mise en place d'un système de management environnemental, basé sur une politique interne et des objectifs d'amélioration, pour minimiser les impacts de son activité sur l'environnement.



Organisation Internationale de Normalisation (ISO)



Tous types d'établissements



1996, actualisée en 2015



International



Pas d'observatoire sur la norme ISO 14001 donc pas de chiffres



Pas de graduation



beatrice.poirier@afnor.org



[ISO 14001](#)

Référentiel



22 exigences réparties en 10 chapitres

- Définir le domaine d'application du système de management environnemental
- Définir les objectifs environnementaux et les actions pour les atteindre
- Définir les risques et les opportunités, notamment via une analyse environnementale
- Définir une politique environnementale
- Déployer les actions au sein de l'organisation et suivre leur mise en œuvre
- Faire les ajustements en cas de non-conformité sur les exigences de la norme
- Identifier les enjeux internes et externes et les parties intéressées et leurs attentes
- Mettre en œuvre une base documentaire
- Mettre en place une surveillance (indicateurs, audits...)
- Sensibiliser et former le personnel

Organisation structure



3 ans



Pas de formation obligatoire



50 % d'1 ETP



3 – 6 mois

Prérequis et engagement

Prérequis

- [Acheter](#) la norme

Candidature et obtention

1. Définir un référent interne pour piloter la démarche
2. Définir ses objectifs, identifier les bonnes pratiques existantes
3. Ajuster son fonctionnement et surveiller que les actions sont efficaces (revues, indicateurs, contrôles)
4. Audit terrain
5. Validation de la certification

Modalités de contrôle

- ✓ **Audit tierce partie** : Cabinet d'audit accrédité par le COFRAC
- ✓ **Audit terrain** : Tous les ans
- ✗ **Audit documentaire**
- ✗ **Jury externe** : Expert décisionnaire à l'appui du rapport d'audit et sollicitation d'un comité d'experts si besoin
- ✓ **Prévision de sanction** : Retrait en cas de non-conformité à la norme
- ✓ **Suivi d'amélioration continue**

Budget



- **135 € TTC** : Coût de la norme ISO 14001
- **Coûts d'audit** de certification selon devis des cabinets accrédités par le COFRAC

Gouvernance

Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- ISO à l'international et AFNOR Normalisation en France

Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- **Le contenu des cahiers des charges et leurs évolutions dans le temps** : Révision de la norme ISO 14001 décidée au niveau d'ISO au regard des retours d'expérience et des besoins exprimés par les acteurs
- **La stratégie de développement de la certification** : Stratégie de certification dépendante des orientations prises par l'ISO sur l'évolution du référentiel

Construction et perspectives d'évolution du référentiel

- Norme construite selon le principe de consensus entre les pays membres de l'ISO : toutes les parties prenantes sont sollicitées et contribuent à la rédaction de la norme à savoir des experts des différents pays, des acteurs privés et publics, des universitaires, des entreprises, des pouvoirs publics, des consommateurs...

Accompagnement

- ✗ **Propriétaire / gestionnaire**
- ✗ **Organismes institutionnels du tourisme**
- ✓ **Autres structures** : Cabinets d'audit accrédités COFRAC avec formation spécifique au référentiel et aux pratiques d'audit, aide à la mise en œuvre d'un système de management 14001



Contacts et financements locaux

Analyse alternative

ISO 14001 met l'accent sur **qualité de l'éducation** (ODD 4) grâce à un système de management environnemental interne axé sur la sensibilisation et la formation de la main d'œuvre. La certification permet également de s'engager pour une **consommation et une production responsable** (ODD 12) en raison du suivi des impacts du développement durable demandé et la mise en place d'exigences environnementales dans chaque phase du cycle de vie du produit ou du service. Cette démarche inclut un engagement en matière de **protection de l'environnement et de la biodiversité** (ODD 15) et un axe d'une **communication** interne et externe très développée (ODD 16) qui permet l'**écoute des parties prenantes**.

ODD abordés



Commentaire des auteurs

Démarche internationale, ISO 14001 valorise l'engagement environnemental impulsé par la direction à tous les niveaux de l'organisme. La norme est basée sur le modèle PDVA (Planifier-Réaliser-Vérifier-Agir) et met l'accent sur la compréhension des enjeux par l'organisme, les besoins et attentes des parties prenantes et sur l'étape de planification d'actions pour atteindre les objectifs environnementaux. La norme se base sur des compétences, une communication interne et externe intense et sur l'évaluation des performances dans une logique d'amélioration continue.



Fiche d'identité de la certification



Intègre le développement durable dans l'activité événementielle en mettant en place un système de management responsable de l'activité.



Organisation Internationale de Normalisation (ISO)



Acteurs qui contribuent à la conception et à la mise en œuvre d'événements



2012



International



Pas d'observatoire sur la norme ISO 20121 donc pas de chiffres



Pas de graduation



melodie.merenda@afnor.org



[ISO 20121](#)

Référentiel



10 axes

- Agir sur la motivation des collaborateurs
- Aller au-delà des dispositions réglementaires de plus en plus exigeantes
- Communiquer de manière transparente sur la démarche développement durable
- Gagner une plus grande crédibilité auprès des donneurs d'ordres
- Limiter l'impact environnemental, sociétal et économique de l'activité
- Réduire les coûts liés aux pollutions et dégradations des lieux
- Répondre aux exigences des clients, des institutionnels, et des participants aux événements
- Tisser des relations durables avec les parties prenantes et les partenaires locaux
- Valoriser les efforts

Organisation structure



3 ans



Pas de formation obligatoire



30 % d'1 ETP



3 – 6 mois

Prérequis et engagement

Prérequis

- [Acheter](#) la norme

Candidature et obtention

1. Diagnostiquer le fonctionnement de la structure par rapport aux exigences de la norme ISO 20121
2. Définir une stratégie de développement durable avec des enjeux, des objectifs et un plan d'action avec des indicateurs de suivi
3. Audit blanc de contrôle de l'avancement de la mise en œuvre de la norme
4. Ajustements en cas de non-conformité
5. Audit terrain

Modalités de contrôle

- ✓ **Audit tierce partie** : Cabinet d'audit reconnu SGS, AFNOR Certification ou Bureau Veritas
- ✓ **Audit terrain** : Tous les ans
- ✓ **Audit documentaire** : Tous les ans
- ✗ **Jury externe** : Expert décisionnaire à l'appui du rapport d'audit et sollicitation d'un comité d'experts si besoin
- ✓ **Prévision de sanction** : Retrait en cas de non-conformité au référentiel de la norme
- ✗ **Suivi d'amélioration continue**

Budget



- **155 € TTC** : Coût de la norme ISO 20121
- **3 000 € – 5 000 €** : Coûts d'audit selon devis d'un des trois cabinets

Gouvernance

Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- ISO à l'international et AFNOR Normalisation en France

Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- Le contenu des cahiers des charges et leurs évolutions dans le temps : Enquête quinquennale d'ISO auprès de tous ses pays membres pour évaluer l'opportunité de faire évoluer la norme
- La stratégie de développement de la certification : Chaque organisme de certification définit sa stratégie

Construction et perspectives d'évolution du référentiel

- Lorsque la révision est décidée au sein de l'ISO, les experts internationaux et membres des commissions de normalisation négocient les évolutions des exigences de la norme

Accompagnement

- ☒ Propriétaire / gestionnaire
- ☒ Organismes institutionnels du tourisme
- ☒ Autres structures : Cabinets d'audit pour des formations, audits blancs, accompagnement



Contacts et financements locaux

Analyse alternative

ISO 20121 propose d'intégrer le développement durable dans le système de management de l'organisation d'événement. La norme guide vers des objectifs pouvant contribuer à chacun des ODD, en fonction des enjeux identifiés. La méthodologie dictée insiste sur la **sécurité et la santé au travail** (ODD 3) ainsi que les **compétences et qualités professionnelles** (ODD 4) liées à un système de management bien établi. Le principe **d'intégrité et de transparence** (ODD 16) de la démarche et **l'implication des parties prenantes** (ODD 17) sont aussi des enjeux importants d'ISO 20121.

ODD abordés



Commentaire des auteurs

Démarche internationale, ISO 20121 valide un système de management responsable appliqué à l'activité événementielle et au tourisme d'affaires. Le cadre de référence proposé établit des objectifs qui peuvent être relatifs à plusieurs pôles (finance, santé, sécurité et environnement) et peuvent s'appliquer à divers niveaux (projet, stratégie, organisation, processus). Les ODD sont identifiés et priorisés pour l'organisation d'événements.



Fiche d'identité du label



Aide à réduire l'empreinte écologique des événements en encourageant les organisateurs à adopter des pratiques durables et à sensibiliser leurs participants à cette importance.



Green Événements



Tous types d'événements



2021



International



21 événements labellisés



- **Bronze** : de 8 à 9 critères
- **Argent** : de 10 à 12 critères
- **Or** : 13 critères (tous)



contact@green-evenements.com



[LEAD](#)

Référentiel



13 critères, dont 6 obligatoires, répartis en 3 axes :

- Ambition zéro déchet
- Ambition zéro net carbone
- Ambition impact social positif

Validation à partir des 6 critères obligatoires + 2 autres au choix

Organisation structure



Une édition d'un événement



Pas de formation obligatoire



5 % d'1 ETP



6 mois

Prérequis et engagement

Prérequis

- Aucun

Candidature et obtention

1. Contacter Green Evénements
2. Accompagnement et préparation du plan d'actions par Green Evénements
3. Contractualisation
4. Audit documentaire (guide du participant, éco-guide, programme...) avant l'événement
5. Rapport d'audit et de attestation de maturité par l'auditeur
6. Audit documentaire post-événement
7. Bilan et délivrance du label

Modalités de contrôle



Audit tierce partie : SGS



Audit terrain



Audit documentaire : A chaque événement



Jury externe : SGS



Prévision de sanction : Impossible de prétendre de nouveau au label si le candidat communique sur des engagements non tenus



Suivi d'amélioration continue

Budget



- 990 € HT : Audit



- Accompagnement possible sur devis

Gouvernance

Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- Comité de suivi tous les 18 mois, animé par Green Événements, composé de l'ensemble des événements certifiés, et suivi d'un contrôle par SGS

Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- Le contenu du cahier des charges et ses évolutions dans le temps : Comité de suivi puis contrôle par SGS
- La stratégie de développement du label : Comité de suivi puis contrôle par SGS

Construction et perspectives d'évolution du référentiel

- Selon la connaissance du marché et les retours des labellisés par Green Événements et SGS

Accompagnement

- ✓ **Propriétaire / gestionnaire** : Formations, retours d'expérience, plan d'actions sur plusieurs années
- ✗ **Organismes institutionnels du tourisme**
- ✓ **Autres structures** : CCI



Contacts et financements locaux

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
1 PAS DE PAUVRETÉ 	Emploi non précaire	Participer à l'inclusion des personnes éloignées de l'emploi	D	O	R	Partiel
	Accès équitable aux services touristiques	-				
	Commerces et structures locales	-				
2 FAIM «ZERO» 	Achats alimentaires responsables	Promouvoir l'alimentation à impact local et positif	D	R	R	Modéré
	Agriculture durable	Proposer une alimentation décarbonée	D	R	R	
	Gaspillage alimentaire	Valoriser ses surplus alimentaires	D	R	R	
3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	Santé	-				Non abordé
	Sécurité	-				
4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	Compétences techniques et professionnelles du tourisme	-				Partiel
	Sensibilisation à la culture et au patrimoine local	-				
	Sensibilisation au développement durable	Sensibilisation des participants aux enjeux de LEAD	D	R	M	
5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité	-				Modéré
	Parité H/F dans le recrutement	Être garant de l'égalité H/F par métier	D	O	R	
6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 	Qualité de l'eau	-				Non abordé
	Mesure de la consommation d'eau	-				
	Limitation de consommation d'eau	-				
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE 	Énergies renouvelables	-				Non abordé
	Mesure de consommation d'énergie	-				
	Réduction de sa consommation d'énergie	-				
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	Égalité d'accès au travail	Participer à l'inclusion des personnes éloignées de l'emploi	D	O	R	Partiel
	Population et culture locale	-				
	Formation continue des collaborateurs	-				
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	Éco-conception / rénovation énergétique	Éco-concevoir son événement	D	O	R	Modéré
	Infrastructures / promotion de mobilité douce	-				
	Équipements pour la gestion des déchets	Transformer les déchets résiduels en ressources	D	O	R	

ODD	Indicateurs	Principaux Critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	Tourisme social et solidaire	-				Partiel
	Résilience des professionnels du tourisme	-				
	Non-discrimination et égalité des chances	Être garant de l'égalité H/F par métier	D	R	R	
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	Accessibilité	Adapter l'accès au lieu et au contenu pour les personnes en situation de handicap	D	O	R	Modéré
	Infrastructures et collectivités inclusives	Participer à l'inclusion des personnes éloignées de l'emploi	D	O	R	
	Patrimoine naturel et culturel	-				
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	Entreprises locales	-				Partiel
	Suivi impacts développement durable	-				
	Réduction et gestion des déchets	Bannir les produits à usage unique	D	R	R	
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	Mobilité alternative	-				Modéré
	Gaz à effet de serre	Mesurer l'empreinte carbone de son événement	D	O	R	
	Adaptation aux changements climatiques	Minimiser l'empreinte carbone de son événement	D	O	R	
14 VIE AQUATIQUE 	Réduction de la pollution de l'eau	-				Non abordé
	Achats écologiques	-				
	Préservation de la biodiversité marine	-				
15 VIE TERRESTRE 	Protection de la faune et de la flore	-				Non abordé
	Sensibilisation à la faune et la flore locale	-				
	Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne	-				
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	Relations transparentes	-				Partiel
	Concertation et écoute	-				
	Accès public à l'information	Sensibilisation des participants aux enjeux LEAD	D	R	R	
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	Coopération avec les professionnels du tourisme	-				Non abordé
	Participation citoyenne	-				

Diagramme de synthèse



Commentaire des auteurs

LEAD se démarque par trois ambitions fortes : atteindre le zéro déchet, minimiser l'empreinte carbone et avoir un impact social positif. Ainsi le label promeut une gestion durable des ressources alimentaires et non-alimentaires, se porte garant de l'inclusion professionnelle et de l'accessibilité et prend des mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre des événements.



Fiche d'identité du label



S'aligne sur la norme ISO 26000 afin d'encourager les organisations à démontrer leur engagement en faveur de la responsabilité sociétale et du développement durable.



Agence LUCIE



Tous types d'établissements



2007



France



2023

800 structures : [carte interactive](#)



- **LUCIE Progress** : de 300 à 499 points
- **LUCIE 26000** : de 500 à 1 000 points



contact@agence-lucie.com



[LUCIE 26000](#)

Référentiel



78 critères, pondérés entre 0 point (critère faible), 2 points (critère partiel) ou 4 points (critère raisonnable), inscrits dans 25 principes d'actions, eux-mêmes répartis en 7 thématiques :

- Gouvernance responsable
- Droits de la personne
- Relations et conditions de travail responsables
- Environnement
- Éthique des affaires
- Intérêt des consommateurs
- Développement local et intérêt général

Validation à partir de 500 points sur les 1 000 maximum

Organisation structure



4 ans



[Formation](#) ISO 26000 obligatoire



10 % d'1 ETP



1 an

Prérequis et engagement

Prérequis

- Aucun

Candidature et obtention

1. Se former à l'ISO 26000
2. S'autodiagnostiquer [en ligne](#)
3. Audit terrain
4. Rédiger un « plan de progrès » constitué de 10 à 20 engagements
5. Validation par le comité de labellisation

Modalités de contrôle



Audit tierce partie : Cabinet d'audits Bureau Véritas, RSEval ou Baker Tilly Strego



Audit terrain : Tous les 2 ans



Audit documentaire : Tous les 2 ans



Jury externe : Comité de labellisation composé d'experts en RSE



Prévision de sanction



Suivi d'amélioration continue : Démarche de progrès par le biais du Comité de labellisation

Budget



- **500 € – 1 000 € HT** : Redevance de marque comprenant accompagnement, intégration dans la communauté LUCIE, droit d'usage
- **1 000 € – 5 000 € HT** : Coûts d'audit



- **195 € TTC** : Coût de la norme ISO 26000
- **990 € HT** : Formation



[Aide possible de la BPI](#)

Gouvernance

Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- Décision par l'agence LUCIE en collaboration avec les cabinets d'audit et les membres du comité de labellisation

Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- **Le contenu du cahier des charges et ses évolutions dans le temps** : Propositions d'évolutions soumises par l'Agence LUCIE aux auditeurs, au Comité stratégique (représentants des actionnaires) et au Comité de labellisation
- **La stratégie de développement du label** : Réflexions et propositions par l'agence LUCIE, soumises aux auditeurs, au Comité stratégique et au Comité de labellisation

Construction et perspectives d'évolution du référentiel

- Construction et évolution selon l'ISO 26000

Accompagnement

- ✓ **Propriétaire / gestionnaire** : Mise en réseau des labellisés via la communauté LUCIE, webinaires
- ✓ **Organismes institutionnels du tourisme** : Possible s'ils deviennent partenaires de la structure et suivent une formation
- ✗ **Autres structures**



Contacts et financements locaux

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
1 PAS DE PAUVRETÉ 	Emploi non précaire	Favoriser des emplois stables, durables, avec des salaires justes et des contrats de travail	D	R	M	Modéré
	Accès équitable aux services touristiques	-				
	Commerces et structures locales	Favoriser les ressources et produits locaux de manière à soutenir le développement local	D	R	M	
2 FAIM «ZÉRO» 	Achats alimentaires responsables	Vigilance RSE dans les achats	I	R	R	Modéré
	Agriculture durable	Favoriser les achats auprès des fournisseurs respectant la diversité génétique, les produits de saison ainsi que la rotation des cultures, afin de participer au maintien de la biodiversité	D	R	M	
	Gaspillage alimentaire	Éliminer le gaspillage alimentaire au sein de l'entreprise ou du restaurant inter-entreprise en mobilisant l'ensemble des collaborateurs et des entreprises utilisatrices par des campagnes de communication interne, et en contractualisant un partenariat avec une entreprise réutilisant les restes alimentaires	D	R	R	
3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	Santé	Innover de façon systématique pour rendre ses produits et services sûrs et sains pour les utilisateurs et l'environnement	D	R	R	Principal
	Sécurité	Protéger la santé et la sécurité des collaborateurs	D	R	R	
4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	Compétences techniques et professionnelles du tourisme	Développer les compétences de tous les collaborateurs	D	R	R	Principal
	Sensibilisation à la culture et au patrimoine local	Promouvoir et appuyer des actions pour améliorer l'éducation adaptée aux besoins de chacun et promouvoir le savoir, les technologies, ainsi que les cultures et traditions locales	D	R	R	
	Sensibilisation au développement durable	Sensibiliser ses collaborateurs aux ODD et à l'ISO 26000 et accompagner la transformation de leur métier en prenant en compte les opportunités de mesure d'impact offertes par les ODD	D	R	R	
5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité	Promotion de la diversité liée au genre, à l'âge, au handicap, à l'origine, ou autre	D	R	R	Principal
	Parité H/F dans le recrutement	Assurer des conditions de travail décentes et équitables pour les femmes comme pour les hommes	D	R	R	
6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 	Qualité de l'eau	Développer des produits générant moins de pollution d'eau et réduire l'empreinte eau des produits	D	R	R	Modéré
	Mesure de la consommation d'eau	Mettre en place des indicateurs de suivi/résultat	I	R	R	
	Limitation de consommation d'eau	Économies d'eau : récupérer, réutiliser, recycler	D	R	R	
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE 	Énergies renouvelables	Utiliser des sources d'énergies renouvelables	D	R	R	Modéré
	Mesure de consommation d'énergie	Mettre en place des indicateurs de suivi/résultat	I	R	R	
	Réduction de sa consommation d'énergie	Économies d'énergie	D	R	R	
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	Égalité d'accès au travail	Mettre en place des procédures pour réduire les inégalités entre les travailleurs et en particulier vis-à-vis des femmes, des personnes en situation de handicap, des enfants, des migrants et des personnes de toute origine, religion, croyance, orientation sexuelle ou caste	D	R	R	Principal
	Population et culture locale	Favoriser les ressources et produits locaux de manière à soutenir le développement local	D	R	M	
	Formation continue des collaborateurs	Développer les compétences de tous les collaborateurs	D	R	R	
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	Éco-conception / rénovation énergétique	Éco-concevoir les produits/services et former ses collaborateurs à l'éco-conception	D	R	R	Principal
	Infrastructures / promotion de mobilité douce	Mettre en place un plan de déplacement inter-entreprises avec les entreprises de son territoire	D	R	R	
	Équipements pour la gestion des déchets	Plan 3R : Réduire, Réutiliser, Recycler les déchets	D	R	R	

ODD	Indicateurs	Principaux Critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	Tourisme social et solidaire	Contribuer au développement socio-économique des territoires d'implantation	I	R	R	Modéré
	Résilience des professionnels du tourisme	Développer des partenariats avec d'autres organisations (pouvoirs publics, entreprises ou ONG) afin de maximiser les synergies pour le développement économique des territoires	I	R	R	
	Non-discrimination et égalité des chances	Prévenir toute forme de discrimination et promouvoir l'égalité des chances	D	R	R	
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	Accessibilité	Mettre en place un système d'accompagnement des collaborateurs en grande difficulté et nommer un(e) référent(e) identifié(e) par tous les collaborateurs en situation d'handicap	D	R	R	Modéré
	Infrastructures et collectivités inclusives	Prendre des mesures pour prévenir tout harcèlement sur le lieu de travail (lieux d'échanges, système d'expression anonyme, CHSCT...) et sensibiliser à la lutte contre le harcèlement	I	R	R	
	Patrimoine naturel et culturel	Renaturer et revégétaliser les villes, en mettant à profit les fonciers disponibles de son entreprise ou en soutenant les initiatives d'autres acteurs, afin de participer à la reconstruction de continuités écologiques favorables à la biodiversité	D	R	R	
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	Entreprises locales	Favoriser les ressources et produits locaux de manière à soutenir le développement local	D	R	M	Principal
	Suivi impacts développement durable	Vision systémique des impacts et tableau de bord	D	R	R	
	Réduction et gestion des déchets	Réduction du volume de déchets solides	D	R	R	
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	Mobilité alternative	Favoriser les transports émettant moins de GES	D	R	M	Principal
	Gaz à effet de serre	Réaliser un bilan GES et réduction des émissions de CO ₂	D	R	R	
	Adaptation aux changements climatiques	Intégrer les risques climatiques dans la conception et le développement d'un produit/service	D	R	R	
14 VIE AQUATIQUE 	Réduction de la pollution de l'eau	S'assurer que l'ensemble des effluents et des eaux usées de son activité soit systématiquement déversé dans les réseaux adéquats et suffisamment traité	D	R	R	Principal
	Achats écologiques	Respecter les quotas de pêche imposés par les législations	I	R	R	
	Préservation de la biodiversité marine	Participer financièrement ou proposer des produits et services à des programmes, agences, associations ou organismes de préservation et de restauration des écosystèmes marins et côtiers	D	R	R	
15 VIE TERRESTRE 	Protection de la faune et de la flore	Respecter la séquence ERC (Éviter, Réduire, Compenser) pour traiter ses impacts (fragmentation et destruction d'habitats, pollution, surexploitation, dissémination d'espèces envahissantes, changement climatique...) sur la biodiversité dans l'ensemble des décisions	D	R	R	Modéré
	Sensibilisation à la faune et la flore locale	Identifier les dépendances de son activité à la biodiversité et aux écosystèmes (ressources utilisées, services écosystémiques bénéfiques pour l'entreprise...) et travailler avec ses parties prenantes pour la mise en place d'un plan de gestion de risques et de préservation	D	R	R	
	Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne	-				
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	Relations transparentes	Communiquer systématiquement de façon transparente aux consommateurs sur les caractéristiques des produits et services (composition, usage, performance, durée de vie, pays d'origine, présence d'OGM, recours à l'expérimentation animale...) pour les inciter à faire des choix éclairés	D	R	R	Principal
	Concertation et écoute	Créer les conditions du dialogue social sous toutes ses formes	D	R	R	
	Accès public à l'information	Sensibiliser, promouvoir et former aux enjeux des Droits humains dans ses campagnes de communication	D	R	R	
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	Coopération avec les professionnels du tourisme	Créer des partenariats avec des organismes scientifiques et de recherche (universités, laboratoires, fondations de recherche) afin de développer des projets en lien avec les ODD et l'ISO 26000	I	R	R	Principal
	Participation citoyenne	Développer des partenariats avec d'autres organisations (pouvoirs publics, entreprises ou ONG) afin de maximiser les synergies pour le développement économique des territoires	D	R	R	

Diagramme de synthèse



Commentaire des auteurs

LUCIE 26000 met en avant la RSE et/ou la RSO. Pour cela, le label s'appuie sur un référentiel détaillé où les principes d'actions sont reliés aux ODD auxquels ils contribuent, ainsi qu'aux questions centrales de l'ISO 26000. LUCIE 26000 permet ainsi une transition écologique, solidaire et sociale à destination des entreprises, des associations et des collectivités.



SITES DE VISITE - NF 526

Fiche d'identité de la certification



Garantit la réduction des impacts environnementaux des sites de visite au travers le contrôle de nombreux critères.



AFNOR Certification



Lieux touristiques et visites guidées des OT



2014



France



7 sites : [liste interactive](#)



Pas de graduation



certification@afnor.org



[NF Environnement - Sites de visite](#)

Référentiel



104 critères, dont 33 obligatoires et 71 optionnels, répartis en 7 catégories :

- Achats responsables
- Déchets
- Eau
- Énergie
- Gestion générale
- Produits dangereux
- Autres services

*Le [référentiel](#) vient d'être revu durant l'hiver 2021-2022, la dernière version est en cours de validation.

Organisation structure



4 ans



Pas de formation obligatoire
Tutorat possible par l'AFNOR



30 % d'1 ETP



3 – 4 mois

Prérequis et engagement

Prérequis

- Structure doit avoir une activité identifiée dans le tourisme, un service d'accueil humain des visiteurs, un système de billetterie, un service de médiation (transfert de connaissance ou de savoir-faire)

Candidature et obtention :

- Déposer un dossier de demande de certification
- Étude de recevabilité du dossier de candidature
- Audit sur site : interview des équipes, analyse des pratiques et des données au regard des exigences de la norme et du référentiel
- Restitution : présentation synthétique des conclusions de l'audit et remise du rapport
- Décision d'AFNOR Certification
- Délivrance du certificat

Modalités de contrôle



Audit tierce partie : Auditeurs sélectionnés par AFNOR Certification



Audit terrain : Tous les 2 ans



Audit documentaire : Seulement des éléments documentaires complémentaires à l'audit terrain



Jury externe : Experts décisionnaires qui connaissent le marché à l'appui des rapports d'audit



Prévision de sanction : Retrait en cas de non-respect du référentiel ou du processus de certification, ou s'il y a un usage abusif de la marque



Suivi d'amélioration continue : Prévu dans les critères du référentiel

Budget



Cotisation annuelle composée de :

- 300 € – 600 € HT** : Instruction de la demande
- 1 035 € HT** : Audit sur site comprenant la préparation, les frais de déplacement et la rédaction du rapport
- 200 € – 300 € HT** : Contrôle documentaire
- 200 € – 600 € HT** : Droit d'usage

N : Instruction + Audit + Droit d'usage

N+1 : Contrôle documentaire + droit d'usage

N+2 : Audit + Droit d'usage

N+3 : Contrôle documentaire + droit d'usage



- Coûts de formation
- 700 € – 800 € / jour** : Accompagnement par un consultant

Gouvernance

Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- Direction du groupe AFNOR avec audit du COFRAC pour valider le respect des processus de la certification, la bonne gestion des demandes des établissements et le processus d'élaboration et d'évolution du référentiel

Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- **Le contenu du cahier des charges et ses évolutions dans le temps** : Comité tripartite animé par AFNOR et constitué de sites de visites, d'acteurs institutionnels (ADN Tourisme a été sollicité) et des représentants des consommateurs
- **La stratégie de développement de la certification** : AFNOR

Construction et perspectives d'évolution du référentiel

- Initialement inspiré des critères de l'Écolabel européen pour les hébergements touristiques
- Évolutions par l'AFNOR selon le contexte réglementaire, l'analyse du marché, les nouveaux équipements disponibles, les retours des certifiés et des acteurs du marché

Accompagnement

- ✕ **Propriétaire / gestionnaire**
- ✓ **Organismes institutionnels du tourisme**
- ✓ **Autres structures** : AFNOR Compétences peut proposer une formation intra entreprise ou externe sur le référentiel, sur la certification ou les écogestes



Contacts et financements locaux

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
1 PAS DE PAUVRETÉ 	Emploi non précaire	Au moins deux actions en faveur du personnel sont en place	D	R	R	Modéré
	Accès équitable aux services touristiques	Moyens de paiements aidés, de type chèques vacances acceptés et tarifications spécifiques et/ou gratuité : pour les locaux, demandeurs d'emploi, groupes des associations	D	R	R	
	Commerces et structures locales	Achats responsables de la boutique : le site de visite propose des produits non alimentaires, artisanaux, locaux, issus du commerce équitable ou solidaires	D	O	R	
2 FAIM «ZÉRO» 	Achats alimentaires responsables	Produits alimentaires responsable : au moins trois produits alimentaires proposés sur le site de visite respectent une provenance locale	D	R	R	Modéré
	Agriculture durable	Actions environnementales et/ou sociales supplémentaires [...] : présence d'au moins un menu biologique complet	I	R	R	
	Gaspillage alimentaire	-				
3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	Santé	-				Partiel
	Sécurité	Maintenance générale : fiche de contrôle d'étanchéité des équipements contenant plus de 5 tonnes équivalent CO ₂ de fluide frigorigène	D	O	R	
4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	Compétences techniques et professionnelles du tourisme	-				Modéré
	Sensibilisation à la culture et au patrimoine local	Sensibilisation à la biodiversité : le site de visite fournit des informations sur la faune et la flore locale et communique sur les actions engagées localement pour la biodiversité	D	O	R	
	Sensibilisation au développement durable	Le site de visite informe les visiteurs sur sa politique environnementale et sociale, les écogestes à adopter, en adéquation avec la nature du site	D	O	R	
5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité	Des actions sont menées pour prévenir les discriminations liées au sexe	D	O	R	Partiel
	Parité H/F dans le recrutement	-				
6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 	Qualité de l'eau	Épuration naturelle des eaux usées : le site de visite possède un système de traitement naturel des eaux usées par lagunage ou phytoépuration	D	R	R	Modéré
	Mesure de la consommation d'eau	Suivi des consommations : compteurs divisionnaires d'énergie et d'eau	D	R	R	
	Limitation de consommation d'eau	Le site de visite met en place au moins un système de récupération de l'eau	D	R	R	
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE 	Énergies renouvelables	Électricité d'origine renouvelable : au moins 50 % de l'électricité utilisée provient de sources d'énergies renouvelable	D	R	R	Modéré
	Mesure de consommation d'énergie	Suivi des consommations : compteurs divisionnaires d'énergie et d'eau	D	R	R	
	Réduction de sa consommation d'énergie	Dispositifs de conditionnement d'air et pompes à chaleur à air économes en énergie	D	O	R	
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	Égalité d'accès au travail	Actions en faveur du personnel : lien avec les structures institutionnelles ou associatives spécialisées dans le retour à l'emploi et/ou le handicap	D	R	R	Modéré
	Population et culture locale	Ancrer le site dans son territoire : ouverture de site réservée aux populations locales sur des événements spécifiques	D	R	R	
	Formation continue des collaborateurs	Respect des critères obligatoires par les sous-traitants	I	R	R	
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	Éco-conception / rénovation énergétique	Énergie : isolation à partir d'éco-matériaux	D	R	R	Principal
	Infrastructures / promotion de mobilité douce	Déplacements alternatifs : le site de visite communique sur son site internet sur l'accessibilité du lieu en transports en commun, à pied, à cheval, à vélo, en covoiturage	D	O	R	
	Équipements pour la gestion des déchets	Valorisation des déchets organiques : compostage, broyage et paillage, bois de chauffage	D	O	R	

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	Tourisme social et solidaire	Au moins une action en faveur de la clientèle [...] moyens de paiement aidés, de type chèque vacances, tarifications spécifiques et/ou gratuité pour les locaux, demandeurs d'emploi, associations...	D	R	R	Modéré
	Résilience des professionnels du tourisme	Actions en faveur du personnel : proposition pour les saisonniers d'un hébergement décent en lien avec les collectivités locales (Mairie, Département, Région) ou autres partenaires (campings voisins)	D	R	M	
	Non-discrimination et égalité des chances	Des actions sont menées pour prévenir les discriminations liées au sexe, origine, handicap, âge	D	O	R	
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	Accessibilité	Actions en faveur de la clientèle : présence de dispositifs facilitant l'accueil des personnes en situation de handicap	D	R	R	Modéré
	Infrastructures et collectivités inclusives	Au moins une action en faveur de la clientèle [...] moyens de paiement aidés, de type chèque vacances, tarifications spécifiques et/ou gratuité pour les locaux, demandeurs d'emploi, associations...	D	R	R	
	Patrimoine naturel et culturel	Animations en lien avec la nature : éducation environnementale sont compris dans les activités proposées aux visiteurs, concernant la connaissance de la biodiversité, du paysage et de la nature	D	R	R	
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	Entreprises locales	Le site de visite a noué des partenariats avec des structures de préférences locales, œuvrant en faveur de la biodiversité	D	R	M	Partiel
	Suivi impacts développement durable	Le site de visite a défini au moins deux indicateurs supplémentaires pour suivre l'évolution de sa performance environnementale	D	R	M	
	Réduction et gestion des déchets	Le site de visite a mis en place des mesures de prévention des déchets	D	O	R	
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	Mobilité alternative	Déplacements alternatifs : le site de visite communique sur son site internet l'accessibilité du lieu en transports en commun, à pied, à cheval, à vélo, en co-voiturage	D	O	R	Modéré
	Gaz à effet de serre	-				
	Adaptation aux changements climatiques	Politique environnementale et sociale : politique, programme d'actions et bilan de la démarche	D	O	R	
14 VIE AQUATIQUE 	Réduction de la pollution de l'eau	Absence de produits phytosanitaires chimiques	D	O	R	Principal
	Achats écologiques	Au minimum 80 % en volume ou en poids des détergents qui sont utilisés au sein du site de visite doivent avoir obtenu le label écologique de l'UE ou un autre label ISO de type I	D	O	R	
	Préservation de la biodiversité marine	Le site de visite met en œuvre au moins une action pour favoriser l'accueil de la faune locale	D	R	R	
15 VIE TERRESTRE 	Protection de la faune et de la flore	Accueil de la faune locale - Le site de visite met en œuvre au moins une action pour favoriser l'accueil de la faune	D	R	R	Modéré
	Sensibilisation à la faune et la flore locale	Sensibilisation à la biodiversité : le site de visite fournit aux visiteurs des informations sur la faune et la flore locale	D	O	R	
	Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne	-				
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	Relations transparentes	Information du personnel : le site de visite diffuse chaque année à son personnel et ses bénévoles les informations relatives à sa démarche environnementale et sociale afin de leur permettre de s'impliquer	D	O	R	Principal
	Concertation et écoute	Politique environnementale et sociale : bilan de la démarche [...] et prise en compte des remontées du personnel et/ou des autres parties prenantes (enquête, boîte à idées, baromètre, e-réputation...)	D	O	R	
	Accès public à l'information	Le site de visite informe les visiteurs, y compris les participants et participantes à des conférences ou des séminaires sur sa politique environnementale et sociale, les écogestes à adopter, en adéquation avec la nature	D	O	R	
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	Coopération avec les professionnels du tourisme	Actions en faveur du personnel : proposition pour les saisonniers d'un hébergement décent en lien avec les collectivités locales (Mairie, Département, Région) ou autres partenaires (campings voisins)	D	R	M	Modéré
	Participation citoyenne	Ancrer le site dans son territoire : animations avec des associations/entreprises sur la culture locale, la valorisation des traditions et du savoir-faire des artisans du territoire	D	R	R	

Diagramme de synthèse



Commentaire des auteurs

Encore peu développée en France, NF Environnement Sites de Visite est la seule certification qui permet de valoriser les sites de visite les plus performants du point de vue environnemental. Elle met l'accent sur la gestion et réduction des déchets, l'eau et les énergies fossiles. Cette démarche s'engage aussi aux niveaux social et économique en sensibilisant tant les visiteurs que le personnel et en imposant une politique d'achats responsables.



Fiche d'identité du label



Propose au public une information fiable afin de voyager de façon plus responsable. L'objectif est d'apporter des garanties quant aux pratiques des structures et d'assurer le respect des engagements pris dans la [Charte du Tourisme Équitable et Solidaire](#).



Association pour le Tourisme Équitable et Solidaire (ATES)



Voyagistes et structures d'accueil touristique en France



2014 (international) – 2020 (France)



France



18 structures : [liste des labellisés](#)



Pas de graduation



equipe@tourismesolidaire.org



[Tourisme Équitable](#)

Référentiel



Environ 50 critères regroupés sous 3 dimensions :

- Équilibre et pérennité des partenariats locaux
- Gestion de la structure
- Qualité de l'activité touristique

- **Référentiel Voyageur** : 8 critères obligatoires, des critères prioritaires et de progrès
- **Référentiel Tourisme en France** : 8 à 10 critères obligatoires, des critères prioritaires et de progrès

Organisation structure



3 ans



Pas de formation obligatoire



10 % d'1 ETP



Autodiagnostic valide : 1 – 2 mois entre prise de connaissance des attendus

Autodiagnostic non valide : nécessité d'un accompagnement (payant) qui peut prendre plusieurs mois supplémentaires

Prérequis et engagement

Prérequis

- Être en activité (le label ne s'adresse pas aux porteurs de projets)

Candidature et obtention

- Procéder à un autodiagnostic permettant de valider son éligibilité en ligne ([Tourisme en France – Voyageur](#))
- Constituer et déposer son dossier de candidature
- Audit terrain et documentaire qui évaluent le respect des critères
- Décision par le comité de labellisation
- Accord du droit d'usage du label et promotion par l'ATES

Possibilité d'adhérer à l'ATES pour bénéficier des services aux membres et participer à la gouvernance du réseau

Modalités de contrôle

- ✓ **Audit tierce partie** : Auditeurs formés au sein des cabinets d'audit Tero, ID territoires et Colibri Tourisme
- ✓ **Audit terrain** : Tous les 3 ans, réalisé par des experts locaux dans les destinations
- ✓ **Audit documentaire** : Tous les 3 ans, réalisé par les cabinets partenaires
- ✓ **Jury externe** : Décision finale prise par un comité de labellisation dont les membres sont élus
- ✓ **Prévision de sanction** : Au renouvellement, retrait du label si la notation est inférieure à l'audit précédent
- ✓ **Suivi d'amélioration continue** : Réalisation d'un accord d'objectifs à la suite de l'obtention du label, suivi par l'équipe salariée

Budget



- 200 € – 650 € TTC : Droit d'usage (*gratuit si adhésion à l'ATES*)
- 250 € – 500 € TTC : Coûts administratif triennaux



300 € / jour : Accompagnement (besoin d'une dizaine de jours en moyenne)

Référentiel Tourisme en France

- 600 € – 1 200 € HT : Coûts d'évaluation

Référentiel Voyageur

- 1 650 € – 2 250 € HT : Coûts d'évaluation
- 400 € – 800 € TTC : Coûts d'audit

Gouvernance

Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- Décisions stratégiques formulées et votées par le bureau et/ou le CA, puis validées en AG

Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- **Le contenu des cahiers des charges et leurs évolutions dans le temps** : CA vote les évolutions du cahier des charges suite aux propositions de la commission Garantir (commission de travail sur le label)
- **La stratégie de développement du label** : CA et AG votent les principaux axes stratégiques de développement et de déploiement du label

Construction et perspectives d'évolution des référentiels

- Base du référentiel coconstruite par les membres de l'ATES et évolutions régulières rédigées par la commission Garantir puis votée en CA. Évolutions sur la base des recommandations des institutions (ADEME), des experts (GIEC), des partenaires (GERES, Commerce Équitable France) pour être en phase avec les évolutions réglementaires du tourisme et du commerce équitable

Accompagnement

- ✓ **Propriétaire / gestionnaire** : Plan d'actions personnalisé pour la structure (qu'elle soit déjà labellisée ou non), webinaires, visites possibles sur place
- ✗ **Organismes institutionnels du tourisme**
- ✗ **Autres structures**



Contacts et financements locaux

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
1 PAS DE PAUVRETÉ 	Emploi non précaire	Offrir à ses salariés des conditions de travail favorables au-delà du droit du travail	D	R	R	Principal
	Accès équitable aux services touristiques	Mener des actions pour faciliter l'accès au séjour, à la visite et à l'activité au plus grand nombre	D	R	R	
	Commerces et structures locales	L'opérateur apporte un soutien financier, matériel et/ou humain à des projets locaux d'utilité sociale et/ou d'intérêt collectif	D	O	R	
2 FAIM «ZÉRO» 	Achats alimentaires responsables	Faire appel à des fournisseurs éco-responsables et/ou des consommables bio, écologiques ou du commerce équitable	D	R	R	Modéré
	Agriculture durable	Approvisionnement en produits « bons, propres et justes », produits issus de l'agriculture biologique ou de la biodynamie	D	R	R	
	Gaspillage alimentaire	L'opérateur est engagé dans une démarche de limitation de l'impact de son activité sur l'environnement : proposition de portions alimentaires de tailles différentes	D	R	R	
3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	Santé	-				Non abordé
	Sécurité	-				
4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	Compétences techniques et professionnelles du tourisme	Les salariés bénéficient d'une gestion prévisionnelle de leurs compétences : les salariés bénéficient d'un plan annuel de formation et ont participé à au moins une formation sur l'année	D	R	R	Modéré
	Sensibilisation à la culture et au patrimoine local	Informations aux clients sur les spécificités du territoire (situation économique, sociale, culturelle environnementale) et sur ses partenaires locaux	D	R	R	
	Sensibilisation au développement durable	Sensibilisation des collaborateurs aux actions mises en place pour le respect de l'environnement : l'opérateur forme ses collaborateurs à la mise en œuvre de sa politique environnementale	D	R	R	
5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité	Application de la stricte égalité et équité salariale entre les femmes et les hommes	D	R	R	Partiel
	Parité H/F dans le recrutement	-				
6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 	Qualité de l'eau	Approvisionnement en produits d'hygiène et d'entretien respectant l'homme et la nature	I	R	R	Modéré
	Mesure de la consommation d'eau	Mise en place d'une politique permettant de réduire les consommations en eau : l'opérateur a mis en place un relevé et un suivi annuels des données relatives à sa consommation d'eau	D	R	R	
	Limitation de consommation d'eau	Mise en place d'une politique permettant de réduire les consommations en eau : l'opérateur justifie de la mise en place d'au moins quatre actions	D	R	R	
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE 	Énergies renouvelables	-				Modéré
	Mesure de consommation d'énergie	Mise en place d'une politique énergétique permettant de réduire les consommations en énergie : l'opérateur a mis en place un relevé et un suivi annuel des données relatives à sa consommation d'énergie (kWh/ETP/an)	D	R	R	
	Réduction de consommation d'énergie	Mise en place des actions de réduction des consommations en énergie l'opérateur justifie de la mise en place d'au moins quatre actions	D	R	R	
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	Égalité d'accès au travail	Application de la stricte égalité et équité salariale entre les femmes et les hommes	D	R	R	Principal
	Population et culture locale	L'opérateur participe à la vie de son territoire d'implantation	D	R	R	
	Formation continue des collaborateurs	Sensibilisation des collaborateurs aux actions mises en place pour le respect de l'environnement : l'opérateur forme ses collaborateurs à la mise en œuvre de sa politique environnementale interne	D	R	R	
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	Éco-conception / rénovation énergétique	L'opérateur applique les meilleures pratiques environnementales dans la construction, la rénovation et l'équipement de bâtiment	D	R	R	Modéré
	Infrastructures / promotion de mobilité douce	L'opérateur encourage l'utilisation des transports les moins polluants par ses salariés	D	R	M	
	Équipements pour la gestion des déchets	Engagement dans une démarche de limitation de l'impact de l'activité sur l'environnement, notamment à travers une gestion optimisée des déchets l'opérateur met en place des toilettes sèches	D	R	R	

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	Tourisme social et solidaire	Mener des actions pour faciliter l'accès au séjour, à la visite et à l'activité au plus grand nombre	D	R	R	Partiel
	Résilience des professionnels du tourisme	-				
	Non-discrimination et égalité des chances	Favorise des prestataires et partenaires qui s'engagent pour la justice sociale et l'égalité des chances	D	O	M	
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	Accessibilité	Mener des actions pour faciliter l'accès au séjour, à la visite et à l'activité aux personnes en situation de handicap moteur et/ou sensoriel et/ou mental	D	R	R	Partiel
	Infrastructures et collectivités inclusives	L'opérateur participe à la vie de son territoire d'implantation	D	R	M	
	Patrimoine naturel et culturel	-				
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	Entreprises locales	Favoriser le recours aux ressources et prestataires locaux (moins de 160 km) favorisant ainsi les liens entre secteurs d'activité	D	R	R	Principal
	Suivi impacts développement durable	Mesurer et communiquer l'impact environnemental de son activité à ses visiteurs, clients, participants	D	R	R	
	Gestion et réduction des déchets	Mener des actions de sensibilisation auprès de ses clients, visiteurs pour la réduction des déchets	D	R	R	
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	Mobilité alternative	L'opérateur ne propose aucune activité avec des véhicules polluants	D	O	R	Modéré
	Gaz à effet de serre	L'opérateur mesure et réduit ses émissions carbone, qu'il compense à travers un organisme de compensation solidaire : mesure annuellement ses émissions carbone directes	D	R	R	
	Adaptation aux changements climatiques	Mesurer et communiquer l'impact environnemental de son activité à ses visiteurs, clients, participants	D	R	R	
14 VIE AQUATIQUE 	Réduction de la pollution de l'eau	Engagement dans une démarche de limitation de l'impact de son activité sur l'environnement, notamment à travers une réduction des déchets : l'opérateur bannit les bouteilles en plastique	I	R	R	Modéré
	Achats écologiques	Approvisionnement en produits d'hygiène et d'entretien respectant l'homme et la nature	D	R	R	
	Préservation de la biodiversité marine	Limiter au maximum l'impact de son activité sur la faune et la flore sauvages locales : l'opérateur met en place des actions visant à ne pas perturber les équilibres naturels locaux dans son activité	D	R	R	
15 VIE TERRESTRE 	Protection de la faune et de la flore	Limiter au maximum l'impact de son activité sur la faune et la flore sauvages locales : mettre en place des actions visant à ne pas perturber les équilibres naturels locaux dans son activité	D	R	R	Modéré
	Sensibilisation à la faune et la flore locale	Mener des actions de sensibilisation auprès de ses clients/visiteurs pour le respect de la faune et de la flore	D	R	R	
	Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne	Approvisionnement en produits « bons, propres et justes » : l'offre inclut au moins un choix végétarien	D	O	R	
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	Relations transparentes	L'opérateur s'efforce de nouer des relations durables et équilibrées avec ses partenaires, fournisseurs et prestataires locaux, lorsque l'objet du partenariat le permet.	D	O	M	Modéré
	Concertation et écoute	L'opérateur travaille en concertation avec les acteurs et parties prenantes du territoire	D	R	R	
	Accès public à l'information	Informar ses clients sur les spécificités du territoire (situation économique, sociale, culturelle environnementale) et sur ses partenaires locaux	D	R	R	
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	Coopération avec les professionnels du tourisme	L'opérateur s'efforce de nouer des relations durables et équilibrées avec ses partenaires, fournisseurs et prestataires locaux, lorsque l'objet du partenariat le permet.	D	O	M	Modéré
	Participation citoyenne	L'opérateur participe à la vie de son territoire d'implantation	D	R	R	



Diagramme de synthèse



Commentaire des auteurs

Le référentiel Tourisme en France du label Tourisme Équitable s'adresse à tous les opérateurs de tourisme en France soucieux de développer une démarche durable globale. Avec une démarche de progrès poussée, le label met l'accent sur une relation opérateurs / producteurs locaux juste et équilibrée, un ancrage territorial fort et une activité touristique bénéfique aux habitants.

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
1 PAS DE PAUVRETÉ 	Emploi non précaire	Équité de la rémunération : les rémunérations correspondent au coût de la vie locale et permettent à chacun de dégager une marge	D	O	R	Principal
	Accès équitable aux services touristiques	Mener des actions pour faciliter l'accès aux voyages pour les personnes désavantagées économiquement et socialement et les personnes en situation de handicap	D	R	R	
	Commerces et structures locales	Les projets de développement sont identifiés et mis en œuvre par des organisations locales	D	R	R	
2 FAIM «ZÉRO» 	Achats alimentaires responsables	Engagement dans une démarche de respect de l'environnement : l'opérateur fait appel à des fournisseurs éco-responsables et/ou des consommables écologiques ou du commerce équitable	D	O	R	Modéré
	Agriculture durable	L'opérateur favorise les prestataires engagés dans une démarche de protection de l'environnement et d'achat responsable (alimentation équitable, bio, produits locaux et de saison)	D	O	R	
	Gaspillage alimentaire	-				
3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	Santé	L'opérateur favorise les prestataires engagés dans une démarche de protection de l'environnement et d'achat responsable (alimentation équitable, bio, produits locaux et de saison)	I	O	R	Partiel
	Sécurité	-				
4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	Compétences techniques et professionnelles du tourisme	Les salariés bénéficient d'une gestion prévisionnelle de leurs compétences : plan annuel de formation et participation à au moins une formation sur l'année écoulée	D	R	R	Modéré
	Sensibilisation à la culture et au patrimoine local	L'opérateur accompagne son partenaire local dans la sensibilisation des voyageurs au respect de l'environnement et des équilibres locaux (formations, guides pédagogiques...)	D	R	R	
	Sensibilisation au développement durable	L'opérateur et ses partenaires locaux sensibilisent et incitent les voyageurs à adopter des comportements éco-responsables	D	D	M	
5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité	L'opérateur veille à valoriser l'implication des femmes dans l'activité touristique	D	R	R	Principal
	Parité H/F dans le recrutement	L'opérateur et son partenaire veillent à une application exigeante de l'égalité femme/homme en termes de rémunération, de représentativité au sein des organes décisionnaires et de non-discrimination à l'embauche	D	R	R	
6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 	Qualité de l'eau	-				Partiel
	Mesure de la consommation d'eau	-				
	Limitation de consommation d'eau	L'opérateur doit soit être certifié Green Globe soit avoir mis en place au moins 4 des pratiques citées : l'opérateur est engagé dans une réduction de ses consommations en eau et en énergie	D	O	R	
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE 	Énergies renouvelables	L'opérateur doit soit être certifié Green Globe soit avoir mis en place au moins 4 des pratiques citées ci-dessous : l'opérateur souscrit à un fournisseur d'énergie 100 % renouvelable	D	O	R	Modéré
	Mesure de consommation d'énergie	-				
	Réduction de consommation d'énergie	L'opérateur est engagé dans une démarche de respect de l'environnement : l'opérateur est engagé dans une réduction de ses consommations en eau et en énergie	D	O	R	
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	Égalité d'accès au travail	Application exigeante de l'égalité femme/homme en termes de rémunération, de représentativité au sein des organes décisionnaires et de non-discrimination à l'embauche	D	R	R	Principal
	Population et culture locale	L'opérateur et ses partenaires ont recours à un maximum de ressources locales (agriculture, artisanat, services) favorisant les liens entre secteurs d'activités	D	R	R	
	Formation continue des collaborateurs	L'opérateur accompagne son partenaire local dans la sensibilisation des voyageurs au respect de l'environnement et des équilibres locaux (formations, guides pédagogiques...)	D	R	R	

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	Éco-conception / rénovation énergétique	L'opérateur incite ses partenaires à privilégier des choix techniques respectueux de l'environnement	D	R	R	Modéré
	Infrastructures / promotion de mobilité douce	Mise en place de mesures d'encouragement à l'utilisation des transports en commun, du covoiturage et des transports doux par ses salariés	D	R	R	
	Équipements pour la gestion des déchets	L'opérateur et ses partenaires sensibilisent et agissent auprès des voyageurs pour la limitation des déchets	I	R	M	
10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	Tourisme social et solidaire	Mener des actions pour faciliter l'accès aux voyages pour les personnes désavantagées économiquement et socialement et les personnes en situation de handicap	D	R	R	Principal
	Résilience des professionnels du tourisme	Sensibilisation des prestataires touristiques aux risques de la mono-activité touristique et les accompagnent dans la diversification des activités ou des débouchés	D	R	R	
	Non-discrimination et égalité des chances	Application exigeante de l'égalité femme/homme en termes de rémunération, de représentativité au sein des organes décisionnaires et de non-discrimination à l'embauche	D	R	R	
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	Accessibilité	Mener des actions pour faciliter l'accès aux voyages pour les personnes désavantagées économiquement et socialement et les personnes en situation de handicap	D	R	R	Modéré
	Infrastructures et collectivités inclusives	Accompagner ses partenaires et ses prestataires locaux dans l'amélioration continue de leurs compétences de gestion de leur activité touristique et d'accueil des voyageurs	D	R	R	
	Patrimoine naturel et culturel	Accompagner son partenaire local dans la sensibilisation des voyageurs au respect de l'environnement et des équilibres locaux	D	R	R	
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	Entreprises locales	Recours à un maximum de ressources locales (agriculture, artisanat, services) favorisant les liens entre secteurs d'activités	D	R	R	Modéré
	Suivi impacts développement durable	Engagement dans une démarche de respect de l'environnement : l'opérateur mesure et réduit ses émissions carbone	D	R	R	
	Gestion et réduction des déchets	L'opérateur et ses partenaires sensibilisent et agissent auprès des voyageurs pour la limitation des déchets	D	R	R	
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	Mobilité alternative	Favoriser les modes de déplacement doux et/ou collectif au cours du séjour - Les vols internes doivent faire l'objet d'une compensation carbone à déterminer localement	D	R	R	Modéré
	Gaz à effet de serre	Engagement dans une démarche de respect de l'environnement : l'opérateur mesure et réduit ses émissions carbone	D	R	R	
	Adaptation aux changements climatiques	Proposition de séjours d'une durée permettant de maximiser les retombées économiques locales et minimiser les émissions de GES	D	R	R	
14 VIE AQUATIQUE 	Réduction de la pollution de l'eau	-				Modéré
	Achats écologiques	L'opérateur et ses partenaires sensibilisent et agissent auprès des voyageurs pour [...] l'achat responsable (locaux, biosourcés, artisanaux...)	D	R	R	
	Préservation de la biodiversité marine	L'opérateur et ses partenaires sensibilisent et agissent auprès des voyageurs pour - le respect de la faune et de la flore	D	R	R	
15 VIE TERRESTRE 	Protection de la faune et de la flore	L'opérateur et ses partenaires sensibilisent et agissent auprès des voyageurs pour le respect de la faune et de la flore	D	R	R	Modéré
	Sensibilisation à la faune et la flore locale	L'opérateur et ses partenaires œuvrent au respect du bien-être animal	D	R	R	
	Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne	-				
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	Relations transparentes	Les projets de développement sont identifiés et mis en œuvre par des organisations locales. Ils font l'objet d'un suivi et d'une évaluation partagés entre l'opérateur et ses partenaires	D	R	R	Modéré
	Concertation et écoute	Le fonctionnement du fonds de développement est défini avec les partenaires locaux	D	R	R	
	Accès public à l'information	L'opérateur informe ses voyageurs sur la destination (situation économique, sociale, culturelle, environnementale, politique) et ses partenaires locaux	D	R	R	
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	Coopération avec les professionnels du tourisme	L'opérateur noue des relations durables avec ses partenaires locaux	D	O	R	Principal
	Participation citoyenne	Les projets de développement sont identifiés et mis en œuvre par des organisations locales - Les projets sont identifiés par la population locale	D	R	R	



Diagramme de synthèse



Commentaire des auteurs

Le référentiel Voyagiste du label Tourisme Équitable promeut un tourisme équitable et solidaire, attestant d'un voyage bénéfique au développement des populations locales. Le référentiel met l'accent sur la dimension sociale du tourisme, notamment en matière de juste prix, de travail décent et d'égalité des genres.



Fiche d'identité de la marque



Valorise les ressources naturelles et culturelles propres à chaque parc, en mettant en avant l'attachement des produits et services au territoire, répondant également aux enjeux du développement durable.



Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires (MTECT) via la Fédération Nationale des Parcs Naturels Régionaux (FNPNR)



Hébergements, restaurants, sites de visite, prestations accompagnées et activités de loisirs, séjours...



1996



France



1 920 structures dans 49 des 58 parcs : [carte interactive](#)



Pas de graduation



[Formulaire de contact](#)



[Valeurs Parc Naturel Régional](#)

La FNPNR propose un référentiel type par cible. Chaque PNR peut ensuite adopter les référentiels qu'il souhaite et les personnaliser à l'échelle de son territoire. Le marquage est donc construit pour un collectif d'entreprises locales, il ne peut pas y avoir de marquage pour une entreprise isolée au sein d'un PNR.

Référentiel



17 **critères** regroupés sous 3 valeurs pour les 3 référentiels :

- Attachement au territoire
- Préservation de l'environnement et des patrimoines
- Dimension humaine et sociale

- **Référentiel tourisme, loisirs, éducation** : 5 critères complémentaires
- **Référentiel agriculture** : 9 critères complémentaires
- **Référentiel artisanat et petite industrie** : 4 critères complémentaires

Organisation structure



5 ans



Formation facultative



10 % d'1 ETP



6 mois - 1 an

Prérequis et engagement

Prérequis

- Entreprise existante depuis 1 an minimum

Candidature et obtention

- Travail préparatoire entre le PNR et un groupe de professionnels sur la base du référentiel national pour élaborer le référentiel local
- Transmission du référentiel local à la Commission Nationale de VPNR pour vérifier la cohérence par rapport au référentiel commun
- Adoption de la convention d'utilisation du référentiel par les instances du Parc

- Solliciter son PNR
- Audit terrain
- Commission locale et décision d'attribution de la marque par le président du Parc sur la base du rapport d'audit
- Signature de la convention et mise à disposition des éléments de communication

Modalités de contrôle

- Audit tierce partie** : Technicien du Parc
- Audit terrain** : Tous les 5 ans
- Audit documentaire** : Possible en amont de l'audit terrain sur la base de documents remplis par le candidat
- Jury externe**
- Prévision de sanction** : Retrait de la marque en cas de non-respect du référentiel
- Suivi d'amélioration continue**

Budget



- **50 € – 300 € TTC** : Cotisation annuelle contribuant à la mise en place d'un plan d'actions

Gouvernance

Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- Propositions par le syndicat mixte de gestion du PNR, puis validations par la Commission marque nationale de la FNPNR

Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- Le contenu des cahiers des charges et leurs évolutions dans le temps : Commission marque nationale de la FNPNR, composée d'une quinzaine de membres (élus, techniciens, MTECT)
- La stratégie de développement de la marque : Commission marque nationale de la FNPNR

Construction et perspectives d'évolution des référentiels

- Non communiqué

Accompagnement

- ✓ **Propriétaire / gestionnaire** : MTECT et la FNPNR
- ✓ **Organismes institutionnels du tourisme** : OT peuvent effectuer un préaudit pour préparer le candidat
- ✗ **Autres structures**



Contacts et financements locaux

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
1 PAS DE PAUVRETÉ 	Emploi non précaire	L'entreprise favorise la stabilité et le bien-être de son personnel	D	O	M	Modéré
	Accès équitable aux services touristiques	L'entreprise facilite l'accueil de clients et de visiteurs tout public	I	O	M	
	Commerces et structures locales	L'entreprise participe à l'économie locale par ses choix de fournisseurs, sous-traitants, prestataires	D	O	M	
2 FAIM «ZÉRO» 	Achats alimentaires responsables	L'entreprise développe des recettes à base de produits locaux : recettes traditionnelles locales ou revisitées	D	O	R	Modéré
	Agriculture durable	L'entreprise renouvelle sa carte en fonction des produits frais et de la saisonnalité naturelle	I	O	M	
	Gaspillage alimentaire	L'entreprise limite le gâchis (par compost, redistribution ou autres)	D	O	R	
3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	Santé	L'entreprise favorise la stabilité et le bien-être de son personnel	D	O	M	Partiel
	Sécurité	-				
4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	Compétences techniques et professionnelles du tourisme	L'entreprise favorise la valorisation des savoir-faire, la formation et la reconversion	D	O	M	Principal
	Sensibilisation à la culture et au patrimoine local	Par ses actions sur son site physique, l'entreprise participe à mettre en valeur ou améliorer le patrimoine naturel et culturel du Parc et ses savoir-faire	D	O	R	
	Sensibilisation au développement durable	En tant qu'acteur du changement, l'entreprise encourage les comportements écocitoyens auprès de ses clients, ses partenaires et de ses employés par ses pratiques et sa communication	D	O	M	
5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité	-				Non abordé
	Parité H/F dans le recrutement	-				
6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 	Qualité de l'eau	-				Modéré
	Mesure de la consommation d'eau	Suivi des consommations	D	R	M	
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE 	Limitation de consommation d'eau	Réduction de la consommation (boutons double-poussoirs, mitigeurs, mousseurs...)	D	R	M	Principal
	Énergies renouvelables	Utilisation d'au moins une énergie renouvelable (solaire, pompe à chaleur, bois-énergie, géothermie, réseau de chaleur collectif...)	D	R	M	
	Mesure de consommation d'énergie	Suivi des consommations et réalisation d'un diagnostic énergétique	D	R	M	
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	Réduction de sa consommation d'énergie	Équipement économe en eau et énergie	D	R	M	Principal
	Égalité d'accès au travail	L'entreprise est favorable à l'insertion de salariés en situation de handicap ou de précarité	D	O	M	
	Population et culture locale	L'entreprise favorise la rencontre entre les touristes et les hommes et femmes du territoire	D	O	M	
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	Formation continue des collaborateurs	L'entreprise favorise la valorisation des savoir-faire, la formation et la reconversion	D	O	M	Principal
	Éco-conception / rénovation énergétique	Pour ses projets à venir de construction ou de rénovation de bâtiments, l'entreprise prend en compte les ressources locales et renouvelables, les savoir-faire locaux ainsi que les techniques d'écoconstruction	D	O	R	
	Infrastructures / promotion de mobilité douce	L'entreprise propose une prestation limitant les déplacements motorisés et favorise l'itinérance douce	D	O	R	
	Équipements pour la gestion des déchets	Limitation des emballages, lutte contre le gâchis et gestion des déchets	D	O	R	

ODD	Indicateurs	Principaux Critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	Tourisme social et solidaire	L'entreprise facilite l'accueil de clients et de visiteurs tout public	D	O	R	Principal
	Résilience des professionnels du tourisme	L'entreprise favorise un dialogue ouvert et permanent avec ses partenaires publics et privés (collectivités, État, voisinage, associations)	D	O	M	
	Non-discrimination et égalité des chances	L'entreprise est favorable à l'insertion de salariés en situation de handicap ou de précarité	D	O	M	
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	Accessibilité	L'entreprise facilite l'accueil de clients et de visiteurs tout public	I	O	R	Modéré
	Infrastructures et collectivités inclusives	L'entreprise facilite l'accueil de clients et de visiteurs tout public	D	O	R	
	Patrimoine naturel et culturel	Par ses actions sur son site physique, l'entreprise participe à mettre en valeur ou améliorer la patrimoine naturel et culturel du Parc et ses savoir-faire locaux	D	O	R	
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	Entreprises locales	L'entreprise participe à l'économie locale par ses choix de fournisseurs, sous-traitants, prestataires	D	O	R	Principal
	Suivi impacts développement durable	L'entreprise identifie et sait juger les impacts environnementaux liés à son activité	D	O	R	
	Réduction et gestion des déchets	Limitation des emballages, lutte contre le gâchis et gestion des déchets	D	O	R	
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	Mobilité alternative	L'entreprise encourage ses clients à mener une réflexion sur l'impact carbone de leur séjour - Inciter (au moment de la réservation et sur place) au transport public, collectif et au covoiturage	D	O	M	Principal
	Gaz à effet de serre	L'entreprise identifie les émissions de GES liées à son activité et s'emploie à les réduire	D	O	R	
	Adaptation aux changements climatiques	L'entreprise répertorie des indicateurs pour la mesure et l'évaluation de ses performances en lien avec les 3 valeurs (environnement et patrimoine, humain et social, attachement au territoire)	D	O	R	
14 VIE AQUATIQUE 	Réduction de la pollution de l'eau	-				Modéré
	Achats écologiques	L'entreprise fait le choix d'achat et de fournisseurs répondant à des logiques éthiques et durables, quand ils existent	D	O	R	
	Préservation de la biodiversité marine	Éviter le raclage des milieux rocheux (destruction des micro-habitats de type bryophytes...)	D	R	M	
15 VIE TERRESTRE 	Protection de la faune et de la flore	L'entreprise propose une prestation limitant la jauge des participations pour favoriser la découverte, l'échange et protéger la biodiversité	D	O	R	Principal
	Sensibilisation à la faune et la flore locale	L'entreprise propose une prestation limitant la jauge des participations pour favoriser la découverte, l'échange et protéger la biodiversité	D	O	R	
	Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne	L'entreprise sert des plats cuisinés sur place. Avec à minima un vrai menu végétarien	D	O	R	
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	Relations transparentes	En tant qu'entreprise du territoire, elle favorise un dialogue ouvert et permanent avec ses partenaires publics et privés (collectivités, État, voisinage, associations)	D	O	M	Principal
	Concertation et écoute	L'entreprise entretient de bons rapports avec les habitants et ses partenaires, privilégiant la convivialité, l'écoute et le conseil	D	O	M	
	Accès public à l'information	L'entreprise affiche clairement ses engagements « Valeurs Parc naturel régional » en utilisant et mettant à la vue de ses clients les supports mis à disposition par le Parc	D	O	R	
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	Coopération avec les professionnels du tourisme	L'entreprise adhère à un office de tourisme sur le Parc (sauf cas particulier)	D	O	R	Principal
	Participation citoyenne	En tant qu'entreprise du territoire, elle favorise un dialogue ouvert et permanent avec ses partenaires publics et privés (collectivités, État, voisinage, associations)	D	O	R	

Diagramme de synthèse



Commentaire des auteurs

Valeurs Parc Naturel Régional s'inscrit dans une forte démarche de valorisation des patrimoines naturels et culturels. La marque collective porte une attention particulière à la préservation de la biodiversité et à la bonne entente avec les habitants et les acteurs locaux.

FICHES DES DÉMARCHES À DESTINATION DES SOCIOPROFESSIONNELS

Démarches spécifiques



Fiche d'identité de la charte



Favorise un tourisme rural, respectueux de l'environnement et des traditions locales, permettant de maintenir l'activité agricole et diversifier les services des établissements.



Fédération Nationale Accueil Paysan (FNAP)



Hébergements à la ferme (gîtes, auberges, chambres d'hôtes, campings) et animations pédagogiques



1987



France



2023

800 structures : [carte interactive](#)



Pas de graduation



info@accueil-paysan.com



[Accueil Paysan](#)

Référentiel



10 axes :

- Solidarité et respect de l'environnement
- Acteur de vie pour faire connaître le métier
- Animation
- Accueil social
- Développement local en milieu rural
- Accessibilité à tous
- Origine et qualité des produits
- Confort adapté à l'habitat local
- Lien international
- Identité paysanne

Organisation structure



3 ans



Pas de formation obligatoire



2 % d'1 ETP



1 an

Prérequis et engagement

Prérequis

- Aucun

Candidature et obtention

1. Prendre contact avec la FNAP et redirection vers les antennes locales AP
2. Prendre connaissance du livret d'informations et remplir la fiche de renseignement
3. Participer à une journée d'échanges sur son lien à la terre et au vivant avec d'autres candidats et labellisés
4. Audit terrain
5. Compte-rendu de l'audit terrain et validation de l'adhésion par le CA
6. Notification d'une année probatoire
7. Audit terrain de fin de période probatoire
8. Affichage de l'offre labellisée sur internet et suivi de qualité régulier

Modalités de contrôle

- ✗ **Audit tierce partie** : Binôme dont un « Ami AP » (citoyen qui adhère à l'association)
- ✓ **Audit terrain** : Tous les 3 à 5 ans selon le temps à consacrer à la démarche et au suivi qualité
- ✓ **Audit documentaire** : Tous les ans
- ✗ **Jury externe**
- ✓ **Prévision de sanction** : Retrait en cas de non-respect de la charte
- ✓ **Suivi d'amélioration continue** : Mise en place d'une grille de visite pour identifier les axes d'amélioration

Budget



- **100 € TTC** : Coûts d'entrée
- **Cotisation annuelle** composée de
 - **100 € TTC** : Part fixe
 - **60 € – 350 € TTC** : Part additionnelle selon les capacités d'accueil (chambres, tables, emplacements...)

Gouvernance

Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- Validation des plans d'actions annuels en AG

Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- Le contenu du cahier des charges et ses évolutions dans le temps : CA de la FNAP composé de 26 membres
- La stratégie de développement de la charte : Validée par le CA au cours de la Commission de labellisation, composée d'une quinzaine de labellisés, ainsi que du président et directeur de l'association des Amis d'AP

Construction et perspectives d'évolution du référentiel

- Selon le contexte conjoncturel et les propositions d'actions des adhérents

Accompagnement

- ✓ **Propriétaire / gestionnaire** : Collaboration avec les antennes locales AP, la CIVAM (thématiques pédagogique et sociale), VACAF (thématique sociale)...
- ✓ **Organismes institutionnels du tourisme** : Partenariat possible avec les OT
- ✓ **Autres structures** : UNAT



Contacts et financements locaux

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
1 PAS DE PAUVRETÉ 	Emploi non précaire	Création d'emploi (associé, salarié, apprenti, stagiaire...)	I	R	R	Modéré
	Accès équitable aux services touristiques	Accessibilité financière (chèques vacances, VAC'Ensemble, VACAF...)	D	R	M	
	Commerces et structures locales	Accueil Paysan est facteur de développement local, il maintient la vie en milieu rural	D	R	M	
2 FAIM «ZÉRO» 	Achats alimentaires responsables	Utilisation de produits d'entretien et consommables respectueux de l'environnement	D	O	R	Principal
	Agriculture durable	Pratiques culturales (sans OGM, paysannes, bio, hybrides...)	D	R	M	
	Gaspillage alimentaire	Déchets domestiques (réduction de la production, récupération tri, broyage, compostage...)	D	R	M	
3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	Santé	Qualité sanitaire : respect des obligations sanitaires publiques	D	O	R	Principal
	Sécurité	L'accueillant doit signaler les dangers liés à ses activités et en informer les accueillis	D	O	M	
4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	Compétences techniques et professionnelles du tourisme	-				Modéré
	Sensibilisation à la culture et au patrimoine local	Accueil Paysan valorise les identités paysannes, partage un art de vivre, invente et cultive des lieux de résistance et de création	D	R	M	
	Sensibilisation au développement durable	Information des accueillis sur les actions qu'ils peuvent réaliser lors de leur séjour en matière de respect de l'environnement	D	R	M	
5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité	-				Non abordé
	Parité H/F dans le recrutement	-				
6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 	Qualité de l'eau	Pratiques de protection des ressources – Gestion de l'eau (récupération, économie, irrigation, assainissement...)	D	R	R	Principal
	Mesure de la consommation d'eau	Mise en œuvre des mesures de réduction de consommation d'eau et de récupération	D	O	R	
	Limitation de consommation d'eau	Mise en œuvre des mesures de réduction de consommation d'eau et de récupération	D	O	R	
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE 	Énergies renouvelables	Température réglementaire dans toutes les pièces pour le confort des accueillis - Si possible le combustible utilisé devra être issu d'énergies renouvelables (bois, bûches ou plaquettes, géothermie, solaire...)	D	O	M	Principal
	Mesure de consommation d'énergie	Mise en œuvre des mesures de réduction de consommation d'énergie	D	O	R	
	Réduction de sa consommation d'énergie	Mise en œuvre des mesures de réduction de consommation d'énergie	D	O	R	
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	Égalité d'accès au travail	-				Modéré
	Population et culture locale	Accueil Paysan est facteur de développement local, il maintient la vie en milieu rural	D	R	M	
	Formation continue des collaborateurs	La transmission en agriculture paysanne consiste à favoriser l'économie sociale et solidaire et l'emploi en transmettant ses connaissances et savoirs, ses savoir-faire et ses compétences	D	R	M	
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	Éco-conception / rénovation énergétique	-				Partiel
	Infrastructures / promotion de mobilité douce	-				
	Équipements pour la gestion des déchets	Tri(s) sélectif(s) et affichage des règles de tri et informations de localisation des points de collecte volontaire	D	O	R	

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	Tourisme social et solidaire	L'accessibilité des structures d'accueil relève aussi bien de l'emplacement et de l'aménagement [...] que de l'ouverture à une diversité de publics (compatible pour un public à mobilité réduite, tourisme social, tourisme solidaire...)	D	R	M	Modéré
	Résilience des professionnels du tourisme	Pour l'accueil social, une communication individuelle est faite auprès des villes proches, des mairies, des services sociaux, des associations diverses	I	R	M	
	Non-discrimination et égalité des chances	-				
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	Accessibilité	Aménagement Intérieur de la structure - Accès handicapé / mobilité réduite	D	O	R	Modéré
	Infrastructures et collectivités inclusives	L'accessibilité des structures d'accueil relève aussi bien de l'emplacement et de l'aménagement [...] que de l'ouverture à une diversité de publics (compatible pour un public à mobilité réduite, tourisme social, tourisme solidaire...)	D	R	M	
	Patrimoine naturel et culturel	Disponibilité et accessibilité de la structure – Sensibilisation/lien avec le vivant	D	R	M	
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	Entreprises locales	Accueil Paysan est facteur de développement local, il maintient la vie en milieu rural	D	R	M	Modéré
	Suivi impacts développement durable	-				
	Gestion et réduction des déchets	Tri(s) sélectif(s) et affichage des règles de tri et informations de localisation des points de collecte volontaire	D	O	R	
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	Mobilité alternative	-				Non abordé
	Gaz à effet de serre	-				
	Adaptation aux changements climatiques	-				
14 VIE AQUATIQUE 	Réduction de la pollution de l'eau	Pratiques de protection des ressources – Gestion de l'eau (récupération, économie, irrigation, assainissement...)	D	R	M	Modéré
	Achats écologiques	Utilisation de produits d'entretien et consommables respectueux de l'environnement	D	O	R	
	Préservation de la biodiversité marine	Pratiques de protection des ressources – Gestion des zones sensibles (ruisseaux, mares, étangs, haies, murets, bosquets...)	I	R	M	
15 VIE TERRESTRE 	Protection de la faune et de la flore	Pratiques visant la protection de la biodiversité – Espaces naturels (observation, protection...)	D	R	M	Partiel
	Sensibilisation à la faune et la flore locale	-				
	Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne	-				
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	Relations transparentes	Rechercher la transparence dans les actes d'achat, de production, de transformation et de vente des produits agricoles	D	O	R	Modéré
	Concertation et écoute	Transparence - Échanges (sur mes choix de vie, mes valeurs, mes objectifs, mes pratiques...)	I	R	M	
	Accès public à l'information	Information des accueillis sur les actions qu'ils peuvent réaliser lors de leur séjour en matière de respect de l'environnement	D	R	M	
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	Coopération avec les professionnels du tourisme	Rechercher les partenariats avec d'autres acteurs du monde rural	D	O	M	Modéré
	Participation citoyenne	Pour l'accueil social, une communication individuelle est faite auprès des villes proches, des mairies, des services sociaux, des associations diverses	D	R	M	

Diagramme de synthèse



Commentaire des auteurs

Accueil Paysan est la référence pour la promotion des hébergements ruraux et met surtout l'accent sur ses valeurs agricoles et écologiques. La démarche a pour but de valoriser les fondements éthiques des modes de production non polluants et offre un accueil unique en son genre, en privilégiant les relations humaines et la convivialité dans un cadre rural et local.



Fiche d'identité du label



Garantit un accueil, des services et des équipements spécifiques et adaptés aux besoins des touristes à vélo le long des itinéraires cyclables en France.



Structures copropriétaires : France Vélo Tourisme (FVT) et CRT Centre Val de Loire
Animation du déploiement : ADN Tourisme



Offices de tourisme, hébergements, loueurs et réparateurs de cycles, sites touristiques, restaurants, ports fluviaux



2008



France



8 500 structures : [carte interactive](#)



Pas de graduation



01 44 11 10 30 – contact@adn-tourisme.fr



[France Vélo Tourisme](#)

Référentiel



Environ 20 critères obligatoires et quelques critères facultatifs selon chacun des 6 [référentiels](#)

Organisation structure



3 ans



Pas de formation obligatoire



10 % d'1 ETP



Visite : ½ journée

Délai de labellisation : 1 – 3 mois

Prérequis et engagement

Prérequis

- Être situé à moins de 5 km d'un itinéraire cyclable balisé et sécurisé inscrit au SN3V ou SR3V ou SD3V
- Être classé pour un hébergement ou pour une chambre d'hôtes être labellisé (ex : Gîtes de France, Clévacances ou Chambre d'Hôtes Référence)

Candidature et obtention : [plus d'informations](#)

1. Envoyer une demande de labellisation via ce [formulaire](#)
2. Visite de contrôle du respect des critères du référentiel par le référent local
3. Accord du droit d'usage de la marque
4. Signer l'engagement et le paiement de la redevance

Modalités de contrôle



Audit tierce partie



Audit terrain : Tous les 3 ans



Audit documentaire : Tous les 3 ans



Jury externe



Prévision de sanction



Suivi d'amélioration continue : Référent territorial grâce à une animation de réseau

Budget



200 € : Redevance triennale comprenant droit d'usage de la marque et signalétique



- Coûts d'audit
- Coûts de travaux éventuels
- Achats d'équipements éventuels

Gouvernance

Prise de décision au sein des structures copropriétaires

- Assemblée générale de France Vélo Tourisme

Composition des instances de prises de décisions nationales concernant

- **Le contenu des cahiers des charges et leurs évolutions dans le temps** : Copropriétaires + animateur du déploiement national (ADN Tourisme), accompagnés d'un GT composé de référents qualité et animateurs territoriaux
- **La stratégie de développement du label** : Diffusion au sein des territoires par l'animateur

Construction et perspectives d'évolution des référentiels

- Coordonnées par GT Accueil Vélo composé des copropriétaires, de l'animateur et de quelques référents qualité

Accompagnement

- ✓ **Propriétaire / gestionnaire** : Organisation d'une rencontre annuelle avec les référents et animateurs territoriaux
- ✓ **Organismes institutionnels du tourisme** : Accompagnement majoritairement à l'échelle locale (OT) et animation de réseau à l'échelle départementale ou régionale avec des réunions régulières avec les prestataires labellisés
- ✗ **Autres structures**



Contacts et financements locaux

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
1 PAS DE PAUVRETÉ 	Emploi non précaire	-				Partiel
	Accès équitable aux services touristiques	Proposition de fiches-itinéraires gratuites	I	R	M	
	Commerces et structures locales	-				
2 FAIM «ZÉRO» 	Achats alimentaires responsables	Privilégier une restauration de qualité (circuits courts, bio, produits frais...)	D	R	M	Partiel
	Agriculture durable	-				
	Gaspillage alimentaire	-				
3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	Santé	Privilégier une restauration de qualité (circuits courts, bio, produits frais...)	D	R	M	Partiel
	Sécurité	Être équipé d'un abri à vélos sécurisé de plain-pied	D	O	R	
4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	Compétences techniques et professionnelles du tourisme	Être en mesure de conseiller le touriste à vélo sur le déroulement de son séjour	D	O	R	Modéré
	Sensibilisation à la culture et au patrimoine local	Mettre à disposition des touristes à vélo les informations touristiques et de services utiles à leur séjour	D	O	R	
	Sensibilisation au développement durable	-				
5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité	-				Non Abordé
	Parité H/F dans le recrutement	-				
6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 	Qualité de l'eau	-				Non Abordé
	Mesure de la consommation d'eau	-				
	Limitation de consommation d'eau	-				
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE 	Énergies renouvelables	-				Partiel
	Mesure de consommation d'énergie	-				
	Réduction de sa consommation d'énergie	Disposer d'une prise électrique de recharge de matériel (batterie des VAE, GPS, tablette...)	I	O	M	
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	Égalité d'accès au travail	-				Non Abordé
	Population et culture locale	-				
	Formation continue des collaborateurs	-				
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	Éco-conception / rénovation énergétique	-				Partiel
	Infrastructures / promotion de mobilité douce	Mettre à disposition des clients un service de location vélo	D	O	R	
	Équipements pour la gestion des déchets	-				

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	Tourisme social et solidaire	Proposition de fiches-itinéraires gratuites	I	R	M	Partiel
	Résilience des professionnels du tourisme	Travail en réseau avec les autres prestataires touristiques concernés par l'accueil des touristes à vélo	D	O	R	
	Non-discrimination et égalité des chances	-				
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	Accessibilité	-				Modéré
	Infrastructures et collectivités inclusives	Intégrer le tracé de l'itinéraire cyclo touristique dans les cartes et plans de la commune et dans les documentations de l'OT	D	O	R	
	Patrimoine naturel et culturel	Proposition de fiches-itinéraires gratuites	I	O	M	
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	Entreprises locales	Privilégier une restauration de qualité (circuits courts, bio, produits frais...)	D	R	M	Partiel
	Suivi impacts développement durable	-				
	Gestion et réduction des déchets	-				
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	Mobilité alternative	Signalétique d'accès indiquant l'accès le plus sécurisé et agréable pour se rendre à la structure accueillante depuis l'itinéraire cyclable	D	R	R	Partiel
	Gaz à effet de serre	-				
	Adaptation aux changements climatiques	-				
14 VIE AQUATIQUE 	Réduction de la pollution de l'eau	-				Non abordé
	Achats écologiques	-				
	Préservation de la biodiversité marine	-				
15 VIE TERRESTRE 	Protection de la faune et de la flore	-				Non abordé
	Sensibilisation à la faune et la flore locale	-				
	Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne	-				
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	Relations transparentes	Travail en réseau avec les autres prestataires touristiques concernés par l'accueil des touristes à vélo	D	O	R	Modéré
	Concertation et écoute	-				
	Accès public à l'information	Documentation générale / spécifique	D	O	R	
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	Coopération avec les professionnels du tourisme	Travail en réseau avec les autres prestataires touristiques concernés par l'accueil des touristes à vélo	D	O	R	Partiel
	Participation citoyenne	-				

Diagramme de synthèse



Commentaire des auteurs

Accueil Vélo est une démarche qui encourage le développement des mobilités douces. Bien que le référentiel n'impose pas directement de critères environnementaux, la protection du patrimoine naturel est inhérente au slow tourisme et donc à la démarche Accueil Vélo. La démarche s'adapte à six catégories de professionnels, ce qui permet une valorisation large de la pratique touristique durable.



Fiche d'identité du label



Accompagne les agriculteurs afin qu'ils diversifient leur activité première et proposent des séjours à la ferme, des découvertes de produits du terroir, des séances de dégustation ou encore des visites d'exploitation, dans un environnement naturel préservé.



Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA) France



Exploitations agricoles



1988



France



2023

1 112 exploitations : [carte interactive](#)



Pas de graduation



bienvenue-a-la-ferme@apca.chambagri.fr
[Formulaire de contact](#)



Bienvenue à la ferme

Référentiel



26 critères généraux, dont 19 obligatoires et 7 facultatifs répartis en 5 axes :

- Statut de l'adhérent
- Conditions d'accueil de la clientèle
- Affichage de la communication
- Contact avec la ferme
- Engagement dans le développement durable

- **Référentiel restauration** : 6 critères spécifiques obligatoires en supplément
- **Référentiel hébergement** : 3 critères spécifiques obligatoires en supplément
- **Référentiel activités** : 6 critères spécifiques obligatoires en supplément

Organisation structure



1 an



Formation obligatoire pour les fermes pédagogiques, facultative pour les autres activités



2 % d'1 ETP



1 mois

Prérequis et engagement

Prérequis

- Être agriculteur cotisant à la MSA et couvert par l'AMEXA

Candidature et obtention

1. Contacter la [Chambre d'agriculture départementale](#) ou remplir le [formulaire de contact](#)
2. Vérification des informations administratives et réglementaires avec le conseiller BâF départemental
3. Remplir le dossier de candidature
4. Audit terrain par le conseiller BâF et un agriculteur élu de la Chambre d'Agriculture départementale
5. Validation de la candidature par la Commission d'agrément départementale BâF
6. Valorisation sur le site national

Modalités de contrôle



Audit tierce partie



Audit terrain : Tous les 3 à 5 ans en fonction des départements



Audit documentaire



Jury externe : Commission d'agrément avec les élus BâF de la Chambre d'Agriculture départementale, les conseillers techniques et parfois d'autres organismes (OT, DDPP, DDT...)



Prévision de sanction : Délai de mise en conformité allant de 1 semaine à 3 mois selon les départements puis nouvelle visite terrain avant le retrait de l'agrément



Suivi d'amélioration continue : Relation régulière avec un conseiller départemental BâF

Budget



- 100 € – 362 € TTC** : Cotisation annuelle auprès de la Chambre d'agriculture ou de l'association BâF départementale



- Coûts éventuels d'aménagement du bâti

Gouvernance

Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- Comité national d'orientation (CNO) « Produits fermiers, agritourisme et Bienvenue à la Ferme » composé d'agriculteurs élus et de représentants des Chambres d'Agriculture pour chaque région de France métropolitaine et des DROM-COM

Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- Le contenu du cahier des charges et ses évolutions dans le temps : CNO « Produits fermiers, agritourisme et Bienvenue à la Ferme »
- La stratégie de développement du label : CNO « Produits fermiers, agritourisme et Bienvenue à la Ferme »

Construction et évolution du référentiel

- Évolutions régulières en co-construction avec les conseillers techniques départementaux BâF et le CNO « Produits fermiers, agritourisme et Bienvenue à la Ferme » selon les besoins des agriculteurs, le lancement de nouvelles activités et l'intégration progressive des ODD

Accompagnement

- ☒ **Propriétaire / gestionnaire** : Accompagnement pour la constitution du dossier
- ☐ **Organismes institutionnels du tourisme**
- ☐ **Autres structures**



Contacts et financements locaux

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
1 PAS DE PAUVRETÉ 	Emploi non précaire	-				Partiel
	Accès équitable aux services touristiques	-				
	Commerces et structures locales	Participation à l'économie locale (offre d'emplois, offre de clientèle pour les commerces aux alentours...)	D	R	M	
2 FAIM «ZÉRO» 	Achats alimentaires responsables	L'adhérent s'engage à mettre en valeur les produits de la ferme, des produits de producteurs locaux adhérant au réseau Bienvenue à la ferme, des produits régionaux, des produits du terroir et des produits faits maison	D	O	R	Principal
	Agriculture durable	L'adhérent éleveur, est soucieux du bien-être animal, respecte la charte des bonnes pratiques d'élevage relative à son activité	D	O	R	
	Gaspillage alimentaire	Récupération des déchets (épluchures pour les animaux...)	D	R	R	
3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	Santé	-				Non abordé
	Sécurité	-				
4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	Compétences techniques et professionnelles du tourisme	L'adhérent affirme avoir suivi les formations obligatoires pour son ou ses activités Vivez fermier ou s'y engage en cas de visite d'agrément	D	O	M	Principal
	Sensibilisation à la culture et au patrimoine local	La ferme agréée met en contact les visiteurs avec une activité de production agricole	D	O	R	
	Sensibilisation au développement durable	Atelier(s) sensibilisant les visiteurs au respect de l'environnement et la préservation des milieux / de la biodiversité	D	R	R	
5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité	-				Non abordé
	Parité H/F dans le recrutement	-				
6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 	Qualité de l'eau	Assainissement écologique	D	R	M	Modéré
	Mesure de la consommation d'eau	-				
	Limitation de consommation d'eau	Réducteurs de débit d'eau	D	R	R	
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE 	Énergies renouvelables	Recours aux énergies renouvelables dans l'activité Vivez Fermier ou l'activité agricole	D	R	R	Modéré
	Mesure de consommation d'énergie	-				
	Réduction de sa consommation d'énergie	Réducteurs d'utilisation d'électricité	D	R	R	
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	Égalité d'accès au travail	Travail avec des structures de travail adapté (ESAT)	D	R	R	Principal
	Population et culture locale	Participation à l'économie locale (offre d'emplois, offre de clientèle pour les commerces aux alentours...)	D	R	M	
	Formation continue des collaborateurs	Offre de formation en ergonomie pour le personnel	D	R	R	
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	Éco-conception / rénovation énergétique	-				Modéré
	Infrastructures / promotion de mobilité douce	Facilitation de moyens de transports doux (vélo...)	D	R	M	
	Équipements pour la gestion des déchets	Tri sélectif	D	R	R	

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	Tourisme social et solidaire	Accueil de personnes en difficulté sociale	D	R	R	Principal
	Résilience des professionnels du tourisme	Participation à l'économie locale (offre d'emplois, offre de clientèle pour les commerces aux alentours...)	I	R	M	
	Non-discrimination et égalité des chances	Travail avec des structures de travail adapté (ESAT)	D	R	R	
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	Accessibilité	Engagement dans le label Tourisme & Handicap	D	R	R	Principal
	Infrastructures et collectivités inclusives	Activités adaptées à des personnes handicapées	D	R	R	
	Patrimoine naturel et culturel	L'adhérent doit proposer un cadre accueillant et soigné. Le bâti et les aménagements qui sont réalisés doivent s'insérer au mieux dans le paysage et le style architectural local	D	O	R	
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	Entreprises locales	L'adhérent s'engage à mettre en valeur les produits de la ferme, des produits de producteurs locaux adhérant au réseau Bienvenue à la ferme, des produits régionaux, des produits du terroir et des produits faits maison	D	O	R	Modéré
	Suivi impacts développement durable	-				
	Gestion et réduction des déchets	Récupération de déchets (épluchures pour les animaux...)	D	R	R	
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	Mobilité alternative	Facilitation de moyens de transports doux (vélo...)	D	R	M	Partiel
	Gaz à effet de serre	-				
	Adaptation aux changements climatiques	-				
14 VIE AQUATIQUE 	Réduction de la pollution de l'eau	Assainissement écologique	D	R	R	Modéré
	Achats écologiques	L'adhérent utilise des produits d'entretien présentant un faible impact sur l'environnement	D	R	R	
	Préservation de la biodiversité marine	Atelier(s) sensibilisant les visiteurs au respect de l'environnement et la préservation des milieux / de la biodiversité	D	R	R	
15 VIE TERRESTRE 	Protection de la faune et de la flore	Atelier(s) sensibilisant les visiteurs au respect de l'environnement et la préservation des milieux / de la biodiversité	D	R	R	Modéré
	Sensibilisation à la faune et la flore locale	Atelier(s) sensibilisant les visiteurs au respect de l'environnement et la préservation des milieux / de la biodiversité	D	R	R	
	Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne	-				
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	Relations transparentes	Présence d'une information présentant les actions de la ferme en faveur de l'environnement et/ou incitant les visiteurs à y participer	D	R	R	Modéré
	Concertation et écoute	-				
	Accès public à l'information	Présence d'une information présentant les actions de la ferme en faveur de l'environnement et/ou incitant les visiteurs à y participer	D	R	R	
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	Coopération avec les professionnels du tourisme	-				Partiel
	Participation citoyenne	Participation à l'économie locale (offre d'emplois, offre de clientèle pour les commerces aux alentours...)	D	R	M	

Diagramme de synthèse



Commentaire des auteurs

Portant une attention particulière à la dimension sociale, Bienvenue à la Ferme s'engage à être ambassadeur d'une agriculture durable à travers son réseau d'agriculteurs passionnés. L'accent est mis sur une alimentation responsable avec des producteurs locaux et engagés ou encore sur l'implantation et l'aménagement des fermes dans un patrimoine naturel et culturel.



Fiche d'identité de la charte



Encourage le changement des pratiques alimentaires afin de promouvoir une restauration bas carbone, appuyée sur une cuisine responsable et éthique respectant la saisonnalité, le territoire et l'environnement.



Association Bon pour le Climat



Restaurants, écoles hôtelières



2014



France



200 structures : [carte interactive](#)



Pas de graduation



contact@bonpourleclimat.org



[Bon pour le Climat](#)

Référentiel



3 axes :

- La saisonnalité
- Le local
- Le végétal

Organisation structure



1 an



Pas de formation obligatoire



Non communiqué



3 mois

Prérequis et engagement

Prérequis

- Aucun

Candidature et obtention

1. Candidater via le [site internet](#) ou par mail
2. Envoi de la charte et du guide pédagogique
3. Créer son compte éco-calculateur
4. Accès au logo et au kit de communication

Modalités de contrôle



Audit tierce partie



Audit terrain



Audit documentaire



Jury externe



Prévision de sanction



Suivi d'amélioration continue : Aide à l'élaboration de nouvelles recettes avec un coût carbone moins élevé

Budget



- **100 € TTC** : Adhésion annuelle

Gouvernance

Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- CA de Bon pour le Climat, composé de 10 personnes, sur proposition du bureau, composé de 4 personnes

Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- Le contenu du cahier des charges et ses évolutions dans le temps : CA de l'association sur proposition du bureau
- La stratégie de développement de la charte : CA de l'association sur proposition du bureau

Construction et perspectives d'évolution du référentiel

- Évolution de la charte en fonction du contexte et des propositions des adhérents

Accompagnement

- ☒ Propriétaire / gestionnaire
- ☒ Organismes institutionnels du tourisme
- ☒ Autres structures



Contacts et financements locaux

Analyse alternative

Bon pour le Climat milite pour une **restauration bas carbone** et une alimentation plus locale et de saison. L'association défend une **agriculture durable** (ODD 2) avec notamment comme objectif de plus végétaliser nos assiettes, en inversant nos ratios de consommation : plus de végétal (2/3), moins d'animal (1/3). Elle encourage des mesures urgentes (comme la baisse des émissions de GES) pour **lutter contre le changement climatique** et ses impacts (ODD 13). Bon Pour le Climat a pour mission **d'assurer une éducation de qualité**, inclusive et équitable et **promouvoir l'apprentissage** tout au long de la vie pour tous (ODD 4).

ODD abordés



Commentaire des auteurs

Bon pour le Climat est un acteur engagé pour une alimentation mieux pensée. L'approche ludique de leurs actions et de leurs formations permet une sensibilisation forte autour du sujet complexe que sont les émissions de GES dans le secteur alimentaire.



Fiche d'identité du label



Invite à réduire l'impact du numérique, via les politiques d'achat, la prolongation de la durée de vie des équipements ou encore l'adoption d'une démarche de conception responsable des services.



Agence LUCIE



Tous types d'établissements



2019



Europe



84 structures : [carte interactive](#)



- **Niveau 1** : de 300 à 499 points
- **Niveau 2** : de 500 à 1 000 points



contact@agence-lucie.com



[Numérique Responsable](#)

Référentiel



44 critères, répartis en 4 axes :

- Stratégie et gouvernance
- Soutien à la stratégie Numérique Responsable
- Cycle de vie des services numériques
- Étendre sa démarche Numérique Responsable

➤ **Référentiel Entreprises de Services du Numérique** : 15 critères en supplément

➤ **Référentiel Collectivités** : 5 critères en supplément

Organisation structure



Niveau 1 : 2 ans
Niveau 2 : 3 ans



Niveau 1 : Validation du MOOC
Niveau 2 : Formation de 3 jours



10 % d'1 ETP



Niveau 1 : 6 mois
Niveau 2 : 1 an

Prérequis et engagement

Prérequis

- Aucun

Candidature et obtention

1. Prendre contact avec l'agence LUCIE pour entrer dans la communauté
2. Suivre le [MOOC](#) ou la formation Numérique Responsable
3. Passer le certificat de connaissance Numérique Responsable
4. Autoévaluation en ligne pour se préparer à l'audit
5. Audit terrain (niveau 2) ou documentaire (niveau 1)
6. Obtention du label

Modalités de contrôle

Niveau 1

- ✓ **Audit tierce partie** : Expert de l'Agence LUCIE ou de Baker Tilly
- ✗ **Audit terrain** : Aucun
- ✓ **Audit documentaire** : Au bout de 6 mois puis tous les deux ans
- ✗ **Jury externe**
- ✓ **Prévision de sanction**
- ✓ **Suivi d'amélioration continue** : À chaque renouvellement, le candidat doit améliorer son score pour prétendre au maintien de sa labellisation

Niveau 2

- ✓ **Audit tierce partie** : Cabinets d'audits SGS, Bureau Veritas et Baker Tilly
- ✓ **Audit terrain** : Tous les 18 mois (audit initial sur le niveau d'organisation, puis sur le plan d'actions)
- ✗ **Audit documentaire**
- ✓ **Jury externe**

Budget



Niveau 1

- 500 € – 6 000 € HT : Redevance annuelle
- 750 € HT : Audit



Niveau 1

- 80 € TTC / personne : Certification de compétences délivrée par l'INR (MOOC)

Niveau 2

- 500 € – 6 000 € HT : Redevance annuelle
- 2 500 € – 8 750 € HT : Audit initial
- 1 563 € – 6 250 € HT : Audit de suivi

Niveau 2

- 1 700 € HT : Coûts de formation de 3 jours

Gouvernance

Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- Agence LUCIE en concertation avec les auditeurs et les membres du Comité de labellisation (membres de l'INR, experts bénévoles et consultants experts du label NR)

Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- **Le contenu du cahier des charges et ses évolutions dans le temps** : Consultation de France IT et de l'INR pour modifier le référentiel tous les 5 ans, avec consultation d'experts en numérique responsable si besoin
- **La stratégie de développement du label** : Comité de labellisation

Construction et perspectives d'évolution du référentiel

- Évolutions sont basées sur la réglementation, les découvertes scientifiques et les enjeux contemporains (intelligence artificielle, Chat GPT, cybersécurité...)

Accompagnement

- ✓ **Propriétaire / gestionnaire** : Mise en réseau des labellisés via la communauté LUCIE
- ✗ **Organismes institutionnels du tourisme** : Possible si partenariat et formation au numérique responsable
- ✓ **Autres structures** : Cabinets de conseil

**Contacts et financements locaux**

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
1 PAS DE PAUVRETÉ 	Emploi non précaire	-				Non abordé
	Accès équitable aux services touristiques	-				
	Commerces et structures locales	-				
2 FAIM «ZERO» 	Achats alimentaires responsables	-				Non abordé
	Agriculture durable	-				
	Gaspillage alimentaire	-				
3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	Santé	-				Non abordé
	Sécurité	-				
4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	Compétences techniques et professionnelles du tourisme	-				Partiel
	Sensibilisation à la culture et au patrimoine local	-				
	Sensibilisation au développement durable	Favoriser et accompagner le développement des compétences en NR - Valoriser le partage de compétences autour du NR	D	R	M	
5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité	-				Non abordé
	Parité H/F dans le recrutement	-				
6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 	Qualité de l'eau	-				Non abordé
	Mesure de la consommation d'eau	-				
	Limitation de consommation d'eau	-				
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE 	Énergies renouvelables	-				Partiel
	Mesure de consommation d'énergie	-				
	Réduction de sa consommation d'énergie	Adopter une gestion responsable de ses infrastructures (réseaux, serveurs, centre de données...) - Choisir une configuration permettant de limiter les impacts liés au fonctionnement du centre de données (consommations, refroidissement...)	I	R	R	
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	Égalité d'accès au travail	-				Partiel
	Population et culture locale	-				
	Formation continue des collaborateurs	Favoriser et accompagner le développement des compétences en NR - Intégrer le NR dans le plan de formation de l'organisation	D	R	R	
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	Éco-conception / rénovation énergétique	Favoriser la sobriété et l'allongement de la durée de vie dès la phase d'achats - Choisir du matériel labellisé, certifié ou disposant d'un critère de performance reconnu	I	R	R	Modéré
	Infrastructures / promotion de mobilité douce	-				
	Équipements pour la gestion des déchets	Adopter une gestion responsable de ses équipements - Récupérer les équipements inutilisés ou hors d'usage pour les orienter vers des filières de valorisation, en favorisant le don ou le reconditionnement	D	R	R	

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	Tourisme social et solidaire	Agir pour l'inclusion numérique sur le territoire – Soutenir l'accompagnement des personnes éloignées du numérique	I	R	M	Modéré
	Résilience des professionnels du tourisme	-				
	Non-discrimination et égalité des chances	Faire de sa communication une vitrine de son engagement NR - Disposer de sites Internet sobres et accessibles	D	R	R	
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	Accessibilité	-				Partiel
	Infrastructures et collectivités inclusives	Agir pour l'inclusion numérique sur le territoire – Soutenir l'accompagnement des personnes éloignées du numérique	D	R	M	
	Patrimoine naturel et culturel	-				
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLES 	Entreprises locales	-				Modéré
	Suivi impacts développement durable	Déployer sa politique numérique responsable - Évaluer et analyser les indicateurs numérique responsable	D	R	R	
	Gestion et réduction des déchets	Adopter une gestion responsable de ses équipements - Prolonger la durée de vie des équipements par un entretien régulier et en privilégiant la réutilisation du matériel ou sa réparation	D	R	R	
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	Mobilité alternative	-				Partiel
	Gaz à effet de serre	Adopter une gestion responsable de ses infrastructures (réseaux, serveurs, centre de données...) - Choisir une configuration permettant de limiter les impacts liés au fonctionnement du centre de données (consommations, refroidissement...)	I	R	R	
	Adaptation aux changements climatiques	-				
14 VIE AQUATIQUE 	Réduction de la pollution de l'eau	-				Partiel
	Achats écologiques	Favoriser la sobriété et l'allongement de la durée de vie dès la phase d'achats - Impliquer ses fournisseurs en communiquant avec eux sur la démarche	I	R	M	
	Préservation de la biodiversité marine	-				
15 VIE TERRESTRE 	Protection de la faune et de la flore	-				Non abordé
	Sensibilisation à la faune et la flore locale	-				
	Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne	-				
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	Relations transparentes	Animer la démarche pour faire adhérer les parties prenantes internes et externes - Communiquer en toute transparence sur les engagements et les indicateurs NR de l'organisation	D	R	R	Principal
	Concertation et écoute	Animer la démarche pour faire adhérer les parties prenantes internes et externes - Faire émerger des bonnes pratiques NR émanant des collaborateurs et les partager en interne et en externe	D	R	M	
	Accès public à l'information	Faire de sa communication une vitrine de son engagement numérique responsable - Intégrer le NR dans les campagnes et supports de communication généraux de l'organisation	D	R	R	
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	Coopération avec les professionnels du tourisme	Déployer la politique NR - Créer un comité de suivi pluridisciplinaire (élus, direction générale, services informatiques, développement durable...)	D	R	R	Principal
	Participation citoyenne	Agir pour l'inclusion numérique sur le territoire – Impulser des démarches de service public adaptées aux populations utilisatrices	D	R	M	

Diagramme de synthèse



Commentaire des auteurs

A travers deux déclinaisons sectorielles à destination des ESN et des collectivités, Numérique Responsable encourage la réduction de l'impact du numérique. Son référentiel permet de faire évoluer les politiques d'achats ou encore les démarches de conception responsable des services numériques. L'accent est mis sur la transparence des procédés engagés entre toutes les parties prenantes et sur l'accessibilité des services numériques au plus grand nombre.



Fiche d'identité du label



Aide les établissements touristiques à développer et à optimiser leur qualité d'accueil et les prestations proposées aux touristes.



Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique (MEFSIN) via la DGE



Hébergements, bars, cafés et restaurants, sites et activités de loisirs, commerces, VTC, agences locatives, offices de tourisme, ports de plaisance, séminaires, visites guidées...



2008



France



4 762 structures : [carte interactive](#)



Pas de graduation



qualitetourisme.dge@finances.gouv.fr



[Qualité Tourisme](#)

Référentiel



200 à 500 critères selon les [18 référentiels](#)

Validation à partir de 85 % de réussite sur le total du référentiel + les 5 critères obligatoires du chapitre « Écoute client »

Organisation structure



5 ans



Pas de formation obligatoire



30 % d'1 ETP



1 – 2 ans

Prérequis et engagement

Prérequis

- Être classé si le classement existe sur l'activité

Candidature et obtention

- Candidater au label
- Audit terrain en client mystère
- Rapport d'audit et mise en place des actions correctives dans un délai de 6 mois
- Validation de la candidature
- Octroi du droit d'usage de la marque

Modalités de contrôle

- ✓ **Audit tierce partie** : Cabinets d'audit
- ✓ **Audit terrain** : Tous les 5 ans
- ✓ **Audit documentaire** : Tous les 5 ans, preuves à apporter si le seuil de validation de 85 % des critères n'est pas atteint
- ✗ **Jury externe** : Selon les territoires, organisation de commissions régionales de pré-validation des dossiers avant envoi au niveau national pour validation mensuelle par la DGE
- ✓ **Prévision de sanction** : Ajourné si des parties sont rattrapables rapidement avec des preuves d'amélioration, avis défavorable si le score est trop bas ou radiation en cas de non-conformité du référentiel
- ✓ **Suivi d'amélioration continue** : Mise en valeur des critères non remplis dans le rapport d'audit que le candidat doit résoudre pour l'audit suivant

Budget



Gratuit : Pas de droit d'entrée



- Coûts d'audit
- Achat de la plaque Qualité Tourisme
- 150 €** : Coûts d'accompagnement sur certains territoires

Gouvernance

Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- Commission Nationale de Gestion de la Marque (CNGM) sur propositions de la DGE

Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- Le contenu des cahiers des charges et leurs évolutions dans le temps : DGE et ses [partenaires territoriaux](#) et [nationaux](#)
- La stratégie de développement du label : GT pilotés par la DGE, où les partenaires sont également conviés

Construction et perspectives d'évolution des référentiels

- Étude pour l'intégration de critères en lien avec le développement durable par un GT

Accompagnement

- ✕ Propriétaire / gestionnaire
- ✓ Organismes institutionnels du tourisme : ADN Tourisme et ses adhérents
- ✓ Autres structures : [Partenaires nationaux](#) tels que CCI, têtes de réseau, chaînes d'hébergements...



Contacts et financements locaux

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
1 PAS DE PAUVRETÉ 	Emploi non précaire	Hôtellerie/Restauration : identification des besoins de formation et des compétences	D	O	M	Partiel
	Accès équitable aux services touristiques	Présence d'une documentation touristique en langue étrangère	I	R	R	
	Commerces et structures locales	L'établissement privilégie des produits issus de la production locale (tous type de structures confondus)	D	R	M	
2 FAIM «ZÉRO» 	Achats alimentaires responsables	Hôtellerie-restauration : la carte comporte au moins un plat à base de produits de saison ou de produits locaux	D	R	M	Partiel
	Agriculture durable	Une politique d'achat encourageant une consommation responsable est mise en place : produits issus du commerce équitable, produits locaux, produits issus de l'agriculture biologique, produits bénéficiant d'un label	D	R	M	
	Gaspillage alimentaire	-				
3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	Santé	Une politique d'achat encourageant une consommation responsable est mise en place : produits issus du commerce équitable, produits locaux, produits issus de l'agriculture biologique, produits bénéficiant d'un label	I	R	M	Partiel
	Sécurité	-				
4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	Compétences techniques et professionnelles du tourisme	Le personnel peut conseiller le client pour des visites ou des activités touristiques	D	O	R	Principal
	Sensibilisation à la culture et au patrimoine local	L'établissement a mis en place une action de valorisation du territoire	D	R	R	
	Sensibilisation au développement durable	Le personnel est sensibilisé à la gestion économe de l'eau et de l'énergie	D	R	R	
5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité	-				Non abordé
	Parité H/F dans le recrutement	-				
6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 	Qualité de l'eau	-				Partiel
	Mesure de la consommation d'eau	-				
	Limitation de consommation d'eau	L'établissement a mis en place au moins trois mesures visant à réduire la consommation énergétique et/ou eau	D	R	R	
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE 	Énergies renouvelables	-				Partiel
	Mesure de consommation d'énergie	-				
	Réduction de sa consommation d'énergie	L'établissement a mis en place au moins trois mesures visant à réduire la consommation énergétique et/ou eau	D	R	R	
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	Égalité d'accès au travail	-				Partiel
	Population et culture locale	Hôtellerie-restauration : le repas servi comporte au moins une spécialité régionale	D	O	R	
	Formation continue des collaborateurs	Hôtellerie-restauration : identification des besoins de formation et des compétences	D	R	M	
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	Éco-conception / rénovation énergétique	L'établissement a prévu de mettre au moins une mesure supplémentaire dans les 3 ans à venir, qui peut concerner l'éco-conception	D	R	M	Modéré
	Infrastructures / promotion de mobilité douce	L'établissement dispose au moins d'une solution de stationnement pour les moyens de locomotion alternatifs à la voiture	D	O	R	
	Équipements pour la gestion des déchets	L'établissement a mis en place au moins une mesure visant à réduire la production de déchets	D	R	R	

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	Tourisme social et solidaire	Village vacances : l'établissement pratique une politique tarifaire favorisant l'accès des séjours au plus grand nombre	D	R	R	Modéré
	Résilience des professionnels du tourisme	L'exploitant a noué des relations partenariales avec d'autres prestataires pour proposer leurs services à ses clients : lieux de visite, taxis, activités...	D	R	R	
	Non-discrimination et égalité des chances	Village vacances : l'établissement se donne les moyens humains et matériels d'accueillir dans de bonnes conditions tous les publics. Un accueil adapté est proposé aux différentes clientèles sans aucune discrimination	D	R	M	
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	Accessibilité	L'établissement est labellisé Tourisme et Handicap pour deux handicaps	D	R	R	Modéré
	Infrastructures et collectivités inclusives	L'établissement a sensibilisé son personnel à l'accueil des personnes en situation de handicap	D	R	R	
	Patrimoine naturel et culturel	L'établissement a mis en place une action de valorisation du territoire	D	R	R	
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	Entreprises locales	L'établissement privilégie des produits issus de la production locale	D	R	M	Partiel
	Suivi impacts développement durable	-				
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	Gestion et réduction des déchets	Le tri sélectif est mis en place par l'hôte	D	O	R	Partiel
	Mobilité alternative	L'établissement dispose au moins d'une solution de stationnement pour les moyens de locomotion alternatifs à la voiture	D	O	R	
	Gaz à effet de serre	-				
14 VIE AQUATIQUE 	Adaptation aux changements climatiques	-				Non abordé
	Réduction de la pollution de l'eau	-				
	Achats écologiques	-				
15 VIE TERRESTRE 	Préservation de la biodiversité marine	-				Non abordé
	Protection de la faune et de la flore	-				
	Sensibilisation à la faune et la flore locale	-				
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne	-				Partiel
	Relations transparentes	-				
	Concertation et écoute	-				
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	Accès public à l'information	Présence d'une information présentant les actions de l'établissement en faveur de l'environnement	D	R	R	Partiel
	Coopération avec les professionnels du tourisme	L'exploitant a noué des relations partenariales avec d'autres prestataires pour proposer leurs services à ses clients : lieux de visite, taxis, activités...	D	R	R	
	Participation citoyenne	-				

Diagramme de synthèse



Commentaire des auteurs

Qualité Tourisme s'adresse à tous les socioprofessionnels composant la chaîne de l'activité touristique. Référence nationale en termes de qualité, cette démarche repose notamment sur les compétences du personnel ainsi que sur les process internes de management de la qualité et du parcours client. Démarche spécifique, Qualité Tourisme projette d'intégrer davantage de critères de développement durable dans ses prochaines évolutions.



Fiche d'identité du label



Distingue les hébergements touristiques spécialisés dans la randonnée (à pied, à vélo, en VTT, à cheval, à ski, en raquette...) et les activités de découverte et de sports de pleine nature.



Rando Accueil



Hébergements



2001



France



256 hébergements : [carte interactive](#)



Pas de graduation



info@rando-accueil.com



[Rando Accueil](#)

Référentiel



Des [critères communs et spécifiques](#) selon les pratiques de randonnée, autour de 5 domaines :

- Équipements et aménagements
- Hébergement
- Mise en tourisme des activités
- Information et accueil
- Services et prestations

Organisation structure



3 ans



Pas de formation obligatoire



Non communiqué



1 mois

Prérequis et engagement

Prérequis

- Être ouvert au moins 6 mois par an
- Proposer un tarif à la nuitée

Candidature et obtention

1. Prendre connaissance du référentiel et remplir la [grille d'autodiagnostic](#)
2. Examen de la grille d'autodiagnostic avec le délégué national
3. Envoyer le formulaire d'engagement signé à Rando Accueil
4. Examen du dossier par la commission de labellisation

Modalités de contrôle

- Audit tierce partie**
- Audit terrain** : Autodiagnostic, rendez-vous téléphonique ou visite terrain exceptionnelle *(sont exemptés de visite les établissements disposant d'un label ou engagés dans une démarche qualité reconnue comme Gîtes de France, Clévacances...)*
- Audit documentaire**
- Jury externe** : Prise de décision par le délégué national, avec examen du bureau pour les dossiers sensibles
- Prévision de sanction** : Retraits sur plainte justifiée d'un client vis-à-vis de la prestation de l'hébergeur
- Suivi d'amélioration continue**

Budget



180 € – 205 € TTC : Coûts d'entrée selon le nombre de places de l'établissement
99 € TTC : Cotisation annuelle



Achat de documentation sur les randonnées environnantes (cartes, topoguides...)

Gouvernance

Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- Propositions par le délégué national pour validation en CA

Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- Le contenu du cahier des charges et ses évolutions dans le temps : CA
- La stratégie de développement du label : Décisions du CA sur propositions d'un de ses membres ou du délégué national

Construction et perspectives d'évolution du référentiel

- Prise en compte des besoins et attentes des randonneurs et des différentes pratiques d'activités de pleine nature

Accompagnement

- ✓ **Propriétaire / gestionnaire** : Accompagnement à la labellisation par le délégué national l'hébergeur notamment par l'organisation de son offre touristique
- ✓ **Organismes institutionnels du tourisme** : Accompagnement et labellisation peuvent être délégués à un organisme institutionnel du tourisme par convention avec Rando Accueil
- ✗ **Autres structures**



Contacts et financements locaux

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
1 PAS DE PAUVRETÉ 	Emploi non précaire	-				Partiel
	Accès équitable aux services touristiques	Espace d'accueil : le lieu d'accueil du client, spécifique ou non selon la nature de l'établissement, est facilement repérable [et] correctement signalé	I	O	R	
	Commerces et structures locales	Documentation sur le territoire et sa culture : l'hébergeur peut faire découvrir les thématiques suivantes : le patrimoine bâti, le patrimoine naturel, les produits du terroir et la gastronomie locale et l'artisanat local	D	R	M	
2 FAIM «ZÉRO» 	Achats alimentaires responsables	-				Non abordé
	Agriculture durable	-				
	Gaspillage alimentaire	-				
3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	Santé	-				Partiel
	Sécurité	Solution de dépannage : si l'établissement est complet, la personne en contact avec la clientèle fournit d'autres adresses d'hébergements aux alentours	I	O	M	
4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	Compétences techniques et professionnelles du tourisme	Présentation de l'établissement : la personne en charge de l'accueil présente l'établissement, son fonctionnement et les différents services	D	O	R	Modéré
	Sensibilisation à la culture et au patrimoine local	Mise en tourisme : topoguide de circuits à partir ou à proximité de l'établissement, topoguides, cartes...	I	O	R	
	Sensibilisation au développement durable	-				
5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité	-				Non abordé
	Parité H/F dans le recrutement	-				
6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 	Qualité de l'eau	-				Partiel
	Mesure de la consommation d'eau	Sanitaire et salles d'eau : s'emploie à utiliser des technologies économes en énergie et à maîtriser la consommation d'eau	D	R	M	
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE 	Limitation de consommation d'eau	-				Partiel
	Énergies renouvelables	-				
	Mesure de consommation d'énergie	-				
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	Réduction de consommation d'énergie	Sanitaire et salles d'eau : s'emploie à utiliser des technologies économes en énergie et à maîtriser la consommation d'eau	D	R	M	Partiel
	Égalité d'accès au travail	-				
	Population et culture locale	Mise en tourisme : documentation sur le territoire et sa culture	D	O	R	
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	Formation continue des collaborateurs	-				Partiel
	Éco-conception / rénovation énergétique	-				
	Infrastructures / promotion de mobilité douce	Informations sur les activités de randonnée et de pleine nature	D	O	R	
	Équipements pour la gestion des déchets	Hébergement : cuisine équipée en conséquence (bacs, composteurs)	D	R	M	

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	Tourisme social et solidaire	-				Partiel
	Résilience des professionnels du tourisme	Mise en tourisme et organisation de l'offre : s'inscrire dans une dynamique de partenariat avec les organismes institutionnels en charge du développement touristique	D	R	R	
	Non-discrimination et égalité des chances	-				
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	Accessibilité	-				Partiel
	Infrastructures et collectivités inclusives	-				
	Patrimoine naturel et culturel	Mise en tourisme : documentation sur le territoire et sa culture	D	O	M	
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	Entreprises locales	-				Partiel
	Suivi impacts développement durable	-				
	Gestion et réduction des déchets	Hébergement : établissement encourage la gestion des déchets ménagers	D	R	M	
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	Mobilité alternative	Transport des personnes : l'établissement prend des dispositions pour assurer le transport de clients, sur demande (taxi-bus)	D	O	M	Partiel
	Gaz à effet de serre	-				
	Adaptation aux changements climatiques	-				
14 VIE AQUATIQUE 	Réduction de la pollution de l'eau	-				Non abordé
	Achats écologiques	-				
	Préservation de la biodiversité marine	-				
15 VIE TERRESTRE 	Protection de la faune et de la flore	-				Partiel
	Sensibilisation à la faune et la flore locale	Mise en tourisme : documentation sur le territoire et sa culture. Si l'établissement est situé sur un territoire présentant des particularités au plan écologique, l'hébergeur présente les documents de sensibilisation et d'information	D	R	M	
	Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne	-				
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	Relations transparentes	Accès à l'établissement : la personne en contact avec la clientèle est en mesure de donner les informations concernant l'accès à l'établissement	I	O	M	Partiel
	Concertation et écoute	-				
	Accès public à l'information	Informations sur les activités de randonnée et de pleine nature	D	O	R	
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	Coopération avec les professionnels du tourisme	Mise en tourisme et organisation de l'offre : s'inscrire dans une dynamique de partenariat avec les organismes institutionnels en charge du développement touristique	D	R	R	Partiel
	Participation citoyenne	Organisation de l'offre : les associations locales de « pratiquants » (pédestres, équestres, cyclos, VTT...) participent au développement des activités de randonnée. Il est souhaitable qu'un établissement Rando Accueil noue des contacts avec ces acteurs de terrain	D	R	M	

Diagramme de synthèse



Commentaire des auteurs

La démarche durable est inhérente à Rando Accueil par l'incitation à la mobilité douce et au slow tourisme. Rando Accueil encourage à la sensibilisation au tourisme de pleine nature et à l'inclusion des communautés locales.



Fiche d'identité du label



Associe une localité et un produit gastronomique emblématique français. Le concept fut créé par 4 ministères (*Ministère de la Culture, Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, Ministère de la Transition Énergétique*).



Fédération Nationale des Sites Remarquables du Goût (FNSRG)



Établissements, groupements de producteurs ou communes mettant en avant les produits du terroir et les traditions locales



1995



France



47 sites : [carte interactive](#)



Pas de graduation



secretariat.fnsrg@orange.fr



[Sites Remarquables du Goût](#)

Référentiel



- Questionnaire de 6 questions
- Rédaction d'une note de 4 pages pour présenter le Site Remarquable comportant une carte et des illustrations

Organisation structure



3 ans



Pas de formation obligatoire



30 % d'1 ETP



1 an

Prérequis et engagement

Prérequis

- Aucun

Candidature et obtention : portage par une collectivité ou par un syndicat du produit souhaitant être labellisé

1. Prendre [contact](#) pour obtenir des informations et le dossier d'inscription
2. Répondre positivement aux questions du référentiel par courrier
3. Instruction du dossier par les membres des Commissions d'expertise et d'agrément avec décision de poursuite ou non de la candidature
4. Notification de la visite par courrier, précisant les points à traiter
5. Audit terrain
6. Analyse du dossier par les membres des Commissions d'expertise et d'agrément
7. Décision d'acceptation ou non de la candidature

Modalités de contrôle

- ✗ **Audit tierce partie** : Groupe de 4 auditeurs internes mandatés
- ✓ **Audit terrain** : Tous les 3 ans
- ✓ **Audit documentaire** : Tous les 3 ans
- ✓ **Jury externe** : CA puis validation par le Ministère de la Culture
- ✓ **Prévision de sanction**
- ✗ **Suivi d'amélioration continue**

Budget



- **1 000 €** : Coûts de candidature
- Prise en charge d'un forfait hébergement-restauration (dîner, nuit, petit-déjeuner, déjeuner) pour les 4 auditeurs

Gouvernance

Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- Décisions du CA au vote à la majorité, puis validation par le Ministère de la Culture

Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- Le contenu du cahier des charges et ses évolutions dans le temps : CA
- La stratégie de développement du label : CA

Construction et perspectives d'évolution du référentiel

- Référentiel formalisé en cours de construction, prenant en compte les retours du terrain et évolutions sociétales

Accompagnement

- ✓ **Propriétaire / gestionnaire** : Accompagnement, sur rendez-vous avec les territoires, pour faire des bilans et mettre en place des plans d'actions afin d'identifier les portes d'entrée du territoire pour les offres alimentaires (commerces, épiceries fines et restaurants)

- ✗ **Organismes institutionnels du tourisme**

- ✗ **Autres structures**



Contacts et financements locaux

Analyse alternative

Site Remarquable du Goût distingue des territoires, berceaux d'une production emblématique, associés à un patrimoine et à un environnement exceptionnel. Le label aborde plusieurs ODD. Il est notamment engagé pour la **sensibilisation aux cultures traditionnelles** (ODD 4) et aux **enjeux de l'agriculture et de la nutrition** (ODD 2). Il permet également de mettre en valeur les circuits courts, de donner aux producteurs une juste rémunération et permet une **reconnaissance de leur travail** (ODD 1). Le label se base sur la **concertation et l'écoute**, prônant un tourisme durable qui fait **participer les communautés locales** (ODD 16).

ODD abordés



Commentaire des auteurs

Site Remarquable du Goût est une démarche nationale de reconnaissance gastronomique et touristique. Le produit gastronomique du territoire devient la porte d'entrée d'une démarche touristique, se voulant de plus en plus durable. Prochainement dotée d'un référentiel, cette démarche prône la (re)découverte par le visiteur du savoir-faire local et du patrimoine culturel.



Fiche d'identité du label



Apporte une information fiable et objective sur l'accessibilité des structures et sites touristiques afin de proposer une offre adaptée aux personnes en situation de handicap.



Structure propriétaire : Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique (MEFSIN) via la DGE

Animation du déploiement : ADN Tourisme et l'Association Tourisme et Handicaps (ATH)



Hébergements, restaurants, sites de loisirs, lieux de visite, offices de tourisme



2001



France



3 500 structures : [carte interactive](#)



Pas de graduation



tourismeethandicap.dge@finances.gouv.fr



[Site DGE](#)
[Site d'ATH](#)

Référentiel



Environ 30 critères obligatoires et environ 30 critères de confort d'usage selon les référentiels

Validation avec respect de **100 % des critères obligatoires** et au moins **75 % des critères de confort d'usage**

Organisation structure



5 ans



Pour les OT : formation conseiller en séjour obligatoire

Pour les sites culturels : formation « Mon Musée Accessible » facultative



10 % d'1 ETP



6 mois – 2 ans en cas d'aménagement du cadre bâti

Prérequis et engagement

Prérequis

- Respect des lois relatives à la filière de la structure candidate, notamment en termes d'accessibilité

Candidature et obtention

1. Demander le droit d'usage de la marque auprès de la structure locale de gestion de la marque
2. S'[autoévaluer en ligne](#), en fonction des résultats, possibilité d'accompagnement par le relai local
3. Evaluation par un binôme formé de représentants du monde du tourisme et du monde du handicap
4. Examen du dossier en commission territoriale d'attribution de la marque pour avis favorable ou défavorable
5. Notification de la décision pour l'attribution de 2, 3, ou 4 pictogrammes
6. Identification des établissements Tourisme et Handicap sur les moteurs de recherche [de la DGE](#) et [d'ATH](#)

Modalités de contrôle



Audit tierce partie



Audit terrain : Tous les 5 ans



Audit documentaire



Jury externe : Dossier validé par une commission d'attribution territoriale d'échelle départementale, interdépartementale ou régionale



Prévision de sanction : Retrait possible après étude d'une réclamation d'un visiteur si non-respect du droit d'usage



Suivi d'amélioration continue : A la demande des prestataires

Budget



- **Gratuit** : Pas de coûts d'entrée
- **600 € TTC** (pour les OT candidats) : Coûts de la formation conseiller en séjour
- **240 € TTC** (pour 5 ans) : Location de plaque avec les logos auprès d'ATH



123 € – 153 € TTC : Coûts moyens d'accompagnement selon les territoires

Gouvernance

Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- Commission Nationale Tourisme et Handicap (CNTH), sous l'égide de la DGE, composée de représentants des professionnels du tourisme (dont ADN Tourisme), d'associations de personnes en situation de handicap et d'ATH

Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- **Le contenu des cahiers des charges et leurs évolutions dans le temps** : Évolutions en fonction des besoins tous les 5-7ans sur propositions de GT composés de représentants des professionnels concernés par l'activité en question et d'associations nationales représentant les personnes en situation de handicap (4 familles)
- **La stratégie de développement du label** : CNTH pour la DGE

Construction et perspectives d'évolution des référentiels

- Construction en fonction des évolutions réglementaires, des besoins de confort d'usage suggérés par les utilisateurs et associations et des possibilités des professionnels concernés
- Simplification récente du processus d'évaluation, mise à jour fréquente des grilles d'évaluations, création de nouveaux référentiels pour de nouvelles activités, enrichissement des critères autour de l'accessibilité numérique...

Accompagnement

- ✗ **Propriétaire / gestionnaire**
- ✓ **Organismes institutionnels du tourisme** : ADN Tourisme et ses adhérents notamment les [relais TH](#) à l'échelle départementale
- ✓ **Autres structures** : ATH, cabinets d'audit



Contacts et financements locaux

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
1 PAS DE PAUVRETÉ 	Emploi non précaire	-				Partiel
	Accès équitable aux services touristiques	Accueil du public : système de réservation en ligne, spécifiant les types de handicap qu'elle peut accueillir et système de caisse adaptés selon les handicaps	D	R	R	
	Commerces et structures locales	-				
2 FAIM «ZÉRO» 	Achats alimentaires responsables	-				Non abordé
	Agriculture durable	-				
	Gaspillage alimentaire	-				
3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	Santé	-				Partiel
	Sécurité	Évaluation du bon affichage des consignes de sécurité avec les numéros d'urgences notamment pour celui des personnes sourdes. Vérification de la présence d'alarmes sonores	D	O	R	
4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	Compétences techniques et professionnelles du tourisme	Sensibiliser le personnel à l'accueil et à l'accompagnement des clients en situation de handicap	D	O	R	Modéré
	Sensibilisation à la culture et au patrimoine local	Médiation permanente pour visiteurs individuels : affichage à l'accueil des outils disponibles (mention de l'existence de audio guide, maquettes, bornes, loupes, sièges, cannes, fauteuils). A l'accueil, plan fixe ou mobile (dépliant)	I	O	R	
	Sensibilisation au développement durable	-				
5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité	Médiation permanente pour visiteurs individuels : affichage à l'accueil des outils disponibles (mention de l'existence de audio guide, maquettes, bornes, loupes, sièges, cannes, fauteuils). A l'accueil, plan fixe ou mobile (dépliant)	D	O	R	Partiel
	Parité H/F dans le recrutement	-				
6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 	Qualité de l'eau	-				Non abordé
	Mesure de la consommation d'eau	-				
	Limitation de consommation d'eau	-				
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE 	Énergies renouvelables	-				Non abordé
	Mesure de consommation d'énergie	-				
	Réduction de consommation d'énergie	-				
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	Égalité d'accès au travail	-				Partiel
	Population et culture locale	-				
	Formation continue des collaborateurs	Sensibiliser le personnel à l'accueil et à l'accompagnement des clients en situation de handicap	D	O	R	
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	Éco-conception / rénovation énergétique	-				Partiel
	Infrastructures / promotion de mobilité douce	Un espace de stationnement adapté doit être prévu à proximité d'une entrée accessible du bâtiment et se trouve relié à celle-ci par un cheminement accessible	I	R	M	
	Équipements pour la gestion des déchets	-				

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	Tourisme social et solidaire	Sensibiliser le personnel à l'accueil et à l'accompagnement des clients en situation de handicap. Favorise la tolérance et un accompagnement plus qualitatif	D	O	R	Principal
	Résilience des professionnels du tourisme	Une aide personnalisée spontanée, adaptée à la demande doit être proposée. Sensibilisation par le conseiller référent à l'ensemble du reste du personnel (reste de l'équipe permanente, conseillers saisonniers, stagiaires)	D	O	R	
	Non-discrimination et égalité des chances	Accueil du public : système de réservation en ligne, spécifiant les types de handicap qu'elle peut accueillir et système de caisse adaptés selon les handicaps. Permet de maximiser l'inclusion et d'assurer les valeurs de non discrimination	D	O	R	
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	Accessibilité	Les cheminements extérieurs : les cheminements extérieurs accessibles doivent être clairement signalés dès l'entrée du site. Un éclairage suffisant et adapté doit être installé. Le cheminement doit être non glissant. Les éléments structurants le cheminement doivent être repérables et détectables par une canne blanche ou au pied	D	O	R	Principal
	Infrastructures et collectivités inclusives	La sécurité : système d'alarme incendie et évacuation adaptés selon les handicaps	D	O	R	
	Patrimoine naturel et culturel	-				
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	Entreprises locales	-				Non abordé
	Suivi impacts développement durable	-				
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	Gestion et réduction des déchets	-				Non abordé
	Mobilité alternative	-				
14 VIE AQUATIQUE 	Gaz à effet de serre	-				Non abordé
	Adaptation aux changements climatiques	-				
15 VIE TERRESTRE 	Réduction de la pollution de l'eau	-				Non abordé
	Achats écologiques	-				
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	Préservation de la biodiversité marine	-				Non abordé
	Protection de la faune et de la flore	-				
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	Sensibilisation à la faune et la flore locale	-				Non abordé
	Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne	-				
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	Relations transparentes	-				Modéré
	Concertation et écoute	Sensibiliser le personnel à l'accueil et à l'accompagnement des clients en situation de handicap	D	O	R	
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	Accès public à l'information	Information du public : l'établissement doit communiquer sur la marque Tourisme & Handicap en affichant le logo et afficher et renseigner le public sur tout les équipements disponibles et adaptés selon les types d'handicap	D	R	R	Partiel
	Coopération avec les professionnels du tourisme	Les acteurs institutionnels du tourisme sont référents accessibilités dans leurs offices de tourisme, agences départementales de tourisme ou comités régionaux de tourisme	D	R	R	
	Participation citoyenne	-				

Diagramme de synthèse



Commentaire des auteurs

Tourisme & Handicap sensibilise au confort de tous et vise à développer un tourisme accessible et inclusif. Allant au-delà des réglementations, c'est une démarche d'État unique pour les professionnels souhaitant proposer une offre inclusive. Avec un maillage territorial bien ancré, notamment à l'échelle départementale, cette démarche d'accompagnement offre un cadre d'évolution et propose des innovations aux professionnels.

APRÈS CES 34 DÉMARCHES À DESTINATION DES SOCIOPROFESSIONNELS



PLACE AUX 16 DÉMARCHES À DESTINATION DES TERRITOIRES



FICHES DES DÉMARCHES À DESTINATION DES TERRITOIRES

Démarches généralistes



Fiche d'identité du label



Mouvement initié par 4 maires italiens et issu des principes Slow Food appliqués à la gestion municipale, valorisant la qualité de vie des citoyens et la promotion du bien vivre dans un cadre de qualité de villes et villages de petite taille.



Cittaslow International



Communes



1999



International



13 communes en France : [carte interactive](#)
292 communes dans 35 pays du monde



Pas de graduation



cittaslowfrance@gmail.com



[Cittaslow](#)

Référentiel



72 critères relatifs à 7 axes :

- Agriculture, artisanat et tourisme
- Cohésion sociale
- Énergie et environnement
- Formation et sensibilisation
- Hospitalité
- Infrastructures et qualité urbaine
- Partenariats

Validation à partir de 50 points, sur 100 points maximum

Organisation structure



5 ans



Pas de formation obligatoire



Non communiqué



1 an

Prérequis et engagement

Prérequis

- Être une commune de moins de 50 000 habitants

Candidature et obtention : [Plus de détails](#)

1. Demander formellement l'adhésion au label de la municipalité
2. Présenter un dossier comportant le référentiel, à envoyer à la commission pour une étude
3. Audit terrain et calcul de la note
4. Étude du dossier au réseau international : modifications éventuelles et attribution de la note finale
5. Certification du dossier par la direction de Cittaslow International
6. S'acquitter de l'adhésion annuelle

Modalités de contrôle



Audit tierce partie



Audit terrain : Lors de la labellisation et éventuellement lors du renouvellement



Audit documentaire : Tous les 5 ans



Jury externe



Prévision de sanction : Retrait du label si non obtention de la moyenne générale



Suivi d'amélioration continue : Possible sur volontariat du candidat

Budget



600 € – 3 500 € : Cotisation annuelle selon la taille de la commune

Gouvernance

Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- Coordinateur français intervient au sein du Comité de coordination international qui se réunit régulièrement pour évoquer la promotion du label en France et à l'étranger, le soutien aux labellisés...

Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- Le contenu du cahier des charges et ses évolutions dans le temps : Travail conjoint du Comité de coordination international et de scientifiques pour décider, rédiger et faire évoluer le label
- La stratégie de développement du label : Décisions en AG internationale annuelle sur propositions du Comité de coordination international

Construction et perspectives d'évolution du référentiel

- Non communiqué

Accompagnement

- ✓ **Propriétaire / gestionnaire** : Rencontres récurrentes avec les labellisés, soutien dans la démarche
- ✗ **Organismes institutionnels du tourisme**
- ✗ **Autres structures**



Contacts et financements locaux

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
1 PAS DE PAUVRETÉ 	Emploi non précaire	-				Modéré
	Accès équitable aux services touristiques	Facilités pour la vie familiale et femmes enceintes	D	R	R	
	Commerces et structures locales	Création d'espaces pour la commercialisation de produits locaux	D	R	R	
2 FAIM «ZÉRO» 	Achats alimentaires responsables	Promotion et usage de produits du territoire, si possible biologiques dans la restauration	D	R	M	Partiel
	Agriculture durable	Développement de l'agroécologie	D	R	R	
	Gaspillage alimentaire	-				
3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	Santé	Facilités d'accessibilités aux services médicaux ou éducation à la santé	D	R	R	Partiel
	Sécurité	-				
4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	Compétences techniques et professionnelles du tourisme	Formation des employés, bon accueil	D	R	R	Modéré
	Sensibilisation à la culture et au patrimoine local	Préservation des produits et des ouvrages artisanaux identitaires	D	R	R	
	Sensibilisation au développement durable	Sensibilisation des opérateurs et des commerçants au développement durable	D	R	R	
5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité	Minorités discriminées : programme d'anti-discrimination	D	R	R	Partiel
	Parité H/F dans le recrutement	-				
6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 	Qualité de l'eau	Protection de la qualité de l'eau	D	R	R	Partiel
	Mesure de la consommation d'eau	-				
	Limitation de consommation d'eau	-				
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE 	Énergies renouvelables	Production énergétique publique provenant des sources renouvelables	D	R	R	Modéré
	Mesure de consommation d'énergie	-				
	Réduction de sa consommation d'énergie	Économie d'énergies à l'intérieur des bâtiments privés et des installations publiques	D	R	R	
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	Égalité d'accès au travail	-				Modéré
	Population et culture locale	Valorisation et conservation des manifestations culturelles locales	D	R	R	
	Formation continue des collaborateurs	Formation permanente de formateurs et/ou d'administrateurs et dépendants sur les thématiques de Cittaslow	D	R	R	
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	Éco-conception / rénovation énergétique	Bureau de service pour l'architecture durable	D	R	R	Modéré
	Infrastructures / promotion de mobilité douce	Parkings pour vélo dans les zones d'échanges	D	R	R	
	Équipements pour la gestion des déchets	-				

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	Tourisme social et solidaire	-				Partiel
	Résilience des professionnels du tourisme	-				
	Non-discrimination et égalité des chances	Minorités discriminées : programme anti-discrimination	D	R	R	
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	Accessibilité	Intégration des personnes handicapées	D	R	R	Modéré
	Infrastructures et collectivités inclusives	Aide à la distribution des marchandises dans les centres urbains	D	R	R	
	Patrimoine naturel et culturel	Valorisation des zones rurales et des métiers traditionnels	D	R	R	
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	Entreprises locales	Protection : valorisation des boutiques identitaires	D	R	R	Partiel
	Suivi impacts développement durable	-				
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	Réduction et gestion des déchets	Différenciation des ordures ménagères	D	R	M	Partiel
	Mobilité alternative	Pistes cyclables efficaces facilitant l'accès aux bâtiments publics	D	R	R	
	Gaz à effet de serre	-				
14 VIE AQUATIQUE 	Adaptation aux changements climatiques	-				Partiel
	Réduction de la pollution de l'eau	-				
	Achats écologiques	-				
15 VIE TERRESTRE 	Préservation de la biodiversité marine	Préservation de la biodiversité	D	R	R	Partiel
	Protection de la faune et de la flore	Préservation de la biodiversité	D	R	R	
	Sensibilisation à la faune et la flore locale	-				
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne	-				Modéré
	Relations transparentes	Transparence dans les offres et dans les prix pratiqués : exposition visible des tarifs	D	R – 5 pts	R	
	Concertation et écoute	Adoption de techniques participatives efficaces pour activer les procédures de communication de bas en haut dans les décisions	D	R – 5 pts	R	
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	Accès public à l'information	-				Principal
	Coopération avec les professionnels du tourisme	Coopération avec d'autres organisations faisant la promotion de la nourriture naturelle et traditionnelle	D	R – 5 pts	R	
	Participation citoyenne	Participation active des associations avec l'administrateur de Cittaslow	D	R – 5 pts	R	

Diagramme de synthèse



Commentaire des auteurs

Cittaslow permet d'élargir les réflexions sur la notion de slow tourisme. Le référentiel touche à la qualité des politiques urbaines, la valorisation des cultures locales et la cohésion sociale au sein de la destination. Il encourage ainsi une forme de tourisme viable et responsable autant pour les touristes que pour les habitants. Le réseau Cittaslow est international et favorise la création de liens entre les territoires labellisés.



Fiche d'identité du label



Structure l'action des villes et métropoles en faveur d'un tourisme durable, notamment avec une gouvernance collégiale autour du tourisme d'affaires, de loisirs et l'accueil d'événements. Il cherche à amplifier les externalités positives générées par les acteurs de la chaîne de services touristiques.



France Congrès Événements (FCE)



OT et CDT



2021



France



2023

11 destinations en France : [carte interactive](#)
+ environ 15 en préparation



Pas de graduation



info@france-congres.org



[France Congrès Événements](#)

Référentiel



26 critères répartis en 8 enjeux :

- Déployer une gouvernance ouverte et transparente
- Renforcer la mobilité durable pour s'inscrire dans la trajectoire neutralité carbone à 2050
- Favoriser la consommation responsable et lutter contre le gaspillage
- Faire du tourisme un moteur de l'inclusion
- Valoriser l'économie et protéger le patrimoine de la destination
- Mobiliser les ressources pour favoriser l'innovation durable dans le secteur touristique
- Impliquer les touristes, les professionnels et les organisateurs d'événements dans la dynamique durable
- Apporter une attention spécifique à la sécurité des publics

Validation à partir d'un critère par enjeu, soit 8 minimum

Organisation structure



3 ans



Pas de formation obligatoire



50 % d'1 ETP



6 à 12 mois

Prérequis et engagement

Prérequis

- Être certifié ISO 20121
- Être membre de FCE

Candidature et obtention :

1. Prendre contact avec FCE
2. Déposer son dossier de candidature auprès de Bureau Veritas France
3. Audits terrain et documentaire
4. Accord du droit d'usage du label

Modalités de contrôle

- ✓ **Audit tierce partie** : Bureau Veritas France
- ✓ **Audit terrain** : Tous les 18 mois
- ✓ **Audit documentaire** : Tous les 18 mois
- ✗ **Jury externe**
- ✓ **Prévision de sanction**
- ✓ **Suivi d'amélioration continue**

Budget



3 500 € – 4 000 € TTC : Coûts administratif triennaux (audit, communication, suivi...)



- Coûts de mise en place des équipements nécessaires

Gouvernance

Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- Le président et le directeur général de FCE ainsi que les 9 destinations pilotes (Biarritz, Bordeaux, Cannes, Deauville, Marseille, Metz, Nancy, Nantes et Rennes)

Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- Le contenu du cahier des charges et ses évolutions dans le temps : Proposition par les destinations pilotes, puis validation par FCE
- La stratégie de développement du label : Proposition par les destinations pilotes, puis validation par FCE

Construction et perspectives d'évolution du référentiel

- Non communiqué

Accompagnement

- ✓ **Propriétaire / gestionnaire** : Rencontres récurrentes avec les labellisés, partage d'expériences entre villes candidates et villes déjà labellisées
- ✗ **Organismes institutionnels du tourisme**
- ✗ **Autres structures**



Contacts et financements locaux

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
1 PAS DE PAUVRETÉ 	Emploi non précaire	Favoriser l'inclusion des personnes en difficulté d'accès à l'emploi vers les métiers liés à l'événementiel et au tourisme	D	R	R	Modéré
	Accès équitable aux services touristiques	-				
	Commerces et structures locales	Valoriser l'économie et protéger le patrimoine de la destination - Mettre en place une plateforme de mise en relation entre socio-professionnels et acheteurs	D	R	R	
2 FAIM «ZERO» 	Achats alimentaires responsables	Favoriser la consommation responsable et lutter contre le gaspillage - Favoriser les achats de produits durables (respectueux de l'environnement et socialement responsable)	D	R	R	Modéré
	Agriculture durable	-				
	Gaspillage alimentaire	Réduire le gaspillage alimentaire et pratiquer le don alimentaire pour les surplus sur événement	D	R	R	
3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	Santé	-				Modéré
	Sécurité	Apporter une attention spécifique à la sécurité des publics	D	R	R	
4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	Compétences techniques et professionnelles du tourisme	Favoriser l'inclusion des personnes en difficulté d'accès à l'emploi vers les métiers liés à l'événementiel et au tourisme	D	R	R	Principal
	Sensibilisation à la culture et au patrimoine local	Encourager le tourisme de proximité	D	R	R	
	Sensibilisation au développement durable	Valoriser les initiatives exemplaires de la chaîne d'accueil et sensibiliser et impliquer les touristes dans la démarches éco-responsable	D	R	R	
5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité	-				Modéré
	Parité H/F dans le recrutement	Assurer l'égalité entre les femmes et les hommes lors des événements réalisés en propre par la destination	D	R	R	
6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 	Qualité de l'eau	-				Modéré
	Mesure de la consommation d'eau	Préserver la ressource en eau du territoire en limitant les consommations d'eau – Suivi des consommations d'eau	D	R	R	
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE 	Limitation de consommation d'eau	Préserver la ressource en eau du territoire en limitant les consommations d'eau	D	R	R	Principal
	Énergies renouvelables	Augmenter la part d'énergies renouvelables utilisées	D	R	R	
	Mesure de consommation d'énergie	Formaliser un plan d'économie d'énergie des bâtis	D	R	R	
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	Réduction de consommation d'énergie	Formaliser un plan d'économie d'énergie des bâtis	D	R	R	Principal
	Égalité d'accès au travail	Favoriser l'inclusion des personnes en difficulté d'accès à l'emploi vers les métiers liés à l'événementiel et au tourisme	D	R	R	
	Population et culture locale	Multiplier les échanges (touristes, professionnels et organisateurs d'événements) pour créer de la richesse entre les publics éphémères et les résidents	D	R	R	
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	Formation continue des collaborateurs	Faire adhérer à un pacte d'engagements "durables" les socio-professionnels	D	R	R	Principal
	Éco-conception / rénovation énergétique	Formaliser un plan d'économie d'énergie des bâtis	D	R	R	
	Infrastructures / promotion de mobilité douce	Inciter à l'utilisation de l'offre de transport durable pour les visiteurs éphémères en s'appuyant sur un plan de déplacement urbain ou autre plan de mobilité et en communiquant sur les parcours	D	R	R	
	Équipements pour la gestion des déchets	Trier les déchets à la source selon 6 flux dans les lieux d'accueil et s'assurer de leur valorisation (papier, métal, plastique, verre, bois et moquette)	D	R	R	

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
10 INÉGALITÉS REDUITES 	Tourisme social et solidaire	Multiplier les échanges pour créer de la richesse entre les publics éphémères et les résidents	D	R	R	Principal
	Résilience des professionnels du tourisme	Déployer une gouvernance ouverte et transparente - Inclure des parties prenantes locales dans la gouvernance de la destination (socioprofessionnels, associations, citoyens...)	D	R	R	
	Non-discrimination et égalité des chances	Favoriser l'inclusion des personnes en difficulté d'accès à l'emploi vers les métiers liés à l'événementiel et au tourisme	D	R	R	
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	Accessibilité	Faciliter l'accessibilité de la destination aux visiteurs en situation de handicap	D	R	R	Principal
	Infrastructures et collectivités inclusives	Multiplier les échanges pour créer de la richesse entre les publics éphémères et les résidents	D	R	R	
	Patrimoine naturel et culturel	Valoriser l'économie et protéger le patrimoine de la destination	D	R	R	
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	Entreprises locales	Valoriser l'économie et protéger le patrimoine de la destination - Mettre en place une plateforme de mise en relation entre socio-professionnels et acheteurs	D	R	R	Principal
	Suivi impacts développement durable	Déployer des outils pour qualifier et quantifier les visiteurs	D	R	R	
	Gestion et réduction des déchets	Favoriser la consommation responsable et lutter contre le gaspillage - Diminuer l'utilisation de produits à usage unique	D	R	R	
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	Mobilité alternative	Inciter à l'utilisation de l'offre de transport durable pour les visiteurs éphémères en s'appuyant sur un plan de déplacement urbain ou autre plan de mobilité et en communiquant sur les parcours	D	R	R	Modéré
	Gaz à effet de serre	Encourager les visiteurs à compenser leur impact carbone transport	D	R	R	
	Adaptation aux changements climatiques	-				
14 VIE AQUATIQUE 	Réduction de la pollution de l'eau	-				Partiel
	Achats écologiques	Favoriser les achats de produits durables (respectueux de l'environnement et socialement responsable)	D	R	R	
	Préservation de la biodiversité marine	-				
15 VIE TERRESTRE 	Protection de la faune et de la flore	Mettre en place des mesures de protection pour préserver le patrimoine en maîtrisant les flux touristiques	I	R	R	Partiel
	Sensibilisation à la faune et la flore locale	-				
	Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne	-				
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	Relations transparentes	Déployer une gouvernance ouverte et transparente - Inclure des parties prenantes locales dans la gouvernance de la destination (socioprofessionnels, associations, citoyens...)	D	R	R	Principal
	Concertation et écoute	Déployer une gouvernance ouverte et transparente - Inclure des parties prenantes locales dans la gouvernance de la destination (socioprofessionnels, associations, citoyens...)	D	R	R	
	Accès public à l'information	Déployer une gouvernance ouverte et transparente - Mettre à la disposition des publics un état de l'offre touristique et des politiques publiques en matière d'innovation et de développement durable, mis à jour	D	R	R	
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	Coopération avec les professionnels du tourisme	Valoriser l'économie et protéger le patrimoine de la destination - Mettre en place une plateforme de mise en relation entre socio-professionnels et acheteurs	D	R	R	Principal
	Participation citoyenne	Impliquer les touristes, les professionnels et les organisateurs d'événements dans la dynamique durable - Mettre en place un réseau de greeters et le promouvoir	D	R	R	

Diagramme de synthèse



Commentaire des auteurs

Dans le secteur du tourisme particulièrement polluant qu'est l'événementiel d'affaires, France Congrès et Évènements a mis en place la démarche sérieuse Destination Innovante Durable. Le label s'appuie notamment sur une gouvernance ouverte et transparente et une coordination avec les autres parties prenantes locales. Il place le tourisme comme moteur d'inclusion sociale et mobilise des ressources pour favoriser l'innovation durable dans le secteur. Une attention particulière est portée sur l'égalité entre les femmes et les hommes lors des événements réalisés par la destination.



Fiche d'identité du label



Encourage les mairies à améliorer leur offre touristique pour répondre aux attentes spécifiques des familles.



Communes



Association Nationale des Élus des Territoires Touristiques (ANETT), Association Nationale des Maires de Stations de Montagne (ANMSM) et Fédération Française des Stations Vertes de Vacances et des Villages de Neige (FFSVVVN)



2006



France



106 communes : [carte interactive](#)



Pas de graduation



[Formulaire de contact](#)



[Famille Plus](#) – [ANETT](#) – [ANMSM](#) – [FFSVVVN](#)

Référentiel



55 critères (tronc commun) dont 24 obligatoires, 20 requis et 11 optionnels, regroupés autour de 8 thématiques :

- Accueil et Information
- Animation de la commune
- Activités
- Environnement patrimoines
- Hébergements
- Équipements, aménagements, transports, sécurité
- Tarification
- Engagements de la commune

Et des critères territoriaux en complément du tronc commun :

- **Référentiel Mer** : 7 critères obligatoires et 3 optionnels
- **Référentiel Montagne** : 12 critères obligatoires et 1 optionnel
- **Référentiel Nature** : 6 critères obligatoires
- **Référentiel Ville** : 11 critères obligatoires et 2 optionnels

Validation à partir de 100 % des critères obligatoires et 70 % des requis (critères du tronc commun et territoriaux confondus)

Organisation structure



3 ans



Pas de formation obligatoire



30 % d'1 ETP



8 mois

Prérequis et engagement

Prérequis

- Aucun

Candidature et obtention

1. Prendre contact auprès de l'ANETT (mer & ville), l'ANMSM (montagne) ou la FFSVVN (nature)
2. Fournir une délibération de conseil municipal pour valider la candidature et désigner un référent
3. S'autoévaluer
4. Audit terrain et rapport d'audit
5. Validation du droit d'usage

Modalités de contrôle



Audit tierce partie : Cabinets d'audit habilités par Famille Plus : Accessitour, Cimbô Conseils, Evolution Tourisme, Fabienne Pons Conseil, FB Ingénierie Tourisme et Territoires, Form & Acess, In Auris, Isabelle PLANE, Juliette AUJAY, Protourisme et Tourisme & cetera



Audit terrain : Tous les 3 ans



Audit documentaire : Tous les ans



Jury externe : Comité national de gestion du label



Prévision de sanction : Délai de mise en conformité de 3 mois



Suivi d'amélioration continue : Contrôle continu avec des visites annuelles de cabinets, puis audit triennal de renouvellement effectué par un autre cabinet

Budget



- 110 € – 5 200 € TTC : Cotisation annuelle selon le nombre d'habitants
- 800 € – 6 000 € TTC : Coûts d'audit



Gouvernance

Prise de décision au sein des structures copropriétaires

- Comité national de gestion du label (CNGL) : 1 président du comité (choisi parmi les élus du trio associatif, représentant une topologie de territoire), 3 vice-présidents (choisis parmi les élus du trio associatif, représentant les autres typologies de territoire), 3 directeurs du trio associatif, 4 techniciens et 4 représentants des communes touristiques (un par typologie de territoire)

Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- Le contenu des cahiers des charges et leurs évolutions dans le temps : CNGL et structures copropriétaires
- La stratégie de développement du label : CNGL et structures copropriétaires

Construction et perspectives d'évolution des référentiels

- Évolutions en fonction des différents audits

Accompagnement

- ✓ Propriétaire / gestionnaire
- ✓ Organismes institutionnels du tourisme : Si leur collectivité de tutelle adhère à l'une des trois associations
- ✗ Autres structures



Contacts et financements locaux



ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
1 PAS DE PAUVRETÉ 	Emploi non précaire	-				Partiel
	Accès équitable aux services touristiques	Le prestataire accepte les Chèques-Vacances	D	O	R	
	Commerces et structures locales	-				
2 FAIM «ZÉRO» 	Achats alimentaires responsables	L'établissement propose des formules enfants variées : proposer un menu avec une alternative afin de promouvoir une diversité alimentaire et produit du terroir. Produits de saison, légumes, spécialités locales	I	O	R	Partiel
	Agriculture durable	-				
	Gaspillage alimentaire	-				
3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	Santé	Un cabinet médical ou service de santé est présent sur la commune ou à moins de 20 minutes en voiture	D	O	R	Principal
	Sécurité	Les lieux d'accueil et fréquentés par les familles affichent les conseils de sécurité (office de tourisme en priorité, club enfants, hébergements...)	D	O	R	
4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	Compétences techniques et professionnelles du tourisme	-				Modéré
	Sensibilisation à la culture et au patrimoine local	La destination incite à la découverte et valorise l'artisanat et les produits locaux	D	O	M	
	Sensibilisation au développement durable	La destination sensibilise les familles en vacances au développement durable : écogestes comme le tri sélectif, la consommation d'eau, les économies d'énergie, consommation de produits locaux	D	O	M	
5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité	-				Non abordé
	Parité H/F dans le recrutement	-				
6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 	Qualité de l'eau	La destination affiche la température, la qualité de l'eau et la force du vent	I	O	R	Partiel
	Mesure de la consommation d'eau	-				
	Limitation de consommation d'eau	La destination sensibilise les familles en vacances au développement durable : la consommation d'eau	I	R	M	
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE 	Énergies renouvelables	-				Partiel
	Mesure de consommation d'énergie	-				
	Réduction de consommation d'énergie	La destination sensibilise les familles en vacances au développement durable : les économies d'énergie	I	R	M	
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	Égalité d'accès au travail	-				Partiel
	Population et culture locale	La destination incite à la découverte et valorise l'artisanat et les produits locaux	I	O	M	
	Formation continue des collaborateurs	-				
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	Éco-conception / rénovation énergétique	-				Partiel
	Infrastructures / promotion de mobilité douce	La commune met en place et communique sur un plan de circulation douce et sécurisée	D	O	R	
	Équipements pour la gestion des déchets	-				

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	Tourisme social et solidaire	Le prestataire accepte les Chèques-Vacances	D	O	R	Modéré
	Résilience des professionnels du tourisme	La destination sensibilise les prestataires de la station	D	O	R	
	Non-discrimination et égalité des chances	-				
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	Accessibilité	Les locaux sont accessibles aux personnes avec poussettes	I	O	R	Principal
	Infrastructures et collectivités inclusives	La destination dispose de sanitaires publics en bon état, accessibles 7/7 jours de 9h00 à 19h00, et faisant l'objet d'une procédure de nettoyage quotidien au minimum des lavabos	D	O	R	
	Patrimoine naturel et culturel	La destination sensibilise à la protection des espaces naturels et aux patrimoines avec des outils pédagogiques adaptés au public enfant	D	O	M	
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	Entreprises locales	-				Partiel
	Suivi impacts développement durable	-				
	Gestion et réduction des déchets	La destination sensibilise les familles en vacances au développement durable : écogestes comme le tri sélectif, la consommation d'eau, les économies d'énergie, consommation de produits locaux	I	O	M	
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	Mobilité alternative	La destination met à disposition des vélos/VAE avec matériel adapté aux familles et/ou met en valeur les loueurs possédant du matériel adapté aux familles	D	O	M	Partiel
	Gaz à effet de serre	-				
	Adaptation aux changements climatiques	-				
14 VIE AQUATIQUE 	Réduction de la pollution de l'eau	-				Non abordé
	Achats écologiques	-				
	Préservation de la biodiversité marine	-				
15 VIE TERRESTRE 	Protection de la faune et de la flore	-				Partiel
	Sensibilisation à la faune et la flore locale	La destination sensibilise à la protection des espaces naturels et aux patrimoines avec des outils pédagogiques adaptés au public enfant	D	O	M	
	Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne	-				
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	Relations transparentes	-				Modéré
	Concertation et écoute	La destination a mis en œuvre une organisation pour piloter le label au niveau local [...] questionnaire "Écoute clients"	D	O	M	
	Accès public à l'information	Il existe une procédure de diffusion permanente de l'information des services familles/enfants avec affichage lisible des tarifs et des offres familles	D	O	M	
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	Coopération avec les professionnels du tourisme	La destination annonce les engagements de la démarche à la population locale et aux professionnels de la station	D	O	R	Partiel
	Participation citoyenne	-				

Diagramme de synthèse



Commentaire des auteurs

Principalement engagé sur les enjeux sociaux et sociétaux, Famille Plus est attribué aux communes qui mènent une politique d'accueil renforcée des familles et des enfants. De ce fait, l'accessibilité, la sensibilisation des plus jeunes à l'environnement et aux patrimoines, ou encore l'accès à l'information sont mis en avant par le label.



Fiche d'identité du label



Engage et structure la transition écologique des destinations de montagne en impliquant a minima l'office du tourisme, l'exploitant du domaine skiable, la commune, et plus largement l'ensemble des parties prenantes du territoire (acteurs économiques, société civile et visiteurs).



Mountain Riders



Stations de montagne



2012



France



22 stations : [carte interactive](#)



Pas de graduation



alice@mountain-riders.org



[Flocon Vert](#)

Référentiel



20 [critères](#) répartis en 4 thématiques :

- Économie locale
- Gouvernance et destination
- Ressources naturelles et écologie
- Social et culturel

Organisation structure



3 ans



Pas de formation obligatoire



20 % d'1 ETP



1 an

Prérequis et engagement

Prérequis

- Aucun

Candidature et obtention

1. Organiser des réunions avec l'OT, l'exploitant du domaine skiable et la collectivité, puis avec l'ensemble des acteurs de la destination
2. Réaliser un diagnostic avec Mountain Riders basé sur le cahier des charges
3. Synthèse constituée de données collectées et de préconisations
4. Présentation de la synthèse (points forts et d'amélioration) lors d'une restitution organisée sur la destination
5. Audit terrain et échanges
6. Validation par le comité de labellisation

Modalités de contrôle

- ✓ **Audit tierce partie** : Auditeurs indépendants
- ✓ **Audit terrain** : Tous les 18 mois
- ✓ **Audit documentaire** : Tous les 18 mois, si nécessaire sur certains indicateurs
- ✓ **Jury externe** : Commission de labellisation : ATD, ADEME, Université Savoie Mont Blanc, Atout France, Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme, Mountain Riders
- ✗ **Prévision de sanction**
- ✓ **Suivi d'amélioration continue** : Groupes de co-développement et éducteurs proposés toute l'année

Budget



- **2 000 € TTC** : Coûts d'audit
- **Accompagnement** :
 - **10 000 € – 15 000 € TTC** : individuel
 - **500 € – 1 000 € TTC** : collectif (inter-stations)



- **Accompagnement complémentaire optionnel** (participation GT)

Gouvernance

Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- Non communiqué

Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- Le contenu du cahier des charges et ses évolutions dans le temps : Comité de labellisation et CA de Mountain Riders
- La stratégie de développement du label : Non communiqué

Construction et perspectives d'évolution du référentiel

- Échanges entre labellisés, avec les référents terrain et des experts et veille pour une amélioration continue du référentiel

Accompagnement



Propriétaire / gestionnaire : Accompagnement

- **Individuel** : Ateliers coorganisés entre Mountains Riders et les acteurs de la station
- **Collectif** : Mise en réseau des destinations labellisées, webinaires, GT et communication



Organismes institutionnels du tourisme



Autres structures



Contacts et financements locaux

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
1 PAS DE PAUVRETÉ 	Emploi non précaire	Travail équitable : perspectives locales de carrières, logements saisonniers, avantages saisonniers, salon de l'emploi et intégration du handicap	D	R	M	Partiel
	Accès équitable aux services touristiques	Offres tarifaires familles : la station propose des réductions tarifaires pour les familles pour les offres de loisirs	D	R	R	
	Commerces et structures locales	Entreprises locales : la destination a un système pour encourager les entreprises à contribuer aux initiatives communautaires, en faveur du tourisme social ou de l'environnement	D	R	M	
2 FAIM «ZERO» 	Achats alimentaires responsables	Restauration collective : les cantines de la commune proposent des produits locaux et/ou bio	D	R	R	Modéré
	Agriculture durable	Economie locale : la commune a engagé des actions en faveur du soutien des activités agricoles et de pastoralisme sur son territoire, si ces activités sont présentes	D	R	R	
	Gaspillage alimentaire	Restauration collective : engagement en faveur de la réduction du gaspillage dans les écoles	D	R	R	
3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	Santé	Conditions de travail équitable : une entité dispense des conseils et accueille les saisonniers pour les questions sociales, hygiène, santé, psychologie ou information	D	R	R	Modéré
	Sécurité	Suivi et réduction des risques : la destination a identifié quels étaient les risques pour l'environnement et a mis en place un processus pour y faire face	I	R	R	
4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	Compétences techniques et professionnelles du tourisme	Formation du personnel : actions de formation et éco-exemplarité des 3 structures porteuses du label (Mairie, OT et société de gestion des remontées mécaniques)	D	R	R	Principal
	Sensibilisation à la culture et au patrimoine local	Patrimoine culturel : médiation culturelle auprès des visiteurs	D	R	R	
	Sensibilisation au développement durable	Sensibilisation des visiteurs : actions d'animation, de sensibilisation aux écocodes et au milieu montagnard	D	R	R	
5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité	-				Partiel
	Parité H/F dans le recrutement	Conditions de travail équitables	D	R	R	
6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 	Qualité de l'eau	Gestion de l'eau potable et de la neige de culture : travail en concertation avec les acteurs de bassin versant pour la gestion de la quantité et qualité des eaux	D	R	R	Modéré
	Mesure de la consommation d'eau	Gestion de l'eau potable : la destination a un système pour assurer le suivi de ses ressources hydriques	D	R	R	
	Limitation de consommation d'eau	Gestion de l'eau potable : réseau et éco-consommation	D	R	R	
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE 	Énergies renouvelables	Des énergies renouvelables selon les possibilités sont développées localement	D	R	M	Modéré
	Mesure de consommation d'énergie	Stratégie énergie : la destination a un système de suivi et de réduction de ses consommations énergétiques	D	R	R	
	Réduction de sa consommation d'énergie	Stratégie énergie : la destination a un système de suivi, et de réduction de ses consommations énergétiques	D	R	R	
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	Égalité d'accès au travail	Travail équitable : promotion du droit du travailleur pour tous	D	R	R	Modéré
	Population et culture locale	Soutien aux initiatives locales : la destination apporte son soutien aux initiatives associatives	D	R	R	
	Formation continue des collaborateurs	Education interne : actions de formations et de sensibilisation du personnel	D	R	R	
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	Éco-conception / rénovation énergétique	Politique d'aménagement : aménagement du territoire qui s'inscrit dans une logique durable (l'occupation des sols, la conception, la construction et la démolition des espaces)	D	R	R	Modéré
	Infrastructures / promotion de mobilité douce	Mobilités douces : transport en commun, covoiturage et autopartage, déplacements actifs, animations, déplacements professionnels - domicile travail	D	R	R	
	Équipements pour la gestion des déchets	Point de collecte déchets : système de collecte permettant le tri de l'ensemble des déchets classiques	D	R	R	

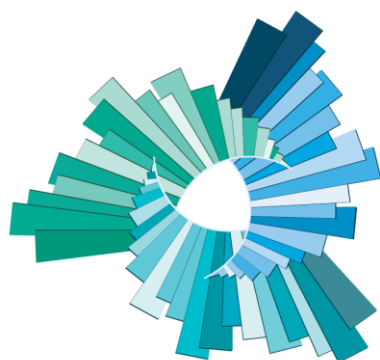
ODD	Indicateurs	Critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	Tourisme social et solidaire	Services familles : la station possède le label "Famille Plus Montagne", le label "Station Kid" ou peut faire état d'un engagement équivalent	D	R	R	Modéré
	Résilience des professionnels du tourisme	Diversification : la destination veille à la diversification des activités hors-neige et à atténuer la variabilité saisonnière	D	R	R	
	Non-discrimination et égalité des chances	Travail équitable	D	R	R	
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	Accessibilité	Accès universel : les sites et les installations, sont accessibles à tous, y compris aux personnes handicapées et aux autres personnes ayant des besoins spécifiques	D	R	R	Modéré
	Infrastructures et collectivités inclusives	Associations et populations : la destination a un système pour encourager les associations et la population à contribuer aux initiatives communautaires, en faveur du tourisme social ou de l'environnement	D	R	M	
	Patrimoine naturel et culturel	Réduction de l'impact paysager : garantir la réduction des impacts paysages globaux du domaine de loisirs sur l'environnement	D	R	R	
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	Entreprises locales	Commande publique responsable : la commune met en place des clauses d'insertion et d'économie sociale dans ses documents d'attribution des marchés publics ou appels d'offre	D	R	R	Modéré
	Suivi impacts développement durable	Dérèglement climatique : adaptation climatique et identification des risques et des opportunités	D	R	R	
	Réduction et gestion des déchets	Ramassage : la station organise une journée de ramassage des déchets sur le domaine skiable	D	R	R	
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	Mobilité alternative	Mobilités douces : transport en commun, covoiturage et autopartage, déplacements actifs, animations, déplacements professionnels - domicile travail	D	R	R	Principal
	Gaz à effet de serre	Réduction GES : système pour encourager les entreprises à mesurer leurs émissions de GES, en assurant le suivi, les limiter à un minimum, en rendre compte publiquement et prendre des mesures d'atténuation	D	R	R	
	Adaptation aux changements climatiques	Adaptation climatique : la destination a un système pour identifier les risques et les possibilités associées aux changements climatiques	D	R	R	
14 VIE AQUATIQUE 	Réduction de la pollution de l'eau	Gestion de l'eau potable et de la neige de culture	I	R	R	Modéré
	Achats écologiques	-				
	Préservation de la biodiversité marine	Biodiversité : la destination connaît et protège sa faune et sa flore	D	R	R	
15 VIE TERRESTRE 	Protection de la faune et de la flore	Biodiversité : la destination connaît et protège sa faune et sa flore	D	R	R	Modéré
	Sensibilisation à la faune et la flore locale	Sensibilisation des visiteurs : la destination a publié et fourni des directives pour un comportement approprié des visiteurs sur les sites sensibles	D	R	R	
	Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne	-				
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	Relations transparentes	Stratégie : la destination met en œuvre, une stratégie pluriannuelle à l'échelle de la destination qui est accessible au grand public et adaptée à sa taille et qui a été élaborée en mettant la population à contribution	D	R	R	Principal
	Concertation et écoute	Comité de suivi fonctionnel : la destination s'appuie sur un organisme, un département, un groupe ou un comité efficace qui est chargé de coordonner les efforts et qui mobilise des acteurs du secteur privé et public	D	R	R	
	Accès public à l'information	Promotion et communication : la destination fait des enquêtes et des rapports publics sur la satisfaction des visiteurs	D	R	R	
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	Coopération avec les professionnels du tourisme	Participation publique : la destination encourage tous les acteurs du territoire à prendre part à la vision et aux décisions concernant le devenir de la destination	D	R	M	Partiel
	Participation citoyenne	Soutien aux initiatives locales : la destination apporte son soutien aux initiatives associatives	D	R	R	

Diagramme de synthèse



Commentaire des auteurs

Flocon Vert permet un accompagnement à l'adaptation au changement climatique pour les destinations de montagne. Le label propose une démarche d'amélioration continue dans quatre domaines principaux : la gestion des ressources naturelles, la gouvernance, l'économie locale et le dynamisme socio-culturel. La démarche implique les parties prenantes du territoire avec des ateliers guidés par des outils d'intelligence collective.



GLOBAL DESTINATION SUSTAINABILITY INDEX

Fiche d'identité du programme



Récompense les destinations de tourisme d'affaires et de loisirs les plus performantes en termes de développement durable en leur attribuant un indice en pourcentage.



Global Destination Sustainability Movement (GDSM)



Communes et EPCI



2015



International



2022

6 villes en France (*Bordeaux, Lyon, Paris, Nantes-Saint-Nazaire, Toulouse, Nice*)
65 villes dans le monde



Note en pourcentage
Uniquement le Top 30 des villes est rendu public sur le site du GDS Index



infos@gds.earth



[Global Destination Sustainability Movement](https://www.gdsindex.com/)

Référentiel



70 indicateurs dans 4 domaines clés :

- Environnement (17 indicateurs)
- Fournisseurs (14 indicateurs)
- Gestion de la destination (28 indicateurs)
- Social (11 indicateurs)

Chaque indicateur est pondéré selon un nombre de points, dont le total final est exprimé en pourcentage



Organisation structure



1 an



8h de formation par les équipes GDS sur thème au choix dans l'abonnement de base + formation à la RSE nécessaire



30 % d'1 ETP



N : 50 heures
N+1 : 30 heures

Prérequis et engagement

Prérequis

- Bénéficier d'un espace de congrès et avoir un tourisme d'affaires conséquent



Candidature et obtention

1. S'inscrire au GDS-Index
2. Jusqu'à juin : Se préparer (GDSM peut fournir le tableau des critères de l'année passée pour se préparer)
3. Juin – août : Remplir le questionnaire en ligne avec des données sur les parties prenantes de la destination, des indicateurs de performance, des données qualitatives...
4. Août – octobre : Évaluation de l'indice en % par les consultants du GDS-Index
5. Fin octobre : Publication des résultats aux candidats de manière privée et au grand public du Top 30 mondial

Modalités de contrôle

**Audit tierce partie****Audit terrain** : Tous les ans**Audit documentaire** : Tous les ans**Jury externe****Prévision de sanction****Suivi d'amélioration continue** : Système de points qui permet à la destination de s'améliorer chaque année

Budget



- **3 500 €** : prix standard incluant 4 heures d'accompagnement

OU

- **7 500 €** : prix premium incluant 28 heures de soutien, assistance, ateliers et accompagnement



Gouvernance

Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- Comité technique du GDSM composé de 8 à 10 membres : experts en gestion durable des destinations issus de divers secteurs et domaines de la ville, du tourisme, de l'événementiel et organismes associatifs. Leur rôle est de fournir des critiques constructives, de nouvelles idées et gouvernance sur le développement du GDS-Index, des critères de benchmarking et des indicateurs

Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- Le contenu du cahier des charges et ses évolutions dans le temps : Modification annuelle par le comité technique en tenant compte des retours des destinations et des collaborateurs du GDS-Index
- La stratégie de développement du programme : Comité technique GDS-Index

Construction et perspectives d'évolution du référentiel

- Évolutions selon les évaluations et enquêtes de rétroaction des destinations pour comprendre les défis et les nouvelles idées, mais aussi selon les événements mondiaux, les ODD de l'ONU et les critères du GSTC

Accompagnement

- ☒ Propriétaire / gestionnaire
- ☒ Organismes institutionnels du tourisme
- ☒ Autres structures



Contacts et financements locaux



ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
1 PAS DE PAUVRETÉ 	Emploi non précaire	Progrès social : programme pour monter dans les scores de progrès sociaux dans les villes	I	R – 4 pts	R	Modéré
	Accès équitable aux services touristiques	Accessibilité : programme pour inciter financièrement les participants aux événements à utiliser les transports publics	D	R – 3 pts	R	
	Commerces et structures locales	Hôtels : initiatives mises en place pour l'économie circulaire	D	R – 4 pts	R	
2 FAIM «ZÉRO» 	Achats alimentaires responsables	Restaurants : encourager à la certification en faveur de l'alimentation durable	D	R – 1 pt	M	Partiel
	Agriculture durable	-				
	Gaspillage alimentaire	Mettre à disposition des ressources actualisées pour soutenir des causes et des projets locaux (programme de don de denrées alimentaires)	I	R- 4 pts	R	
3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	Santé	Santé et bien-être : la ville a un plan de gestion de crise	D	R – 4 pts	R	Modéré
	Sécurité	Sécurité personnelle : score du pays pour la sécurité personnelle sur l'indice de progrès social	D	R – 4 pts	R	
4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	Compétences techniques et professionnelles du tourisme	-				Partiel
	Sensibilisation à la culture et au patrimoine local	Marketing & communications : programme qui encourage et promeut les entreprises locales et les initiatives qui soutiennent l'innovation sociale et les services locaux durables	D	R – 1 pt	M	
	Sensibilisation au développement durable	Académie : pourcentage d'universités, de collèges et d'écoles hôtelières ayant intégré la durabilité dans leur programme de premier cycle	D	R – 3 pts	M	
5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité	Inclusivité : score du pays pour la tolérance et l'inclusion	I	R – 4 pts	M	Partiel
	Parité H/F dans le recrutement	-				
6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 	Qualité de l'eau	Eau : score du pays en matière d'eau et d'assainissement dans l'indice de progrès social	D	R – 4 pts	R	Partiel
	Mesure de la consommation d'eau	-				
	Limitation de consommation d'eau	-				
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE 	Énergies renouvelables	Ressources : pourcentage de la consommation totale d'électricité de la ville qui provient de sources renouvelables	D	R- 4 pts	R	Partiel
	Mesure de consommation d'énergie	-				
	Réduction de consommation d'énergie	Climat, énergie et émissions : objectifs de réduction des émissions de la ville	D	R – 4 pts	R	
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	Égalité d'accès au travail	-				Modéré
	Population et culture locale	Inclusivité : la ville engage et consulte régulièrement la communauté locale	D	R – 3 pts	R	
	Formation continue des collaborateurs	Renforcement des capacités : apporter un soutien aux fournisseurs pour leur permettre d'améliorer leurs performances en durabilité	D	R - 1 pt	R	
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	Éco-conception / rénovation énergétique	-				Modéré
	Infrastructures / promotion de mobilité douce	Accessibilité : promouvoir l'utilisation de la mobilité douce	D	R – 2 pts	R	
	Équipements pour la gestion des déchets	Ressources : la ville dispose d'une stratégie circulaire de base axée sur le recyclage et la gestion des déchets, accessible au public	D	R – 4 pts	R	



ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
10 INÉGALITÉS REDUITES 	Tourisme social et solidaire	Accessibilité : fourniture de liste de lieux d'intérêt, de lignes de transport, hôtels/de lieux de réunion qui aident les visiteurs ayant des difficultés d'accès à naviguer dans la destination	D	R - 1 pt	R	Modéré
	Résilience des professionnels du tourisme	Santé et bien-être : la ville a un plan de gestion de crise	D	R - 4 pts	R	
	Non-discrimination et égalité des chances	-				
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	Accessibilité	Inclusivité : les transports publics et trottoirs sont adaptés pour les personnes handicapées	D	R - 2 pts	M	Partiel
	Infrastructures et collectivités inclusives	-				
	Patrimoine naturel et culturel	-				
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	Entreprises locales	Impact généré : mettre à disposition des ressources actualisées pour soutenir des causes et des projets locaux	D	R - 5 pts	R	Modéré
	Suivi impacts développement durable	Mesures et rapports : système pour mesurer et contrôler l'impact et performance du tourisme	D	R - 3 pts	R	
	Gestion et réduction des déchets	Ressource : le pourcentage des déchets municipaux solides recyclés de la ville	D	R - 4 pts	M	
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	Mobilité alternative	Accessibilité : promouvoir l'utilisation de la mobilité douce	D	R - 2 pts	M	Partiel
	Gaz à effet de serre	Climat, énergie et émissions : les mesures d'émissions de base de gaz à effet de serre de la ville par habitant	D	R - 4 pts	M	
	Adaptation aux changements climatiques	Climat, énergie et émissions : stratégie d'adaptation ou d'atténuation au changement climatique	D	R - 5 pts	R	
14 VIE AQUATIQUE 	Réduction de la pollution de l'eau	Eau : score du pays en matière d'eau et d'assainissement dans l'indice de progrès social	D	R - 4 pts	R	Partiel
	Achats écologiques	Politique d'approvisionnement durable : énonce ses exigences en matière de biens, de services, de travaux et d'utilités de manière à obtenir un bon rapport qualité-prix pour l'ensemble du cycle de vie d'un produit ou d'un service.	I	R - 1 pt	M	
	Préservation de la biodiversité marine	-				
15 VIE TERRESTRE 	Protection de la faune et de la flore	Biodiversité : la ville dispose d'une stratégie en matière de biodiversité	D	R - 3 pts	M	Partiel
	Sensibilisation à la faune et la flore locale	-				
	Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne	-				
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	Relations transparentes	Stratégie : la mise à jour et la diffusion publique des parties prenantes	D	R - 2 pts	R	Principal
	Concertation et écoute	Inclusivité : la ville engage et consulte régulièrement la communauté locale	D	R - 3 pts	R	
	Accès public à l'information	Marketing et communication : informations sur la stratégie de durabilité (performances, fournisseurs, meilleures pratiques)	D	R - 2 pts	R	
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	Coopération avec les professionnels du tourisme	Gouvernance : le développement et la gouvernance du programme de tourisme et d'événements durables : comité avec les parties prenantes externes de l'industrie (par exemple, les sites, les hôtels)	D	R - 4 pts	R	Principal
	Participation citoyenne	Inclusivité : la ville engage et consulte régulièrement la communauté locale	D	R - 3 pts	R	

Diagramme de synthèse



Commentaire des auteurs

GDS-Index propose un référentiel par points qui constitue un programme d'amélioration visant à rendre le tourisme d'affaires et événementiel plus responsable. La démarche met l'accent sur les stratégies et le management du développement durable des destinations urbaines.



Fiche d'identité du label

Reconnu par le GSTC

Valorise les destinations durables selon 2 programmes :

- Green Destinations Awards reconnaît les progrès réalisés en matière de gestion des destinations durables et de leadership politique
- Green Destinations Certified, programme accrédité GSTC, pour les destinations qui visent à respecter pleinement les directives du programme Green Destinations Awards.



Green Destinations



Destinations touristiques



2014



International



1 destination en France (*Bagnoles-de-l'Orne*)
24 destinations mondiales : [carte interactive](#)



- **Bronze** : de 60 à 69 %
 - **Argent** : de 70 à 79 %
 - **Or** : de 80 à 89 %
 - **Platine** : 90 % et plus
 - **Certified** : 100%
- GD Awards



contact@greendestinations.org
Réfèrent bénévole national français : Mathieu LE SCANF



[Green Destinations](#)

Référentiel



84 critères, dont 75 obligatoires et 9 optionnels, répartis entre 6 thèmes :

- Affaires et communications
- Bien-être social
- Culture et tradition
- Environnement et climat
- Management de la destination
- Nature et paysage

Organisation structure



2 ans



Pas de formation obligatoire



30 % d'1 ETP



6 – 18 mois

Prérequis et engagement

Prérequis

- Aucun

Candidature et obtention :

1. Communiquer les informations et les éléments de preuve sur la [plateforme en ligne dédiée](#)
2. Contrôle technique des éléments fournis (pièces jointes, liens...) par le secrétariat de Green Destinations
3. Audit documentaire avec commentaires sur la plateforme, permettant à la destination de compléter ses réponses
4. Audit terrain, renforcé dans le cas d'une demande de certification GSTC
5. Décision par le comité de certification de l'attribution éventuelle du label et du niveau obtenu

Modalités de contrôle

- ✓ **Audit tierce partie** : Auditeurs indépendants qui ne doivent avoir aucun lien avec la destination
- ✓ **Audit terrain** : Tous les 2 ans pour GD Awards / Tous les 3 ans pour GD Certified
- ✓ **Audit documentaire** : Tous les 2 ans pour GD Awards / Tous les 3 ans pour GD Certified
- ✗ **Jury externe**
- ✗ **Prévision de sanction**
- ✓ **Suivi d'amélioration continue** : Plateforme à disposition des destinations pour donner des informations correspondant à chaque critère. Contient aussi un plan d'actions permettant d'améliorer ses pratiques et à Green Destinations de suivre son évolution

Budget



6 tranches de prix selon le nombre d'habitants :

- **2 100 € – 5 250 € HT** : Coûts pour le GD Awards
- **5 250 € – 10 500 € HT** : Coûts pour le GD Certified

Gouvernance

Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- Comité de certification, porté par l'organisme de certification Green Destinations

Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- **Le contenu du cahier des charges et ses évolutions dans le temps** : Comités spéciaux instaurés pour évaluer et proposer des évolutions
- **La stratégie de développement du label** : Membres du CA de la Fondation Green Destinations, direction générale, direction des opérations et direction de la communication

Construction et perspectives d'évolution du référentiel

- Évolutions du référentiel en accord avec les principes du GSTC

Accompagnement

- ✓ **Propriétaire / gestionnaire** : Plateforme en ligne (explication des critères, exemples de destinations, bonnes pratiques) et revue technique fournie à la labellisation
- ✗ **Organismes institutionnels du tourisme**
- ✓ **Autres structures** : Auditeurs indépendants



Contacts et financements locaux

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
1 PAS DE PAUVRETÉ 	Emploi non précaire	-				Partiel
	Accès équitable aux services touristiques	-				
	Commerces et structures locales	La destination encourage la rétention des dépenses touristiques dans l'économie locale en soutenant les entreprises locales	D	O	M	
2 FAIM «ZÉRO» 	Achats alimentaires responsables	Promotion des produits et services locaux : aliments, boissons et [...] produits agricoles	I	O	M	Partiel
	Agriculture durable	-				
	Gaspillage alimentaire	-				
3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	Santé	Santé et sécurité : les risques de [...] santé pour les visiteurs et les résidents sont [...] traités, surveillés de manière adéquate et signalés publiquement	D	O	R	Principal
	Sécurité	Gestion des risques et des crises : la destination dispose d'un plan de réduction des risques, de gestion de crise et d'intervention d'urgence adapté à la destination	D	O	R	
4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	Compétences techniques et professionnelles du tourisme	Promouvoir l'emploi touristique local : la destination encourage et soutient les opportunités de carrière et la formation dans le tourisme	D	O	M	Modéré
	Sensibilisation à la culture et au patrimoine local	Informations d'interprétations : les informations sont exactes, respectueuses des différentes valeurs culturelles, développées avec la collaboration de la communauté d'accueil, [...] communiquées dans la plupart des langues [...] locales	D	O	R	
	Sensibilisation au développement durable	Informations développement durable auprès des visiteurs : la destination informe régulièrement les entreprises liées au tourisme sur les questions de durabilité, les encourage et les soutient à rendre leurs opérations plus durables	D	O	R	
5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité	Droits humains : la destination respecte les normes internationales en matière de droits de l'homme. Luttas de toute formes d'exploitation concernant [...] femmes, LGBT+ et autres minorités	D	O	M	Modéré
	Parité H/F dans le recrutement	Embauche égalitaire et juste : l'égalité des sexes et des politiques qui offrent des chances égales à tous doivent être mises en œuvre	D	O	R	
6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 	Qualité de l'eau	Surveillance de la qualité de l'eau et intervention : la qualité de l'eau est surveillée, les résultats sont accessibles au public et il existe un système pour répondre aux problèmes de qualité de l'eau	D	O	R	Modéré
	Mesure de la consommation d'eau	Consommation d'eau : les entreprises sont encouragées à mesurer, surveiller, gérer et rendre compte publiquement de l'utilisation de l'eau	D	O	M	
	Limitation de consommation d'eau	Réduction de la consommation d'eau : les objectifs quantitatifs sont fixés pour réduire la consommation d'eau dans la destination et une stratégie est mise en œuvre	D	R	R	
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE 	Énergies renouvelables	Des objectifs quantitatifs sont fixés et des mesures sont prises pour accroître l'utilisation des énergies renouvelables	D	O	R	Modéré
	Mesure de consommation d'énergie	Les entreprises sont encouragées à mesurer, surveiller, réduire et rendre compte publiquement de leur consommation d'énergie	D	O	M	
	Réduction de consommation d'énergie	Des objectifs quantitatifs sont fixés et des mesures sont prises pour réduire la consommation d'énergie	D	O	R	
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	Égalité d'accès au travail	Égalitaire et juste embauche : les entreprises touristiques de la destination s'engagent à offrir l'égalité des chances pour l'emploi local, la formation et l'avancement	D	O	M	Modéré
	Population et culture locale	Satisfaction des habitants : les aspirations, les préoccupations et la satisfaction des communautés locales à l'égard de la durabilité du tourisme font l'objet d'un suivi régulier	D	O	R	
	Formation continue des collaborateurs	Promouvoir l'emploi touristique local : la destination encourage et soutient les opportunités de carrière et la formation dans le tourisme	D	O	M	
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	Éco-conception / rénovation énergétique	La destination a des lignes directrices, des réglementations et/ou des politiques qui optimisent les impacts lors de la conception, de la construction et de la démolition	D	O	R	Partiel
	Infrastructures / promotion de mobilité douce	Transport public : les transports publics sont bien organisés et un effort clair est fait pour passer à des véhicules durables à faibles émissions	D	O	M	
	Équipements pour la gestion des déchets	-				

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	Tourisme social et solidaire	Supporter les entrepreneurs locaux : la destination encourage la rétention des dépenses touristiques dans l'économie locale en soutenant les entreprises locales, les chaînes d'approvisionnement et les investissements durables	D	O	M	Modéré
	Résilience des professionnels du tourisme	Gestion des risques et des crises : la destination dispose d'un plan de réduction des risques, de gestion de crise et d'intervention d'urgence adapté à la destination	D	O	R	
	Non-discrimination et égalité des chances	Promouvoir l'emploi touristique local : la destination encourage et soutient les opportunités de carrière et la formation dans le tourisme	D	O	M	
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	Accessibilité	Les sites, installations et services sont accessibles à tous, y compris aux personnes handicapées, aux exigences d'accès spécifiques ou à d'autres besoins spéciaux	D	O	R	Principal
	Infrastructures et collectivités inclusives	Participation de la communauté à la planification durable de la destination	D	O	R	
	Patrimoine naturel et culturel	Droits d'accès traditionnels : la destination surveille, protège et si nécessaire, réhabilite ou restaure l'accès de la communauté locale aux sites naturels et culturels	D	O	R	
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	Entreprises locales	Promouvoir les services et produits locaux	D	O	R	Principal
	Suivi impacts développement durable	Évaluation de l'impact du tourisme : analyse des impacts et des risques du tourisme sur l'environnement naturel, culturel et socio-économique et sur les atouts de sa destination	D	O	R	
	Gestion et réduction des déchets	Gestion des déchets : objectifs quantitatifs de réduction des déchets solides sont fixés, suivis et signalés	D	O	R	
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	Mobilité alternative	Mobilité à faible impact : la marche et le vélo, ainsi que l'utilisation de véhicules durables à faibles émissions, sont facilités et encouragés	D	O	M	Modéré
	Gaz à effet de serre	Gaz à effet de serre : les entreprises sont encouragées à mesurer, surveiller, minimiser et déclarer les émissions de gaz à effet de serre de tous les aspects de leur fonctionnement	D	O	M	
	Adaptation aux changements climatiques	Réponses au changement climatique : la destination identifie les risques et opportunités associés au changement climatique et établit des stratégies	D	O	R	
14 VIE AQUATIQUE 	Réduction de la pollution de l'eau	Traitement des déchets : tous les déchets solides résiduels qui ne sont pas réutilisés ou recyclés sont éliminés de manière sûre et durable	D	O	R	Modéré
	Achats écologiques	-				
	Préservation de la biodiversité marine	Protection de la biodiversité : la conservation des espèces est efficacement réglementée afin de se conformer aux réglementations locales et nationales et aux conventions et accords internationaux	D	O	R	
15 VIE TERRESTRE 	Protection de la faune et de la flore	Protection de la biodiversité	D	O	R	Modéré
	Sensibilisation à la faune et la flore locale	Sensibilisation au comportement des visiteurs : des lignes directrices sur le comportement approprié des visiteurs lors d'événements culturels et sur des sites culturels et naturels sensibles sont élaborées et mises à la disposition des visiteurs	D	O	R	
	Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne	-				
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	Relations transparentes	Transparence et application : l'élaboration de la planification des destinations est menée en étroite consultation inclusive avec les parties prenantes et le public	D	O	R	Principal
	Concertation et écoute	Participation de la communauté à la planification : la destination permet et promeut la participation du public à la planification et à la gestion durable des destinations	D	O	R	
	Accès public à l'information	Engagement et commentaire des résidents : la destination dispose d'un système pour améliorer la compréhension locale des opportunités et des défis du tourisme durable et pour renforcer la capacité des communautés à réagir	D	O	R	
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	Coopération avec les professionnels du tourisme	Publication des entreprises certifiées : une liste d'entreprises touristiques ou de produits touristiques certifiés durables est tenue à jour et accessible au public	I	O	M	Modéré
	Participation citoyenne	Participation des parties prenantes : l'organisation ou la structure de gestion de la destination implique la société civile et les secteurs privé et public dans la gestion durable de la destination	D	O	R	

Diagramme de synthèse



Commentaire des auteurs

Aux prémices de son développement en France, Green Destinations est transversal et veut répondre notamment aux enjeux du changement climatique en mettant en place de nombreux critères de protection et sensibilisation de la biodiversité. Le label encourage à l'innovation dans la gouvernance des territoires candidats par l'intégration de toutes les parties prenantes.



Fiche d'identité du programme



Engage les destinations sur le tourisme durable à travers un programme personnalisé.



Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE)



OT / CDT / CRT



2012



International



7 destinations en France (*Anjou – Aube – Corse – Martinique – Occitanie – Pays de la Loire – Perpignan Méditerranée*)



Pas de graduation



economydivision@un.org



[PNUE Tourisme](#)

Référentiel



Il n'existe pas de référentiel mais un plan d'actions personnalisé selon les destinations pour mieux s'adapter au territoire.

Organisation structure



3 ans



Formation facultative



Année N : 25 – 50 % 1 ETP + 1 stagiaire d'un an



1 an de co-construction

Prérequis et engagement

Prérequis

- Dynamique doit être portée par les élus de la collectivité

Candidature et obtention :

1. Formaliser la stratégie de la destination et de sa vision du Passeport Vert, puis prendre contact avec l'ONU
2. Création et validation d'un plan d'actions et du plan de communication
3. Signature de convention entre le territoire et l'ONU qui accorde le droit d'usage de la marque
4. Animation et suivi de l'avancement du projet dans le temps
5. Possibilité de se rapprocher du cabinet Butterfly Tourism pour l'accompagnement à la démarche

Modalités de contrôle



Audit tierce partie



Audit terrain



Audit documentaire : Tous les 3 ans



Jury externe



Prévision de sanction



Suivi d'amélioration continue : Compte-rendu annuel rédigé par les destinations à transmettre à l'ONU afin de faire évoluer ou non le plan d'actions

Budget



Gratuit : Pas de coûts d'entrée



- **10 000 € / an :** Accompagnement Butterfly Tourism
- Possibilité de prise en charge en année N de la formation (crédits de formation)



ADEME peut cofinancer des actions identifiées dans le Passeport Vert ainsi que l'animateur de réseau tourisme responsable, du matériel informatique et la formation.

Gouvernance

Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- Programme des Nations Unies pour l'Environnement

Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- Le contenu du cahier des charges et ses évolutions dans le temps : PNUE
- La stratégie de développement du programme : PNUE

Construction et perspectives d'évolution du programme

- Évolution du programme en fonction du contexte et de la situation touristique

Accompagnement

- ✓ **Propriétaire / gestionnaire** : Formations et réunions organisées avec toutes les parties prenantes
- ✗ **Organismes institutionnels du tourisme**
- ✓ **Autres structures** : [BetterFly Tourism](#) (à ce jour, le seul cabinet conseil qui accompagne à la démarche Passeport Vert en France)



Contacts et financements locaux

Analyse alternative

L'enjeu du Passeport Vert est de rassembler les acteurs du territoire pour construire une vision commune sur le développement du tourisme. Cela se fait dans le but de concilier le soutien de l'économie locale, la création d'emplois et la protection de l'environnement. Chaque territoire définit ses priorités et donc les ODD abordés. Cependant, quatre thématiques semblent au centre de la démarche. L'essence même du Passeport vert réside dans la construction d'une **stratégie partenariale** et d'un **plan sur-mesure impliquant toutes les parties prenantes du territoire** (ODD 17). Ensuite, la promotion d'une **croissance économique soutenue, partagée et durable** (ODD 8), **l'atténuation et adaptation au changement climatique** (ODD 13), ainsi que la priorisation des **modes de consommation et de production durable** (ODD 12) sont des enjeux prioritaires et au centre de la démarche de Passeport Vert.

ODD abordés



Commentaire des auteurs

La démarche Passeport Vert amène à définir une stratégie de destination en fonction des attentes des parties prenantes et des enjeux du territoire. C'est un outil d'aide à la construction d'un plan d'actions et d'un reporting en lien avec les ODD. Passeport Vert offre donc un accompagnement des destinations dans leur transition touristique en se basant sur les objectifs du développement durable définis par l'ONU.



Fiche d'identité du label



Récompense les communes et les ports de plaisance qui mènent de façon permanente une politique de développement touristique durable.



Teragir en France

Foundation for Environmental Education (FEE) à l'international



Communes



1985



International (Blue Flag)



405 **plages** et 105 **ports** en France
5 042 lauréats dans 52 pays du monde



Pas de graduation



01 73 77 12 13 – pavillonbleu@teragir.org



[Teragir](#) – [Pavillon Bleu](#)

Référentiel



Critères impératifs (CI) et conseillés (CC) portant sur 4 axes :

- Éducation à l'environnement
- Environnement général ou gestion du site
- Gestion des déchets
- Gestion de l'eau ou du milieu

Organisation structure



1 an



Pas de formation obligatoire



15 % d'1 ETP



1 an comprenant travail en amont du dépôt du dossier + process de candidature

Prérequis et engagement

Prérequis

- Être une commune dotée d'un site de baignade ou d'un port de plaisance



Candidature et obtention : [plus d'informations](#)

- Octobre – novembre : Déposer un dossier de candidature auprès de Teragir via [l'espace professionnel](#)
- Novembre – décembre : Audit terrain pour les nouveaux candidats
- Janvier – février : Présentation des dossiers au jury français
- Avril – mai : Présentation au jury international des dossiers retenus par le jury national
- Saison touristique : Audit de contrôle en saison

Modalités de contrôle



Audit tierce partie



Audit terrain : Tous les ans



Audit documentaire : Peut être réalisé en complément de l'audit terrain, si l'audit révèle qu'un critère impératif n'est pas satisfait, action correctrice puis envoi des preuves pour vérification



Jury externe : Jury français composé de partenaires externes à Teragir (dont ADN Tourisme), puis jury international composé de structures spécialisées externes à FFE



Prévision de sanction : Délai de mise en conformité de 10 jours, puis retrait du droit d'usage en cas de persistance de la non-conformité



Suivi d'amélioration continue : Propose des critères impératifs pour obtenir le label et des critères conseillés, pour permettre une amélioration continue d'année en année

Budget



- Coûts de participation
 - 940 € – 2 620 € HT*** : Pour une commune selon le nombre d'habitants permanents
 - 395 € – 1 290 € HT*** : Pour un port de plaisance selon le nombre d'anneaux
- 135 € HT*** : Présentation d'un dossier présenté aux jurys national et international

*Pas de TVA applicable

Gouvernance

Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- Comité de pilotage international Blue Flag, puis chaque pays peut revoir les référentiels pour s'adapter aux spécificités nationales

Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- Le contenu des cahiers des charges et leurs évolutions dans le temps : Décidé lors de la phase de consultation avec des experts de l'environnement et du littoral, des fédérations professionnelles du tourisme, des structures qui déploient des innovations technologiques en faveur du développement durable et des structures qui déploient le label
- La stratégie de développement du label : Teragir pour la France

Construction et perspectives d'évolution des référentiels

- Évolution annuelle pour intégrer de nouveaux enjeux et encourager les lauréats à aller plus loin dans leur démarche, définie par Blue Flag puis adapté en France par Teragir

Accompagnement

- ✓ **Propriétaire / gestionnaire** : Conseils des auditeurs sur les critères non satisfaits, accompagnement avec des webinaires techniques, des partages de bonnes pratiques, des ateliers de préparation des candidatures, des entretiens personnalisés, des fiches techniques guidant dans la réalisation des critères
- ✓ **Organismes institutionnels du tourisme** : Convention de développement signée avec le CRTL Occitanie
- ✗ **Autres structures**



Contacts et financements locaux

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
1 PAS DE PAUVRETÉ 	Emploi non précaire	Sensibilisation du personnel	I	R	M	Partiel
	Accès équitable aux services touristiques	-				
	Commerces et structures locales	Mise en place d'au moins deux actions de développement local et d'implications sociaux-communautaires	D	R	M	
2 FAIM «ZÉRO» 	Achats alimentaires responsables	-				Partiel
	Agriculture durable	-				
	Gaspillage alimentaire	Initiatives en termes de prévention à la source de production des déchets ménagers : le candidat s'assurera du respect de la loi relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire	D	R	M	
3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	Santé	Prévention et limitation de la prolifération des algues vertes et cyanobactéries	D	O	R	Principal
	Sécurité	Plan local ou régional en cas de pollution accidentelle	D	O	R	
4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	Compétences techniques et professionnelles du tourisme	Sensibilisation du personnel portuaire	D	O	M	Modéré
	Sensibilisation à la culture et au patrimoine local	Existence d'informations relatives aux sites naturels	D	O	R	
	Sensibilisation au développement durable	Mise en place de trois activités d'éducation à l'environnement	D	O	R	
5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité	Mise en œuvre d'une politique RSO dans la gestion du port : équité au travail	D	R	R	Partiel
	Parité H/F dans le recrutement	-				
6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 	Qualité de l'eau	Analyses régulières des eaux	D	O	R	Principal
	Mesure de la consommation d'eau	Limitation des fuites d'eau : le candidat cherchera à diagnostiquer et à analyser les réseaux de distribution afin d'avoir un suivi précis	D	M	R	
	Limitation de consommation d'eau	Économie de la ressource en eau	D	O	R	
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE 	Énergies renouvelables	Utilisation d'électricité issue d'énergies renouvelables	D	R	R	Modéré
	Mesure de consommation d'énergie	-				
	Réduction de sa consommation d'énergie	Politique de réduction des consommations en eau et en énergie	D	O	R	
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	Égalité d'accès au travail	-				Partiel
	Population et culture locale	Sensibilisation auprès des habitants, des professionnels et des estivants	D	R	R	
	Formation continue des collaborateurs	Sensibilisation du personnel portuaire	D	O	M	
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	Éco-conception / rénovation énergétique	Utilisation de matériaux écologique dans les installations portuaires	D	R	R	Modéré
	Infrastructures / promotion de mobilité douce	Incitation des touristes à utiliser les moyens de locomotion doux	D	O	M	
	Équipements pour la gestion des déchets	Niveau d'équipement pour la collecte et le traitement des déchets adéquat et suffisant	D	O	R	

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	Tourisme social et solidaire	Prise en compte de tous les types de handicap	D	O	R	Partiel
	Résilience des professionnels du tourisme	-				
	Non-discrimination et égalité des chances	-				
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	Accessibilité	Accès et infrastructures pour les personnes à mobilité réduite	D	O	R	Modéré
	Infrastructures et collectivités inclusives	Mise en place d'au moins 2 actions de développement local et d'implication sociocommunautaire	D	R	R	
	Patrimoine naturel et culturel	Connaître le milieu et ses enjeux écologique	D	R	R	
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	Entreprises locales	-				Modéré
	Suivi impacts développement durable	Mesurer l'impact des actions menées en faveur de la biodiversité et communiquer	D	R	R	
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	Gestion et réduction des déchets	Politique de collecte sélective et recyclage des déchets	D	O	R	Modéré
	Mobilité alternative	Incitation des touristes à utiliser les moyens de locomotion doux	D	O	M	
	Gaz à effet de serre	Mise en place d'une stratégie visant la neutralité carbone	D	R	R	
14 VIE AQUATIQUE 	Adaptation aux changements climatiques	Mise en œuvre d'un programme de management environnemental	D	O	R	Principal
	Réduction de la pollution de l'eau	Récupération et traitement des eaux usées des bateaux	D	O	R	
	Achats écologiques	Utilisation de produits et techniques respectueux de l'environnement	D	O	R	
15 VIE TERRESTRE 	Préservation de la biodiversité marine	Mettre en place des actions en faveur de la biodiversité	D	O	R	Modéré
	Protection de la faune et de la flore	Mettre en place des actions en faveur de la biodiversité	D	O	R	
	Sensibilisation à la faune et la flore locale	Existence d'informations relatives aux sites naturels à respecter	D	O	R	
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne	-				Modéré
	Relations transparentes	-				
	Concertation et écoute	Comité de gestion Pavillon Bleu	D	O	R	
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	Accès public à l'information	Affichage des critères, des coordonnées de Teragir et du code environnement	D	O	R	Modéré
	Coopération avec les professionnels du tourisme	-				
	Participation citoyenne	Mise en place d'au moins 2 actions de développement local et d'implications sociocommunautaires	D	R	R	Modéré

Diagramme de synthèse



Commentaire des auteurs

Pavillon Bleu est un gage de protection du milieu marin avec le déploiement d'un référentiel pour les communes, les ports et les plages. Il met l'accent sur la qualité des eaux et la minimisation de l'impact de la fréquentation touristique sur les espaces côtiers. Pavillon Bleu permet, par de nombreuses actions et de la sensibilisation, une sécurité et une accessibilité de tous aux zones littorales tout en préservant les lieux.



Fiche d'identité du label



Préserve le caractère authentique des communes de petite taille possédant un patrimoine bâti historique, culturel ou architectural exceptionnel, tout en développant leur activité touristique.



Association Petites Cités de Caractère de France (PCC)



Communes



2011



France



206 communes homologuées : [carte interactive](#)



- **Homologué** : validation effective du label
- **Homologable** : voir encadré page 274



contact@petitescitesdecaractere.com



[Petites Cités de Caractère](#)

Référentiel



36 engagements répartis dans la [charte de qualité](#) en 4 chapitres :

- Entretien, restauration et mise en valeur du patrimoine et des espaces publics
- Accueil du public
- Animation
- Participation à la vie du réseau

Validation par la preuve d'une action municipale en cours sur tous les engagements

Organisation structure



5 ans



Formation facultative pour un élu



15 % d'1 ETP



6 mois

Prérequis et engagement

Prérequis

- Être une commune de moins de 6 000 habitants
- Posséder un patrimoine protégé au titre des Monuments Historiques ou un Site Patrimonial Remarquable
- Avoir un patrimoine bâti suffisamment dense pour donner l'aspect d'une cité
- Présenter un programme de mise en valeur des patrimoine matériels et immatériels
- S'inscrire dans la stratégie de développement touristique de son territoire

Candidature et obtention

1. Prendre contact avec l'association
2. Déposer son dossier de candidature qui est transmis à la Commission d'homologation
3. Audit terrain par la Commission d'homologation qui propose un statut (homologable ou homologué)
4. Validation du statut par l'association PCC territoriale (régionale ou départementale)
5. Validation du statut par PCC France
6. Signature du contrat de licence de marque

Modalités de contrôle

- ✓ **Audit tierce partie** : Commission d'homologation composée de communes déjà homologuées (dont certaines en dehors du département de la commune candidate) et de partenaires de l'association (Ministère de la Culture, Conseils Régionaux et Départementaux, acteurs du tourisme, Fondation du patrimoine, CAUE, ABF...)
- ✓ **Audit terrain** : Tous les 5 ans si homologuée, 3 ans si homologable
- ✗ **Audit documentaire**
- ✗ **Jury externe**
- ✓ **Prévision de sanction** : Rétrogradation ou retrait du label si non-respect du référentiel
- ✓ **Suivi d'amélioration continue** : Mise en place d'une démarche de progrès avec des formations de sensibilisation pour les élus et techniciens

Budget



- **400 € TTC** : Coûts d'entrée pour une commune homologuée
- **250 € TTC** : Participation aux frais de déplacement de la commission d'homologation
- **1 – 2 € TTC / habitant** : Cotisation annuelle à l'association PCC (régionale ou France)



- Formation via webinaires, fiches projets et vidéos, journées techniques

Gouvernance

Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- Validation par le CA de PCC France

Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- Le contenu du cahier des charges et ses évolutions dans le temps : AG de PCC France
- La stratégie de développement du label : CA de PCC France et la commission ad hoc

Construction et perspectives d'évolution du référentiel

- Évolution selon les textes de loi et les dossiers portés par le réseau

Accompagnement

- ✓ **Propriétaire / gestionnaire** : Formations, organisation de journées techniques, mise à disposition d'outils techniques (webinaire, guide de l' élu, fiches techniques...)
- ✓ **Organismes institutionnels du tourisme** : CRT, CDT
- ✗ **Autres structures**

Si une commune remplit les 5 prérequis, mais que certains critères du référentiel ne sont pas remplis (pas d'action municipale sur un sujet), elle peut obtenir le **statut de commune homologable pour une durée maximum de 3 ans** par la Commission d'homologation. Cela signifie qu'elle est en bonne voie pour prétendre à l'obtention, mais la validation de la démarche ne peut toutefois pas être effective. Néanmoins, afin de progresser collectivement, les communes homologables adhèrent à l'association PCC régionale (ou PCC France si antenne régionale inexistante) et peuvent ainsi participer à la vie et aux travaux du réseau. En 2023, il y a 25 communes homologables.



Contacts et financements locaux

Analyse alternative

Petites Cités de Caractère met l'accent sur une **sensibilisation** (ODD 4) des visiteurs aux patrimoines matériels et immatériels. La marque est engagée en faveur de **villes et communautés durables** (ODD 11) via l'incitation à l'entretien régulier de l'espace public, du bâti public et privé et par le développement de l'activité touristique et l'accueil d'artisans d'art. Petites Cités de Caractère encourage la restauration et la réhabilitation du patrimoine bâti, la mise en valeur des patrimoines matériels et immatériels. En ce sens, elle promeut le **savoir-faire des cultures locales** (ODD 12). Enfin, les actions de **collaboration** (ODD 17) des parties prenantes et des habitants à participer aux politiques et actions culturelles de la ville, sont encouragées.

ODD abordés



Commentaire des auteurs

Petites Cités de Caractère est porté sur la transmission et la mise en valeur du patrimoine matériel et immatériel d'une commune. De ce fait, une attention particulière est portée au cadre de vie ou de séjour des usagers. Les habitants participent à la valorisation de la cité et à son attractivité touristique.



Fiche d'identité du label



Valorise les territoires d'accueil reconnus comme des stations organisées, proposant des séjours porteurs de sens, en faveur d'un tourisme nature écoresponsable, authentique et humain.



Fédération Française des Stations Vertes de Vacances et des Villages de Neige (FFSVVN)



Communes



1964



France



491 communes : [carte interactive](#)



Pas de graduation



direction@stationverte.com
animation-reseau@stationverte.com



[Station Verte](#)

Référentiel



16 critères obligatoires, 20 fondamentaux et 5 complémentaires répartis au travers de 10 engagements :

- Avoir un programme d'animations et de festivités
- Disposer de commerces et services adaptés aux demandes des touristes et visiteurs
- Disposer d'une offre de loisirs de pleine nature
- Favoriser l'accessibilité tarifaire pour tous
- Mettre en place une organisation performante pour coordonner et animer la Station Verte
- Proposer des aménagements de qualité dans un cadre paysager agréable
- Proposer un hébergement diversifié et une restauration ouverte à l'année
- Proposer un service de conseil et d'information touristique, engagé dans une démarche qualité
- Proposer une offre à destination des familles
- S'engager dans la démarche « Écotourisme Station Verte »

Organisation structure



6 ans



Sessions de formation de quelques jours



10 % d'1 ETP



1 à 3 mois

Prérequis et engagement

Prérequis

- Être une commune littorale, montagnarde ou de campagne de moins de 10 000 habitants
- Bénéficier de 2 types d'hébergements classés ou labellisés regroupant au moins 200 lits touristiques, des commerces, un réseau de sentiers de randonnée et au moins un lieu d'information touristique (OT ou BIT)

Candidature et obtention

1. Contacter la Fédération pour un accompagnement au montage du dossier
2. Monter le [dossier de candidature](#) au label
3. Audit terrain
4. Validation par la Commission nationale de contrôle et de labellisation

Modalités de contrôle



Audit tierce partie



Audit terrain : Tous les 6 ans (et à l'occasion de l'accueil d'événements fédéraux tels que la Fête du terroir, la Fête de l'écotourisme...)



Audit documentaire : Tous les 6 ans



Jury externe : Commission nationale de contrôle et de labellisation



Prévision de sanction : Radiation prononcée par le CA en cas de non-respect de la charte Station Verte, non-paiement de cotisation ou pour motif grave



Suivi d'amélioration continue : Suivi de tableaux de bord des évolutions

Budget



870 € – 2 880 € TTC : Adhésion selon la taille de la commune



Coûts de travaux éventuels

Gouvernance

Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- Prise de décision par la Commission nationale de contrôle et de labellisation (élus de la fédération + acteurs externes), puis le bureau et/ou CA de la fédération valident les choix

Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- **Le contenu du cahier des charges et ses évolutions dans le temps** : Prise de décision par la Commission nationale de contrôle et de labellisation, puis le bureau et/ou CA de la fédération valident les choix
- **La stratégie de développement du label** : Campagnes annuelles de prospection déployées par le CA en partenariat avec des départements, CDT et EPCI

Construction et perspectives d'évolution du référentiel

- Référentiel construit sur la base d'une [Charte Station Verte](#), elle-même construite et révisée par un GT associant les salariés, les administrateurs et des partenaires extérieurs

Accompagnement

- ✓ **Propriétaire/ gestionnaire** : Fiche d'auto-évaluation fournie et expliquée
- ✗ **Organismes institutionnels du tourisme** :
- ✓ **Autres structures** : FFCC, ONF, LPO, Gestes Propres et Teragir



Contacts et financements locaux

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
1 PAS DE PAUVRETÉ 	Emploi non précaire	-				Modéré
	Accès équitable aux services touristiques	Proposer une gamme de tarifs diversifiés (familles, étudiants, chômeurs...) collectifs qui relient le bourg aux sites d'activités touristiques et de loisirs	D	O	R	
	Commerces et structures locales	Avoir au moins un espace de vente, ouvert à l'année, promouvant les produits de son terroir	D	O	R	
2 FAIM «ZÉRO» 	Achats alimentaires responsables	Proposer au moins un point de restauration mettant à l'honneur les produits de son terroir	I	O	R	Partiel
	Agriculture durable	-				
	Gaspillage alimentaire	-				
3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	Santé	Disposer d'au moins un service de santé (médecin, infirmière ou pharmacie) sur place ou à 10 min en voiture	D	O	R	Principal
	Sécurité	S'inscrire volontairement dans les démarches entreprises pour mettre en place des actions concrètes en réponse aux enjeux environnementaux (gestion des déchets dangereux)	D	O	R	
4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	Compétences techniques et professionnelles du tourisme	-				Modéré
	Sensibilisation à la culture et au patrimoine local	Proposer des circuits thématiques avec visites commentées, incluant la valorisation des patrimoines naturels et/ou culturels	D	O	R	
	Sensibilisation au développement durable	Mener au moins deux actions d'éducation, de sensibilisation des visiteurs et des touristes à l'environnement	D	O	R	
5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité	-				Non abordé
	Parité H/F dans le recrutement	-				
6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 	Qualité de l'eau	Disposer d'une organisation chargée d'œuvrer pour la protection, la mise en valeur du milieu aquatique renouvelable, la gestion de l'eau et les traitements des pollutions	I	R	M	Partiel
	Mesure de la consommation d'eau	S'inscrire volontairement dans les démarches entreprises pour mettre en place des actions concrètes en réponse aux enjeux environnementaux ([...] gestion de l'eau [...])	D	O	M	
	Limitation de consommation d'eau	-				
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE 	Énergies renouvelables	Mettre en place des actions concrètes en réponse aux enjeux environnementaux ([...] énergies renouvelables [...])	D	O	M	Modéré
	Mesure de consommation d'énergie	Mettre en place des actions concrètes en réponse aux enjeux environnementaux ([...] économie d'énergie et énergies renouvelables [...])	D	O	M	
	Réduction de sa consommation d'énergie	Mettre en place des actions concrètes en réponse aux enjeux environnementaux ([...] économie d'énergie et énergies renouvelables [...])	D	O	M	
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	Égalité d'accès au travail	-				Modéré
	Population et culture locale	Dans le programme de festivités, proposer des animations spécifiques qui valorisent les patrimoines et les savoirs faire locaux, impliquant la population et les acteurs de la commune	D	R	R	
	Formation continue des collaborateurs	Guides pratiques « prestataires » : organiser chaque année des temps d'information	I	R	R	
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	Éco-conception / rénovation énergétique	-				Partiel
	Infrastructures / promotion de mobilité douce	Proposer des moyens de déplacements doux (gestion directe ou par le biais de prestataires) sur des itinéraires: chemins balisés, location vélos, et navette (petit train, calèche)	D	R	R	
	Équipements pour la gestion des déchets	S'inscrire volontairement dans les démarches entreprises pour mettre en place des actions concrètes en réponse aux enjeux environnementaux ([...]gestion des déchets[...])	D	R	M	

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
10 INÉGALITÉS REQUIÈRES 	Tourisme social et solidaire	Proposer une gamme de tarifs diversifiés (familles, étudiants, chômeurs...) collectifs qui relient notamment le bourg aux sites d'activités touristiques et de loisirs	D	O	R	Partiel
	Résilience des professionnels du tourisme	-				
	Non-discrimination et égalité des chances	-				
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	Accessibilité	-				Modéré
	Infrastructures et collectivités inclusives	Disposer d'une aire de jeux pour enfants, accessible par tous les visiteurs	I	O	R	
	Patrimoine naturel et culturel	Proposer des circuits thématiques avec visites commentées ou animées, incluant la valorisation des patrimoines naturels et/ou culturels	D	R	R	
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	Entreprises locales	Valoriser notamment les prestataires touristiques engagés dans la démarche écotouristique, l'offre touristique et les produits locaux de son terroir à l'occasion des pots d'accueil pour les touristes	D	O	R	Partiel
	Suivi impacts développement durable	-				
	Réduction et gestion des déchets	S'inscrire volontairement dans les démarches entreprises pour mettre en place des actions concrètes en réponse aux enjeux environnementaux ([...] gestion et traitements des déchets [...])	D	R	M	
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	Mobilité alternative	Proposer des moyens de déplacements doux sur des itinéraires ; chemins balisés, location de vélos, navette et une intermodalité sur les transports collectifs qui relient notamment le bourg aux sites d'activités touristiques et de loisirs	D	O	R	Partiel
	Gaz à effet de serre	-				
	Adaptation aux changements climatiques	-				
14 VIE AQUATIQUE 	Réduction de la pollution de l'eau	Programme pour œuvrer pour la protection, la connaissance et la mise en valeur du milieu aquatique renouvelable, la gestion de l'eau et les traitements des pollutions	D	R	R	Modéré
	Achats écologiques	-				
	Préservation de la biodiversité marine	Mener au moins deux actions pour contribuer à la préservation de la biodiversité	D	O	R	
15 VIE TERRESTRE 	Protection de la faune et de la flore	Mener au moins deux actions pour contribuer à la préservation de la biodiversité	D	O	R	Modéré
	Sensibilisation à la faune et la flore locale	Mener au moins deux actions d'éducation, de sensibilisation des visiteurs et des touristes à l'environnement	D	O	R	
	Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne	-				
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	Relations transparentes	-				Partiel
	Concertation et écoute	Mesurer en continu la satisfaction de la clientèle touristique dans la Station Verte et traiter les résultats	D	O	R	
	Accès public à l'information	-				
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	Coopération avec les professionnels du tourisme	Avoir des prestataires touristiques sur au moins deux types de prestations proposées (hébergement, restauration, évènement, activités culturelles, de pleine nature...) engagés dans la démarche écotourisme	D	R	R	Principal
	Participation citoyenne	Dans le programme de festivités, proposer des animations spécifiques qui valorisent les patrimoines et les savoirs faire locaux, impliquant la population et les acteurs socio-économiques	D	R	R	

Diagramme de synthèse



Commentaire des auteurs

Station Verte, s'adressant principalement aux communes et villes, met particulièrement en avant la préservation de la nature et du patrimoine. Le label garantit un tourisme bénéfique au bien-être des communautés locales.



Fiche d'identité du label



Valorise les stations de montagne reconnues comme conviviales, proposant des activités et animations d'hiver en faveur d'un tourisme responsable et authentique.



Fédération Française des Stations Vertes de Vacances et des Villages de Neige (FFSVVN)



Stations de montagne



1980



France



2023

21 stations : [carte interactive](#)



Pas de graduation



direction@stationverte.com



[Village de Neige](#)

Référentiel



23 critères, dont 20 obligatoires et 3 complémentaires, répartis au travers de 10 engagements :

- Proposer des aménagements de qualité dans un cadre paysager agréable
- Proposer un service de conseil et d'information touristique, engagé dans une démarche de qualité
- Proposer un hébergement diversifié et une restauration ouverte à l'année
- Disposer de commerces et de services adaptés aux demandes des touristes et visiteurs
- Disposer d'une offre de loisirs de pleine nature
- Avoir un programme d'animation et de festivités
- Proposer une offre à destination des familles
- Favoriser l'accessibilité tarifaire pour tous
- Être engagé dans la démarche « Écotourisme Station Verte »

Organisation structure



6 ans



Sessions de formation de quelques jours



40 % d'1 ETP



3 semaines

Prérequis et engagement

Prérequis

- Être une commune labellisée Station Verte *[se référer aux pages 277-282 du présent guide]*

Candidature et obtention

1. Contacter la Fédération pour un accompagnement au montage du dossier
2. Monter le dossier de candidature au label
3. Audit terrain
4. Validation par la Commission nationale de contrôle et de labellisation

Modalités de contrôle



Audit tierce partie



Audit terrain : Tous les 6 ans



Audit documentaire : Tous les 6 ans



Jury externe : Commission nationale de contrôle et de labellisation



Prévision de sanction : Radiation prononcée par le CA en cas de non-respect de la charte Village de Neige, non-paiement de cotisation ou pour motif grave



Suivi d'amélioration continue : Suivi de tableaux de bord des évolutions

Budget



- 1 305 € – 4 320 € TTC** : Sur-cotisation de 50 % à la cotisation Station Verte, selon le nombre d'habitants à l'année sur la station

Gouvernance

Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- Propositions par la Commission nationale de contrôle et de labellisation puis validation par le bureau et/ou CA de la FFSVVVN

Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- Le contenu du cahier des charges et ses évolutions dans le temps : GT associant les salariés, les administrateurs et des partenaires extérieurs, puis le bureau et/ou CA de la FFSVVVN
- La stratégie de développement du label : Campagnes annuelles de prospection déployées par le CA en partenariat avec des départements, CDT et EPCI

Construction et perspectives d'évolution du référentiel

- Référentiel construit sur la base d'une [Charte Village de Neige](#), elle-même construite et révisée en GT

Accompagnement

- ✓ **Propriétaire / gestionnaire** : Fiche d'auto-évaluation fournie et expliquée
- ✗ **Organismes institutionnels du tourisme**
- ✓ **Autres structures** : FFCC, ONF, LPO, Gestes Propres et Teragir



Contacts et financements locaux

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
1 PAS DE PAUVRETÉ 	Emploi non précaire	-				Modéré
	Accès équitable aux services touristiques	Proposer une gamme de tarifs diversifiés pour les activités hivernales (familles, étudiants, chômeurs...)	D	O	R	
	Commerces et structures locales	Disposer d'un commerce ou d'un service adapté, proposant la location ou la vente de matériel sportif pour la saison hivernale	I	O	R	
2 FAIM «ZÉRO» 	Achats alimentaires responsables	Organiser au moins un marché et/ou une animation autour des produits de son terroir en période de fréquentation touristique sur la saison hivernale	I	O	R	Partiel
	Agriculture durable	-				
	Gaspillage alimentaire	-				
3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	Santé	Disposer d'au moins un service de santé (médecin, infirmière ou pharmacie) sur place ou à 10 min en voiture	D	O	R	Principal
	Sécurité	Disposer d'engins et de matériel de secours, ainsi que des pisteurs secouristes diplômés pour la pratique du ski	D	O	R	
4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	Compétences techniques et professionnelles du tourisme	Avoir recours à du personnel qualifié pour encadrer les touristes lors de la mise en place d'activités, de stages, de cours ou de randonnées accompagnées	D	O	R	Principal
	Sensibilisation à la culture et au patrimoine local	Proposer des circuits thématiques avec visites commentées ou animées, incluant la valorisation des patrimoines naturels et/ou culturels sur la saison hivernale	D	O	R	
	Sensibilisation au développement durable	Proposer des activités et/ou animations hebdomadaires organisées dans au moins une thématique parmi : sports, santé et bien-être, culture et patrimoine, terroir et gastronomie, nature et environnement, gestion des ressources et des milieux naturels	D	O	M	
5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité	-				Non abordé
	Parité H/F dans le recrutement	-				
6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 	Qualité de l'eau	Disposer d'une organisation chargée d'œuvrer pour la protection, la mise en valeur du milieu aquatique renouvelable, la gestion de l'eau et les traitements des pollutions	D	R	M	Modéré
	Mesure de la consommation d'eau	S'inscrire volontairement dans les démarches entreprises pour mettre en place des actions concrètes en réponse aux enjeux environnementaux ([...] gestion de l'eau [...])	I	O	M	
	Limitation de consommation d'eau	-				
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE 	Énergies renouvelables	Mettre en place des actions concrètes en réponse aux enjeux environnementaux ([...] énergies renouvelables [...])	D	O	M	Modéré
	Mesure de consommation d'énergie	-				
	Réduction de consommation d'énergie	Mettre en place des actions concrètes en réponse aux enjeux environnementaux ([...] économie d'énergie)	D	O	M	
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	Égalité d'accès au travail	-				Partiel
	Population et culture locale	Organiser au moins un marché et/ou une animation autour des produits de son terroir en période de fréquentation touristique sur la saison hivernale	I	O	R	
	Formation continue des collaborateurs	Guides pratiques « prestataires » : organiser chaque année des temps d'information	I	R	R	
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	Éco-conception / rénovation énergétique	Disposer d'un mobilier urbain adapté aux conditions hivernales, veiller au déneigement des rues, routes et voies d'accès aux différents équipements et garantir un accès sécurisé des cheminements piétonniers dans le village et ses abords	I	O	R	Modéré
	Infrastructures / promotion de mobilité douce	Proposer des moyens de déplacements doux (gestion directe ou par le biais de prestataires) sur des itinéraires sécurisés (chemins, intermodalité sur transports collectifs vers les sites d'activités liées à la neige)	D	O	M	
	Équipements pour la gestion des déchets	S'inscrire volontairement dans les démarches entreprises pour mettre en place des actions concrètes en réponse aux enjeux environnementaux ([...]gestion des déchets...])	D	R	M	

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	Tourisme social et solidaire	Proposer une gamme de tarifs diversifiés pour les activités hivernales (familles, étudiants, chômeurs...)	D	O	R	Modéré
	Résilience des professionnels du tourisme	Disposer d'un office de tourisme, en référence à la loi NOTRe, qui accompagnera la Station Verte/Village de Neige pour assurer sur le territoire des labels, des ressources d'informations touristiques (structure touristique, "accueil hors les murs", via le numérique)	D	O	R	
	Non-discrimination et égalité des chances	-				
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	Accessibilité	-				Modéré
	Infrastructures et collectivités inclusives	Proposer des animations et/ou activités dédiées aux enfants sur la période hivernale	D	O	R	
	Patrimoine naturel et culturel	Proposer des circuits thématiques avec visites commentées ou animées, incluant la valorisation des patrimoines naturels et/ou culturels sur la saison hivernale	D	O	R	
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	Entreprises locales	Disposer d'un commerce ou d'un service adapté, proposant la location ou la vente de matériel sportif pour la saison hivernale	I	O	R	Modéré
	Suivi impacts développement durable	-				
	Gestion et réduction des déchets	S'inscrire volontairement dans les démarches entreprises pour mettre en place des actions concrètes en réponse aux enjeux environnementaux ([...] gestion et traitements des déchets [...])	D	R	M	
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	Mobilité alternative	Proposer des moyens de déplacements doux (gestion directe ou par le biais de prestataires) sur des itinéraires sécurisés (chemins, intermodalité sur transports collectifs vers les sites d'activités liées à la neige)	D	O	R	Partiel
	Gaz à effet de serre	-				
	Adaptation aux changements climatiques	-				
14 VIE AQUATIQUE 	Réduction de la pollution de l'eau	Programme pour œuvrer pour la protection, la connaissance et la mise en valeur du milieu aquatique renouvelable, la gestion de l'eau et les traitements des pollutions	D	R	R	Partiel
	Achats écologiques	-				
	Préservation de la biodiversité marine	-				
15 VIE TERRESTRE 	Protection de la faune et de la flore	Mener au moins deux actions pour contribuer à la préservation de la biodiversité	D	O	R	Modéré
	Sensibilisation à la faune et la flore locale	Proposer des activités et/ou animations hebdomadaires organisées dans au moins une thématique parmi : sports, santé et bien-être, culture et patrimoine, terroir et gastronomie, nature et environnement, gestion des ressources et des milieux naturels	D	O	M	
	Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne	-				
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	Relations transparentes	-				Modéré
	Concertation et écoute	Mesurer en continu la satisfaction de la clientèle touristique dans la Station Verte et traiter les résultats	D	O	R	
	Accès public à l'information	Disposer d'un office de tourisme, en référence à la loi NOTRe, qui accompagnera la Station Verte/Village de Neige pour assurer sur le territoire des labels, des ressources d'informations touristiques (structure touristique, "accueil hors les murs", via le numérique)	D	O	R	
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	Coopération avec les professionnels du tourisme	Avoir des prestataires touristiques sur au moins deux types de prestations proposées (hébergement, restauration, événement, activités de pleine nature...) engagés dans la démarche écotourisme	D	O	R	Principal
	Participation citoyenne	Dans le programme de festivités, proposer des animations spécifiques qui valorisent les patrimoines et les savoirs faire locaux, impliquant la population et les acteurs socio-économiques	D	R	R	

Attention, l'analyse porte sur le référentiel Village de Neige, mais elle est à lire en complément de la fiche et de l'analyse de Station Verte, car un Village de Neige est obligatoirement labellisé Station Verte.

Diagramme de synthèse



Commentaire des auteurs

Village de Neige engage les stations labellisées à développer leurs activités hivernales de manière responsable, notamment sur le respect des normes de santé, de sécurité et l'accessibilité financière des familles aux vacances en montagne. Il tend à redynamiser le centre-bourg concerné pendant la période hivernale.



Fiche d'identité du label



Valorise le développement économique et touristique des petits centres-villes à proximité des grands axes de circulation, en offrant des services et équipements aux voyageurs en déplacement.



Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires (MTECT), via la Fédération Française des Villages Étales (FFVE)



Communes



1995



France



76 villages : [carte interactive](#)



Pas de graduation



bonjour@village-etape.fr



[Fédération Française des Villages Étales](#)

Référentiel



9 axes :

- Valeur paysagère des accès
- Politique de l'urbanisme et qualité de l'espace urbain
- Développement durable
- Accessibilité
- Équipements publics (stationnement, sanitaires, pique-nique, camping-car, jeux...)
- Offre commerciale (hébergement, restauration, métiers de bouche, pharmacie, garage, presse...)
- Organisation de l'accueil et de l'information touristique
- Signalisation routière et signalétique d'information locale du Village Étape

Validation par la preuve d'une action municipale en cours sur tous les axes

Organisation structure



5 ans



Pas de formation obligatoire



10 % d'1 ETP



1 – 2 ans

Prérequis et engagement

Prérequis

- Être situé à 5 km d'une route départementale, régionale, nationale ou autoroute gratuite
- Être une commune de moins de 5 000 habitants

Candidature et obtention

1. Contacter la FFVE pour obtenir les renseignements nécessaires à la candidature
2. Pré-diagnostic à distance pour faire une étude de la potentialité du village
3. Pré-audit terrain pour voir l'organisation spatiale ainsi que les commerces et services
4. Accompagnement à la candidature par la FFVE
5. Fournir une délibération d'engagement de la collectivité
6. Audit terrain
7. Rencontres individuelles avec les commerçants pour récupérer les engagements individuels de chacun
8. Accompagnement au dépôt du dossier de candidature auprès de la Commission d'examen
9. Soutenance de la commune et avis de la Commission d'examen
10. Signature de la convention entre la FFVE, la commune et le gestionnaire routier
11. Installation des panneaux routiers (prise en charge de 4 à 6 panneaux par village par le gestionnaire routier)

Modalités de contrôle

- ✓ **Audit tierce partie** : Acteurs locaux invités par la FFVE : DDT, OT, CDT, CCI, des élus...
- ✓ **Audit terrain** : Tous les 5 ans
- ✓ **Audit documentaire** : Tous les 5 ans
- ✗ **Jury externe** : Commission d'examen composée de FFVE, MTECT, gestionnaire routier compétent
- ✓ **Prévision de sanction** : Délai de mise en conformité avant retrait ferme du label (masquage des panneaux avant suppression)
- ✓ **Suivi d'amélioration continue** : Mise en place d'une boîte à outils et d'un plan d'actions personnalisé avec accompagnement

Budget



- **1,44 € TTC / habitant** (recensement de la population à N-1) : Adhésion à FFVE comprenant l'accompagnement, l'audit, le droit d'usage de la marque...



- Coûts d'aménagement éventuels

Gouvernance

Dans le cadre de l'application de la loi 3DS, la gouvernance de Village Étape est en pleine évolution afin d'intégrer de nouvelles parties prenantes à partir de janvier 2024.

Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- Projets de candidature proposés par la FFVE à la Commission de gestion du label

Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- Le contenu du cahier des charges et ses évolutions dans le temps : Commission de gestion du label
- La stratégie de développement du label : Propositions de la FFVE à la Commission de gestion du label

Construction et perspectives d'évolution du référentiel

- Suivi législatif des catégories des routes

Accompagnement

- ☒ **Propriétaire / gestionnaire** : Centre de ressources et organisation d'ateliers
- ☒ **Organismes institutionnels du tourisme**
- ☒ **Autres structures**



Contacts et financements locaux

Analyse alternative

Villages Étapes met l'accent sur la **qualité du cadre de vie** (ODD 3) des villages et indirectement sur l'amélioration de la sécurité routière. **Sensibiliser** (ODD 4) à la culture et au patrimoine local est un point marquant de cette démarche, par la préservation, l'animation et les relais d'information touristique. **L'accessibilité** des aménagements du village pour les personnes en situation de handicap est mise en avant ainsi que la mise en place d'actions de développement durable du village (ODD 11). Les **commerces** et les **entreprises locales** (ODD 12) sont soutenus par la valorisation de l'activité économique des communes.

ODD abordés



Commentaire des auteurs

Village Étape encourage l'attractivité des villages situés près des routes et ainsi la découverte de patrimoine. Cette démarche est l'assurance de pouvoir faire une pause lors de trajets routiers avec les commodités nécessaires à tous, favorisant les commerces locaux, et souhaite ainsi éviter l'effet tunnel.



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Fiche d'identité du label



Valorise l'engagement des collectivités en faveur de l'amélioration du cadre de vie, du bien-être des habitants, de la préservation du territoire et pour un développement durable de leur territoire.



Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF)



Communes

**Il existe un référentiel pour les départements*



1959



France



4 700 communes : [carte interactive](#)



Note entre 1 et 4 (4 étant la meilleure note)



01 44 97 06 41 - message@cnvtf.fr



[Villes et Villages Fleuris](#)

Référentiel



62 critères dans 7 domaines clés :

- Analyse par espace
- Animation et promotion de la démarche
- Gestion environnementale
- Mise en œuvre du projet municipal
- Patrimoine végétal et fleurissement
- Qualité de l'espace public
- Visite du jury

Organisation structure



3 ans



Formation non obligatoire



30 % d'ETP partagés entre le maire (10 %), l'adjoint en charge du dossier (10 %) et le responsable technique en charge du dossier (10%)



2 – 4 ans

Prérequis et engagement

Prérequis

- Aucun



Candidature et obtention :

1. Jusqu'en avril : Inscrire la commune auprès du Conseil départemental ou de l'organisme agréé
2. Entre mai et septembre : Organisation et mise en place des différentes tournées de pré-sélection et d'audit
3. Fin d'année : Remises de prix départementales et régionales

Modalités de contrôle



Audit tierce partie



Audit terrain : Tous les 3 ans



Audit documentaire : Tous les 3 ans



Jury externe : Antenne locale CNVVF avec des élus, professionnels du tourisme, techniciens de collectivités, professionnels du paysage et de l'horticulture, de l'aménagement et de l'environnement



Prévision de sanction : Avertissement lors de l'audit de renouvellement en cas de niveau insuffisant ou de non-conformité, puis audit de suivi à N+1 et rétrogradation ou retrait du label si la non-conformité persiste.



Suivi d'amélioration continue

Budget



Gratuit : Inscription pour l'obtention de la 1^{ère} Fleur

50 € – 1 500 € : [Cotisation annuelle](#) obligatoire à l'association CNVVF une fois la labellisation validée



Gouvernance

Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- CNVVF est le garant du label à l'échelle nationale, coordonne le processus de labellisation et fait évoluer le cahier des charges

Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- Le contenu du cahier des charges et ses évolutions dans le temps : CNVVF
- La stratégie de développement du label : CNVVF en accord avec ses antennes départementales et régionales

Construction et perspectives d'évolution du référentiel

- Construction en fonction de tout ce qui compose la stratégie municipale d'une commune en faveur du cadre et de la qualité de vie.
- Évolutions en suivant l'actualité, la législation et les suggestions du réseau

Accompagnement

- ✓ **Propriétaire / gestionnaire** : Toute commune qu'elle soit labellisée ou non peut bénéficier d'un accompagnement personnalisé afin d'entrer ou d'évoluer dans la démarche
- ✓ **Organismes institutionnels du tourisme**
- ✗ **Autres structures**



Contacts et financements locaux



ODD	Indicateurs	Critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
1 PAS DE PAUVRETÉ 	Emploi non précaire	-				Non abordé
	Accès équitable aux services touristiques	-				
	Commerces et structures locales	-				
2 FAIM «ZÉRO» 	Achats alimentaires responsables	-				Non abordé
	Agriculture durable	-				
	Gaspillage alimentaire	-				
3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	Santé	Actions en faveur de la santé et du bien-être des usagers	D	R	R	Modéré
	Sécurité	Qualité de la voirie et des circulations et espaces sportifs : diversité des espaces et traitement 0 phyto	I	R	R	
4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	Compétences techniques et professionnelles du tourisme	Actions vers les touristes : formation, animation, pédagogie des équipes des OT	D	R	R	Modéré
	Sensibilisation à la culture et au patrimoine local	Connaissance et prise en compte du contexte local (culturel, économique, social, environnemental)	D	R	R	
	Sensibilisation au développement durable	Animation/Pédagogie : ateliers, affichage et sensibilisation aux publics	D	R	R	
5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité	-				Non abordé
	Parité H/F dans le recrutement	-				
6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 	Qualité de l'eau	Méthodes alternatives d'entretien : obligation du 0 phyto, mise en œuvre d'outils pour une meilleure qualité de l'eau	D	R	R	Principal
	Mesure de la consommation d'eau	Gestion de l'eau (ressources et usages) : mise en œuvre d'outils économiques durable	D	R	R	
	Limitation de consommation d'eau	Gestion de l'eau (ressources et usages) : mise en œuvre d'outils économiques durable	D	R	R	
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE 	Énergies renouvelables	Énergie et éducation des consommations et solutions alternatives : panneaux photovoltaïques, éoliennes, matériel d'entretien électrique	D	R	R	Modéré
	Mesure de consommation d'énergie	-				
	Réduction de consommation d'énergie	Énergie : réduction des consommations et solutions alternatives	D	R	R	
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	Égalité d'accès au travail	-				Partiel
	Population et culture locale	Mise en valeur du patrimoine bâti	D	R	R	
	Formation continue des collaborateurs	-				
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	Éco-conception / rénovation énergétique	Action en faveur des ressources naturelles : autres actions contre le réchauffement climatique (îlots de fraîcheur, désartificialisation des sols, etc.)	D	R	R	Modéré
	Infrastructures / promotion de mobilité douce	Énergie et solutions alternatives : parking pour voitures électriques	D	R	R	
	Équipements pour la gestion des déchets	-				

ODD	Indicateurs	Critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	Tourisme social et solidaire	Jardins à vocation sociale et pédagogique : promotion de circuits courts, rencontres intergénérationnelles	D	R	R	Partiel
	Résilience des professionnels du tourisme	-				
	Non-discrimination et égalité des chances	-				
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	Accessibilité	Accessibilité : mise en accessibilité de tous les aménagements de la commune. Adapter l'espace public aux personnes non valides	D	R	R	Principal
	Infrastructures et collectivités inclusives	Prise en compte du paysage dans les projets d'aménagements	D	R	R	
	Patrimoine naturel et culturel	Analyse par espace : valorisation cimetière, parcs et jardins et espaces naturels	D	R	R	
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	Entreprises locales	-				Partiel
	Suivi impacts développement durable	-				
	Gestion et réduction des déchets	Limitation et valorisation des déchets verts	D	R	R	
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	Mobilité alternative	Maillage et coulées vertes : incitation à la pratique randonnée, mobilité douce	D	R	R	Modéré
	Gaz à effet de serre	-				
	Adaptation aux changements climatiques	Action en faveur des ressources naturelles : autres actions contre le réchauffement climatique (îlots de fraîcheur, désartificialisation des sols, etc.)	D	R	R	
14 VIE AQUATIQUE 	Réduction de la pollution de l'eau	Méthodes alternatives d'entretien : obligation du 0 phyto, mise en œuvre d'outils pour une meilleure qualité de l'eau	D	R	R	Modéré
	Achats écologiques	Méthodes alternatives d'entretien : obligation du 0 phyto, mise en œuvre d'outils pour une meilleure qualité de l'eau	I	R	R	
	Préservation de la biodiversité marine	-				
15 VIE TERRESTRE 	Protection de la faune et de la flore	Actions en faveur de la biodiversité : protection	D	R	R	Modéré
	Sensibilisation à la faune et la flore locale	Actions en faveur de la biodiversité : sensibilisation	D	R	R	
	Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne	-				
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	Relations transparentes	Transversalité entre les services municipaux et/ou les acteurs locaux	D	R	R	Modéré
	Concertation et écoute	Concertation avec les autres gestionnaires de l'espace public	D	R	R	
	Accès public à l'information	Informations auprès des habitants	D	R	R	
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	Coopération avec les professionnels du tourisme	-				Partiel
	Participation citoyenne	Animations et pédagogie : remise de prix pour éco-citoyenneté	D	R	R	

Diagramme de synthèse



Commentaire des auteurs

Villes et Villages Fleuris récompense les communes pour leurs engagements en faveur de l'amélioration de la qualité de vie ainsi que pour la stratégie globale d'attractivité du territoire, à travers le fleurissement et la végétalisation du paysage. Le label met l'accent sur le pilier environnemental grâce à une politique zéro-phyto et sur le pilier social par sa dimension pédagogique et la sensibilisation à la biodiversité qu'il prévoit.

FICHES DES DÉMARCHES À DESTINATION DES TERRITOIRES

Démarches spécifiques



Fiche d'identité du label



Distingue les territoires garantissant aux personnes en situation de handicaps auditif, mental, moteur et visuel, et au-delà toute situation de vie (familles, femmes enceintes, seniors, personnes en surcharge pondérale, touristes non francophones...) l'accessibilité de ses sites et activités touristiques, de ses services de vie quotidienne et de l'ensemble de sa chaîne de déplacement (voirie, transports...).



Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique (MEFSIN) via la DGE et Ministère de la Santé et de la Prévention (MSP) via la DGCS



Communes et EPCI



2013



France



8 destinations : [liste officielle](#)



- **Bronze** : de 501 à 700 points
- **Argent** : de 701 à 900 points
- **Or** : de 901 à 1 000 points



destinationpourtous.dge@finances.gouv.fr



[DGE - MEFSIN](#)

Référentiel



3 critères :

- Accessibilité sur le territoire (500 points)
- Définition du territoire (250 points)
- Dynamique de la gouvernance (250 points)

Validation à partir de 501 points sur les 1 000 points maximum, dont 50 % des points de chaque critère

Organisation structure



5 ans



Pas de formation obligatoire



Année N : 20 % d'1 ETP
Année N+ : 10 % d'1 ETP



2 ans

Prérequis et engagement

Prérequis

- Être en conformité avec la réglementation en termes d'accessibilité (établissements, voirie...)
- OT référent du territoire doit être labellisé TH sur les 4 déficiences

Candidature et obtention

1. Répondre à l'appel à candidature
2. Accompagnement ministériel (DGE et DMA) du territoire candidat
3. Déposer son dossier de candidature par voie dématérialisée
4. Audit terrain
5. Présentation de la candidature en Commission nationale DPT (CNDPT)
6. Délibération de la CNDPT et attribution d'une couleur

Modalités de contrôle

- ✓ **Audit tierce partie** : Cabinet d'audit
- ✓ **Audit terrain** : Tous les 5 ans
- ✗ **Audit documentaire**
- ✓ **Jury externe** : CNDPT dirigée par la DGE et composée de représentants des administrations nationales, du monde du handicap, des territoires et des acteurs économiques (dont ADN Tourisme) et éventuellement de consultants qualifiés sur le sujet
- ✓ **Prévision de sanction**
- ✓ **Suivi d'amélioration continue**

Budget



Gratuit : Pas de coûts d'entrée
2 000 € – 40 000 € TTC : Audit terrain



Coûts de travaux éventuels (accessibilité de la voirie)

Gouvernance

Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- CNDPT

Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- Le contenu du cahier des charges et ses évolutions dans le temps : Proposition de la DGE pour validation par la CNDPT
- La stratégie de développement du label : Propositions de la CNDPT puis validation par la DGE

Construction et perspectives d'évolution du référentiel

- Construction en fonction des évolutions réglementaires, des besoins de confort d'usage suggérés par les utilisateurs et associations et des possibilités des professionnels

Accompagnement

- ✓ **Propriétaire / gestionnaire** : Accompagnent des collectivités sur le terrain par la DGE et la DMA
- ✓ **Organismes institutionnels du tourisme** : Possible (ex : Hérault Tourisme)
- ✓ **Autres structures** : Accompagnement des candidats et réponses aux questions techniques ou de recherche de contacts par ATH



Contacts et financements locaux

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
1 PAS DE PAUVRETÉ 	Emploi non précaire	Sensibilisation des acteurs locaux : plan de sensibilisation et de formation des acteurs locaux	D	R	R	Partiel
	Accès équitable aux services touristiques	Accessibilité de l'offre touristique et de services à la vie quotidienne - le territoire est à même de proposer un accompagnement adapté des vacanciers leur garantissant l'accessibilité à cette offre	D	O	M	
	Commerces et structures locales	Gouvernance : la marque doit être organisée par le territoire comme un projet de mise en synergie des différents acteurs privés et publics du territoire : acteurs du secteur touristique et du secteur marchand, associations de personnes en situation de handicap, services publics, autorités...	D	O	M	
2 FAIM «ZÉRO» 	Achats alimentaires responsables	-				Non abordé
	Agriculture durable	-				
	Gaspillage alimentaire	-				
3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	Santé	Les prestations de services de la vie quotidienne : le territoire doit offrir une gamme complète de services de la vie quotidienne (commerces, services ouverts au public, soins et accompagnement)	D	R	R	Modéré
	Sécurité	Les prestations de services de la vie quotidienne : la formalisation d'un plan d'évacuation par des moyens disponibles de transports de malades ou de blessés vers un établissement de santé autorisé à exercer l'activité de médecine d'urgence	D	R	R	
4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	Compétences techniques et professionnelles du tourisme	Plan de sensibilisation et de formation des acteurs locaux	D	R	R	Partiel
	Sensibilisation à la culture et au patrimoine local	-				
	Sensibilisation au développement durable	-				
5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité	-				Non abordé
	Parité H/F dans le recrutement	-				
6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 	Qualité de l'eau	-				Non abordé
	Mesure de la consommation d'eau	-				
	Limitation de consommation d'eau	-				
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE 	Énergies renouvelables	-				Non abordé
	Mesure de consommation d'énergie	-				
	Réduction de consommation d'énergie	-				
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	Égalité d'accès au travail	-				Modéré
	Population et culture locale	Gouvernance : la marque doit être organisée par le territoire comme un projet de mise en synergie des différents acteurs privés et publics du territoire	D	R	R	
	Formation continue des collaborateurs	Un bilan qualitatif et quantitatif des actions de formation est effectué par le territoire candidat, qui le verse au dossier de demande de renouvellement de la labellisation	D	R	R	
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	Éco-conception / rénovation énergétique	-				Partiel
	Infrastructures / promotion de mobilité douce	L'accessibilité de l'ensemble de la chaîne de déplacement est garantie en toutes circonstances, soit par le fonctionnement du réseau de transport public, soit par tout moyen d'accompagnement individualisé à des coûts équivalents pour tous	D	R	M	
	Équipements pour la gestion des déchets	-				

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
10 INÉGALITÉS RÉDUITES	Tourisme social et solidaire	Offre touristique-loisirs : prendre en compte la dimension « pour tous » entre accessibilité financière de l'offre et ouverture au plus grand nombre (partenariats, acceptation de chèques vacances ou autres offres adaptées prévues pour certaines clientèles ayant des difficultés d'accès aux vacances...)	D	R	R	Principal
	Résilience des professionnels du tourisme	Gouvernance : la démarche DPT doit être organisée par le territoire comme un projet de mise en synergie des différents acteurs privés et publics du territoire : acteurs du secteur touristique et du secteur marchand, associations de personnes en situation de handicap, services publics, autorités...	D	O	R	
	Non-discrimination et égalité des chances	Prestations de services de la vie quotidienne : le territoire doit offrir une gamme complète de services de la vie quotidienne. Pour chaque famille de handicap auditif, mental ou psychique, moteur et visuel, une répartition homogène par rapport à l'offre globale	D	R	R	
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES	Accessibilité	Accessibilité de la destination : doit garantir aux publics en situation de handicap, ainsi qu'à leur aidants, l'accessibilité des infrastructures et des services, une qualité d'usage et de services tant à l'entrée sur le territoire que durant le séjour	D	O	R	Principal
	Infrastructures et collectivités inclusives	Audit de la destination, de l'offre touristique et des services de la vie quotidienne : le territoire doit accompagner sa candidature d'un audit externe qui s'assure que la destination permet un séjour prolongé inclusif pour tous	D	O	R	
	Patrimoine naturel et culturel	Les offres touristiques s'inscrivent dans une démarche de revitalisation des centres bourg et d'innovation	I	R	R	
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES	Entreprises locales	Plan de sensibilisation et de formation des acteurs locaux	I	R	R	Partiel
	Suivi impacts développement durable	-				
	Gestion et réduction des déchets	-				
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	Mobilité alternative	-				Partiel
	Gaz à effet de serre	-				
	Adaptation aux changements climatiques	Offre touristique-loisirs : être représentative du territoire et proportionnelle à la fréquentation touristique, et à la densité du territoire et significative en termes de prestation de services	I	R	M	
14 VIE AQUATIQUE	Réduction de la pollution de l'eau	-				Non abordé
	Achats écologiques	-				
	Préservation de la biodiversité marine	-				
15 VIE TERRESTRE	Protection de la faune et de la flore	-				Non abordé
	Sensibilisation à la faune et la flore locale	-				
	Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne	-				
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES	Relations transparentes	Gouvernance : la démarche DPT doit être organisée par le territoire comme un projet de mise en synergie des différents acteurs privés et publics du territoire : acteurs du secteur touristique et du secteur marchand, associations de personnes en situation de handicap, services publics, autorités...	D	O	R	Modéré
	Concertation et écoute	Le territoire s'engage à mettre en place un écoute client qui doit permettre aux publics accueillis de faire part de leurs remarques à l'issue d'un séjour afin de veiller au maintien de la qualité de l'offre proposée et à son amélioration	D	R	R	
	Accès public à l'information	Le territoire développe une politique de communication pour garantir une information aux personnes handicapées ou à mobilité réduite adaptée selon les besoins et les demandes exprimées par chacun des publics	D	R	R	
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS	Coopération avec les professionnels du tourisme	Le territoire propose au moins le regroupement dans une offre [...] peut être mise en place et commercialisée en partenariat avec l'OT, une agence de voyage réceptive, le CDT ou le CRT	D	R	R	Modéré
	Participation citoyenne	Plan de sensibilisation et de formation des acteurs locaux	D	R	R	

Diagramme de synthèse



Commentaire des auteurs

Destination Pour Tous est la seule démarche de labellisation d'État pour les territoires en termes d'accessibilité. Elle garantit sur la destination la prise en compte de la qualité de vie des habitants et une accessibilité optimisée pour les personnes en situation de handicap et à mobilité réduite. Ces engagements en font un exemple dans la réduction des inégalités et dans le développement de destinations durables et inclusives.



Fiche d'identité du label



Garantit un accueil, des aménagements et des équipements sécurisants, adaptés aux besoins des touristes à vélo au sein des collectivités qui proposent également des animations vélo dans le but de valoriser le développement de la pratique du cyclable dans les territoires.



Fédération Française de Cyclotourisme (FFVélo)



Communes, EPCI, départements, régions



2007



France



56 collectivités : [carte interactive](#)



Pas de graduation



info@ffvelo.fr



[Territoire Vélo](#) – [FFVélo](#)

Référentiel



35 critères, dont **14 obligatoires** et **21 facultatifs** en primo-labellisation, passant à 42 critères dont 19 obligatoires et 23 facultatifs au renouvellement, répartis en 5 axes :

- Accueil
- Infrastructures
- Cyclotourisme et animations
- Informations cyclotouristiques
- Services

Validation à partir des 14 critères obligatoires et 5 facultatifs, et à partir des 19 obligatoires et 8 facultatifs pour le renouvellement.

Organisation structure



3 ans



Pas de formation obligatoire



30 % d'1 ETP



3 à 6 mois

Prérequis et engagement

Prérequis

- Aucun

Candidature et obtention

1. Prendre connaissance des documents nécessaires à l'obtention du label
2. Candidater via le [dossier de candidature](#) de la FFVélo
3. Analyse du dossier et premier avis de la Commission Nationale Territoire Vélo (CNTV)
4. Audit terrain
5. Certification du dossier par l'expert désigné par la fédération
6. Validation du dossier par la CNTV

Modalités de contrôle

- ✗ **Audit tierce partie** : Salarié de la Fédération accompagné par les bénévoles des structures locales (clubs, comités départemental et régional de cyclotourisme)
- ✓ **Audit terrain** : Tous les ans
- ✓ **Audit documentaire** : Tous les ans
- ✗ **Jury externe** : CNTV : Président de la Commission tourisme interne + 5 adhérents de la FFVélo
- ✓ **Prévision de sanction** : Délai de mise en conformité avant le retrait du droit d'usage de la marque en cas de non-respect des engagements
- ✓ **Suivi d'amélioration continue** : Visites annuelles de suivi entre les renouvellements et expertise d'aménagement

Budget



Cotisation annuelle selon la population :

- **500 € TTC** : Moins de 10 000 habitants
- **0,05 € TTC / habitant** : Entre 10 001 et 100 000 habitants
- **5 000 € TTC** : Plus de 100 001 habitants



- Coûts d'aménagements éventuels



Gouvernance

Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- CNTV

Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- Le contenu du cahier des charges et ses évolutions dans le temps : CNTV
- La stratégie de développement du label : CNTV

Construction et perspectives d'évolution du référentiel

- Référentiel construit essentiellement sur l'accueil et les services à destination des cyclotouristes

Accompagnement



Propriétaire / gestionnaire

- **National** : Plateforme [Vélo en France](#), manifestations et évènements autour du vélo, accompagnement à l'aménagement et aux infrastructures grâce à la [charte cyclable](#)
- **Local** : Mise en réseau des territoires labellisés, création de boucles vélo avec aide des clubs



Organismes institutionnels du tourisme



Autres structures



Contacts et financements locaux



ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
1 PAS DE PAUVRETÉ 	Emploi non précaire	-				Partiel
	Accès équitable aux services touristiques	-				
	Commerces et structures locales	Des commerces d'alimentation de proximité (boulangerie / superette / charcuterie...) sont présents au moins dans chacune des communes ayant un OT ou BIT	D	O	R	
2 FAIM «ZÉRO» 	Achats alimentaires responsables	Des restaurants situés sur le territoire de la collectivité proposent des menus adaptés aux cyclotouristes ou des paniers repas (alimentation équilibrée)	I	R	M	Partiel
	Agriculture durable	-				
	Gaspillage alimentaire	-				
3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	Santé	Un médecin généraliste est présent sur le territoire de la collectivité	D	R	R	Modéré
	Sécurité	Des actions en milieu scolaire, axées sur l'éducation routière et à la découverte du patrimoine, sont proposées dans le cadre d'un partenariat avec les structures locales de la Fédération française de cyclotourisme	D	R	R	
4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	Compétences techniques et professionnelles du tourisme	La collectivité dispose soit d'un professionnel vélociste (dépannage ou réparation) soit d'un kit de réparation vélo de première nécessité disponible au point d'accueil au moins dans chacune des communes ayant un OT ou BIT	I	O	R	Modéré
	Sensibilisation à la culture et au patrimoine local	Des actions en milieu scolaire, axées sur l'éducation routière et à la découverte du patrimoine, sont proposées dans le cadre d'un partenariat avec les structures locales de la Fédération française de cyclotourisme	D	R	R	
	Sensibilisation au développement durable	-				
5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité	-				Non abordé
	Parité H/F dans le recrutement	-				
6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 	Qualité de l'eau	Un point d'eau potable est soit en libre accès, soit avec des horaires affichés	D	R	M	Partiel
	Mesure de la consommation d'eau	-				
	Limitation de consommation d'eau	-				
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE 	Énergies renouvelables	-				Non abordé
	Mesure de consommation d'énergie	-				
	Réduction de consommation d'énergie	-				
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	Égalité d'accès au travail	-				Non abordé
	Population et culture locale	-				
	Formation continue des collaborateurs	-				
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	Éco-conception / rénovation énergétique	-				Partiel
	Infrastructures / promotion de mobilité douce	La collectivité assure une maintenance de ses infrastructures cyclables	D	O	M	
	Équipements pour la gestion des déchets	-				



ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
10 INÉGALITÉS RÉDUITES	Tourisme social et solidaire	Une aire de repos ou de pique-nique est à disposition des cyclistes au moins dans chacune des communes ayant un OT ou BIT	I	O	R	Partiel
	Résilience des professionnels du tourisme	Il existe une Maison du vélo ou un équivalent sur le territoire de la collectivité	I	R	M	
	Non-discrimination et égalité des chances	-				
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES	Accessibilité	-				Modéré
	Infrastructures et collectivités inclusives	Des sanitaires publics sont soit en libre accès, soit avec des horaires affichés, au moins dans chacune des communes ayant un OT ou BIT	I	O	R	
	Patrimoine naturel et culturel	Des actions en milieu scolaire, axées sur l'éducation routière et à la découverte du patrimoine, sont proposées dans le cadre d'un partenariat avec les structures locales de la Fédération française de cyclotourisme	D	R	R	
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES	Entreprises locales	Des commerces d'alimentation de proximité (boulangerie / superette / charcuterie...) sont présents au moins dans chacune des communes ayant un OT ou BIT	D	O	R	Partiel
	Suivi impacts développement durable	-				
	Gestion et réduction des déchets	-				
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	Mobilité alternative	De la documentation sur les moyens de transport en commun desservant la collectivité sur l'intermodalité liée au vélo est disponible au moins à l'OT (et dans chacune des BIT)	D	O	R	Partiel
	Gaz à effet de serre	-				
	Adaptation aux changements climatiques	-				
14 VIE AQUATIQUE	Réduction de la pollution de l'eau	-				Non abordé
	Achats écologiques	-				
	Préservation de la biodiversité marine	-				
15 VIE TERRESTRE	Protection de la faune et de la flore	-				Non abordé
	Sensibilisation à la faune et la flore locale	-				
	Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne	-				
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES	Relations transparentes	-				Partiel
	Concertation et écoute	-				
	Accès public à l'information	Les topoguides des itinéraires cyclo touristique sont consultables librement (affichage, prospectus, carte, internet) au moins à l'OT (et dans chacun des BIT)	D	O	M	
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS	Coopération avec les professionnels du tourisme	L'OT (et chacun des BIT) propose(nt) ou fait(font) la promotion d'un ou plusieurs séjours vélo sur son (leur) territoire	D	R	R	Modéré
	Participation citoyenne	Le territoire propose une ou plusieurs manifestations grand public annuelle(s) visant à la découverte du territoire à vélo, en partenariat ou non avec le(s) club(s) du territoire affilié(s) à la Fédération française de cyclotourisme et/ou le CoDep dont il dépend (ex : Fête du Vélo, randonnée)	D	O	R	



Diagramme de synthèse



Commentaire des auteurs

Territoire Vélo s'adresse aux collectivités et mobilise plusieurs acteurs locaux. Le label est vigilant à la sécurité et santé des cyclotouristes en assurant des aménagements et équipements adaptés. Il valorise les prestations et les animations cyclables proposées sur le territoire grâce à son réseau d'échanges dynamiques et des événements participatifs.



Fiche d'identité de la marque



Assure aux visiteurs une expérience authentique dans les vignobles français, en mettant en avant les régions qui offrent une gamme d'activités touristiques liées à la viticulture.



Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique (MEFSIN) et Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (MASA) via Atout France



Destinations œnotouristiques

Candidature peut être portée par un OT, CDT, syndicat professionnel vigneron, ou encore une association rassemblant les structures ci-avant



2009



France



74 destinations : [liste des labellisés](#)



Pas de graduation



vignoblesetdecouvertes@atout-france.fr



[Vignobles et Découvertes](#)

Vignobles & Découvertes est une **démarche de labellisation territoriale**. Toutefois, elle **décerne simultanément le label à des prestataires d'activités partenaires** (9 catégories : cave ou caveau, hébergement, restauration, patrimoine culturel ou naturel ou relatif à la découverte du savoir-faire, OT, activité sportive ou de loisirs, activité de bien-être et de santé, événement et structure réceptive proposant des journées ou séjours de découverte autour du vin)

Référentiel



Une dizaine de critères

Validation sur la pertinence globale de la destination candidate : cohérente, touristicité, activités viticoles, et des prestations proposées dans les 9 catégories ci-dessus

Organisation structure



3 ans



Pas de formation obligatoire



50 % d'1 ETP



1 an

Prérequis et engagement

Prérequis : Plus d'informations dans les [conditions d'éligibilité](#)

- Avoir des activités réalisées en France et proposées à une clientèle française ou étrangère
- Être une destination à vocation touristique et viticole proposant une offre de produits touristiques multiples avec respect du nombre minimal de partenaires des 9 catégories à engager dans la démarche

Candidature et obtention

1. Constituer et déposer son [dossier de candidature](#) auprès d'Atout France
2. Audit terrain
3. Validation de la candidature
4. Attribution du droit d'usage et des éléments de communication de la marque

Modalités de contrôle

- ✓ **Audit tierce partie** : Techniciens du pôle œnotourisme d'Atout France et représentants du Conseil Supérieur de l'œnotourisme (CSO)
- ✓ **Audit terrain** : Tous les 3 ans
- ✓ **Audit documentaire** : Tous les 3 ans
- ✗ **Jury externe** : Atout France avec avis du CSO
- ✓ **Prévision de sanction** : Sanction pouvant aller jusqu'au retrait de la marque en cas de mauvaise utilisation
- ✓ **Suivi d'amélioration continue** : Recommandations pour améliorer l'offre touristique

Budget



- **Gratuit** : Pas de coûts d'entrée



- Coûts éventuels de développement d'offres œnotouristiques

Gouvernance

Prise de décision au sein des structures copropriétaires

- Propositions faites par Atout France en concertation avec les professionnels concernés, puis décisions finales prises par les ministères

Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- **Le contenu du cahier des charges et ses évolutions dans le temps** : Propositions faites par Atout France, puis décisions finales prises par les ministères
- **La stratégie de développement de la marque** : Propositions faites par Atout France, puis décisions finales prises par les ministères

Construction et perspectives d'évolution du référentiel

- Non communiqué

Accompagnement

- ✓ **Propriétaire / gestionnaire** : Ateliers de formation et de sensibilisation sur le référentiel avec une logique de promotion
- ✓ **Organismes institutionnels du tourisme**
- ✗ **Autres structures**



Contacts et financements locaux

Analyse alternative

Vignobles & Découvertes met l'accent sur la **promotion d'une viticulture durable** (ODD 2) autant que possible par la mise en valeur de produits viticoles français et de leur savoir-faire. Le goût de la **transmission** (ODD 4) ; par les informations, les sensibilisations et les visites des vignobles ; est un élément fondamental de la marque. La **consommation et la production responsable** (ODD 12) est au centre de la démarche Vignobles & Découvertes par la mise en valeur des patrimoines naturels et culturels. Les **partenariats** (ODD 17) et la participation active des membres du réseau de partenaire sur la destination sont requis pour l'obtention de Vignobles & Découvertes.

ODD abordés



Commentaire des auteurs

Vignobles et Découvertes s'appuie sur des valeurs de transmission sur l'univers du vin, de mise en valeur du patrimoine et du savoir-faire, d'accueil dans au moins une langue étrangère ; dans le but de développer l'attractivité touristique de la destination.



15 avenue Carnot

75017 Paris

contact@adn-tourisme.fr

[ADN Tourisme](#)



47 avenue Pasteur

93100 Montreuil

info@tourisme-durable.org

[ATD](#)